

Les Mondes du Travail



Semestriel • numéro 27 • décembre 2021

GRAND ENTRETIEN

Olivier Crevoisier et Gabriel Colletis : « Pour contrer la désindustrialisation, il faut repenser l'industrie comme la production d'un service »

DOSSIER

PERIPHERIES. LA PART DU TRAVAIL DANS LA PRODUCTION DE L'ESPACE

Introduction au dossier / José-Angel Caldéron

En périphérie de l'emploi. Quand l'écologie fait travailler les « gens du quartier » / Maud Hetzel

Du locataire social au micro-entrepreneur. La gestion des quartiers HLM périphériques à l'épreuve de « l'innovation sociale » / Benjamin Leclercq et Yaneira Wilson

Pour une approche dynamique et localisée des relations centre-périphérie.
Le cas des usines Japy à Beaucourt / Marc Lorient

Faire territoire en périphérie. De la centralité du travail d'élevage / Sandrine Petit, Lucie Dupré, Catherine Husson, Claire Gaillard

Insertion mondiale et découplage structurel. Territoires en dispute dans la périphérie productive / Luca Spinosa et Juan Montes Cató

Le redéploiement du travail aux abords des frontières. Lire la structuration de nouveaux espaces de domination / Mara Bisignano

La « délocalisation sur place » : une notion pour étudier le travail frontalier ? Le cas du Tessin (Suisse) / Aris Martinelli

Au-delà des villes globales. Capital, travail et société dans la formation d'une ville de centres commerciaux / Andrés Pedreño Canovas, Antonio J. Ramirez-Melgarejo

Ecosse : un passé industriel toujours présent / Entretien avec Ewan Gibbs

D'ICI ET D'AILLEURS

L'Inde aujourd'hui. Le libéralisme économique et au nationalisme hindou face au mondes du travail / Harald Tamps-Lyche

NOTES DE LECTURE

Projet éditorial

Dans un monde en plein bouleversement, la centralité du travail est à la fois incontestable et, bien souvent, hautement problématique. S'il est toujours à dominante salariée, le travail se pluralise au travers des processus d'éclatement du statut de l'emploi, de l'émergence de figures se situant à la lisière du salariat tout comme par effet d'extension du chômage et de la précarité. La division sociale du travail s'entrecroise avec une division sexuelle du travail dont l'écho résonne autant dans l'espace privé que public. Polarisées socialement, les relations de travail ne sauraient être abordées sans prendre en compte l'action collective et les relations professionnelles tout comme l'action publique ou celle des entreprises. C'est pourquoi « Les Mondes du Travail » souhaitent contribuer au décloisonnement des problématiques de recherche sur le travail, l'emploi et les relations professionnelles.

Les Mondes du Travail est une revue éditée par l'association du même nom. Elle développe une orientation critique à l'égard des réalités contemporaines du travail, en lien avec le hors-travail et la structuration sociale en général.

Les Mondes du Travail est une revue interdisciplinaire et s'adresse autant au monde de la recherche et de l'enseignement qu'à celui des acteurs sociaux.

Directeur de publication :

Stephen Bouquin

Conseil Editorial:

Sophie Bérout, Rachid Bouchareb, Stephen Bouquin, Meike Brodersen, José Angel Caldéron, Juan Sebastian Carbonell, Nicola Cianferoni, Pascal Depoorter, Saphia Doumenc, Anne Dufresne, Claire Flecher, Nathalie Frigul, David Gaborieau, Cyrine Gardes, Florent Lebot, Marc Loriol, Séverin Muller, Jérôme Pélisse, Roland Pfefferkorn.

Conseil scientifique :

Christian Azaïs (économiste), Stéphane Beaud (sociologue), Alain Bihl (sociologue), Paul Bouffartigue (sociologue), Patrick Cingolani (sociologue), Jean Copans (anthropologue), Antonella Corsani (sociologue, économiste), Marie-Anne Dujarier (sociologue), Marc Fourdrignier (sociologue), François Hénot (juriste travailliste), Odile Henry (politiste), Hélène Hirata (sociologue), Michel Lallemand (sociologue), Nicky Le Feuvre (sociologue), Alain Lancry (psychologue), Alain Maillard (sociologue), Esteban Martinez (sociologue), Daniel Mercure (sociologue), Gérard Noiriel (historien), Françoise Piotet (sociologue), Emmanuel Quenson (sociologue), Jens Thoemmes (sociologue), Georges Ubbiali (sociologue), Gérard Valléry (ergonome), Karel Yon (sociologue).

Correspondants :

Mateo Alaluf (sociologue, Université Libre de Bruxelles), Michael Burawoy (sociologue, université de Los Angeles, États-Unis), Juan Montes Cato (Buenos Aires, Argentine), Anne Gray (économiste, South Bank University, London, UK), Patrick Humblet (juriste, Université de Gand, Belgique), Steve Jefferys (sociologue, Londres), Vassil Kirov (sociologue, Université de Sofia, Bulgarie), Michele La Rosa (sociologue, Université de Bologne, Italie), Nicky Le Feuvre (sociologue, Université de Genève, Suisse), Salvo Leonardi (juriste, IRES, Rome, Italie), Pablo Lopez Calle (sociologue, Université de Madrid, Espagne), Esteban Martinez (sociologue, Université Libre de Bruxelles, Belgique), Daniel Mercure (sociologue, Université de Laval, Québec), Andres Pedreno (Université de Murcia, Espagne), Georgia Petraki (sociologue, Université d'Athènes-Pantheon, Grèce), Jean Vandewattyne (sociologue, Université Mons-Hainaut, Belgique).

info@lesmondesdutravail.net // www.lesmondesdutravail.net

adresse de correspondance et siège social:

Les Mondes du Travail – 113, Rue de l'Etoile – 80 000 Amiens

Inconographie de Robert Bouquin (paysages industriels de Longwy, Lens, La Louvière, Borinage, 1958 -1964)

grand entretien

« Pour contrer la désindustrialisation, il faut repenser l'industrie comme la production d'un service »

Entretien avec Olivier Crévoisier et Gabriel Colletis, par Stephen Bouquin 3

2 dossier

Coordination : José-Angel Calderon**Périphéries. La part du travail dans la production de l'espace.**

Une introduction au dossier

José-Angel Calderon 17

En périphérie de l'emploi.**Quand l'écologie fait travailler les « gens du quartier »**

Maud Hetzel 33

Du locataire social au micro-entrepreneur.**La gestion des quartiers HLM périphériques à l'épreuve de l'« innovation sociale »**

Benjamin Leclercq et Yaneira Wilson 47

Pour une approche dynamique et localisée des relations centre-périphérie.**Le cas des usines Japy à Beaucourt**

Marc Loriol 63

Faire territoire en périphérie.**De la centralité du travail en élevage**

Sandrine Petit, Lucie Dupré, Catherine Husson, Claire Gaillard 79

Insertion mondiale et découplage structurel**Territoires en dispute dans la périphérie productive**

Lucas Spinoso et Juan Montes Cató 95

Le redéploiement du travail aux abords des frontières.**Lire la structuration de nouveaux espaces de domination**

Mara Bisignano 113

La « délocalisation sur place » : une notion pour étudier le travail frontalier ?**Le cas du canton du Tessin (Suisse)**

Aris Martinelli 125

Au-delà des villes globales. Capital, travail et société dans la formation d'une ville de centres commerciaux

Andrés Pedreño Cánovas, Antonio J. Ramírez-Melgarejo 143

Ecosse : un passé industriel toujours présent

Entretien avec Ewan Gibbs (historien), par Stephen Bouquin 159

3 d'ici et d'ailleurs

L'Inde aujourd'hui.

Libéralisme économique et nationalisme Hindou contre les mondes du travail

Harald Tamps-Lyche

173

4 notes de lecture

197

Eric Geerkens, Nicolas Hatzfeld, Isabelle Lespinet-Moret et Xavier Vigna (coord.) (2019), *Les enquêtes ouvrières dans l'Europe contemporaine. Entre pratiques scientifiques et passions politiques.*

(par Nicola Cianferoni)

Cécile Guillaume (2018), *Syndiquées. Défendre les intérêts des femmes au travail.*

(par Juan Sebastian Carbonell)

Antonella Corsani (2020), *Chemins de la liberté. Le travail entre hétéronomie et autonomie.*

(par Patrick Cingolani)

Scarlett Salman (2021), *Aux bons soins du capitalisme. Le coaching en entreprise.*

(par Marc Lorient)

Ana Cecilia Dinerstein et Frederick Harry Pitts (2021), *A World Beyond Work? Labour, Money and the Capitalist State Between Crisis and Utopia.*

(par Juan Sebastian Carbonell)

Guillaume Tiffon (2021), *Le travail disloqué. Organisations liquides et pénibilités mentales du travail.*

(par Stephen Bouquin)

Marie-Anne Dujarier (2021), *Troubles dans le travail. Sociologie d'une catégorie de pensée.*

(par Etienne Bourel)

English abstracts

220

grand entretien

Pour contrer la désindustrialisation, il faut repenser l'industrie comme la production d'un service

Grand entretien avec Olivier Crevoisier et Gabriel Colletis.

Propos recueillis par Stephen Bouquin

Comment appréhendez-vous la question de la désindustrialisation ?

Olivier Crévoisier (OC) – Pour moi, la désindustrialisation ne se définit pas uniquement par une baisse de l'emploi industriel. C'est surtout une perte de complexité du tissu économique d'un territoire. Elle est préoccupante dans la mesure où les capacités d'innovation s'amoindrissent. En ce qui concerne l'économie suisse, on ne note pas de désindustrialisation, malgré le niveau très élevé des salaires. Une étude récente d'*Avenir Suisse* – un think tank libéral – sur cette question montre que les effectifs industriels se sont accrus depuis une vingtaine d'années, ainsi que la valeur ajoutée et la productivité, tout cela sans réduire l'emploi. C'est une situation très différente de celle que connaît la France, qui a connu, comme la Grande Bretagne et les Etats-Unis, une diminution de l'emploi industriel et de sa part dans l'économie en général. La Suisse, comme l'Allemagne, l'Autriche, l'Italie connaissent à la fois une augmentation de la productivité et un développement des affaires, grâce à de nouveaux produits et de nouvelles techniques. La destruction créatrice y est très rapide mais il y a un maintien, voire un développement de l'industrie. Je souligne que ce processus fonctionne sur une période relativement longue.

Gabriel Colletis (GC) – L'ampleur du phénomène de désindustrialisation en France est incontestable. Elle est telle qu'elle ne peut être expliquée par les gains de productivité plus forts dans l'industrie que dans le reste de l'économie. Ces gains sont du reste très modérés depuis une bonne vingtaine

Olivier Crévoisier est professeur ordinaire en sciences économiques à l'université de Neuchâtel

olivier.crevoisier@unine.ch

Gabriel Colletis est professeur des universités en sciences économiques à l'université de Toulouse I - Capitole

gabriel.colletis@ut-capitole.fr

d'années. L'externalisation de certaines fonctions et donc de certains emplois vers les services (les emplois de maintenance, par exemple) est un facteur qui explique mieux le recul apparent de l'industrie dans le PIB. Mais le recul réel de l'industrie en France s'explique aussi par des processus plus structurels au premier rang desquels la stratégie d'extraversion des groupes français qui ont choisi de développer leur base productive à l'étranger plutôt que de faire comme les groupes allemands qui ont su rester dans une logique exportatrice.

OC – Certes, mais une précision méthodologique sur le terme de désindustrialisation s'impose. Si on veut mieux comprendre ce phénomène, il faut aussi intégrer les économies nationales et régionales et leurs caractéristiques dans l'analyse. On sait bien que l'industrie n'est pas un système complètement autonome. Elle est encadrée dans l'histoire économique des États, qui peut être plus ou moins fort, centralisé, et qui mènera une politique industrielle ou non. De ce point de vue-là, il est clair que la Suisse et la France sont des pays avec des caractéristiques diamétralement opposées. On a le pays le plus centralisé d'un côté, et celui qui est le plus décentralisé de l'autre, pour aller vite. La France a connu une érosion de son activité industrielle tandis que la Suisse a connu un maintien de cette activité et cela à un niveau élevé. On a deux contextes très différents dont la comparaison est très intéressante ...

GC – Il est certain que le meilleur ancrage territorial des activités industrielles en Suisse explique la résilience plus grande de l'industrie dans ce pays. Les groupes français, peu ancrés dans des écosystèmes territorialisés, se sont comportés comme si l'industrie pouvait fonctionner « offshore ». Ils se sont organisés sur une base mondiale, façonnant des chaînes de valeur globales sans se soucier de leur ancrage dans leur pays d'origine.

Mais il existe aussi une division internationale et spatiale des activités industrielles, non ?

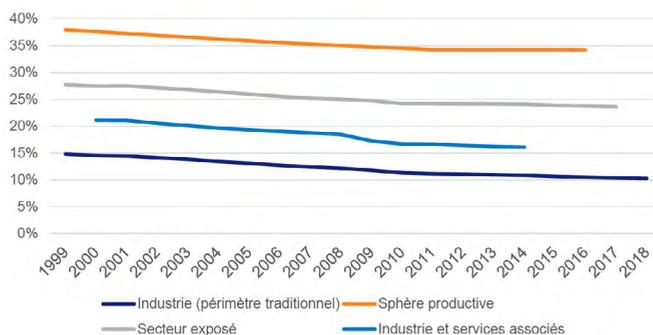
OC – En France, jusque dans les années quatre-vingt, quatre-vingt-dix, comme dans la plupart des grandes économies nationales, l'essentiel des actifs des grands groupes était localisé dans le pays. Il y avait un recouvrement important entre production et consommation nationale. Les grandes entreprises suisses, comme celles d'autres petites économies ouvertes – Pays-Bas, Suède, etc. – se sont internationalisées beaucoup plus tôt. Dans les années 1990, elles avaient déjà plus de 90% de leurs actifs à l'étranger. La Suisse a toujours soutenu le libre-échange. Elle s'inscrit de manière affirmée dans une économie mondiale libéralisée tout en étant – et là j'insiste beaucoup car c'est très important du point de vue de l'emploi – extrêmement cartellisée pour tout ce qui concerne les activités internes (services publics, grande distribution, construction, banques, etc.). Ce fonctionnement dual a permis aux grands groupes la délocalisation des activités à basse valeur ajoutée, tout en préservant des emplois sur le marché intérieur. Toutefois, des secteurs à l'articulation de ces deux logiques, comme le tourisme, sont constamment en difficulté.

Les très grandes entreprises suisses comme Novartis, Nestlé, ABB, Roche ou Holcim-Lafarge sont des géants mondiaux, mais il y a longtemps que leur ancrage n'est plus le marché national, s'il ne l'a jamais été. Ceci change pas mal de choses. Prenons l'exemple de la pharma et de la chimie bâloise. Les cantons de Bâle-ville et de Bâle campagne représentent environ un demi-million d'habitants, alors que Novartis et Roche, pour ne prendre que celles-là, ont plus de 300 000 employés dans le monde. On a donc une forte asymétrie entre ces entreprises très insérées dans la mondialisation et des assises régionales et un rôle de l'état qui sont très différents de ce qu'on peut imaginer du côté de la France.

GC – Différemment de ce que pense Olivier, en France, cela fait longtemps que les pouvoirs publics et les grandes entreprises ne raisonnent plus comme si la structure de production devait coïncider avec la structure de consommation. Les grandes entreprises « françaises » ont adopté une stratégie globale et la consommation intérieure est très largement couverte par des importations. Les marques françaises proposent elles-mêmes aux consommateurs nationaux des biens qui sont désormais produits à l'étranger. L'automobile illustre bien ce phénomène, la plupart des modèles vendus en France par les constructeurs français étant désormais produits ailleurs qu'en France.

La rapidité de la désindustrialisation française est l'expression d'un processus qui vient de loin mais qui s'est en quelque sorte emballé. Les grands groupes français ont fini par imposer à leurs fournisseurs des objectifs de délocalisation. L'illusion prévaut encore largement que l'acte de production n'est pas essentiel ; que ce qui compte, c'est la R&D, la conception ou encore le design des produits. Cette représentation est celle d'une France sans usine. Les dégâts sociaux résultant de cette représentation sont considérables, de même que ceux liés à la conception selon laquelle une économie moderne doit être passée du secteur primaire (l'agriculture) au secteur secondaire (l'industrie) avant de passer au secteur tertiaire (les services) et qu'en d'autres termes, elle se sera débarrassée de son agriculture puis de son industrie pour se concentrer sur le secteur des services.

Graphique I - évolution de l'emploi en % de l'emploi total par grand regroupements



Source: France Stratégie, *Les Politiques Industrielles en France. Évolutions et comparaisons internationales*. Rapport pour l'Assemblée Nationale, Novembre 2020, 598 p. (p. 48.)// NB: Le **secteur exposé** englobe les activités de production de biens et services exposés à la concurrence internationale tandis que la **sphère productive** englobe les activités productrices de biens et de services



OC – L'explication par la délocalisation des fournisseurs me semble intéressante, en particulier dans le domaine de la grande distribution. Les groupes français sont bien connus pour imposer des conditions drastiques à leurs fournisseurs, que ce soit dans l'agroalimentaire ou dans les objets de consommation. En Suisse, la distribution est très cartellisée et largement dominée par deux groupes, de grandes coopératives, qui mettent systématiquement – et quelque fois de manière abusive – en avant leur politique sociale et environnementale. Il n'en demeure pas moins que l'on est étonné de trouver dans leurs gondoles une part significative de produits industriels suisses – détergents, objets en plastique ou en verre, boissons, biscuits, conserves, chocolats, etc. Il y a de toute évidence une forme de soutien mutuel entre d'une part le maintien d'un niveau d'emploi élevé et d'autre part un soutien sociétal large à ces entreprises – qui par ailleurs sont parmi les distributeurs les plus profitables au monde.

Concernant la désindustrialisation française et le parallèle avec la Grande Bretagne – mais aussi avec les elles-mêmes États-Unis – je voudrais rapporter une conversation avec un collègue danois, Peter Maskell, il y a une dizaine d'années, à propos du succès des petites économies internationalisées, comme le Danemark ou la Suisse. Pour lui, en substance, on peut distinguer trois types de pays du point de vue des rapports entre État et industrie. Il y a d'abord les pays ayant une histoire impériale – notamment la France, la Grande-Bretagne et les États-Unis – et qui ont développé des filières leur permettant d'augmenter leur puissance et de se projeter à l'extérieur : le nucléaire, l'aviation, le spatial, les télécoms, les systèmes d'armement, les systèmes de transport automobile... Le cœur industriel de ces pays s'est historiquement constitué autour d'une action étatique forte et du fameux complexe militaro-industriel. Mes collègues français tendent souvent à voir l'industrie comme un moyen de tenir un rang dans l'ordre géopolitique mondial. Dès lors, la politique industrielle est la manifestation de cette réciprocité de perspective entre l'État et l'industrie. Ces pays ont plus ou moins la même trajectoire en termes de désindustrialisation, avec aujourd'hui moins de 10% de taux d'emploi industriel.

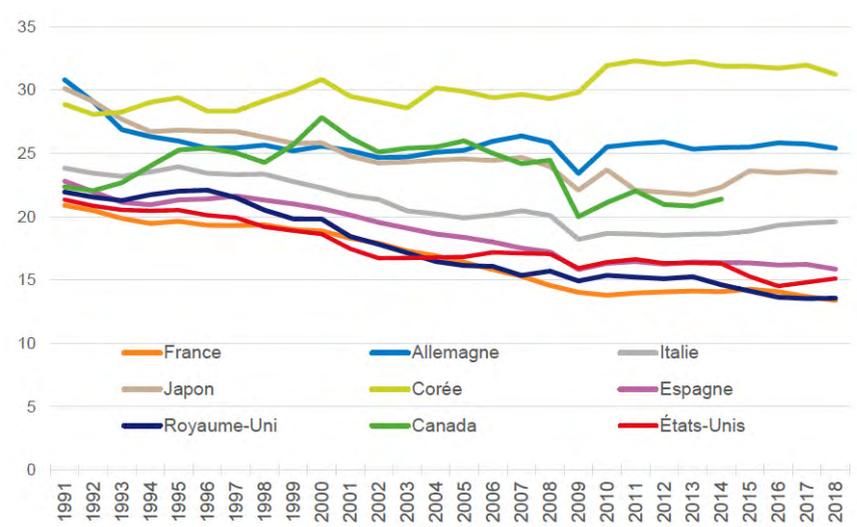
Un deuxième groupe sont les « empires contrariés », notamment parce qu'ils ont été vaincu à l'issue de la seconde guerre mondiale : Allemagne, Japon et dans une certaine mesure Italie. Ces pays ont aujourd'hui un profil assez semblable. On y trouve une production importante de machines-outils, d'équipements industriels, également l'automobile (non militaire) et une orientation sur la qualité : la qualité Allemande, l'excellence technologique nipponne et le « Made in Italy », qui combinent des marques très fortes, une expertise technique et de hauts taux de pénétration des marchés internationaux. Dans ces trois pays, on trouve un tissu très dense de PME, un *Mittelstand* important et des régions industrielles fortes en dehors des zones centrales, alors que les pays centralisés ont vu leurs régions industrielles décliner fortement. Il y a certes des grands groupes qui peuvent être des champions mondiaux, mais ils s'appuient sur ce tissu, à la différence de ce qu'on a vu en France ou en Grande Bretagne, où on a préféré des fournisseurs étrangers. Par conséquent, il n'y a pas eu de resserrement aussi marqué de la politique industrielle et de la recherche sur les industries proches d'un État central.

Le troisième groupe de pays, ce sont tous ceux qui sont trop petits, ou trop divisés, trop fédéraux... qui n'ont jamais eu cette velléité de projection vers l'extérieur, et qui n'ont jamais pensé l'industrie comme un moyen de puissance, ni politique ni économique. Et en Suisse cette vision est particulièrement dominante : l'industrie permet avant tout la prospérité de chaque région. Cette organisation n'est pas sans problème : chaque fois qu'on a tenté de développer des filières typiques des grands pays, cela a été un échec retentissant. Fonte de réacteur nucléaire, chars d'assaut inutilisables, centraux de télécommunication défectueux... On ne parvient pas à mettre sur pied ces projets, qui demandent une organisation centralisée, une affectation massive de moyens où et quand il le faut, et un soutien de l'opinion.

Les auteurs du rapport d'*Avenir Suisse*¹ n'ont pas tout-à-fait tort quand ils observent que l'absence de politique industrielle a joué un rôle positif. Pour eux, une telle politique aurait compromis les choix des entreprises qui savent très bien ce qu'il faut faire pour prospérer à long terme, tout en s'appuyant sur des compétences qui ont été en permanence développées à partir d'un marché très petit, mais riche, et qui très souvent préfigure l'évolution des marchés internationaux. On peut retrouver ces phénomènes dans le transfert du savoir-faire horloger dans les *Med-Techs* (technologies médicales, ndlr), de la chimie dans la pharma et les sciences de la vie, de la métallurgie aux équipements industriels.

GC – La partition proposée par mon collègue fait sens mais doit être précisée. Si les États-Unis se sont largement désindustrialisés, ils restent une puissance hégémonique. Le déficit des échanges entre ce pays et la Chine est très largement constitué d'« importations inverses », c'est-à-dire d'importations vers les États-Unis de produits fabriqués certes en Chine mais par des firmes de type *jointventure*, montées avec des capitaux étatsuniens. Il en va de même du déficit commercial entre les États-Unis et le Mexique. Rien de tel n'est vraiment observable pour la France et le Royaume-Uni. S'agissant du deuxième groupe

Graphique 2 - Part de la valeur ajoutée industrielle (prix courants) dans l'économie, 1991-2018



de pays, les empires contrariés, si l'Allemagne et le Japon en font partie, pourquoi ne pas inclure précisément la France et le Royaume-Uni, dans le sens où ces pays ont perdu en grande partie leur empire colonial ? Enfin, comment classer des pays comme la Chine ou certains pays asiatiques parfois qualifiés d'« émergents » ?

Trois leçons me paraissent devoir être tirées des trajectoires industrielles nationales. La première leçon est que les pays qui restent développés ou qui cherchent à se développer ont tous su préserver ou développer leur base productive, une base centrée sur l'industrie. En Europe, ceci est frappant pour l'Allemagne et l'Italie et c'est tout aussi vrai pour la Chine et certains pays asiatiques.

La deuxième leçon est que les pays qui ont préservé ou développé leur base industrielle disposent d'une véritable stratégie industrielle. En Europe, la représentation selon laquelle l'Allemagne n'aurait pas de stratégie industrielle, ni même une politique industrielle relève de l'ignorance. Ce pays a défini il y a fort longtemps une véritable stratégie de façon concertée, associant les industriels, les syndicats, les Länder et l'État fédéral lui-même, principalement via le ministère allemand de la recherche et celui de l'économie. L'État fédéral n'est pas avare de subventions aux entreprises et chaque année un rapport sur les subventions accordées aux entreprises est établi avec beaucoup de sérieux. On observera d'ailleurs que l'accord de gouvernement présenté par la coalition entre le SPD, les Verts et le parti libéral (FDP) place en son centre « la plus importante modernisation de l'industrie allemande depuis plus d'un siècle ». Il ne fait nul doute que cette modernisation aura comme axe la transition écologique. La preuve en est que le parti des Verts obtient, pour le diriger, la création d'un très grand ministère regroupant l'économie, l'énergie, le climat, l'environnement et l'agriculture. L'hybridation nécessaire entre développement économique et transition écologique est ainsi soutenue sur le plan institutionnel. Ce qui se traduit par un volontarisme très fort en matière énergétique puisque l'objectif fixé est de produire 80% de l'électricité allemande par les énergies renouvelables d'ici...2030, alors que celle-ci ne représente que 45% aujourd'hui.

La troisième leçon à tirer de l'analyse des trajectoires industrielles nationales est qu'il n'y a pas lieu de dissocier puissance politique et puissance économique. L'une est au service de l'autre. L'affaiblissement de l'une conduit à l'affaiblissement de l'autre.

Dans quelle mesure une success-story serait-elle liée au système de formation, à la recherche-développement et au mode fonctionnement des élites ?

OC – La reproduction des élites, ce que Thorstein Veblen appelait « le monde des affaires », est très différente selon les pays. On connaît l'importance des Grandes écoles en France dans la formation d'une élite à la fois d'Etat, de l'industrie et de la finance. Ces filières n'existent presque qu'à Paris et on sait

qu'elles constituent malheureusement de moins en moins des institutions de brassage social. Le monde des affaires est à Paris, la grande bourgeoisie existe d'abord à Paris et il y a une grande perméabilité entre les hautes fonctions de l'Etat et celles des entreprises. Ceci signifie aussi qu'on amène les intérêts de l'Etat dans les entreprises et vice versa, tout en contribuant au maintien de cette élite à la fois bourgeoise et étatique. En Suisse, la situation est très différente. A Bâle, le directeur de Novartis est à la tête d'une puissance économique immense mais il serait impensable qu'il passe aux affaires du Canton ou à celles de la Confédération. En France, on passe régulièrement de la direction d'entreprise ou de banques à des hautes fonctions étatiques. Les carrières se déroulent parallèlement dans les deux sphères. Ce n'est pas notre cas. Prenons l'exemple de Syngenta, le numéro deux mondial (après Monsanto) dans les semences transgéniques, dont le siège est à Bâle. Cette entreprise a été rachetée par ChemChina. C'est le plus gros rachat chinois à l'étranger. Lors de ce rachat, le Conseiller fédéral (le ministre) interrogé s'est contenté de dire : « Ah oui, c'est un bon deal », point final. En Suisse, dans le domaine de l'industrie internationale, on aura une réflexion sur le soutien à la formation et à la recherche, aux « conditions cadres », etc. mais il n'y aura jamais une réflexion du type « gardons nos fleurons sous pavillon national ».

En France, la réflexion s'oriente sur les secteurs d'avenir « où il faut devenir » acteur de premier plan. Mais ça ne réussit pas trop...

GC – C'est la vision « high tech » de l'industrie qui prédomine en France. Tout se passe comme si les élites françaises faisaient l'hypothèse qu'il existe une « fée technologie » et qu'il suffirait que celle-ci pose sa baguette sur une activité pour que celle-ci devienne une activité d'avenir. Les compétences des salariés ne sont que très rarement reconnues, le travail étant considéré comme un coût qu'il conviendrait absolument de réduire pour être compétitif. Dans le même esprit, la formation professionnelle est négligée. Le récent plan « France 2030 » n'évoque très marginalement la question de la formation professionnelle et celle de la montée en compétences des salariés.

Quid de la recherche comme rampe de lancement pour les start-ups ?

OC – Bien sûr, la recherche joue un rôle primordial. Mais nous avons très peu de recherche étatique – par exemple les organismes de recherche des ministères en France. En revanche, on accorde une grande importance à la recherche dite « appliquée », notamment dans les hautes écoles spécialisées. Et la Suisse est très bien placée dans les classements académiques internationaux. Ceci étant, on partage avec la France le culte des start-ups. Je pense qu'on peut dire que ce modèle ne fonctionne pas : les start-ups qui annoncent des innovations sont immédiatement rachetées par de grands groupes, qui s'empressent de les démanteler pour les dissoudre dans leur organisation. Les retombées au niveau régional sont très réduites. À l'origine, on pensait que les start-ups étaient le signe du renouvellement continu des systèmes territoriaux d'innovation les plus dynamiques : la start-up naît par essaimage et grandit sur place et renouvelle le système. Aujourd'hui, il n'y a rien de plus faux : la start-up est créée pour être vendue à un grand groupe.

Il faut donc réfléchir autrement. Personnellement, je pense qu'il faut chercher des solutions en dehors du périmètre de l'industrie au sens classique du terme. L'industrie doit abandonner sa vision productiviste pour mieux s'articuler avec le territoire, les marchés lointains mais aussi de proximité. Elle doit contribuer à une véritable économie de durabilité. Il ne sert plus à rien d'augmenter la productivité à l'export si cela contribue à dégrader le territoire, tant sur le plan de l'environnement qu'au niveau social ou de la qualité de vie.

GC – Je partage avec mon collègue Olivier Crévoisier le doute sur la contribution des start-ups et sur le fait que la France devrait devenir la « start-up nation ». Là encore, l'illusion technologique domine. Ceci étant, il convient de saluer et soutenir tous les petits entrepreneurs de l'industrie qui, aujourd'hui comme hier, se lancent dans l'aventure difficile et complexe de la création d'une entreprise. Je converge avec Olivier lorsqu'il estime – si j'ai bien saisi son propos – qu'il convient de soutenir une autre industrie que celle d'hier, une industrie ancrée dans les territoires et dont la compétitivité est ou sera écologique. Cette industrie peut naître dans des territoires nouveaux et elle peut aussi renaître dans des territoires d'ancienne industrialisation.

Il faudrait plutôt penser à développer une industrie qui « rend service »?

OC – Oui, une industrie plus étroitement articulée à des systèmes productivo-résidentiels, créant certes de la valeur pour l'exportation mais aussi en résonance avec les réalités de proximité, sur place. Je prends un exemple. À Neuchâtel, on a depuis cinquante ans un institut à la pointe de la recherche au niveau des panneaux photovoltaïques. Leurs panneaux sont les plus productifs en électricité, avec les meilleurs rendements. Mais il n'y a que quelques centaines d'emplois en Suisse, pas plus. Tous les emplois se sont développés en Chine et ce sont des entreprises allemandes, présentes à Neuchâtel, qui produisent les machines qui fabriquent en Chine les panneaux photovoltaïques. En Suisse, cette stratégie classique du cluster a conduit à développer une excellente recherche, mais cela ne s'est pas traduit par des créations d'emplois. L'économie est mondialisée et de nouveaux produits sont conçus en mobilisant d'emblée toutes les ressources existant à travers le monde. Il n'y a plus de processus progressif de délocalisation de solutions qui seraient, initialement, conçues et produites en un seul endroit.

Au cours des dernières années, la recherche s'est en partie orientée sur l'intégration de ces panneaux dans le paysage. En Europe, il y a de nombreux centres historiques et de régions rurales où le paysage est une ressource essentielle tant pour l'attractivité que pour les habitants. Ces entreprises développent des technologies pour rendre ces panneaux invisibles, fondus dans le décor. Pour moi, c'est cela la « smart » city : une région qui parvient à augmenter sa compétitivité tout en maintenant, et si possible en améliorant, la qualité de vie locale et l'attractivité. Ce qui me fait dire que c'est par l'intégration dans le territoire – avec ses besoins et ses disponibilités – que l'industrie peut retrouver une vigueur, créer de la valeur ajoutée tout en répondant à une utilité sociale et écologique. Cela permet également de substituer des importations. L'industrie devient alors une sorte de service technologique, mettant à disposition des solutions qui peuvent être également déclinées ailleurs.

GC – La question écologique est éminemment centrale dans les mutations industrielles en cours. Elle devrait servir d'axe à toutes les politiques et, en particulier, aux politiques industrielles. C'est que les Allemands semblent avoir parfaitement compris, comme je l'ai indiqué auparavant. Une approche technologisante pourrait avoir comme défaut de suggérer que ce qui serait essentiel serait la R&D, la conception et beaucoup moins sur le plan de la production qui pourrait être externalisée puis délocalisée. Cela a correspondu au tristement célèbre titre d'un ouvrage « La France sans usine » qui aura ruiné un des fleurons de l'industrie française, Alcatel. Si la R&D compte, si la conception est essentielle, le plus important est d'assurer la continuité de la relation R&D/conception/prototypes ou petites séries/production industrielle. Séparer ces différentes dimensions revient à affaiblir la chaîne de valeur.

Un autre point essentiel concerne les besoins du territoire évoqués par Olivier. L'approche du territoire en termes d'économie circulaire a de nombreux avantages, notamment écologiques. Mais au-delà du « zéro déchet », de l'utilisation de tous les produits fatals par un recyclage ou un réemploi systématique, appréhender le territoire comme un circuit conduit à raisonner en termes de flux : flux de production, flux de consommation, flux qui entrent dans le territoire (les « importations », d'où qu'elles viennent), flux qui en sortent (les « exportations »). Les territoires qui ont pu être analysés (l'agglomération toulousaine, par exemple) montrent que des actions peuvent être entreprises pour rapprocher la production locale de la consommation locale. Trop souvent, la consommation des territoires est satisfaite par des importations, là où une production locale correspondante est possible dès lors que les besoins sont identifiés par les producteurs et que ceux-ci sont mis en réseau dans cette perspective .

Comment éviter une polarisation des territoires avec d'un côté des friches industrielles, ou des déserts économiques avec une accumulation de problèmes sociaux et d'autre part des centres urbains qui polarisent une grande partie des activités et des emplois ?

OC – Il faudrait pour commencer par mettre en chantier une internationalisation plus contrôlée, à l'échelle européenne, afin d'éviter les dynamiques de dumping territorial. Le problème concerne en fait tous les secteurs. Le productivisme ruine les campagnes, qui voient les exploitations familiales disparaître, il fait de même en déstructurant les tissus de PME industrielles et aujourd'hui il s'attaque à la restauration, l'hôtellerie, le commerce de détail, etc.

Il faut peut-être aussi revenir sur la financiarisation, qui est une cause majeure du désencastrement économique, politique et social de l'industrie. Toutes les multinationales en bourses sont des firmes mondiales qui se sont rachetées les unes les autres au cours des trente dernières années. De fait, l'économie mondiale fonctionne sur une base oligopolistique sinon avec des monopoles de fait. Derrière ces firmes, on retrouve les chaînes de valeur, les circuits d'approvisionnement, le *global sourcing* avec sur chaque segment à

nouveaux des oligopoles. Tout cela n'arrange pas les choses... Ces enjeux pourront seulement être maîtrisés qu'au travers de changements institutionnels. Mais il faudra une certaine volonté politique... Après, il y a la question du modèle économique sous-jacent. Pour ma part, je considère que le progrès économique ne peut pas se faire par la baisse des salaires; ni par une action destructrice sur l'environnement. Tant qu'on part de l'idée que pour être compétitif, il faut baisser le coût du travail, on prendra la direction opposée de ce qu'il faudrait faire.

GC – J'exprime ici un accord complet avec Olivier Crévoisier. Il n'est pas possible de penser un autre modèle de développement, répondant aux besoins, protégeant la nature, valorisant le travail et les compétences humaines en même temps que démocratique en laissant prospérer une finance orientée sur le très court terme ne recherchant que les rendements financiers les plus élevés possibles. Il convient donc de définancieriser l'économie, de mettre la finance au service du développement durable, et cela autrement que par les mots.

La stratégie visant à réduire le « coût du travail » a eu un grand succès du côté des firmes comme des politiques gouvernementales. On le voit avec la montée des bas salaires. Mais n'a-t-elle pas freiné l'innovation technologique ?

OC – Si on part de l'idée que le niveau du salaire correspond à un niveau de bien être, de qualité de vie, et qu'il ne faut pas y toucher et que c'est à partir de ce niveau-là qu'il faut réfléchir aux produits qu'il faut développer, cela renverse la logique. C'est un peu le modèle scandinave mais ça peut se faire ailleurs. Entre 1974 et 1982, on a perdu 50 000 emplois dans l'industrie horlogère du Jura Suisse. Pour cette région, c'était une crise d'une violence égale à ce qu'on a pu connaître en Wallonie où en Lorraine à certains moments. Mais ces entreprises se sont relevées, en intégrant le design, le marketing et la communication dans la conception des produits. En Suisse, le secteur s'est relancé à l'inverse de la France ou de l'Allemagne... C'est étonnant, non ? La raison est très simple : on avait des PME qui étaient prisonnières du territoire et qui devaient absolument fabriquer des produits capables de rémunérer une main d'œuvre qualifiée. Ils étaient incapables de se délocaliser en Asie, tout comme il leur était très difficile d'automatiser la production (vu les petites séries). Ils ont donc cherché leur salut en réinventant le produit qui est devenu un produit de distinction sociale. Ailleurs, les entreprises avaient d'autres options, les grands groupes avaient la capacité organisationnelle et financière de délocaliser, de fusionner et de s'en sortir de cette manière... tout en détruisant le tissu industriel existant. C'est pourquoi je pense qu'il faut appréhender le territoire comme une matrice de développement dont les déterminants socio-économiques sont souvent bénéfiques sur le long terme.

Je suis persuadé que nous sommes entrés dans une ère postindustrielle, ce qui ne veut pas dire qu'il n'y a plus d'industrie. Je m'intéresse aux questions de territoire ; ce que j'analyse, ce sont les questions de mobilité, d'ancrage et

des spécialisations. La société que Marx ou Weber avaient sous les yeux étaient centrées sur le paradigme de la marchandise. La marchandise, c'est un objet que l'on peut transporter avec des moyens assez sommaires et dans lequel on va incorporer du travail, de l'énergie, de la connaissance. Et donc la valeur se déplace avec l'objet. Ceci a eu des conséquences colossales sur la manière avec laquelle ont été organisées les sociétés du 19^{ème} et du 20^{ème}. Le développement économique se concevait à partir de la circulation de marchandises dont la circulation va relier des centres de production et de consommation, ce qui va organiser la géographie des territoires. Les formes successives que prend la globalisation sont des paliers de mobilités : des biens, des services, des capitaux, des travailleurs et des connaissances, aujourd'hui, massivement, des consommateurs... Aujourd'hui, les régions dynamiques ne sont pas celles qui produisent des connaissances, mais celles qui parviennent à les mobiliser et les ancrer. Il en va de même pour les capitaux, pour les travailleurs qualifiés, pour les consommateurs.

Si on veut comprendre l'économie d'aujourd'hui en termes territoriaux, il faut davantage intégrer la mobilité des consommateurs, avec toutes les questions d'économie résidentielle, la croissance du tourisme, les flux de retraités, les étudiants qui sont également des consommateurs mobiles... On assiste tout d'abord à une dilution extraordinaire de ce lien entre emploi et habitat. L'aménagement du territoire, depuis le 19^{ème} siècle, était centré sur le lien entre des zones de production, industrielles, et des zones d'habitat pour établir un lien entre les deux via les transports publics ou privés. Aujourd'hui, cela ne fonctionne plus ainsi car il y a énormément de consommateurs qui ne sont plus liés à l'activité de travail, à l'emploi. En Suisse, 30% des retraites vieillesse sont versées à l'étranger. Ce qui devient dominant aujourd'hui, c'est la division spatiale de la consommation. En Suisse, les territoires qui se sont développés ces vingt dernières années, ce sont les bords des lacs ; ce ne sont pas les centres financiers, de recherche ou les bassins d'emploi. Il faut donc sortir d'une vision de l'organisation du territoire dominé par le travail. Même s'il reste important, le travail devient moins structurant. Le télétravail qui se développe vient encore renforcer cette indépendance de la localisation des travailleurs. L'attractivité, la capacité à organiser non seulement les espaces de production, mais de les rendre attractifs en tant qu'espaces de vie est devenu incontournable. Les services locaux, les circuits courts, tous ces éléments doivent être conciliés dans la construction des territoires. La compétitivité seule ne suffit plus.

GC – Il est loin d'être sûr que la dilution du lien entre emploi et habitat soit synonyme de progrès social, de développement industriel. En termes écologiques, acheter des produits qui ont été produits à l'autre bout de la planète dans des conditions qui, souvent, ne respectent ni la santé de celles et ceux qui les produisent, ni la santé de l'environnement, n'est plus acceptable aujourd'hui. La reterritorialisation des économies est à la fois un acte économique et social majeur mais aussi un acte de protection de la nature désormais incontournable.

L'organisation du territoire restera déterminée par le travail. Les terri-

toires ont une histoire qui, souvent, se lit à travers celle de leurs activités productives, des savoir-faire des femmes et des hommes qui y ont vécu. Un enjeu souvent négligé est celui de la préservation et de l'évolution de ces savoir-faire. Le numérique crée l'illusion d'un monde immatériel et « off-shore ». La réalité du numérique est tout autre : une consommation énergétique très importante, des travailleurs du numérique invisibles mais surexploités. Le numérique est ce que l'on en fera : le pire dans la perspective d'une mise en concurrence généralisée, d'une société « uberisée » ou un moyen permettent des rencontres ou des solidarités productives, y compris à l'échelle des territoires.

Le vécu de la pandémie et du confinement seraient à l'origine d'un nouvel « exode urbain », facilité par le télétravail. Cela va-t-il bouleverser les territoires ou pas ?

OC – Sans doute, mais pas mécaniquement. Les gens vont orienter leur choix de résidence vers des villes plus petites et des campagnes qui sont équipées et accessibles. Les stations touristiques ont une organisation de base et des compétences qui leur donnent des avantages : services à la personne, cadre de vie aménagé, activités culturelles... D'autres tensions apparaissent avec le déclin des grandes surfaces et des centres commerciaux et le développement du commerce en ligne. Comment maintenir l'animation des centres-villes et recréer de l'urbanité ?

GC – Je ne suis pas convaincu que le commerce en ligne se substitue aussi totalement qu'on le pense au commerce « classique ». L'acte d'achat est aussi une relation humaine, surtout si celui qui vend est fier des produits qu'il vend parce que ceux-ci sont beaux, de bonne qualité et correspondent aux besoins de celui qui les acquiert. L'acte de vente gagne en intensité si celui qui vend est aussi celui qui produit. Ce qui constitue l'avantage essentiel de l'artisanat. Rappelons que l'industrie est synonyme d'habiletés, de compétences. L'avenir de l'industrie passe par la reconnaissance des compétences de ceux qui travaillent et par la transition écologique. Ces deux dimensions peuvent trouver leur plein aboutissement dans les territoires...



2

dossier

Les périphéries et la part du travail dans la production de l'espace

Introduction au dossier

José-Angel Calderon*

De la mise en périphérie au travail

Avec le titre « Périphéries, la part du travail dans la production de l'espace », ce dossier de la revue *Les Mondes du Travail* interroge les relations entre capital, travail et espace, à partir d'une pluralité d'approches, d'échelles d'observation et de cadrages théoriques.

La focale porte ici sur l'analyse de la production de l'espace à la manière de Henri Lefebvre et de la géographie marxiste, comme espace en train de se faire dans le cadre de la nouvelle division internationale du travail et à la lumière des dynamiques de re-spatialisation de la production. Celles-ci sont aujourd'hui largement gouvernées par des *chaînes de valeur globales*, notion qui décrit les séquences des processus de production des biens et produits à une échelle mondiale, souvent sous l'impulsion de grands groupes multinationaux. Ces derniers participent des processus de concentration et de polarisation des territoires autour de centres (nouvelles centralités productives, métropoles, etc...), eux-mêmes hiérarchisés et connectés à des échelles diverses. A une autre époque, certes, Lefebvre a analysé la ville comme mode d'expression du mode de production capitaliste bureaucratique, déjà dépassé. Il décrit les spécificités de l'activité productive de l'espace, description que l'on peut encore aujourd'hui s'approprier pour interroger les

* José-Angel Calderon est MCF en sociologie à l'université de Lille – CLERSE CNRS
jose.calderon@univ-lille.fr

formes de production des espaces contemporains : « *l'espace est un rapport social inhérent aux rapports de propriété et aux forces productives. Produit qui se consomme, il est aussi moyen de production. Il ne peut se séparer ni des forces productives, des techniques et du savoir, ni de la division du travail social qui le modèle, ni de la nature, ni de l'État et des superstructures* » (Lefebvre, 1974, 2005 : 102). Ainsi, en tant que réalité socialement constitué par des forces productives qui lui donnent une forme, l'espace doit être appréhendé simultanément comme contenant des activités humaines, et comme leur condition d'existence. Les rapports de production ont alors inexorablement une composante spatiale qu'il s'agit d'interroger ici.

En insistant sur les processus de périphérisation, il s'agit, au sein de ce numéro, de questionner les effets spatiaux des nouvelles modalités d'organisation du travail qui transforment en profondeur les fonctions, les formes et les rapports sociaux au sein des territoires. Nous connaissons un certain nombre de conséquences de ces dynamiques. Des régions et villes de tradition industrielle ont été vidées de leurs capacités productives comme en témoignent la littérature sur les villes en décroissance (Martinez-Fernandez et al., 2012 ; Béal et al., 2021) – c'est le cas massivement des régions européennes et américaines qui avaient été le moteur de la croissance mondiale depuis le 19^{ème} siècle tandis que certaines d'entre elles ont su se reconverter. D'autres villes et des régions, au contraire, ont renforcé leur place dans l'économie globale (Markusen, 2000 ; Sassen, 1996 ; 1999). Enfin, certaines sont devenues des centralités productives émergentes, intégrées dans des chaînes de valeur globales, notamment dans certains pays du « Sud ». Ces processus ne sont ni linéaires à l'échelle globale, ni à l'intérieur des pays ou d'ensembles régionaux (Scott et Storper, 2003).

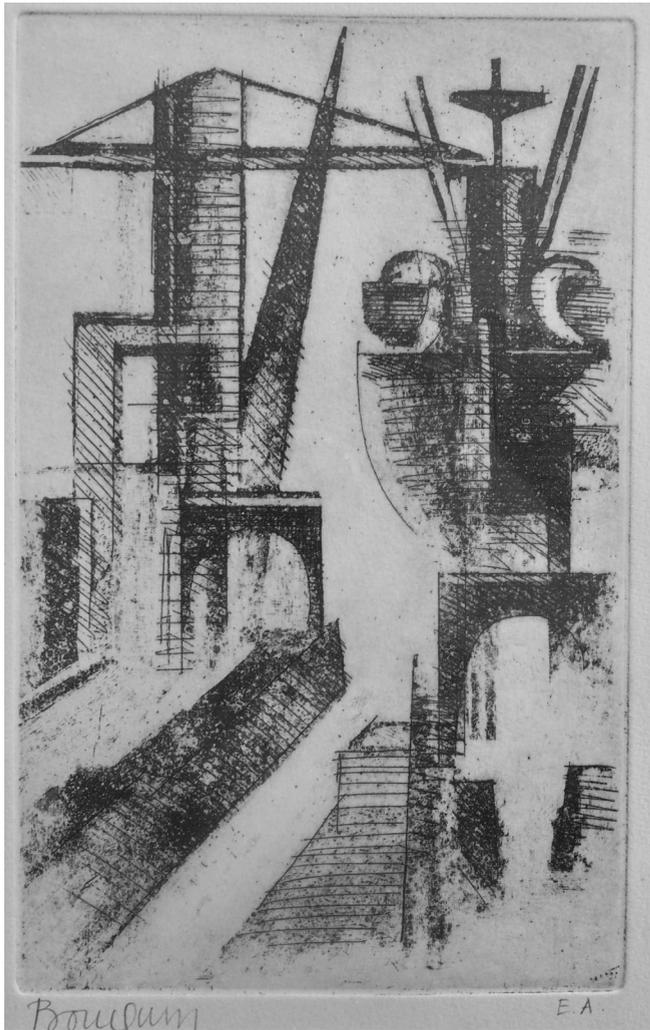
Comment s'implantent ces nouvelles chaînes de valeur et comment recomposent-elles les espaces et les populations ? À terme, celles-ci semblent s'approprier les fonctions essentielles des territoires, à des degrés divers, canaliser les ressources de la ville, réorienter les infrastructures, tout en modifiant la composition sociale des espaces (migrations, nouvelles formes de ségrégation, transformations de la structure urbaine, problème du logement...). Une recherche collective signée par le *Collectif Arosa Sun* (2020) nous fait ainsi découvrir l'implantation de nouveaux entrepôts de la logistique mondialisée installés dans la campagne entourant la ville de Waalwijk, à une quarantaine de kilomètres du port de Rotterdam. La zone industrielle se développe à un rythme très soutenu et finit par absorber la ville qui a triplé sa surface. Le cours des canaux a été modifié, des nouvelles infrastructures sont en cours de construction afin d'accélérer le rythme de circulation des marchandises. La ville est transformée pour absorber des milliers de travailleurs venus des pays de l'Est et du Sud de l'Europe. Si les commerces du centre-ville ferment, d'autres sont ouverts comme les petites épiceries polonaises, des kebabs, des magasins de téléphonie... Le logement est devenu un problème et une opportunité pour gagner de l'argent. Les agences immobilières se spécialisent dans une offre locative pour les agences d'intérim qui gèrent elles-mêmes la mise en logement des travailleurs. Ceux-ci sont mobilisés au plus juste dans les entrepôts, il s'agit

de travailleurs qui circulent entre plusieurs pays dans des formes de migration pendulaire au gré des besoins des entreprises, et les villes *low cost* qui les accueillent, sont à l'image de ces travailleurs qui ne passent que quelques semaines ou mois dans les localisations choisies par les agences d'intérim.

En parallèle, le phénomène de métropolisation, c'est-à-dire la concentration spatiale des fonctions économiques dites supérieures dans des espaces urbains, génère de nouvelles inégalités et de nouveaux problèmes urbains. Les espaces métropolitains concentrent, à des échelles variables, les offres de services, d'emplois et de biens dans un pôle autour duquel d'autres espaces, beaucoup moins bien dotés, se trouvent inféodés. Le revers de ces grandes métropoles est moins glorieux mais tout aussi spectaculaire : villes-dortoirs sans accès aux services publics, périurbanisation subie (Donzelot et Mongin, 2001), territoires vidables (Svampa, 2013) et villes en décroissance (Miot, 2012 ; Béal et al, 2021).

Les articles présents dans le dossier interrogent la « mise en périphérie » des territoires selon leur degré d'intégration à la division internationale du travail, et selon la place qu'ils occupent dans les économies régionales ou métropolitaines. C'est cette mise en périphérie qui donne une forme première aux territoires. Les articles cherchent alors à identifier et caractériser les nouvelles formes de dépendance qui se constituent entre territoires, ainsi que les processus de reproduction élargie du capital et de sa valorisation. Les dynamiques de polarisation à l'œuvre, desquelles résultent des formes de développement inégal, de subordination, d'appropriations des ressources ou encore de relégations, sont analysées à des échelles globales, régionales ou locales. Les articles donnent ainsi à voir les multiples façons dont le capital construit des territoires à son image, et comment les habitants composent avec les nouveaux contextes où ils vivent et travaillent.

Le pari ici est de montrer le rôle central occupé par le travail dans la production des espaces périphériques. Là où le géographe peut s'intéresser aux processus de *reconstruction* de ce qui a été détruit au préalable – villes industrielles complètement reconfigurées par les « projets urbains » (Adam, 2016), usines transformées en blocs d'appartements, etc. –, là où le politiste questionne les *growth machines*, ces nouvelles coalitions d'acteurs qui transforment les politiques publiques et les espaces en opportunités de rentabilité pour les investisseurs privés (Sorkin, 2004), nous avons fait le choix de prendre le travail comme analyseur de ces reconfigurations spatiales. Transformé en rapport de production, le travail humain est sans cesse approprié, divisé et fragmenté selon le degré de complexité de la division sociale du travail. Il soumet les travailleurs à des formes spécifiques de mobilités, travailleurs qui établissent des relations particulières avec l'espace selon l'activité exercée, le type d'emploi occupé, selon la façon dont le capital reconfigure les territoires. Chaque spécialisation productive induit des reconfigurations particulières des rapports sociaux, lesquels ont des effets en termes de configurations socio-spatiales. Si nous reprenons l'exemple de la logistique, la nouvelle organisation en juste-à-temps articule la livraison dans des délais serrés de marchandises achetées dans les nouvelles plateformes de



e-commerce à une main-d'œuvre gérée elle aussi au plus juste. Les travailleurs circulent en permanence entre les campings où ils sont hébergés et les entrepôts, entre leur pays d'origine et le pays d'accueil. L'espace se constitue selon les besoins des organisations productives alors que les travailleurs de la logistique cherchent à s'inscrire leur vies dans un lieu donné afin de pouvoir la reprendre en main.

Nous pouvons proposer un autre exemple qui concerne les processus de tertiarisation des villes et métropoles à l'œuvre, à une échelle mondiale. À cinq heures du matin, des millions de travailleurs des périphéries de Bogotá, Paris ou Moscou utilisent les transport publics pour rejoindre les nouveaux emplois du tertiaire déqualifié auquel ils ont été assignés. Ces travailleurs du tertiaire déqualifié ont été littéralement mis au service des travailleurs qualifiés qui vivent et travaillent dans les centres des métropoles, dans les espaces de la nouvelle économie post-fordiste. Dans les grandes métropoles globales, ces processus de polarisation des marchés du travail s'articulent étroitement à des rapports de genre, de classe et de race qui se réactualisent sans cesse dans les processus d'assignation à des marchés spécifiques et de mise au travail. Ces dynamiques de dualisation amplifient la relégation des quartiers de résidence pour les travailleurs et des travailleuses confinés au marché du travail déqualifié. Ces formes de ségrégation socio-spatiale qui ont été largement décrites dans la littérature (Sassen, 2009) peuvent, dès lors, être comprises comme l'expression de la disqualification sociale du travail réalisée dans les « marges », et qui contribue à son tour à une déqualification des travailleurs « périphériques » et une dévalorisation de leurs espaces d'habitat.

Qu'en est-il dans d'autres territoires beaucoup moins fragmentés ou complexes ? Comment les rapports de production se matérialisent dans des nouvelles figures laborieuses, et que nous enseignent-elles sur les modes de vivre et de façonner les espaces ? Quels degrés de spécialisation recouvrent ces figures, quelles circulations entre les différents mondes économiques, comment s'articulent les nouvelles « territorialités » imposées par les nouvelles productions avec d'autres « territorialités » productives, souvent non-marchandes ? Comment les régimes de travail impactent et fragmentent les territoires, par exemple en termes de mobilités – par ailleurs très présentes dans l'ensemble des contributions –, de localisation des productions et des habitats, de consommation, de sociabilités des travailleurs « modernisés » ? Comment ces fragmentations peuvent-elles être recomposées ? Quelles circulations des savoir-faire et des valeurs dans les territoires et à quelles échelles ? Quelles formes d'organisation des travailleurs se donnent à voir selon les modalités d'inscription territoriale du travail et les degrés de fragmentation ? Existe-t-il des organisations de travailleurs-habitants par exemple, ou des organisations syndicales qui réinvestissent un niveau territorial d'organisation ? Existe-t-il enfin des formes de travail qui s'autonomisent des logiques du capital, comment sont alors produits ces espaces desquels le capital se retire ? Telles sont les questions auxquelles ce dossier veut apporter de premiers éclairages.

Nous présentons l'ensemble des contributions comme un dialogue entre les articles qui, dans un premier temps présente les espaces périphériques comme étant produits par la nouvelle organisation productive globale ; et dans un deuxième temps discute comment le travail qui s'y déploie, par sa dimension spatiale, est façonné et façonne en retour ces espaces périphérisés du capital.

Espaces périphérisés, espaces centralisés

L'intégration de la grande entreprise *masse* dans les chaînes de valeur globales, avec les stratégies de délocalisation et de sous-traitance internationale qui s'accroissent depuis quarante ans, a conduit à redessiner les fonctions productives des territoires. Dans cette nouvelle division internationale du travail, chaque territoire occupe une place spécifique dans un maillage dense d'unités interconnectées dans des réseaux plus ou moins complexes, à des échelles et intensités variables, dans lesquels circulent les flux de capitaux, de marchandises, de travailleurs. Ces espaces sont eux-mêmes hiérarchisés. Les grandes villes globales concentrent par exemple les fonctions essentielles de commandement et de pouvoir qui prennent appui sur les activités du tertiaire supérieur ainsi que l'ensemble de secteurs tirant la croissance de l'économie post-fordiste : industries de haute technologie, productions néo-artisanales, industries culturelles (Parnreiter, 2013). En parallèle, une multitude de territoires à travers le monde adoptent des stratégies exportatrices, un modèle dit *export-oriented industrialisation* qui consiste à chercher des niches spécialisées dans cette division internationale de travail (Gereffi, 2018).

Deux articles du dossier s'intéressent à des territoires périphériques qui sont inféodés à des pôles qui occupent des fonctions globales dans la nouvelle organisation de la production, dont un qui porte sur la grande métropole de Paris et un autre qui est consacré à l'émergence du Luxembourg comme centre financier international. Une autre contribution s'intéresse au développement du canton de Tessin, à la frontière italo-suisse, devenu une nouvelle centralité productive (voir la contribution d'**Aris Martinelli**, dans ce dossier). Dans ces trois textes, l'accroissement de la richesse dans les espaces centraux (d'une métropole, d'une grande région économique ou d'une centralité productive) se nourrit de territoires qui leurs sont satellisés et qui sont maintenus dans une position de dépendance.

Le cas du « Grand Paris » est emblématique de la manière dont la concentration de richesse et de pouvoir dans les grandes métropoles s'exprime par une polarisation socio-spatiale. L'expansion des emplois à hauts salaires et la flambée continue des prix de l'immobilier dans la capitale trouvent leur revers dans l'apparition de poches de pauvreté qui se concentrent dans les quartiers de sa banlieue nord et aux extrémités de la région, au nord des Yvelines et à l'est de la Seine-Saint-Denis (Fleury et al, 2012). Dans ces territoires se concentre une masse de travailleurs et travailleuses migrants qui sont affectés à des emplois dans le tertiaire précarisé des bas salaires, et dont la demande n'a cessé de croître en région parisienne.

L'article de **Maud Hetzel** analyse l'un de ces espaces appauvris de la Seine-Saint-Denis, qui fait l'objet de « projets » de réaménagement urbain portées par une intercommunalité. Dans le grand ensemble, les nombreuses zones en friche ont notamment vocation à être transformées en un grand parc, avec des espaces d'agriculture urbaine, et à accueillir des logements neufs favorisant la « mixité sociale ». Les politiques urbaines cherchent à « revaloriser » les quartiers, des actions « d'expérimentation » qui passent en l'occurrence par la promotion de l'agriculture urbaine. Bien que ce ne soit pas explicité dans l'article, on peut supposer qu'il existe un décalage important entre le sens de ces mots et le contenu réel des opérations d'urbanisme qu'ils recouvrent ; du point de vue du travail, ces opérations contiennent des formes nouvelles de mise au travail d'une population particulièrement touchée par le chômage et la pauvreté (respectivement 22% et 1 personne sur 3 en 2018)

Changement d'échelle dans la contribution de **Mara Bisignano** qui porte sur les mouvements de polarisation qu'elle observe au sein de la « Grande Région » embrassant les régions de quatre pays frontaliers (la France, l'Allemagne, la Belgique et le Luxembourg) touchées par des processus sévères de désindustrialisation. L'étude de cas montre comment, malgré les mécanismes d'ajustement par le marché qui devraient tendre à équilibrer progressivement la répartition des facteurs de production et de la richesse par la mobilité de la main-d'œuvre et des capitaux, c'est le contraire qui se passe. Rompant avec les modalités de localisation productive propres au fordisme, la constitution d'un pôle, le Luxembourg, qui se spécialise dans la gestion de capitaux financiers internationaux, a tendance à attirer de nouvelles activités et ressources (tertiaire qualifié et déqualifié, activités industrielles...) ainsi qu'une main-d'œuvre très hétérogène. Les régions voisines, dont la Lorraine sur laquelle porte l'article, ont subi au contraire un processus de raréfaction du travail, et ont été *in fine* constituées en réservoir de main-d'œuvre pour les activités déployées de l'autre côté de la frontière. L'article souligne qu'il s'agit de transferts de population qui prennent la forme de mobilités pendulaires quotidiennes qui ne sont pas sans impact sur les morphologies urbaines. La reconstruction du territoire lorrain va en effet s'organiser selon les capacités de consommation de cette main-d'œuvre qui cherche des lieux d'implantation à proximité de la frontière, et dans lesquels se concentre la logique de requalification des friches industrielles dessinée par les acteurs politiques locaux. À l'inverse, les autres espaces régionaux restent soumis au recul démographique, à la baisse des prix du foncier et à la désertification des centres-villes.

L'article de **Lucas Spinosa** et de **Juan Montes Cató** nous donne à connaître la réalité d'une de ces nouvelles agglomérations industrielles produites pour l'exportation dans les pays du Sud, l'Argentine en l'occurrence. Ici aussi la rupture avec le modèle fordiste est manifeste. Les nouvelles localisations productives ne se construisent pas vers les territoires. Elles ne favorisent pas non plus une accumulation spatiale qui concentrerait dans un même *lieu*, espaces de vie et de travail. Au contraire, les localisations industrielles sont isolées les unes des autres. Elles choisissent même des lieux

d'implantation isolés, qui sont ensuite mis en connexion par des réseaux routiers. Chacune des usines est connectée aux autres, au niveau régional, et au niveau mondial, en flux tendu et elles sont agrégées à des chaînes globales. En même temps, les nouvelles productions sont coupées des territoires dans lesquelles elles se greffent. Ce découplage de la production et du territoire fonctionne comme s'il existait deux circuits parallèles, l'un local et territorialisé (celui des activités quotidiennes des personnes qui y vivent et qui ne travaillent pas dans les multinationales) et l'autre orienté vers la production globale, traversé par les flux de circulation des marchandises, les processus financiers et l'introduction des technologies appliquées à la production. Sur ce territoire, s'opposent aussi un urbanisme industriel et logistique, soutenu par un réseau routier et des infrastructures modernes dédiées à ces activités économiques, et un urbanisme déficient, sous-développé et largement auto-construit de routes mal entretenues voire en terre battue qui composent le paysage ordinaire des habitants.

Qu'en est-il des formes de production des espaces des villes et métropoles intermédiaires, celles qui n'ont pas des fonctions globales ? La contribution d'**Andrés Pedreño** et d'**Antonio Ramirez** revient sur une forme de surdéveloppement territorial lié à la construction soudaine d'infrastructures dans des territoires qui n'en ont pas forcément besoin. Leur propos s'inscrit dans la continuité de travaux en sociologie urbaine en Espagne qui alertent depuis une vingtaine d'années sur une explosion des surfaces urbanisées. Ce processus est particulièrement visible le long de la côte méditerranéenne qui a vu pousser des équipements productifs privés superflus (parcs à thèmes, spas, camps de golf, centres commerciaux, écoles privées, hôpitaux privés, ports sportifs, resorts touristiques...), en déconnexion complète avec les activités économiques traditionnelles, et avec les besoins de la population présente dans le territoire (services publics de proximité, équipements d'intérêt général...). La promotion de la ville de Murcie, située entre l'Andalousie et la région de Valence, comme « capitale des centres commerciaux » est une illustration parmi d'autres du type de régime de croissance qui a été promu en Espagne. Celui-ci s'enracine au sein de la division européenne du travail, et résulte de modalités d'accès au crédit – négociées au moment de l'incorporation du pays à l'union monétaire – qui rendent le pays très dépendant des capitaux transnationaux. Dans leur article, les deux chercheurs exposent en détail les impacts urbains et sociaux de ces opérations urbanistiques massives qui ont radicalement transformé la morphologie de la ville ainsi que les modes de vie et de consommation des populations locales. L'extension de la surface urbanisée vient en réalité se greffer sur une forme de sous-développement chronique qu'elle contribue à entretenir.

Les quatre derniers papiers qui composent le dossier s'intéressent à des espaces ayant été désertés par le capital, parce qu'ayant perdu leur condition de centralité productive, ou parce qu'ils sont situés à l'écart des pôles urbains et inaptes aux cultures agroindustrielles. Dans la littérature, les processus de reconversion du capital peuvent être analysés à partir de travaux menés localement. Nous savons par exemple que la crise du textile dans les villes

du Nord de la France a été surtout une crise du travail, le capital se reconvertissant dans la grande distribution, la vente à distance, les assurances, le luxe et l'immobilier (Desage, Barbier et Delfini, à paraître). Les sciences sociales explorent depuis des années les impacts de la désindustrialisation sur la vie sociale et économique des populations, sur les conditions de l'ancrage et la mobilité, sur le chômage et la pauvreté, sur la crise de la classe ouvrière et de ses représentations, sur le déclin démographique, sur le repli identitaire et la disparition des savoir-faire ainsi que sur l'impact spatial de ces transformations (villes en déclin, territoires en friche, quartiers ouvriers dégradés...).

Dans un bel entretien, **Ewan Gibbs** revient avec beaucoup de finesse sur le processus de désindustrialisation de l'Ecosse. Il discute la thèse d'un quelconque déterminisme économique qui expliquerait la désindustrialisation, parfois les choix de fermeture et délocalisation s'expliquent localement comme étant le résultat de luttes de classes unilatérales menées par les entreprises privées et l'État contre les travailleurs et leurs communautés. Surtout, les choix de reconversion ou la réduction progressive de la contribution des activités industrielles à l'emploi ne doit pas forcément coïncider avec une expérience négative ou traumatisante. Ainsi, le changement économique dans les bassins houillers écossais dans les années 1950 – 1960 et 1970, alors que les pertes d'emplois dans les mines de charbon étaient bien plus nombreuses que dans les années 1980 et 1990, en est un exemple. La perte de centralité productive de territoires au profit d'autres est une constante depuis des siècles, et l'auteur écossais s'interroge et nous interroge sur pourquoi il a pu s'imposer un discours aussi fermement catastrophiste sur la désindustrialisation. Pour lui, c'est avant tout parce que les figures professionnelles qui ont été touchées – le mineur, le sidérurgiste, le constructeur de navires ou le travailleur d'assemblage du secteur automobile – sont des figures sociales masculines qui jouissaient d'un statut social reconnu. Mais aujourd'hui, d'autres figures laborieuses plus féminisées émergent, notamment autour des économies du *care*, et il y a là sans doute matière pour énoncer d'autres types de discours pouvant alimenter une recomposition de classe sur le plan subjectif.

À une autre échelle, non plus régionale mais locale, nous retrouvons ces différentes dimensions dans la contribution de **Marc Loriol**. Il écrit une histoire au long cours de Beaucourt, un petit bourg industriel d'à peine 5 000 habitants du territoire de Belfort en France. Territoire enclavé à l'écart des grandes voies de communication, Beaucourt a pu néanmoins se constituer en centralité productive autour des industries de montres et machines Japy. Marc Loriol revient sur l'essor puis le déclin de cet empire industriel qui a donné du travail à des milliers de travailleurs qui venaient en cars tous les jours depuis des territoires proches. Il pointe les limites d'un « capitalisme de type patrimonial » qui s'est progressivement dilué entre les héritiers tout en ayant été phagocyté par le capitalisme financier. L'auteur développe un aspect qui est central dans la problématique du dossier : *« quand le travail est précarisé et éparpillé entre différents pôles, il devient plus difficile de donner un sens positif au travail en usine, d'être fier d'être ouvrier, d'en*

supporter les contraintes et pénibilités ». En effet, la dissolution de la ville-usine, rythmée au court et au long terme par la vie en usine, non seulement détruit massivement l'emploi mais un mode de vie, des formes de sociabilité, une fierté. Même s'il reste quelques emplois ouvriers, les modalités d'implantation des nouvelles productions évitent les concentrations d'ouvriers autour de pôles résidentiels ; les navettes quotidiennes entre le travail et le lieu de résidence ne sont pas seulement couteux du point de vue de la fatigue mais modifient profondément les sociabilités et le rapport à l'espace et au travail des ouvriers.

L'article de **Yaneira Wilson** et **Benjamin Leclercq** interroge une autre forme de mise en périphérie, cette fois-ci administrative, dans l'enquête qu'ils mènent dans trois quartiers HLM en Zone Urbaine Sensible de l'agglomération de Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais). Il s'agit d'une ville dite sinistrée qui a connu notamment le démantèlement de ses hauts-fourneaux. On peut supposer que la lutte des classes et les conflits sociaux – qui à la fois clivaient socialement et unifiaient le monde du travail – formaient le cœur de la vie collective dans les quartiers populaires. Mais aujourd'hui, ils sont devenus des quartiers d'exclusion, des zones dites « sensibles », où le chômage, la précarité, et surtout le contrôle et l'intrusion dans la vie de chacun des agents de l'Etat et des collectivités territoriales, sont devenus le quotidien partagé des classes populaires qui y vivent. Les auteurs s'intéressent particulièrement à la mise en place d'un dispositif de recherche-action financé par un Fonds Européen de Développement Régional (FEDER). L'obtention de ce fonds a permis au bailleur auprès de qui ils ont mené l'enquête, d'expérimenter sur cinq ans un modèle d'habitat dit « contributif », devant résoudre simultanément deux types de problèmes sociaux : la précarité énergétique des ménages d'une part, et leurs difficultés d'insertion sociale et professionnelle d'autre part.

Enfin, la contribution qui réunit **Sandrine Petit**, **Lucie Dupré**, **Catherine Husson** et **Claire Gaillard** revient sur le Pays Seine-et-Tilles, zone rurale peu peuplée qui va du Châtillonnais jusqu'au plateau de Langres. Les autrices décrivent une double mise en périphérie, par rapport à l'agglomération dijonnaise à laquelle ce territoire reste tout de même rattaché et dont la diffusion progressive sur le territoire d'un habitat pavillonnaire serait une manifestation ; et par rapport aux cultures céréalières dominantes dans d'autres bassins. Dans ces terres « difficiles à travailler », la culture du colza a pu s'imposer à partir des 1950 et avec elle, une modernisation vue ailleurs – spécialisation et concentration des exploitations, surmécanisation, marginalisation des cultures traditionnelles, notamment l'élevage. Mais les prix du colza sont fixés par les marchés internationaux et, ces dernières années, les rendements n'ont cessé de chuter. Dans ce contexte, la réintroduction de l'élevage exprime une forme de résilience de la part d'acteurs qui se reconvertisent et refaçonnent le territoire par leurs pratiques.

Une grande diversité de formes de travail, spatialement inscrites

Comment l'espace donne une forme concrète au travail, et qu'est-ce que les expériences du travail inscrites dans le territoire nous enseignent sur les manières de le vivre et de le façonner ? Dans les « terres à cailloux » du Châtillonnais, c'est par rapport à une double mise en périphérie spatiale et professionnelle que l'activité d'élevage reprend dans le territoire, tout en se diversifiant (production de safran, poules pondeuses, etc.) et en s'inscrivant dans une perspective d'intégration dans le territoire. L'article insiste sur les trajectoires de nouveaux entrants qui envisagent une reconversion dans la pluriactivité chevrière, fromagère, etc. Le travail est abordé en termes de charge et d'intensité, de sens, de division aussi au sein de l'espace familial. Il s'agit aussi de dimensionner celui-ci en pensant des exploitations à « taille humaine », c'est-à-dire qui s'inscrivent en porte-à-faux avec le modèle des générations précédentes. Par cette proposition forte de l'article, les autrices montrent que cela se traduit par le fait de « repenser le travail en famille », dans la reconnaissance de la contribution à l'activité (plutôt que l'invisibilisation, notamment du travail des femmes), permise par la diversification.

C'est du travail invisible que nous parle aussi la contribution de **Maud Hetzel** sur la Seine-Saint-Denis, mais d'un travail qui est approprié par une entreprise sans pour autant être reconnu. Ce n'est pas le ou la salariée du tertiaire déqualifié qui l'intéresse, mais une figure nouvelle, le chômeur ou l'inactive qui occupe néanmoins aussi une fonction productive (Collectif Rosa Bonheur, 2019). En l'occurrence, il s'agit ici, dans le cadre de la revalorisation du quartier par l'agriculture urbaine et du traitement de déchets d'un travail de tri fourni à une entreprise privée. Le travail de tri réalisé à domicile par les familles pouvant largement réduire la charge de travail des opérateurs embauchés par l'entreprise, c'est donc à un travail de sensibilisation que cette entreprise s'adonne pour augmenter sa marge de bénéfices. Pour ce faire, une association locale bien implantée dans le quartier est mobilisée et financée pour organiser une soirée de sensibilisation sur l'importance du tri et surtout, mais cela n'est pas rendu explicite, pour ramener du monde. Le non-dit du travail requis consiste ici en un travail relationnel qui doit être investi par les femmes, précarisées et/ou au chômage, pour faire adopter aux autres femmes du quartier la pratique du tri, qui est l'enjeu central de l'entreprise. Une partie du travail domestique est ainsi potentiellement transformée en travail gratuit qui se donne à l'entreprise tout en étant aussitôt renvoyé par les cadres de cette entreprise à sa dimension domestique.

Des formes similaires de mise au travail et d'appropriation du travail populaire sans reconnaissance des individus qui s'adonnent à ces activités en tant que travailleur.e.s, nous sont données à voir dans l'article de **Yaneira Wilson** et **Benjamin Leclercq**. Ici ce sont les organismes HLM qui s'investissent dans des appels à projets européens (souvent très rémunérateurs) pour inciter le public à prolonger leurs activités de gestion et pacifier les quartiers populaires. Les habitants sont incités par les salariés de bailleurs

pour prendre en charge une partie de l'entretien du patrimoine des bailleurs. Ils sont également encouragés à s'investir dans des activités bénévoles, dans des espaces dédiés à la production et la gestion de ressources collectives, mais peuvent aussi être incités à construire leur propre activité économique. Le bailleur met à leur disposition des espaces collectifs du parc immobilier pour transformer les locataires en travailleurs qui améliorent leur cadre de vie ou créent leur propre activité entrepreneuriale qui devrait leur permettre de produire une insertion professionnelle.

Ces nouvelles figures laborieuses du travail invisible, parce que gratuit, parce que non reconnu, sont produites dans des rapports de travail qui les inscrivent dans une spatialité spécifique qui contribue à reproduire les rapports de domination. **Leclercq et Wilson** font l'hypothèse d'une normalisation et d'une pacification des espaces résidentiels qui se joue dans l'injonction à la rénovation du patrimoine des bailleurs. Peut-on imaginer de telles contraintes dans une copropriété de l'Ouest parisien ? **Maud Hetzel** fait en conclusion de son article une proposition forte qui consiste à caractériser le travail en périphérie comme étant un travail illégitime, à la limite de l'économie informelle et domestique, distingué par des manières de travailler déclassées ou invisibilisées. Quant aux économies d'élevage et de subsistance qui nous sont données à voir dans l'article sur le Châtillonnais, celles-ci ne pourraient exister sans une inscription spatiale nouvelle à échelle familiale et territoriale qui façonne à son tour les espaces.

Les dimensions spatiales sont très présentes dans les articles qui donnent plutôt à voir des figures nouvelles de la production mondialisée. Dans l'étude de cas argentin, c'est la notion de *découplage* territorial qui organise les modalités de sélection, de recrutement et de mise au travail des salariés embauchés dans les industries qui s'installent dans le Corridor Nord de la Grand Métropole de Buenos Aires. Les auteurs opposent un modèle de type fordiste qui cherchait à intégrer les espaces productifs au territoire en promouvant des formes locales de développement économique (production de logement ouvrier, promotion de socialisations associées au travail et hors travail dans le même espace, etc.) avec un modèle actuel qui articule l'espace productif à un espace régional, abstrait, et dont l'une des conséquences est la dissociation des travailleurs de leur espace de vie. Les travailleurs sont recrutés dans des localités éloignées du lieu d'implantation des usines, ils font la navette tous les jours entre l'usine et leurs quartiers. Les recrutements se font à partir de réseaux de connaissances, de sorte que les quelques élus, relativement peu nombreux rapportés aux populations locales, se retrouvent coupés de leurs habitats et des autres travailleurs locaux. Ils sont constitués en « élite ouvrière », par les conditions salariales proposées, par le statut social qui est associé à l'emploi dans une multinationale, mais les effets positifs en termes de développement régional sont minces. L'objectif n'est autre que les coopter et les faire adhérer aux valeurs de l'entreprise, de façon à éviter des situations conflictuelles qui pourraient bloquer ou perturber la production et les flux de circulation des marchandises. C'est par ailleurs pour cette raison que les organisations syndicales, localement bien implantées et concernées par le sous-développement local,

cherchent à reconstituer une sociabilité en dehors des espaces de travail pour les réinscrire dans un *locus* de vie et de luttes.

Dans le cas du travail frontalier étudié par **Aris Martinelli**, ce n'est pas tant une logique de cooptation qui préside à la construction d'une catégorie de travailleurs, mais au contraire à une mise en concurrence de ces travailleurs avec les travailleurs suisses locaux. Dans son article, il discute la notion de *délocalisation sur place* qui, selon l'auteur, repose sur trois dimensions : la création d'un marché transfrontalier très inégal, la production d'une législation *ad hoc* qui définit un statut dévalorisé, et une stigmatisation qui est véhiculée notamment par des acteurs politiques locaux. En fin de compte, les employeurs disposent d'une main-d'œuvre qualifiée et à un coût plus faible qui s'adonne à des mobilités pendulaires quotidiennes, délocalisant ainsi les coûts sociaux dans le pays voisin.

Enfin, dans l'étude de cas de la région espagnole de Murcie développée par **Andrés Pedreño** et **Antonio Ramírez**, nul besoin d'organiser une fermeture des marchés de l'emploi auxquels assigner une population spécifique. Dans cette région intermédiaire, les besoins de main-d'œuvre qualifiée qui serait destinée à des activités à haute valeur ajoutée sont peu importants. La jeunesse et les femmes sont ainsi constituées en prolétariat peu qualifié qui va être majoritairement employé, entre autres activités peu valorisées, dans les grandes surfaces commerciales. Le taux d'échec scolaire est par ailleurs bien supérieur en Murcie à la moyenne nationale, et il peut être lu comme le résultat d'une aspiration à l'emploi déqualifié d'une main-d'œuvre qui a vu comment les options de trouver d'autres types d'occupations plus qualifiées sont très minces. Par ailleurs, il s'agit d'emplois qui sont socialement construits comme étant adressés à des « oiseaux de passage » qui ne sont donc pas censés occuper durablement ces postes. Et par ailleurs, l'évolution des modalités de production et d'organisation du travail dans les centres commerciaux implique une diversification forte des horaires de travail et une gestion de la main-d'œuvre au plus juste. Ce qui fait que, au total, la gestion de la main-d'œuvre se fait selon des dispositifs de flexibilité, de mobilités permanentes, de précarisation et de féminisation, et l'éventualité devient la norme fondamentale d'une gestion du travail qui s'impose à la structure sociale et construit les marchés de l'emploi.

En somme, ce dossier dense contribue à nourrir la connaissance que nous avons en sciences sociales sur comment la nouvelle organisation productive produit des nouvelles configurations socio-spatiales, en fragmentant sans cesse les territoires et le travail. Des nouvelles figures laborieuses émergent, elles matérialisent une série de tendances globales qui nous sont données à voir dans la littérature : invisibilisation du travail, précarisation, mobilités pendulaires, fragmentations des marchés du travail sur la base de la classe, du genre, de la racialisation des populations. Quelles complémentarités s'établissent entre les différentes formes de travail ? Comment les nouvelles organisations productives viennent se greffer sur les économies

préexistantes ? La variété des régimes de travail que nous ont été donnés à voir dans les articles vient aussi du fait que le travail salarié se construit selon des formes complexes de complémentarité avec les champs d'activités productives occultées. Un travailleur très spécialisé, attentif, efficace, peut l'être parce qu'il a derrière lui un système de protection et de soins développé et efficace. Un salarié à bas coût peut l'être par la présence d'économies de subsistance et de formes plurielles de complémentarité avec des activités indépendantes et informelles (Collectif Rosa Bonheur, 2019). Par ailleurs, la complémentarité de subsistance que permettent les coûts bas de travail se reflètent dans des niveaux modestes de marchandisation de la vie quotidienne des travailleurs, ce qui peut finir par cristalliser dans des circuits de sous-développement (*op.cit*, 2019).

En retour, qu'en est-il de la place de l'espace dans les dynamiques de recomposition subjective des classes sociales ? Si le travail est sans cesse fragmenté, peut-être que les échelles de la réunification des fragments sociaux de l'ancienne classe laborieuse ne sont plus seulement, ni fondamentalement, de type sectoriel ou professionnel, mais avant tout territoriales ? Comment contrer ces fragmentations, sociales, spatiales, pour retisser des nouveaux liens, comment peut-on contribuer à partir de nos travaux de recherche ? Des expériences concrètes nous sont données à voir dans les pays du Sud, par exemple en Argentine où les travailleurs des économies populaires se sont organisés en syndicat (Busso et Neffa, 2021), alors que des sociologues travaillent depuis des années pour une visibilité sociale de ces fragments de la société qui ont été coupés de la reconnaissance sociale et du progrès (voir par exemple Svampa, 2013). De la même façon, pour retisser les fragments de classe et des luttes, il y a urgence à intégrer la relation capital/travail dans l'analyse des conflits et mobilisations qui sont analysés peut-être trop souvent à partir d'une seule dimension ethnique ou spatiale (luttes de racisé.e.s dans les quartiers populaires, mobilisations autour des équipements publics, du logement, contre les projets de rénovation urbaine et de dédensification des quartiers populaires, etc...).

BIBLIOGRAPHIE

Adam, Mathieu et Léa Mestdagh (2019), « Invisibiliser pour dominer. L'effacement des classes populaires dans l'urbanisme contemporain ». *Revue de Géographie et d'Aménagement*, Lille.

Allen J. et Frédéric Leriche (2018), « Division du travail, développement spatial et le nouvel ordre économique mondial », *Annales de Géographie*, 2018/5-6 (N° 723-724), p. 635-657

Béal, Vincent, Nicolas Cauchi-Duval, Max Rousseau (dir.) (2021), *Déclin urbain. La France dans une perspective internationale*, Vulaines-sur-Seine, Editions du Croquant, coll. « Savoir/Agir », 480 p.,

Busso, Mariana et Neffa, Julio César (2021), « Interdisciplinariedad y fragmentación en la investigación laboral en Argentina », *Nouvelle Revue du Travail*, n°19..

Collectif Rosa Bonheur (2019), *La ville vue d'en bas. Travail et production de l'espace populaire*, Ed. Amsterdam, Paris.

- Donzelot Jacques et Olivier Mongin (2013), « Tous périurbains ! Tous urbains ! Introductin », in *Esprit*, Paris.
- Fleury, Antoine, Jean-Christophe François, Hélène Mathian, Antonine Ribardièrre et Thérèse Saint-Julien (2012), « Les inégalités socio-spatiales progressent-elles en Île-de-France ? », *Métropolitiques*, 12 décembre 2012. URL : <http://www.metropolitiques.eu/Les-inegalites-socio-spatiales.html>.
- Gereffi, Gary (2018), *Global Value Chains and Development: Redefining the Contours of 21st Century Capitalism*, Cambridge University Press.
- Harvey, David (2010), *Géographie et capital. Vers un matérialisme historico-géographique*, Paris, Syllepse.
- Lefebvre, Henri (2005), *La production de l'espace*, Paris, Economica, 1ère éd. 1974
- Markusen, Ann (2000), « Des lieux aimants dans un espace mouvant : une typologie des districts industriels » in Benko et Lipietz (dir.), *La richesse des régions : la nouvelle géographie socioéconomique*, PUF, Paris, pp. 85-119.
- Martinez-Fernandez, Cristina; Audirac Ivonne; Fol, Sylvie; Cunningham-Sabot, Emmanuelle: (2012), "Shrinking Cities : Urban Challenges of Globalization", *International Journal of Urban and Regional Research*, vol. 36/2, pp. 213-225.
- Miot, Yoan (2012), « Face à la décroissance urbaine, l'attractivité résidentielle ? : le cas des villes de tradition industrielle de Mulhouse, Roubaix et Saint-Etienne », Thèse de doctorat en Aménagement et Urbanisme, soutenue le 28 novembre 2012, Université de Lille I
- Parnreiter, Christoff (2009), "Megacities in the Geography of Global Economic Governance", *Die Erde*, 140 (4), 371-390
- Sassen, Saskia (1996), *La ville globale, New-York, Londres, Tokyo*, Descartes & Cie, coll. Les urbanités, Paris, 530 p.
- Sassen, Saskia (2006), « La métropole : sites stratégiques et nouvelles frontières (partie 1) », *Cultures et conflits*, n°33-34, 1999, mis en ligne le 16 mars 2006. URL : <http://conflits.revues.org/index352.html>
- Sassen, Saskia (2009), *La globalisation : Une sociologie*, Paris, Gallimard, coll. « NRF Essais ».
- Scott, Allen J., et Storper, Michael (2003), "Regions, globalization, development". *Regional studies*, 37(6-7), 579-593.
- Sorkin, Michae, (2004), *Variaciones sobre un parque temático. La nueva ciudad americana y el fin del espacio público*, Gustavo Gili, Barcelone.
- Svampa, Maristella (2013), "Consensus de los Commodities y lenguajes de valoración en América Latina", *Nueva Sociedad: democracia y política en América Latina*. Buenos Aires, 2013



Résumé: A partir d'une enquête ethnographique, cet article analyse le travail d'écologisation mené par une entreprise privée sur des ménages populaires en périphérie parisienne au nom du tri des déchets alimentaires. L'article explore d'abord les formes d'activités à la périphérie de l'emploi qu'occasionne le nouveau projet, en substituant alors la question du travail à celle de la « participation » des ménages. L'article replace ensuite ces activités productives dans les relations sociales entre cadres de l'entreprise et ménages du quartier, marquées par la stigmatisation du deuxième groupe.

Mots-clés : déchets – classes populaires – stigmaté – travail gratuit – quartier

Lorsqu'on arrive au Grand Ensemble¹ par la gare la plus proche, on repère dès la sortie les grandes tours au loin. Il faut tout de même marcher quinze à vingt minutes, le long d'une avenue à quatre voies, pour rejoindre le « centre » du quartier : à droite de l'avenue se trouve une zone pavillonnaire ; à gauche, une décharge et des espaces en friche. Si l'on arrive de Paris par une autre ligne de RER, il est nécessaire de prendre un bus pour rejoindre le quartier. Au centre du quartier se trouvent quatre commerces : un restaurant, une supérette, une boulangerie et un boucher, ainsi que plusieurs établissements publics – des écoles, un collège et une médiathèque. Le Grand Ensemble est un quartier défavorisé d'une ville de Seine Saint-Denis, que l'INSEE caractérise comme une ZUS (Zone Urbaine Sensible) de type A, c'est-à-dire comme l'une des zones qui, parmi les ZUS, concentrent le plus de difficultés « au regard de critères comme le niveau et la répartition des revenus ou les parcours d'insertion professionnelle » (Musiedlak, 2011, pp. 1). Dans la commune à laquelle appartient le Grand Ensemble, le taux de chômage pour l'année 2018 était d'environ 22% (contre environ 12% en Ile-de-France) et le taux de pauvreté d'environ 37% (contre 15,6% en Ile-de-France)². Le Grand Ensemble fait l'objet d'un réaménagement par l'intercommunalité : les zones en friche ont notamment vocation à être transformées en un grand parc, avec des espaces d'agriculture urbaine, et à accueillir des logements neufs.

Dans le cadre de ma thèse de doctorat qui porte sur l'entrepreneuriat dans le domaine écologique, j'ai participé et observé la mise en place d'un projet de collecte des déchets alimentaires au Grand Ensemble. Envisagé par l'intercommunalité comme complémentaire de la revalorisation du quartier par l'agriculture urbaine, le projet consiste en une « expérimentation » : collecter un nouveau flux séparé de déchets auprès des ménages, les déchets alimentaires, et les composter sur place, sur un site dédié, à quelques cen-

* Maud Hetzel est allocataire de recherche en sociologie

Centre Georg Simmel (UMR CNRS-EHESS 8131)

Doctorante chargée d'enseignement (DCE) à l'Université Panthéon-Sorbonne

<maud.hetzel@ehess.fr>

1. Le nom du quartier a été anonymisé, ainsi que tous les prénoms des enquêtés, qui reflètent cependant leur origine ethnique.

2. Ces chiffres sont issus du comparateur de territoire de l'INSEE : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/zones/1405599>, consulté le 21 juillet 2021.

taines de mètres du centre du quartier. L'expérimentation de collecte des déchets alimentaires des ménages est commanditée par le syndicat de traitement des déchets, par l'intercommunalité et par l'ANRU (Agence Nationale de Rénovation Urbaine) et elle est déléguée à une entreprise privée. C'est sur cette entreprise privée que j'ai enquêté pendant six mois, en y travaillant comme stagiaire de juillet à décembre 2020. Dans cet article, je m'appuierai sur les observations ethnographiques réalisées à cette occasion et sur les entretiens menés avec les fondateurs et les salarié·e·s après la fin du stage. Cette entrée ethnographique m'a donné accès à une multitude d'espaces professionnels, des réunions de cadrage du projet avec l'entreprise et les institutions commanditaires au travail concret de mise en œuvre du projet, c'est-à-dire au suivi logistique et aux actions de « sensibilisation »³. La fréquentation hebdomadaire du quartier et de certaines habitantes⁴ m'a permis de collecter des matériaux inattendus : là où mon travail de thèse porte plutôt sur les parcours entrepreneuriaux, ce terrain d'enquête m'a conduit à participer, en observant, à un travail d'écologisation mené par une entreprise privée sur des ménages populaires en périphérie parisienne. Ce positionnement à l'intérieur de l'entreprise, avantageux en termes d'espaces d'observation, peut aussi être analysé comme une situation révélatrice pour l'analyse. En effet, le fait d'être perçue par les cadres de l'entreprise avec qui je travaillais au quotidien dans le quartier comme une « collègue » et par les habitantes comme une salariée de l'entreprise m'a permis d'entrevoir que le « centre » et la « périphérie » ne sont pas des concepts abstraits (Tissot, 2012). Pour les deux groupes étudiés, ce sont des réalités relationnelles qui prennent forme dans les discours à travers deux catégories – « nous » et « eux » : d'un côté, les « gens du quartier » et de l'autre, les cadres de l'entreprise. Les raisons de ma présence dans le quartier ainsi que les propriétés sociales qui sont les miennes étaient de nature à me rapprocher du deuxième groupe, puisque ces deux groupes ont des caractéristiques résidentielles, sociales et ethniques différentes. C'est aussi ainsi que j'étais perçue par mes collègues et par les habitantes du quartier. Ce positionnement objectif et subjectif a des limites méthodologiques : en conséquence, je dispose de matériaux bien plus fournis sur les cadres de l'entreprise, avec qui j'ai travaillé et fait des entretiens, que sur les ménages.

Le terrain choisi se distingue de ceux des enquêtes sociologiques sur le travail de moralisation écologique dans les quartiers populaires – notamment sur les instances intermédiaires entre l'État et les ménages (Cacciari, 2017 ; Malier, 2019) – par la nature de l'organisation étudiée et les caractéristiques sociales des personnes intermédiaires. Tout d'abord, l'organisation que j'ai étudiée est une entreprise à but lucratif, et non une association, ce qui n'est pas sans importance dans les conflits autour du projet de collecte. Ensuite, les personnes intermédiaires dans les travaux cités – « services civiques » (Malier, 2019) ou « médiatrices » (Cacciari, 2017) – sont issues des classes populaires, voire résident dans les quartiers où l'intervention est réalisée, tandis que les intermédiaires sur mon terrain sont identifié·e·s comme socialement dissemblables par la population du quartier, qui marque sa différence à l'égard des « blancs qui viennent de Paris ».

3. Le terme « sensibilisation » est mis entre guillemets en tant que terme indigène employé par l'entreprise et les administrations pour marquer la rupture avec les travaux en sociologie où la « sensibilisation » est envisagée sous un angle critique et on parle par exemple plutôt de « moralisation » (Cacciari, 2017 ; Malier, 2019).

4. Le terme « habitantes » est volontairement accordé au féminin : mes principales interlocutrices dans le quartier étaient les mères de famille.

Cet article propose aussi un déplacement d'ordre théorique : en sociologie urbaine des quartiers, la question de la « participation » citoyenne est une thématique centrale depuis les années 1970 (Bacqué et al., 2014 ; Tissot, 2005). Les travaux consacrés à la participation en défendent le concept tout en critiquant sa mise en œuvre souvent factice (Donzelot et al., 2006) : la participation de la population locale se limiterait souvent à une simple information descendante, voire serait « manipulée » (ibid., p. 7). Je substituerai ici la question du travail, défini comme une « activité à vocation productive » (Vatin, 2014), à celle de la participation, même si la délimitation de ces deux notions peut faire l'objet d'un débat (Vayre, 2011). Parler de travail des habitantes en lieu et place de leur participation permet de rappeler que des activités productives se déroulent à la périphérie de l'emploi salarié. Des travaux en sociologie ont permis de requalifier certaines activités effectuées gratuitement, ou semi-gratuitement, comme du travail à part entière – le travail domestique gratuit réalisé par les femmes (Chadeau et al., 1981) mais aussi le travail « citoyen » (Simonet, 2018) ou « passionné » (Duffy, 2017 ; Mensitieri, 2018). Si ces formes de travail ne sont pas reconnues en tant que telles – pas ou peu payées et dévalorisées par rapport à l'emploi classique – elles entretiennent des liens avec l'emploi sans pour autant se confondre avec ce dernier : c'est pour traduire ces rapports distants mais bien réels avec l'emploi que je parlerai d'activités « en périphérie » de l'emploi. Les activités productives réalisées en périphérie de l'emploi s'y rapportent toujours : elles peuvent permettre à un autre membre du foyer de réaliser son emploi, être réalisées en complément d'un emploi ou tout simplement être évaluées à l'aune des formes classiques d'emploi. Si je m'inscris bien dans les analyses du travail gratuit en parlant d'activités « en périphérie » de l'emploi, cette expression permet cependant d'étendre le cadre d'analyse en y incluant des formes de travail situées dans une zone grise entre l'emploi salarié classique et le travail gratuit. Parler d'activités « en périphérie » de l'emploi permet un examen des contributions productives aux marges de l'emploi, tout en les resituant dans le contexte particulier qui est celui de l'ethnographie, celle d'un projet de collecte des déchets alimentaires en périphérie parisienne.

L'entrée par le travail permet donc de renouveler la question de la « participation » de la population aux projets d'action publique : quelles activités sont réalisées par les habitantes et quel statut donner à ces activités ? Comment s'inscrivent-elles dans des rapports sociaux marqués par l'appartenance résidentielle au centre ou à la périphérie ? A travers la question du travail peuvent s'observer des activités qui ne relèvent pas du salariat mais se déroulent à la périphérie de l'emploi, tout en étant centrales pour le projet (1). Dès lors, le centre et la périphérie désignent des activités plus ou moins légitimes et donnent lieu à des rapports de domination où la périphérie vaut comme stigmaté (2).

I – Créer de l'emploi, générer du travail : plongée dans les multiples formes de travail au sein du quartier

I.1. De la centralité de l'emploi au travail périphérique

Les fondateurs de l'entreprise investissent le projet d'une ambition, celle de créer des emplois « locaux » et « non délocalisables ». Lorsqu'en entretien j'interroge Maxime, l'un des deux fondateurs, sur le rôle de son engagement écologique dans la création de cette entreprise, ma question apparaît comme décalée, inadéquate, par rapport à la vision qu'a Maxime de l'entreprise et de son engagement, qu'il voit comme plus sociaux qu'écologiques, alors que cette question me semblait pertinente par rapport aux entretiens menés au préalable dans la structure.

C'est marrant parce que quand on me parle d'écologie, c'est pas un terme qui me transporte. [...] Je suis pas animé, je suis pas transporté par l'écologie. [...] Et puis après, c'est vrai qu'on l'entend et qu'on le travaille vraiment pas suffisamment mais y'a aussi un côté création d'emploi. [...] Normalement sur 2021, on crée une quinzaine d'emplois pour des personnes qui sont quand même éloignées, enfin qui sont aujourd'hui pas hyper employables ou venant de quartiers prioritaires.

Entretien réalisé le 15 janvier 2021 (homme, 42 ans, père médecin, bac +5 dans une école de commerce, fondateur et dirigeant de l'entreprise, propriétaire d'une maison en Seine Saint-Denis)⁵.

On peut dès lors se demander à quelles formes effectives de travail le projet donne lieu. Le travail de collecte et de traitement mobilise plusieurs salariés : un salarié en CDD, Clément, recruté pour ce projet en particulier qui est responsable du site de compostage et trois salariés en CDI, dont Etienne, le chef de projet, recruté pour ce projet en particulier, et deux opérateurs de traitement, Sékou et Idir, rémunérés au SMIC, eux aussi en CDI mais qui n'ont pas été recrutés spécifiquement pour ce projet. Reste ensuite deux personnes : moi, en tant que stagiaire non rémunérée « recrutée » dans le cadre de ce projet, et le ripeur ⁶, employé via un sous-traitant associatif.

On pourrait se contenter d'analyser ces formes d'emplois à peu près classiques – même si l'exemple du ripeur et le mien montrent déjà que la configuration du travail déborde du cadre salarial traditionnel – et « centrales » dans la société productive française, où plus de 85% des actifs sont des salarié·e·s (INSEE Première, 2021). Pourtant, le projet donne lieu à d'autres formes de travail, que l'on pourrait qualifier de « périphériques » par rapport à la norme de l'emploi salarié, par exemple des prestations de services. C'est le cas de la régie de quartier, qui réalise pour l'entreprise des prestations de « sensibilisation » – animation, porte-à-porte – ainsi que de collecte et de traitement des déchets. Cependant, la régie de quartier conserve un cadre salarial classique puisqu'elle emploie elle-même des salarié·e·s. D'autres prestataires ont également été sollicités par l'entreprise étudiée pour le travail de « sensibilisation », après avoir été identifiés comme des personnes importantes et influentes dans le quartier. Ces prestations ne donnent pas forcément lieu à un emploi salarié : c'est le cas d'une associa-

5. Outre les variables sociodémographiques « classiques » (genre, âge, niveau de diplôme et origine sociale), il m'a semblé pertinent de préciser le lieu et les conditions de résidence dans un contexte d'opposition entre « cadres parisiens » et « gens du quartier ».

6. Le ripeur est celui qui manie les poubelles pendant la collecte : il collecte la poubelle pleine et la remplace par une poubelle vide et propre. Il décharge également les poubelles une fois arrivé sur le site de traitement.

tion de femmes du quartier, dont la majorité sont des femmes au foyer, qui cuisinent des « recettes du monde » à l'occasion d'événements festifs dans le quartier.

La prestation de services fournie par l'association des femmes du quartier fait figure de travail officiel, encadré par la réalisation d'un devis, puis d'une facture qui permettent la rémunération de l'association, et se distinguent par-là de l'économie informelle. Pourtant, les frontières ne semblent pas toujours bien définies entre travail officiel et informel (Bonheur et al., 2017) : l'association de femmes n'avait d'ailleurs jamais eu à fournir de devis et ses membres ne disposaient ni des compétences administratives, ni des compétences informatiques pour le faire ; c'est donc moi qui ai rédigé le devis pour elles. Cette prestation, malgré son caractère officiel, se distingue de la transaction marchande, définie comme une transaction, monétaire ou non, où le « bien échangé est évalué indépendamment de la relation entre les personnes qui l'échangent » (Weber, 2000, pp. 88). Une discussion que j'ai eue le jour de la fête organisée pour le début des collectes avec Shania, la présidente de l'association, a rendu visible cet écart envers la transaction marchande. Les femmes de l'association étaient chargées de réaliser avec les invendus du marché une soupe, qui serait distribuée gratuitement aux participants. J'avais convenu au préalable avec Shania que l'association toucherait 500 euros pour la préparation du repas, sur les directives du chef de projet, Etienne, qui m'avait encouragé à « bien les payer » : nous avons discuté ensemble du prix de cette transaction, en évoquant initialement un montant aux alentours de 300 euros, fixé quelques minutes plus tard par Etienne à 500 euros. Cette largesse n'est pas anodine dans un contexte entrepreneurial où les dépenses sont très surveillées : Etienne me demandait fréquemment de voir si je ne pouvais pas trouver « moins cher » lorsqu'il s'agissait d'acheter du matériel de tri par exemple. Le matin de la fête, m'appêtant à aller acheter des gâteaux et des boissons au supermarché, je croise Shania dans le quartier. Elle me fait remarquer, mal à l'aise : « pourquoi vous nous donnez 500 euros si vous achetez tout ? » (journal de terrain, 16 septembre). La rémunération lui apparaît disproportionnée si l'entreprise prend aussi en charge ces achats. Cette rémunération est d'ailleurs apparue disproportionnée à Etienne lui-même : quelques semaines après l'événement, Etienne me redemande combien nous les avons rémunérées et me fait remarquer que nous les avons vraiment bien payées – son ton suggérant que nous les avons peut-être « trop » payées.

Mais à quoi correspond ce surplus ? Il peut être analysé comme la partie de la rémunération qui correspond au travail informel et tacite (Avril et al., 2015). Si la dimension officielle du travail consistait à préparer un repas, Etienne attendait de la part des femmes un travail d'information à l'égard des autres habitantes : il m'intimait de leur répéter régulièrement de « ramener du monde » à la fête et de « parler du projet » autour d'elles, sans que cela ne soit jamais considéré comme faisant officiellement partie de la prestation de service. L'encouragement à « bien les payer » était intimement lié à la satisfaction des femmes de l'association, qui seraient alors plus enclines à faire la promotion du projet. Mais le surplus de rémunération peut aussi

être vu comme une modalité d'entrée dans le domaine de l'échange personnel. En échange de cette rémunération volontairement surévaluée, un contre-don symbolique était attendu, non seulement dans l'immédiat – « ramener du monde » à la fête – mais également dans une temporalité plus longue – adhérer à un projet qui va durer trois ans. Le surplus serait le marqueur d'un basculement dans le domaine du don et du contre-don. La gêne de Shania peut alors être interprétée comme un malaise face à la dette qu'elle aurait envers moi et envers l'entreprise si « [nous payons] tout » en plus de rémunérer l'association pour leur prestation : cette dette la ferait entrer dans un régime de relations personnelles avec moi et avec l'entreprise, sur le long terme, là où la transaction marchande est une relation « fermée », qui prend fin immédiatement après la transaction (Weber, 2000). Aux marges de l'emploi apparaissent donc des formes périphériques de travail, qui n'en sont pas moins centrales pour la réussite du projet : le travail relationnel des femmes du quartier, exigé tacitement, mais aussi le travail domestique quotidien qu'implique le tri séparé des déchets.

1.2. Mettre au travail les mères de famille : travailler avec et sur les habitantes

Le fonctionnement du projet de collecte des déchets alimentaires repose sur le bon-vouloir des habitantes, qui doivent trier correctement les déchets alimentaires au moment de la préparation et de la consommation des repas. Ce geste en apparence « simple » – c'est du moins l'argument de l'entreprise – entraîne plusieurs tâches domestiques supplémentaires : il faut d'abord installer une poubelle supplémentaire, plus petite, dans la cuisine, puis séparer systématiquement les déchets alimentaires des autres déchets et sortir cette poubelle très régulièrement, potentiellement tous les jours dans le cas d'une famille nombreuse, en la jetant dans la benne appropriée. Le travail de « sensibilisation » a pour objectif de convaincre les mères de famille d'effectuer ces tâches domestiques supplémentaires. Ce travail de conviction, préparé à l'avance par l'entreprise, articule un argument écologique et un argument externe à l'écologie, censé être plus adapté aux préoccupations des ménages (Cacciari, 2017 ; Malier, 2019) : le tri des déchets alimentaires est encouragé d'abord au nom de la propreté, promesse qui vaut pour la cuisine comme pour le quartier, avant d'être généralisée à la planète. Ces arguments étaient répétés aux mères de famille lors de la distribution du matériel de tri, lors de permanences dans le quartier ou au cours d'un porte-à-porte. Le travail de « sensibilisation » apparaît donc comme un travail « avec » les ménages, qui participent à la collecte par le travail de tri préalable et par un travail de « sensibilisation » en informant leurs connaissances et leurs voisins. Mais c'est aussi un travail « sur » les habitantes (Hughes, 1996), afin de leur faire acquérir de nouvelles habitudes et de conduire à leur « mise au travail » (Bernard et al., 2011).

L'hypothèse de la « mise au travail » désigne un « glissement dans la division du travail » : il s'agit de reconnaître que « les clients réalisent des activités » (ibid., p.7). L'activité de tri peut être analysée comme un « travail », dans un sens doublement marxiste. Elle l'est d'abord dans le sens que G. Tiffon

donne à la « mise au travail » : pour l’auteur, il y a mise au travail « dès lors que [la] contribution [des clients] génère une compression des coûts de production supérieure à l’éventuelle baisse des prix » (ibid., p. 9). S’il n’y a pas de baisse de prix sur mon terrain – le service est gratuit pour les ménages, financé par le syndicat de traitement – il y a bien une compression des coûts de production grâce au tri réalisé par les habitantes. En réduisant la charge de travail des opérateurs, qui doivent procéder à un sur-tri manuel des poubelles afin d’en enlever les éventuels indésirables (plastique, métal, etc.), les coûts de main d’œuvre sont réduits. Comme me l’explique Clément, le responsable du site de traitement, « un bac qui est bien trié, tu vas passer une minute dessus, un bac qui est mal trié, tu vas passer un quart d’heure dessus »⁷, ce qui atteste du lien entre qualité du tri, et donc qualité du travail fourni par les habitantes, et charge de travail des opérateurs. Il y a également « mise au travail » si l’on reprend les analyses féministes matérialistes au sujet du travail gratuit (Delphy, 2003 ; Simonet, 2018). Syrine, également très investie dans l’association des femmes du quartier, résume l’explication que je lui fais du projet en me disant que « nous les habitants, on travaille gratuitement pour faire le tri, parce qu’en fait ça vaut de l’or, les entreprises elles le revendent » (JT, 8 septembre 2020). On pourrait reformuler cette affirmation en la modifiant partiellement : ce sont avant tout les « habitantes », et non les habitants, qui travaillent gratuitement pour faire le tri et, plus que les matières produites, c’est ce travail gratuit réalisé par les femmes du quartier qui « vaut de l’or ». La spécificité de ce travail gratuit est qu’il est réalisé dans l’espace domestique, tout en profitant à une entreprise privée extérieure au domicile. Là où les analyses du travail gratuit explicitent plutôt la manière dont le travail domestique bénéficie, pour reprendre les termes de Christine Delphy, à la « classe des hommes » (Delphy, 2003, pp. 52), le travail ménager réalisé gratuitement dans l’espace domestique au nom de l’écologie bénéficie à une entreprise privée et se situe à ce titre à la frontière déjà poreuse entre travail domestique et « engagement » civique (Simonet, 2018).

L’exploration des différentes formes de travail donne à voir les marges de l’emploi classique, qui existe bel et bien dans l’entreprise mais ne couvre pas toute l’étendue des activités réalisées. Le travail réalisé à la périphérie de l’emploi consiste en des activités peu reconnues – un travail d’influence non explicité dans la prestation de service et un travail domestique de tri des déchets non reconnu comme « travail » puisque relégué au rang du « geste simple ». Ces activités périphériques n’en restent pas moins centrales pour le bon déroulement du projet. Pourtant, celles qui les prennent en charge sont peu reconnues pour le travail effectué, dans un contexte où les relations entre cadres de l’entreprise et « gens du quartier » sont marquées par la stigmatisation du deuxième groupe.

7. Entretien réalisé le 1^{er} avril 2021 (homme, 25 ans, père éleveur de chevaux de courses, BEP agricole, collecteur et responsable de site dans l’entreprise, en colocation dans un appartement dans le 10^e arrondissement).

2 – Inscrire le travail dans des rapports sociaux : le « stigmaté » des gens du quartier

La « mise au travail » s'inscrit dans des rapports sociaux caractérisés par le « stigmaté » des « gens du quartier », qui peut être défini, à la suite d'E. Goffman (2015), comme un marqueur discriminant physique, moral ou bien social. Il est cependant complexe d'en identifier la causalité exacte du stigmaté en jeu : si « habiter un espace stigmatisé discrédite socialement » (Wittmann, 2003, pp. 115), il n'est pas simple de distinguer les discriminations relatives au lieu de résidence, à l'origine ethnique, à la classe sociale ou au genre (Lazrak, 2019).

2.1. Un public « difficile »

Lors de mon « recrutement » en tant que stagiaire, le projet de collecte m'a été présenté à plusieurs reprises – par Etienne et par les deux dirigeant·e·s, Maxime et Rachel, qui m'ont mise en garde sur le caractère potentiellement « difficile » de la population à laquelle je serais confrontée. Après cet entretien initial, une seconde rencontre a eu lieu afin de visiter le quartier. Maxime et Rachel faisaient preuve de beaucoup de prudence et insistaient sur le fait qu'il fallait que je me sente « capable » de travailler dans un quartier comme celui-là (JT, 25 juin). Les premières rencontres avec les « gens du quartier » ont donné lieu à des échanges qui renforçaient l'image d'un public « difficile » : l'entreprise avait par exemple organisé un « temps d'information » sur le projet une semaine avant son lancement, qui consistait à tenir une permanence tout l'après-midi sur le trottoir, à un endroit de passage fréquent, animée par Etienne et moi d'une part et par une médiatrice de la régie de quartier d'autre part – Aïssatou, qui habite dans le quartier. Nous nous sommes ennuyé·e·s assez vite car peu de personnes s'arrêtaient : Etienne commençait à s'énerver et m'a alors dit que les gens n'en avaient « rien à foutre » et qu'il n'y avait que « les gens comme Aïssatou » qui arrivaient à leur parler. Aïssatou saluait en effet un certain nombre de personnes qui passaient, qui s'arrêtaient alors pour discuter avec elle, et à qui elle expliquait le projet, parfois dans une autre langue que le français (JT, 9 septembre).

La population du quartier est aussi un public disqualifié en matière d'écologie (Malier, 2019). De la même manière que les classes populaires sont considérées comme de mauvaises gestionnaires de leur argent (Colombi, 2020), les personnes du quartier sont disqualifiées en tant que « mauvais·e·s trieur·euse·s », et ce avant même le lancement du projet. Lors de la visite du quartier que nous faisons ensemble, Maxime et Etienne insistent sur l'absence actuelle de tri des déchets plastiques et évoquent le dépôt sauvage de déchets sur la voie publique, ce dont viennent attester certaines rues dont l'herbe est parfois jonchée de canettes, bouteilles plastiques et autres déchets (JT, 25 juin). Ce discours de disqualification écologique est également propagé par certaines habitantes, par exemple Aïssatou, qui, lors d'une réunion, nous dit à Etienne et moi que les gens ne trient pas, voire posent la poubelle à côté de la borne quand elle n'y rentre pas (JT, 13 août).

De la même manière, lorsque je vais présenter le projet à la médiation dans le cadre d'un groupe d'information citoyen, les femmes du quartier qui sont présentes ne sont pas opposées au projet (« c'est bien hein ») mais sont peu optimistes : elles m'avertissent que les gens dans le quartier sont « sales » et que certains jettent leurs déchets par les fenêtres (JT, 9 septembre). Cette stigmatisation du quartier par ses habitantes peut tenir à un « effet de légitimité » induit par ma présence mais aussi à une forme de maniement du stigmat qui consiste à le renvoyer vers les autres, et notamment vers le voisinage (Gilbert, 2012).

2.2. Des « empotés » et des inactives

La disqualification des « gens du quartier » est professionnelle en plus d'être domestique et écologique : les ripeurs sont considérés comme de « mauvais travailleurs » et disqualifiés à ce titre, tandis que les habitantes sont reléguées au rang d'inactives. Contrairement aux jugements normatifs évoqués juste avant, qui disqualifiaient les « gens du quartier » en général, la stigmatisation porte ici sur des personnes réelles et bien identifiées, les ripeurs et les femmes de l'association.

Les ripeurs ne travaillent pas directement pour l'entreprise mais pour la régie de quartier, qui joue le rôle d'employeur intermédiaire entre l'entreprise et les travailleurs. Ce ne sont donc pas des travailleurs stables : comme me l'explique Clément, le responsable du site, « ça défile, j'en ai eu trois-quatre »⁸. Ces travailleurs sont disqualifiés par Clément, qui les caractérise de « spécimens » et de « popos », terme sur lequel je l'interroge et qu'il me traduit ainsi : « bah popo, empoté tu vois, enfin... ». Au sujet du ripeur qui travaille avec lui au moment de l'entretien, Clément commence par me dire qu'il est « un peu popo » tout en nuancant : « de ceux de la régie de quartier que j'ai eus, c'est le moins popo ». Ce qualificatif contraste avec le reste du récit que Clément me fait du ripeur : Clément le décrit comme « gentil » et « bosseur ». Il me raconte également que le ripeur supporte bien ce travail où il faut porter des charges lourdes. Quand je demande à Clément si ce n'est pas trop dur comme travail pour le ripeur, âgé de 64 ans, il me répond : « ma foi, il en chie pas plus que ça. Quand il monte les poubelles, la dernière fois il en a monté une de 120 kilos ». Une conversation informelle que j'ai eue avec Clément lors d'une collecte réalisée avec lui quelques mois plus tôt pourrait éclairer le dénigrement paradoxal du ripeur – décrit comme « empoté », mais pourtant « bosseur » et « gentil ». Clément m'explique qu'il « espère travailler avec un ripeur “sympa”, quelqu'un de “jeune”, de “dynamique”, “qui parle français” » (JT, 25 novembre). Le contre-modèle de ce ripeur idéal est une connaissance de Maxime, le fondateur de l'entreprise, qui a fait un essai la semaine précédente avec Clément : issu de la communauté rom, l'homme en question a 40 ans et parle très mal français. Le dénigrement des travailleurs de classes populaires semble tenir, plus qu'à leurs compétences professionnelles – même s'ils sont vaguement qualifiés d'« empotés » –, à un écart social marqué entre Clément et les ripeurs. Bien que titulaire d'un BEP et donc à ce titre bien moins diplômé que le reste des cadres, Clément est le fils d'un indépendant, éleveur de chevaux de courses et il a connu une forte ascension en tant salarié dans le secteur

hippique, atteignant des postes de « manag[er] », « avec [des] responsabilités »⁹ à 25 ans. Il fréquente également l'élite locale de sa région d'origine, la Mayenne, notamment via un engagement politique assez précoce : il mentionne en entretien bien connaître « le sénateur » et « le vice-président du conseil général de la Mayenne » mais aussi le plus gros restaurateur de Laval. A ce titre, il se sent plus proche des cadres, avec qui il entretient une sociabilité amicale et festive – il me raconte une discussion avec une cadre « à une soirée, on était pétés tu vois » – que des travailleurs immigrés, issus des classes populaires, avec qui il ne discute pas ou peu.

Le dénigrement professionnel est encore plus marqué en ce qui concerne les femmes de l'association de quartier dont la majorité n'ont pas d'emploi. Lorsque je raconte à Etienne que Shania et ses amies sont arrivées avec plus d'une heure de retard à notre rendez-vous de la veille, Etienne commente à l'attention d'une autre salariée de l'entreprise : « c'est des meufs qui bossent pas, elles font rien... ». Et il ajoute à propos de Shania : « l'autre fois je la vois, elle me dit qu'elle arrivait pas à se lever, qu'elle se levait à 11 heures, c'est triste quand même quoi. » (JT, 13 août). Dans cet exemple, les habitantes sont en deçà du statut de « mauvaises travailleuses » : de la même manière que certains « mauvais payeurs » des factures d'énergie se voient refuser le statut de consommateur, (Cacciari, 2017, pp. 72), les femmes au foyer ne sont même pas de « mauvaises travailleuses » puisqu'elles ne sont même pas reconnues comme des travailleuses. Ce refus statutaire contraste avec deux éléments. Tout d'abord, lors de nos rendez-vous, les femmes de l'association sont presque toujours accompagnées d'enfants, qui ne sont pas toujours les leurs : elles assurent un travail de garde des enfants en parallèle de la gestion de l'association, ce qui permet d'entrevoir les multiples formes de travail assurées par les femmes dans un contexte où les hommes sont absents la journée et parfois en soirée, souvent employés en région parisienne, et où la division sexuelle du travail dans les ménages est très marquée (Bonheur et al., 2017, pp. 23-24). Ensuite, ce « déni de travail » (Krinsky et al., 2012) contraste avec le travail d'influence sur le long terme qui est attendu d'elles.

2.3. Manier et retourner le stigmaté

Le caractère social du stigmaté n'est jamais explicité clairement lorsque les « gens du quartier » sont discrédités par les cadres de l'entreprise : le discrédit semble tenir à une faute morale – les ménages ne trient pas bien, les ripeurs ne travaillent pas bien, les femmes au foyer ne « foutent rien ». L'un des maniements du stigmaté, qui permet alors de le « retourner », consiste à mettre en lumière les causes sociales du stigmaté, ce qui permet de transformer la faute morale en résultat d'une discrimination sociale. Le retournement du stigmaté est opéré par Joanna, la directrice de la médiathèque, un lieu qui assure également un rôle de garde des enfants et d'aide sociale aux habitantes. Nous la rencontrons avec Etienne dans son bureau afin de lui présenter le projet de collecte et de solliciter son appui matériel – prêter des salles de la médiathèque – et son soutien – être un relais d'information pour le projet. Lors de ce rendez-vous, c'est Joanna qui mène la discussion, ce qui contraste avec la plupart des présentations du projet, où

Etienne et moi transmettons des informations sur le projet à quelqu'un qui nous écoute, acquiesce et pose éventuellement quelques questions une fois nos explications terminées. Alors qu'Etienne commence à présenter le projet à Joanna, elle l'interrompt et lui fait reprendre depuis le début en lui demandant des informations précises sur le projet : par qui le projet est financé, combien coûte le projet, en quoi cela consiste. D'abord factuelles, ses questions et remarques deviennent de plus en plus critiques. Elle demande par exemple à Etienne en quoi ce projet bénéficie véritablement aux ménages, puis commente : « les gens sont pas bêtes, ils veulent pas être une expérience ». Cette critique s'inscrit dans une analyse plus globale, celle d'une inadéquation selon elle entre les besoins « réels » des personnes du quartier et les projets financés par l'intercommunalité :

« Quand y'a des projets de rénovation, et que la conclusion c'est « on va faire une ressourcerie », on se dit : « c'est vraiment le besoin selon vous dans le quartier ? Que les gens ils puissent ramener leurs lampes pétées ? » [...] Les gens ici, chez eux, ils aiment ce qui brille, le neuf. Le vintage, c'est pour les Parisiens. »
JT, 25 août 2020

C'est autour de cette différenciation entre les « gens [d']ici » et les « Parisiens » que se fait le retournement du stigmaté : les « millions investis », pour reprendre les termes de Joanna, dans les « zones urbaines sensibles » bénéficient selon elle à « des blancs qui viennent de Paris » à défaut de bénéficier aux gens du quartier. Elle nous prend à parti en nous demandant : « pourquoi ici, ces gens ne créent que des entreprises de ménage ou de sécurité et pas des entreprises dans l'écologie ? » (JT, 25 août). La faute morale imputée aux « gens de quartier » se retourne alors contre les « blancs qui viennent de Paris », qui bénéficient de subventions aux dépens de la population du quartier. Le stigmaté est dès lors socialement situé et associé à deux caractéristiques, l'appartenance géographique et ethnique : en nous interrogeant sur les raisons pour lesquelles les « gens [d']ici » créent des entreprises de ménage et de sécurité, Joanna déplace notre regard vers les logiques sociales qui ordonnent les rapports entre centre et périphérie, Paris et « ici ».

Le retournement du stigmaté ne peut cependant pas être opéré par n'importe qui : lors d'une permanence dans le quartier, un habitant nous interpelle vivement et nous enjoint à lui dire combien le projet a coûté à l'intercommunalité, qui engage selon lui toujours des gens « comme nous », sous-entendant par-là la même chose que Joanna, c'est-à-dire « des blancs qui viennent de Paris ». Là où Etienne s'était montré très admiratif à l'égard de Joanna en sortant du rendez-vous, il se montre peu patient et très énervé face à cet habitant assez agressif, qui exprime pourtant la même chose qu'elle. Il faut dire que Joanna occupe une position plus légitime que les autres personnes du quartier, malgré son appartenance à ces quartiers populaires – elle dit habiter depuis longtemps une « cité voisine ». En plus d'être une militante investie, par exemple dans le collectif Adama Traoré, Joanna occupe un poste de direction, qui lui confère une posture d'autorité et atteste de la possession d'un capital culturel, puisqu'elle sait s'exprimer, mener une discussion comme elle le souhaite et porter des arguments. C'est

grâce à cette position sociale légitime dans le quartier que Joanna peut expliciter les raisons sociales du stigmatisme et le retourner en montrant ce que le centre fait à la périphérie.

Conclusion

L'entrée par le travail permet d'envisager d'autres formes de participation que celle promue au nom de la « démocratie participative » (Donzelot et al., 2006) : de ce point de vue, les habitantes ne sont pas ou peu consultées quant à la mise en place du projet. Cela ne veut pas dire qu'elles n'y participent pas : si les habitantes n'ont aucun « pouvoir effectif » (ibid., p. 8) en tant que citoyennes, le bon fonctionnement du projet repose à la fois sur leur travail domestique, quotidien et gratuit et sur le travail d'influence d'une fraction d'entre elles, dont la rémunération donne lieu à des formes d'échange ambigües, entre travail informel et échange personnel. Ces formes de travail sont cependant peu légitimes et reconnues : je les ai qualifiées de travail « périphérique », ce qui étend la signification accolée au centre et à la périphérie, qui excèdent « leur définition administrative, touristique ou encore purement géographique » (Tissot, 2012, pp. 7). Les deux notions s'incarnent à travers les relations entre des groupes, mais sont aussi traduites par la légitimité accordée à telle ou telle pratique : de la même manière que le centre-ville est un « modèle récemment promu de vie en ville » (ibid.), la périphérie se caractérise par des formes de travail illégitimes, à la limite de l'économie informelle et de l'économie domestique, ainsi que par des manières de travailler déclassées, considérées comme du mauvais boulot ou comme une absence de travail.

BIBLIOGRAPHIE

- Avril C., Serre D. et Cartier M. (2015), *Enquêter sur le travail : concepts, méthodes, récits*, Editions La Découverte.
- Bacqué M.-H. et Mechmache M. (2014), « Politique de la ville : les enjeux d'une "refondation" démocratique », *Migrations Société*, vol. 155, n°5, pp. 193-206.
- Bernard S., Dujarier M.-A. et Tiffon G. (2011), « Introduction. L'hypothèse de la mise au travail des clients », *Sciences de la société*, n°82, pp. 3-19.
- Bonheur C.R., Bory A., Calderon J.-A., Cohen V., Mortain B., Muller S., Verdière J. et Vignal C. (2017), « Les garages à ciel ouvert : configurations sociales et spatiales d'un travail informel », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 216-217, n°1, pp. 80-103.
- Cacciari J. (2017), « Les guichets de la misère énergétique », *Sociétés contemporaines*, vol. 105, n°1, pp. 53-78.
- Chadeau A., Fouquet A. et Thélot C. (1981), « Peut-on mesurer le travail domestique ? », *Économie et Statistique*, vol. 136, n°1, pp. 29-42.
- Colombi D. (2020), *Où va l'argent des pauvres: fantasmes politiques, réalités sociologiques*, Paris, Payot, 348 p.
- Delphy C. (2003), « Par où attaquer le « partage inégal » du « travail ménager » ? », *Nouvelles Questions Féministes*, vol. 22, n°3, pp. 47-71.
- Donzelot J. et Epstein R. (2006), « Démocratie et participation : l'exemple de la rénovation urbaine », *Esprit*, n°7, pp. 5-34.

- Duffy B.E. (2017), *Not Getting Paid to Do What You Love: Gender, Social Media, and Aspirational Work*, London, Yale University Press, 320 p.
- Gilbert P. (2012), « L'effet de légitimité résidentielle : un obstacle à l'interprétation des formes de cohabitation dans les cités hlm », *Sociologie*, vol. 3, n°1, pp. 61-74.
- Goffman E. (2015), *Stigmate : les usages sociaux des handicaps*, Paris, Éditions de Minuit.
- Hughes E.C. (1996), *Le regard sociologique : essais choisis*, Paris, Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales (Recherches d'histoire et de sciences sociales), 344 p.
- INSEE Première (2021), « Une photographie du marché du travail en 2020. L'emploi résiste, le halo autour du chômage augmente », n° 1844, INSEE.
- Krinsky J. et Simonet M. (2012), « Dénis de travail : l'invisibilisation du travail aujourd'hui Introduction », *Sociétés contemporaines*, vol. n° 87, n°3, pp. 5-23.
- Lazrak O. (2019), « Des "voilées" à Sciences Po. Maniements du stigmate et insertion professionnelle », *Sociologies pratiques*, vol. N° 39, n°2, pp. 17-29.
- Malier H. (2019), « Greening the poor: the trap of moralization », in *British Journal of Sociology*, vol. 70, n°5, pp. 1661-1680.
- Mensitieri G. (2018), *Le plus beau métier du monde : dans les coulisses de l'industrie de la mode*, Paris, La Découverte, 276 p.
- Musiedlak Y. (2011), « Les ZUS franciliennes : un paysage contrasté », INSEE Île-de-France.
- Simonet M. (2018), *Travail gratuit : la nouvelle exploitation?*, Paris, Textuel.
- Tissot S. (2005), « Les sociologues et la banlieue : construction savante du problème des « quartiers sensibles » », *Genèses*, vol. 60, n°3, pp. 57-75.
- Tissot S. (2012), « Les centres-villes : modèles, luttes et pratiques », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 195, n°5, pp. 4.
- Vatin F. (2014), *Le travail : activité productive et ordre social*, Nanterre, Presses universitaires de Paris Ouest (Essais & conférences).
- Vayre J.-S. (2011), « Travail ou participation du consommateur ? Consommer : une activité co-élaborée », *Sciences de la société*, n°82, pp. 169-183.
- Weber F. (2000), « Transactions marchandes, échanges rituels, relations personnelles », *Genèses*, vol. 41, n°4, pp. 85-107.
- Wittmann A.-F. (2003), « Vieillir dans une cite : un double stigmate », *Sociétés contemporaines*, vol. 51, n°3, pp. 107-128.



Du locataire social au micro-entrepreneur

La gestion des quartiers HLM périphériques à l'épreuve de l'« innovation sociale »

Benjamin Leclercq* et Yaneira Wilson **

* Benjamin Leclercq

Postdoctorant à la faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale et d'urbanisme (LOCI)

Université Catholique de Louvain (UCLouvain) - LAB - Uses&Spaces

Chercheur associé au LAVUE UMR CNRS 7218 - Centre de Recherche sur l'Habitat

benjaminleclercq34@gmail.com

** Yaneira Wilson

Architecte-urbaniste.

ATER. Aménagement de l'espace, urbanisme.

Université de Nanterre.

CRH LAVUE - UMR CNRS 7218

yaneiraw@gmail.com

Résumé: En France, la majorité des espaces périphériques sont des grands ensembles HLM construits et régentés par la puissance publique durant les Trente Glorieuses. Depuis les années 1990, les institutions gestionnaires de ces logements, les organismes HLM, se sont engagées dans un processus de managérialisation de leurs activités. Au nom de la participation des habitants, de l'amélioration de la qualité de service et de la réduction des coûts de gestion, les bailleurs sociaux multiplient les dispositifs d'« innovation sociale » qui cherchent concrètement à transférer certaines de leurs responsabilités aux locataires. Dans cette sémantique de l'« expérimentation sociale », les personnes logées ne sont plus seulement appréhendées comme de simples occupants d'un logement, mais sont incitées à devenir des entrepreneurs de leur destin professionnel et résidentiel. À partir de l'analyse d'un projet européen mené dans une région économiquement sinistrée du Nord de la France, cet article montre comment cette injonction à devenir acteur de son cadre de vie conduit les pouvoirs publics à transformer l'habitat social en espace de travail, et altère, de ce fait, le sens politique de l'engagement des locataires dans la gestion de l'habitat.

Mots clés : habitat social ; quartiers populaires ; innovation sociale ; micro-entreprise ; gouvernance ;

Introduction

En France, la plupart des périphéries des grandes métropoles ou des territoires les plus marginalisés des régions en déclin sont des quartiers HLM construits entre les années 1950 et 1980¹. Durant les quarante dernières années, ces espaces issus d'une production directe de la puissance publique sont devenus des laboratoires de la « modernisation » de l'action publique et du renouvellement des modes d'encadrement institutionnel (Damamme et Jobert, 1995 ; Epstein, 2013). Le rôle des principales institutions chargées de la gestion de ces quartiers a été transformé par un ensemble de facteurs, tels que les dynamiques décentralisatrices, l'intensification de l'administration territoriale, ou encore l'essor d'un système de gouvernance multiniveaux qui alimente l'autonomisation du local et l'implication grandissante des citoyens (Flint, 2006). Les organismes HLM se trouvent désormais aux avant-postes de la transformation des modes de régulation de l'action publique et du rapport entre gouvernants et gouvernés (Demoulin, 2016). Depuis les années 1980, ces organisations sont soumises à un important processus de managérialisation de leur activité² (*new*

1. Les quartiers HLM représentent 81,8 % des 1 293 quartiers prioritaires de la politique de la ville de France métropolitaine (ONPV, 2016, 17).

2. Au sens d'une diffusion de méthodes rationalisées d'organisation du travail, depuis les firmes privées à but lucratif vers d'autres types de groupements dans lesquels la recherche de la performance économique n'avait habituellement pas couru.

public management), mais également de compétition pour améliorer l'attractivité de leur patrimoine locatif et lutter contre la paupérisation de leurs locataires (Gimat, 2017). Cette nouvelle gestion publique se manifeste par une politique de rationalisation des coûts qui prend la forme d'une décentralisation de certaines activités de gestion locative, un recours massif à l'externalisation des tâches, une injonction à la polyvalence des agents, une numérisation des services, etc. (Demoulin, 2016). Renforcée par les réformes du logement de 2018³, cette « modernisation » de la gestion locative amène les bailleurs sociaux à faire converger des objectifs *a priori* contradictoires : la performance économique pour s'affranchir de la tutelle budgétaire de l'État ; la lutte contre la ségrégation spatiale en se faisant l'artisan de la « mixité sociale » du peuplement et du maintien des catégories dites « solvables » dans leur patrimoine ; la mise en œuvre du droit au logement des populations les plus fragiles⁴ ; la réponse aux enjeux de la transition énergétique.

L'articulation de ces objectifs se cristallise en particulier dans le patrimoine social le plus paupérisé et disqualifié, qui fait l'objet d'investissements publics depuis les années 1980 dans le cadre de la politique dite « de la ville » (Tissot, 2007). L'implication des organismes HLM dans cette action publique s'articule directement avec les politiques urbaines visant la normalisation des grands ensembles (Epstein, 2013), mais aussi, de façon plus récente, avec les politiques d'insertion à l'emploi. Face au constat selon lequel les quartiers HLM seraient le théâtre d'incivilités, de vandalisme, de repli sur soi, ou plus généralement des lieux d'exclusion sociale et de précarité énergétique, les organismes HLM ont été de plus en plus érigés comme les premiers acteurs de la « proximité », ceux à partir desquels il serait possible de faire converger l'ensemble des politiques sociales territoriales. En s'imposant comme paradigme de l'intervention sociale, la norme d'autonomie a progressivement fait sa place dans la politique de l'habitat, en véhiculant une « grammaire de la responsabilité » auprès de ses bénéficiaires (Genard, 1999) jusque dans l'espace privatif du logement. En une cinquantaine d'années, les locataires du parc social sont passés du statut d'« assujetti » à la puissance publique, à celui de « client », puis d'« acteur » voire de « coproducteur » de la gestion urbaine (Warin, 1995). Sous couvert de « participation des habitants » ou encore d'« innovation sociale⁵ », les dispositifs visant à stimuler l'engagement des locataires dans leur espace de vie se sont multipliés. En cherchant à mobiliser les personnes logées dans l'amélioration des performances gestionnaires des organismes ou à les impliquer dans la régulation des parties communes, ces dispositifs véhiculent une subjectivation particulière : ils contribuent à transformer le rôle des locataires, en incitant ces derniers à lutter contre les troubles résidentiels qui exacerbent l'interdépendance entre logeurs et logés (Leclercq, 2021).

C'est à partir de ces constats que nous voudrions interroger dans cet article l'impact des stratégies d'autonomisation des locataires dans la régulation des marges du parc social. En quoi l'injonction à coproduire le service locatif transforme à la fois les relations entre logeurs et logés, mais aussi l'espace de vie résidentiel ? Dans quelle mesure les dispositifs d'« innovation

3. La loi Finance 2018 a imposé aux bailleurs la prise en charge de la baisse des APL (Aides Personnalisées au Logement), soit 50 à 60 € par mois et par logement en moins dans les ressources financières des bailleurs.

4. L'injonction contradictoire entre « mixité sociale » et « lutte contre l'exclusion » est par exemple explicite dans la loi Besson de 1990 (Bourgeois, 1996).

5. Dans le sens commun, l'innovation sociale est souvent confondue avec un processus d'émulation technologique par lequel « le progrès et la modernisation des pratiques sociales sont au centre de l'évolution historique » (Klein et al., 2014, p. 9). Dans une perspective institutionnaliste, cette notion désigne le résultat d'un « processus conflictuel », qui résulte du « décalage entre les structures de pouvoir et les besoins des citoyens » (*Ibid.*, p. 16), et engage la mobilisation collective des acteurs sociaux qui s'efforcent de trouver des solutions à leurs problèmes posés de façon nouvelle (*Ibid.*).

sociale », sous prétexte d'augmenter l'employabilité de populations considérées comme éloignées des institutions politiques et du marché du travail, en viennent-ils à produire de nouvelles formes de mise au travail, situées entre travail gratuit et travail de subsistance ? Quels sont les effets de cette subjectivation entrepreneuriale sur les modes de gestion du logement social et sur le rapport que les locataires entretiennent avec l'espace domestique et le système de voisinage ?

Pour répondre à ces questions, notre propos repose sur l'analyse d'un dispositif de recherche-action auquel nous avons participé en tant que prescripteur et chercheur entre 2018 et 2020. Commandé par un bailleur dans le cadre d'un projet européen d'innovation sociale⁶, ce dispositif nous a permis d'investiguer trois quartiers d'une région économiquement sinistrée du Nord de la France, et de côtoyer un ensemble d'acteurs, qu'ils soient locataires ou professionnels internes ou externes aux organismes HLM. Les données ainsi recueillies ont été complétées par une trentaine d'entretiens et de *focus groups* avec ces différents acteurs, et par une analyse documentaire d'écrits professionnels et scientifiques sur le logement social.

L'articulation de ces matériaux nous amène à soutenir l'hypothèse qu'en incitant les habitants à transformer leur environnement résidentiel pour y développer des activités entrepreneuriales propices à leur insertion professionnelle, les dispositifs dits « innovants » transforment le rapport que ces derniers entretiennent avec l'espace domestique. À la fois ils participent d'une transformation des modes de gestion du parc social en érigeant les habitants en acteurs de la stratégie patrimoniale des bailleurs, mais surtout, ils brouillent les frontières entre engagement citoyen et travail bénévole ou rémunéré (Simonet, 2010). Sous couvert de pallier aux faibles revenus des habitants, ces dispositifs en viennent alors à occuper les locataires, à travers des activités qui consacrent une répartition traditionnelle des rôles sexuels dans l'espace résidentiel.

Notre propos est structuré en deux parties. La première partie analyse la philosophie des dispositifs d'innovation sociale dans lesquels s'investissent les bailleurs. Elle prend l'exemple d'un projet financé par un fonds Européen visant à insérer les locataires du parc social sur le marché du travail, en les incitant à devenir des « micro-entrepreneurs » de leurs espaces de vie. La deuxième partie examine les formes d'appropriation de ce dispositif par les locataires. Elle montre que cette injonction à se faire entrepreneur de son espace de vie génère des dynamiques de mobilisation qui s'apparentent à une sorte d'écologie genrée du travail gratuit selon les profils des « leaders » qui s'investissent dans les résidences.

I – Du marché de l'ingénierie participative à l'impératif d'« innovation sociale » dans les quartiers HLM

Depuis les années 1980, les quartiers HLM construits durant les Trente Glorieuses sont au centre d'un processus de territorialisation de l'action

6. Partenariat d'Innovation (PI) : Consortium d'innovation fort d'une quatorzaine de partenaires (industriels, économiste, sociologues, architectes).

publique qui redistribue les prérogatives des institutions locales. Si la littérature a beaucoup insisté sur le rôle central des villes dans la gouvernance de proximité (Flint, 2006 ; Tissot, 2007 ; Epstein, 2013), cette recomposition de l'intervention publique a également transformé les missions traditionnelles des organismes HLM. Au fur et à mesure que le territoire ou le quartier ont été érigés comme l'échelle la plus pertinente pour résoudre les problèmes sociaux, ces institutions n'ont plus seulement été positionnées comme des constructeurs et gestionnaires d'un cadre bâti, mais se sont vues attribuer une nouvelle mission sociale : celle de participer directement à la « cohésion sociale » de la société française, en déployant des dispositifs qui promeuvent le « vivre-ensemble » au sein des quartiers désignés comme « prioritaires » par la politique de la ville, ainsi qu'au devoir de lutter contre la « formation de ghettos », en favorisant la « mixité sociale » et la « participation » au sein de leur parc (Lelévrier, 2004). L'engagement des bailleurs dans la politique de la ville a pris principalement deux formes : d'une part, ces organisations se sont impliquées dans des politiques urbaines visant à améliorer la physionomie du bâti pour attirer des « classes moyennes » dans leur patrimoine (Tanter et Toubon, 1999). D'autre part, elles ont commencé à recruter du personnel spécialisé dans l'accompagnement social des locataires : les « chargés de développement social urbain » et autres chargés d'« innovation sociale » (Demoulin, 2016). Au fil de leur structuration en groupe professionnel, ces agents se sont spécialisés dans la mobilisation de financements et dans la définition de diagnostic et de projets visant la « réappropriation » par les populations d'un cadre de vie jugé « dégradé », et ont sous-traité les interactions de face-à-face avec les habitants à des intervenants sociaux spécialisés dans la participation des locataires (Leclercq, 2021). La redéfinition de la mission sociale des bailleurs sociaux s'est ainsi accompagnée de l'émergence d'un marché de l'ingénierie participative, qui s'est lui-même renforcé à la faveur de trois facteurs interdépendants : 1) la spatialisation des problèmes sociaux qui contribue à définir les quartiers HLM comme des lieux d'exclusion sociale et de désengagement civique (Tissot et Poupeau, 2005) ; 2) une crise de légitimité des structures traditionnelles de représentation des habitants dans les quartiers HLM (amicales de locataires, comités de défense locaux, etc.) (Anselme, 2000 ; Ballain, 2008) ; 3) une intensification de la concurrence entre les différents prestataires pour gagner ou conserver des parts de marché auprès des bailleurs – qu'il s'agisse de structures issues du champ du travail social, de l'éducation populaire, de l'urbanisme et de l'architecture, du monde du management et de la communication, ou encore de l'entrepreneuriat social (Mazeaud et Nonjon, 2018).

La convergence de ces trois facteurs se matérialise par une profusion d'outils et de procédures visant à mobiliser et former des locataires prêts à s'engager dans leur cadre de vie, elle-même alimentée par un impératif d'« innovation » et d'« expérimentation » sociales (Penven, 2015). Cette sémantique porte en apparence une ambition réformatrice : il s'agit d'« encourager l'expérimentation de solutions innovantes dans la perspective d'une généralisation de ces solutions pour une modernisation des politiques publiques » (*Ibid.*, p. 129). Largement présente dans la littérature des appels à projets et autres subventions

publiques ou privées, la mobilisation de ces notions est supposée générer une « émulation créative » (Klein et al., 2014) : les institutions locales, les territoires qu'elles administrent, et leurs différents prestataires se retrouvent mis en concurrence pour proposer des « projets » toujours plus « innovants » en matière de renouvellement des modes d'intervention publique et du recours aux nouvelles technologies, dans l'espoir d'obtenir les subsides des principaux détenteurs de ressources à l'échelle régionale, nationale ou européenne (Epstein, 2013). Dans le cas de l'habitat social, cette course à l'innovation sociale alimente des formes de transfert de responsabilités entre logeurs et logés (Leclercq, 2021) : tout se passe comme si les technologies numériques et participatives servaient d'instrument pour déléguer aux locataires certaines activités professionnelles jusqu'alors effectuées par les bailleurs ou leurs prestataires.

Le dispositif sur lequel nous voudrions revenir est significatif de ce processus de responsabilisation des locataires, par lequel le numérique sert de médium à la transformation de l'espace et des pratiques résidentielles, et de support de nouvelles activités professionnelles. Sa mise en œuvre s'inscrit dans le cadre d'une recherche-action menée dans trois quartiers HLM de l'agglomération de Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais), financée par un Fonds Européen de Développement Régional (FEDER). L'obtention de ce fonds de près de 6,8 millions d'euros a permis au bailleur enquêté d'expérimenter sur cinq ans un modèle d'habitat dit « contributif », devant résoudre simultanément deux types de problèmes sociaux : la précarité énergétique des ménages d'une part, et leurs difficultés d'insertion sociale et professionnelle d'autre part. Comme l'explique son descriptif officiel, le programme repose sur « un soutien et une formation individualisée permettant aux résidents de logements sociaux de monter leur propre micro-entreprise ou d'accéder à d'autres formes d'emploi⁷ ».

Les porteurs de ce projet d'innovation sociale proposent un agencement original entre trois éléments matériels et langagiers (cf. schéma infra). Le premier consiste à désigner certains espaces collectifs (halls, locaux vacants en pied d'immeuble, espaces extérieurs) comme des « incubateurs » – autrement dit de transformer les espaces résidentiels en « tiers-lieux », c'est-à-dire des lieux dédiés à la coproduction de services et de ressources pour les locataires reconvertis en micro-entrepreneurs (Wilson Wetter, 2020). Le second pilier du programme repose sur l'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit des immeubles, adossés à la mise en place d'une borne numérique géante dans les halls d'immeuble. Cet assemblage est non seulement connecté à la production d'énergie solaire dont il affiche le niveau de consommation, mais il propose en sus des services de communication dématérialisés entre bailleurs, locataires et prestataires. Dotées d'un système de lecture d'énergie corrélé à une tablette tactile remise à chaque locataire et interconnectée aux parties communes de l'immeuble, ces bornes numériques informent les habitants sur les services relatifs à l'entretien du bâti ou d'autres informations de la vie quotidienne (météo, moment de passage des techniciens, problèmes de chauffage, d'électricité...), et présentent l'actualité locale de la résidence : informations liées à l'utilisation de

7. Extrait de la plaquette de présentation du dispositif, 2018.

l'énergie solaire, création des nouveaux services collaboratifs, etc. Enfin, la mise en réseau de compétences et de ressources se concrétise à travers une série d'ateliers de travail animés par des spécialistes de l'intermédiation. Ces ateliers portent un triple objectif : (1) inciter les locataires à maîtriser leurs consommations d'électricité en fonction de l'énergie solaire produite — le dispositif ne prévoyant pas de mode de stockage de l'énergie solaire⁸ ; (2) définir avec les locataires et les agents de proximité de nouveaux services collectifs dans les résidences, que ce soit dans les logements ou dans les « incubateurs » (laverie collective, distributions de pain à domicile, etc.) ; (3) accompagner et former les résidents à concrétiser la réalisation de ces services, en travaillant sur leur employabilité (atelier de création de CV, moda-

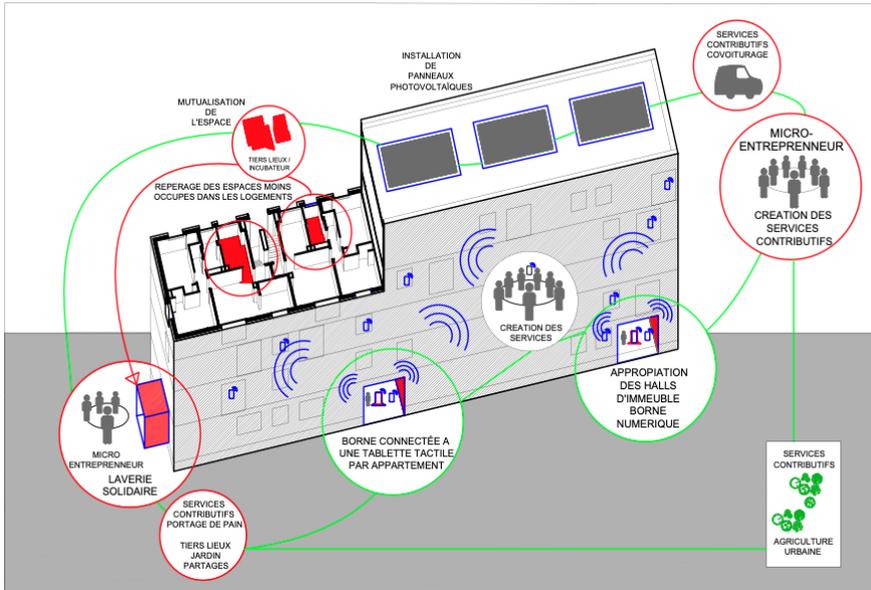


Figure 1 : représentation schématique de l'articulation des différents piliers du programme d'innovation sociale⁹

lités de création d'une association, usages des outils numériques, etc.). Dans cette configuration, l'« innovation sociale » permet de positionner le bailleur comme un « agenceur social » qui véhicule des normes de comportements utiles à l'inclusion sociale de ses locataires (Desjardins, 2008). Sur le plan gestionnaire, l'enjeu est de favoriser une plus grande solvabilité des résidents : au nom de la lutte contre les impayés de charges et de loyer, l'organisme offre des prestations allant au-delà de ses missions historiques : il se positionne comme un fournisseur d'énergie, et se substitue aux services publics de l'emploi. Comme l'explique cette chargée d'innovation :

« Avant, les partenaires de l'emploi, ils se demandaient toujours pourquoi le bailleur social faisait de l'emploi. Si on fait du retour à l'emploi, c'est pour aussi travailler l'impayé des locataires. [...] Et le fait de retrouver un emploi, effectivement, ça impacte beaucoup la personnalité du locataire, et ça rayonne automatiquement dans un quartier... Et c'est plus facile après d'aller chercher des voisins et des voisines qui étaient à peu près dans la même configuration et qui voient le changement de leurs voisins, même au niveau économique ¹⁰ ».

Ainsi, les relations d'interdépendance entre logeurs et logés ne sont plus seulement régies par le contrat de location et le règlement intérieur des

8. Les bailleurs sociaux ne sont pas autorisés à stocker et revendre l'énergie solaire produite. C'est pour cette raison que les prestataires s'efforcent de convaincre les locataires à adapter leurs pratiques domestiques aux pics de production solaire (en faisant par exemple la lessive en journée).

9. Schéma réalisé par Yaneira Wilson Wetter, septembre 2021, libre de droit.

10. Entretien avec une chargée d'innovation, juin 2021.

résidences. Elles s'étendent désormais au devoir de s'intégrer dans une société dont la trame prend la forme de l'entreprise (*Ibid.*).

Les habitants ne sont plus seulement de « simples locataires » consommateurs de services, mais deviennent désormais des « contributeurs » dans la gestion de l'énergie à l'échelle domestique, et dans la fourniture d'une offre de services à destination des autres habitants (Beslay *et al.*, 2019). Ce transfert de responsabilité se concrétise par un rôle « d'ambassadeur » conféré aux participants les plus impliqués. Ce statut symbolique désigne un locataire qui « travaille » en « binôme » avec les gardiens d'immeubles afin de prolonger bénévolement les activités de régulation résidentielle, en particulier les tâches de communication : diffusion d'informations sur le passage des entreprises de maintenance, mobilisation de la population dans les ateliers, etc. Cette disposition permet d'ailleurs de réduire significativement les coûts de gestion du bailleur : sur l'une des résidences enquêtées, le nombre d'employés d'immeuble est ainsi passé de cinq gardiens à temps plein avant la mise en place du dispositif, à trois salariés œuvrant désormais en duo avec ces « ambassadeurs ».

Ainsi, la terminologie de l'innovation sociale soutient un processus de professionnalisation du statut de locataire, par lequel les résidents sont invités à développer leurs compétences, à apprendre à devenir entrepreneurs de leur espace de vie, à s'engager dans la construction du lien social, voire à s'imposer comme de véritables « ambassadeurs » auprès des gardiens et autres acteurs traditionnels de la gestion locative. Qu'en est-il si on regarde comment les intéressés s'approprient ces dispositifs ?

2 - De « l'innovation sociale » à l'espace résidentiel comme support de réalisation du locataire micro-entrepreneur

La littérature sur la participation en milieu populaire montre que les dispositifs emportent rarement les foules, à moins d'être associés à un système de rétribution fonctionnant comme une contrepartie à l'enrôlement des habitants (Carrel, 2013). À Boulogne-sur-Mer, l'offre d'électricité générée par l'installation des panneaux photovoltaïques financée par l'Europe a joué ce rôle. Dans ce territoire de tradition ouvrière en proie à d'importants processus de désindustrialisation et de précarisation de la population depuis les années 1970¹¹, la promesse de diminution des factures d'électricité et de charges collectives¹² a facilité l'adhésion des locataires à la création de services dits « contributifs ». Les trente ateliers de formation et de définition des services animés par des prestataires ont emporté les foules : ils ont chacun réuni entre 12 et 20 participants réguliers selon les sites, et ont impulsé une véritable émulation associative et entrepreneuriale parmi les locataires.

L'analyse des trajectoires d'engagement des personnes les plus impliquées dans le dispositif montre que le transfert de responsabilités entre bailleurs et locataires impacte d'abord les habitants les plus disponibles, en particulier les femmes au foyer et les retraités, dont l'inactivité est mise à profit de la gestion résidentielle. Elle révèle aussi combien les formes d'appropriation ne sont imperméables aux rapports sociaux de genre qui struc-

11 Premier port de pêche de France, le bassin de Boulogne-sur-Mer fait face depuis les années 1980 à un important déclin industriel : la région perd près de 5000 emplois entre 1975 et 1990, et la baisse s'accélère à partir de la crise de 2008, avec une perte nette de 3 300 emplois sur un total de 35 600 (Directte Nord-Pas-de-Calais, 2014, 7-9). Par ailleurs, le département du Pas-de-Calais se caractérise par un taux de chômage plus important que dans le reste du pays (11 % en 2021 contre 9,5 % à l'échelle nationale), et par un niveau de pauvreté plus élevé (respectivement 19,2 contre 14,1% en 2017) selon l'INSEE.

12. Soit environ 60 à 80 € par an d'économie sur leur facture d'électricité et de charges locatives d'entretien des parties communes annoncés par le bailleur.

turent la vie sociale dans les milieux populaires. En effet, les dispositions sociales des « ambassadeurs » les plus investis cumulent des caractéristiques sexuelles à un fort capital social local, ce qui leur assure une position de leader au sein du quartier. Or, ces propriétés ne sont pas sans conséquence sur la nature des « services contributifs » qui ont émergé lors des ateliers participatifs. Comme nous allons le voir, les activités tournent autour du bricolage et de la réparation d'objets là où des hommes sont les plus engagés, tandis que les services portent sur le travail domestique et le soin du corps là où ce sont des femmes. Enfin, lorsque les rapports sexués deviennent plus mixtes, les participants développent des activités « neutres » du point de vue du genre (jardinage, service de livraison ou de covoiturage...).

Dans la première résidence, la mobilisation des habitants repose avant tout sur Georges, 69 ans, ouvrier retraité dans l'industrie de la pêche. Surnommé « le patriarche », ce boulonnais « de génération en génération » a terminé sa carrière comme agent d'entretien auprès du bailleur, suite à son licenciement économique dans l'industrie halieutique. Cette expérience lui a conféré un rôle central au sein de la résidence, si bien que les porteurs du projet d'innovation sociale l'ont sollicité en priorité pour faciliter l'adhésion des autres locataires. Se référant au développement communautaire anglo-saxon, la chargée d'innovation sociale voit en lui un « leader » pour instaurer une dynamique collective au sein du quartier :

« Quand [on] est allé l'chercher pour savoir s'il voulait animer l'quartier, ben Georges il a tout de suite dit oui. Parce que la réponse c'est : un homme [...] dans un immeuble collectif, ben il tourne en rond dans son logement [...]. Et donc finalement on s'est appuyé sur lui pour expliquer [aux locataires] comment fonctionne un panneau solaire, et casser un peu les légendes urbaines : qu'un panneau solaire fonctionne avec le soleil. Donc il fallait acculturer un peu les locataires en leur disant que même s'il fait gris, le panneau il tourne quand même ¹³».

Cet extrait montre le rôle prédominant des agents du bailleur dans l'encadrement de la participation des locataires, elle-même soutenue par une conception traditionnelle de la répartition des rôles dans la sphère domestique : celle d'une figure masculine désœuvrée dans l'espace privatif, qu'il faudrait nécessairement occuper, fusse au prix d'un travail gratuit. Il révèle aussi combien l'appropriation du dispositif repose sur des individus parvenus à agir en intermédiaire entre bailleur et locataires. Pour Georges, les ateliers de formations ont été l'opportunité de prolonger son ancrage local, en lui permettant de créer son association de quartier. Au démarrage du projet, l'homme propose d'abord des activités directement inspirées de son expérience d'agent de proximité : enlèvement et recyclage des encombrants, distributions de flyers et d'affiches dans les boîtes lettres, peinture des parties communes, etc. Se définissant lui-même comme « bricoleur » et « plutôt doué » dans le travail du bois, le retraité s'est saisi du dispositif comme un moyen de lutter contre l'inactivité dans laquelle son statut le rattache. Ainsi, selon ses propres mots, Georges « travaille de 7h30 à 18h30 tous les jours » à l'amélioration de sa résidence. Mobilisé sur tous

13. Entretien avec une chargée d'innovation, *op. cit.*

les fronts, ce locataire a pris à cœur son rôle d'« ambassadeur » que le logeur lui a confié : véritable modèle d'engagement auprès du voisinage, il recrute régulièrement d'autres participants à sa cause, comme Robert 63 ans, menuisier pendant 22 ans. Comme ce dernier l'explique : « Je souhaitais mettre à profit mon expérience pour créer des incubateurs [...] et m'occuper de la gestion quotidienne de la structure ¹⁴ ». Ensemble, les deux retraités ont développé une activité de menuiserie dans les locaux en pied d'immeuble prêtés par le bailleur, qu'ils ont ensuite complété par une activité de réparation de vélo et d'électroménager (cf. photo infra). Après quatre ans d'existence, leur association compte désormais une trentaine de membres actifs – principalement des hommes âgés de 45 à 75 ans – et forme les autres résidents à confectionner par eux-mêmes des mobiliers sur mesure pour optimiser l'espace domestique, ou encore clôturer les jardinets de ceux qui résident en rez-de-chaussée.

Si le dispositif est ici essentiellement approprié par des figures masculines, dans une seconde résidence, c'est surtout des femmes qui se sont mobilisées, principalement autour d'un projet de « laverie solidaire ».



Figure 2 : photos de l'atelier de menuiserie situé en pied d'immeuble. A gauche, se trouve à l'arrière-plan un bac de production potagère réalisé par les locataires.

Un collectif de huit femmes au foyer a créé une association, avec à sa tête, Céline, 47 ans, bénévole au centre social du quartier et rompue au travail associatif. Forte de sa socialisation civique, celle-ci a encouragé ses paires à solliciter une demande de subvention, afin d'installer dans un local en pied d'immeuble dix machines à laver. Le projet rejoint en ce sens l'ambition des promoteurs du programme européen de recherche-action, qui cherchent à convertir les espaces collectifs et privatifs en laboratoires d'entrepreneuriat social. Animés par une équipe d'architectes, d'ingénieurs, de sociologues et d'économistes, une grande partie de ces ateliers visaient en effet à repérer des lieux dans lesquels les participants pourraient mutualiser des services. L'enjeu sous-jacent est que les locataires optimisent leur espace privé, par le transfert de certains de leurs équipements électroménagers (machine à laver, cuisinière...) vers des espaces communs mutualisés. Dans le cas de la laverie solidaire, l'objectif est double : en utilisant le service, les habitants disposent d'un lieu dédié à la stimulation des liens sociaux de voisinage. De plus, ils peuvent se séparer de leur lave-linge personnel, et gagner de l'espace dans leur logement.

Selon le bailleur, cette appropriation genrée du dispositif d'innovation sociale ne s'explique pas tant par le profil des leaders que par l'histoire du peuplement des résidences. En effet, dans celle où les vocations sont essentiellement masculines, les logements seraient historiquement habités par des ménages à double revenu travaillant dans l'industrie agroalimentaire. Dans celle où les principaux participants sont des femmes, les familles seraient à l'inverse principalement des descendants de marin-pêcheur, dont le « chef de famille » devait s'absenter en mer pendant la semaine, laissant aux mères le soin de s'occuper de la gestion du foyer.

Pour les porteurs du programme européen, le dispositif ne se limite toutefois pas à développer des services altruistes et bénévoles pour la communauté résidentielle. Les habitants mobilisés sont également invités à consolider leur projet associatif par un modèle économique propice à faire perdurer l'activité après le départ des prestataires. Pour cela, les ateliers de formation diffusent une rhétorique entrepreneuriale qui incite les participants à connaître les rouages des demandes de financement associatif, voire de produire des services monétisables pour faire fructifier leur engagement. Par exemple, l'ordre du jour d'un atelier de travail auquel nous avons participé proposait les questions suivantes :

« Quelles actions pour entreprendre ? Quels coûts ? Quels avantages directs et indirects ? Quelles méthodes pour quantifier ces avantages ? Quelles méthodes pour monétariser ces avantages¹⁵ ? »

L'enjeu d'adosser l'engagement à un modèle économique occupe une place importante chez les prestataires en charge d'animer le dispositif européen. Leurs discours sont imprégnés d'un vocabulaire qu'ils qualifient de « contributif » : ils proposent d'« encadrer le social dans l'économie », afin de dépasser la « simple articulation, même collaborative, entre expression de besoins et production de services » (Beslay *et al.*, 2019). Cette définition de l'économie contributive résonne avec les ambivalences des « tiers-

15. Extrait de la présentation diffusée aux habitants lors d'un atelier de formation, novembre 2019, Saint-Martin-Boulogne.

lieux », dont la construction se trouve tiraillée entre des rationalités civique et marchande (Landon, à paraître). D'un côté, disposer d'un modèle économique permet d'indemniser l'engagement des habitants, et leur octroie une reconnaissance sociale. Mais de l'autre, ce modèle économique cantonne leur engagement dans une logique rétributive qui favorise la marchandisation de la production des liens sociaux de proximité. En effet, au nom de l'insertion sociale des locataires et de la viabilité de leurs activités associatives, les participants sont encouragés à tirer des gains monétaires ou symboliques de leur engagement, ce qui n'est pas sans conséquence sur les projets associatifs et les pratiques de leurs membres.

Dans le cas de l'association de menuiserie, le travail des prestataires a d'abord fait réaliser à ses leaders qu'ils devaient recruter davantage de membres pour pérenniser leur organisation. L'ouverture de l'association à d'autres locataires lui a permis de développer des activités à la fois moins sexuées, et générant des gains symboliques, matériels et monétaires. Par exemple, des locataires comme André, 60 ans, ancien chômeur et allocataire du minimum vieillesse, ou encore de Sylvie, 57 ans, femme au foyer, ont souhaité porter un service de covoiturage pour les personnes non véhiculées de la résidence. Ce « service contributif » repose directement sur le dispositif numérique adossé aux panneaux solaires : la voiture électrique, mise à disposition par la Ville suite à une demande de subvention, est alimentée par l'installation photovoltaïque, tandis que les tablettes numériques facilitent la mise en relation entre les usagers et les membres de l'association. Cette activité permet également de fidéliser les bénévoles dans la structure : pour bénéficier du service, les participants doivent donner de leur temps dans les autres activités de l'association, selon la norme de responsabilité communautaire – le « *give back to the community* » observé par Maud Simonet (2010) à propos des pratiques de développement social anglo-saxonnes, et auxquelles les agents du bailleur se réfèrent dans leur discours¹⁰.

Une seconde activité est significative de la marchandisation des liens sociaux de voisinage : la conversion des espaces libres extérieurs en lieux dévolus à l'agriculture urbaine. Dans un contexte où les jardins ouvriers sont fréquemment associés à un loisir ou un mode de subsistance, les habitants voyaient jusqu'à présent le jardinage comme une activité individuelle. La rhétorique entrepreneuriale du programme les a encouragés à transformer cette pratique en activité commerciale : celle de produire des légumes pour la communauté locale revendus à prix « solidaires ». En étant portée par l'association, la culture de la terre prend désormais une dimension collective : l'enjeu est d'exploiter toujours plus d'espaces extérieurs non utilisés en lieu de production permettant de financer le développement de l'association. Les participants ont en ce sens tiré profit de leur réseau municipal pour cultiver des terrains communaux à proximité de la résidence, et ont également sollicité le bailleur pour développer des potagers (dont les bacs ont été fabriqués dans l'atelier de menuiserie) dans les espaces extérieurs des autres quartiers HLM de leur bailleur, et les revendre ensuite à la population.

16. Le dispositif européen est également déployé en Angleterre, ce qui favorise les circulations normatives entre les acteurs professionnels des deux régions.

L'analyse révèle que la conversion de l'environnement résidentiel en espace de travail repose sur deux critères fondamentaux : l'engagement de figures locales en disponibilité biographique, et le soutien du bailleur en tant que fournisseur de ressources (appui aux demandes de financement, attribution de locaux ou de lopins de terre à titre gracieux, etc.). Si de ce point de vue, l'association de Robert et Georges cumule ces deux conditions, la dynamique collective dans les deux autres sites de l'expérimentation apparaît beaucoup plus fragile. Par exemple, dans le deuxième quartier, le projet de laverie solidaire n'a pas abouti suite aux difficultés rencontrées par Céline, qui en est la principale promotrice. En plein montage du projet, cette bénévole perd son mari, tandis que sa fille de 30 ans, qui vit dans un autre appartement de la résidence, est soupçonnée de part et d'autre d'être source de conflits de voisinage. Malgré le soutien logistique et financier du bailleur, ces « accidents biographiques » - selon l'expression d'Anselm Strauss (1992) - ont empêché la création de cette micro-entreprise collective - ce qui n'a pas empêché d'autres femmes de développer des projets entrepreneuriaux moins ambitieux en termes d'amélioration des conditions de vie des locataires, comme une onglerie ou une mercerie. Enfin, le troisième terrain n'a rempli aucune de ces deux conditions : en l'absence de figure locale dominante parmi les habitants, le leadership du projet s'est vu confisqué par un gardien d'immeuble largement hostile au projet d'innovation sociale. Considérant que les logiques de responsabilisation des locataires promues par le programme européen remettaient en cause sa légitimité, cet agent a entravé la mobilisation des habitants. Dans cette résidence située au cœur d'un centre-ville richement doté en services urbains et commerces, les locataires peinaient à percevoir l'intérêt de créer de nouveaux « services contributifs ».

Conclusion

Cet article a montré comment les enjeux de régulation du parc social périphérique des bailleurs, en devenant le *leitmotiv* d'une politique d'« innovation sociale », contribuent à reconfigurer les relations entre logeurs et logés et les pratiques domestiques des locataires. Face à la complexité des problèmes sociaux et l'impératif de rationaliser les coûts de gestion, les organismes HLM s'investissent dans des appels à projets et autres programmes européens. L'objectif est de financer des « expérimentations sociales » qui, dans les faits, incitent le public à prolonger leurs activités de gestion. Cette logique de « gouvernance de proximité » institue de nouvelles formes de coopération entre gouvernants et gouvernés. D'un côté, les salariés des bailleurs sont invités à accompagner les locataires pour les faire prendre en charge certains aspects de l'animation et de l'entretien du patrimoine bâti des bailleurs. De l'autre, les résidents sont encouragés à s'investir dans un travail d'émulation créative, visant à améliorer leurs conditions sociales et d'habitation individuelles et collectives.

Ce travail peut prendre la forme d'un engagement bénévole qui se déploie dans des espaces dédiés à la production et la gestion de ressources, mais peut également s'adosser à la construction d'un modèle économique

qui transforme les locataires en micro-entrepreneurs. La convergence entre les normes d'autonomisation par le travail et l'innovation sociale transforme ainsi le rôle des uns et des autres : être locataire ou logeur ne consiste plus seulement à payer ou recevoir un loyer, mais aussi à convertir les espaces résidentiels en lieu de production, sous la forme d'« incubateurs » et autres « tiers-lieux ».

Grâce à la manne financière qu'elle représente, l'expérimentation du programme européen joue un rôle d'intermédiation essentiel. Elle sert de levier à l'activation des capacités des habitants à prendre soin de leur environnement et des populations qui y résident – dans le sillage du travail du *care* (Tronto, 2015). Si l'appropriation du dispositif semble en première instance porteuse d'une répartition traditionnelle des rôles sexuels dans la sphère domestique, il apparaît cependant que le travail créateur, lorsqu'il n'est pas conditionné par un important savoir technique – comme l'agriculture urbaine – peut engager un collectif mixte dans une dynamique entrepreneuriale. À l'intersection entre incitation sélective et fabrique d'un bien commun (Olson, 1978), l'agriculture urbaine relève en effet d'une forme de *care* qui n'est plus seulement dévolue aux femmes, mais devient une affaire collective (Tronto, 2015). Cette expérimentation contribue également à médiatiser ces potentialités auprès du bailleur qui met à disposition son parc immobilier pour reconvertir ses propres locataires en travailleurs qui dédient leur temps libre à l'amélioration du patrimoine. La logique rétributive permet aux personnes engagées de tirer des bénéfices financiers et symboliques de leur implication : elle les incite à s'approprier leur habitat et leur quartier, tout en leur donnant des moyens de pérenniser leur activité productive, que celle-ci vise la stimulation des liens sociaux ou l'embellissement et l'entretien de leurs lieux de vie. Transformées ainsi en micro-entrepreneurs, les personnes les plus impliquées peuvent s'inscrire dans un parcours d'insertion professionnelle ou, dans le cas des retraités, lutter contre de potentiels risques d'isolement social et de paupérisation.

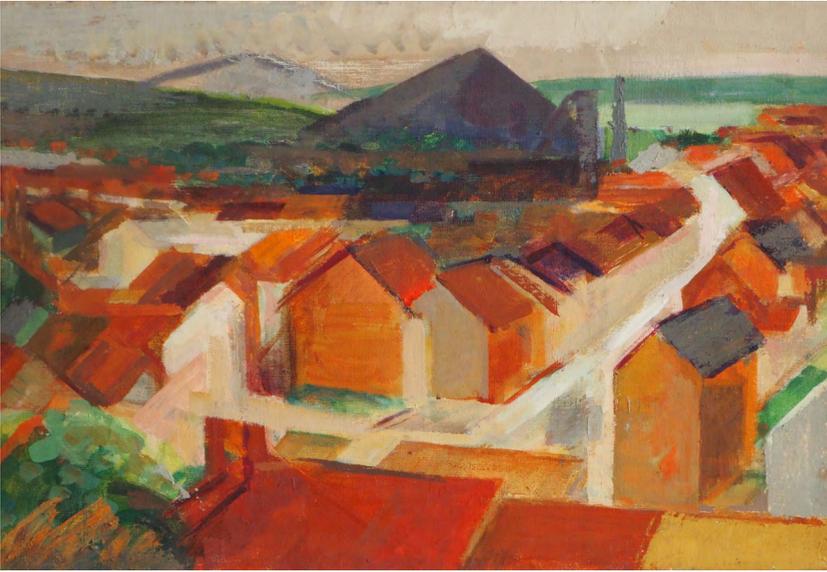
Pour autant, en confrontant leur engagement à l'économie de marché, cette figure du locataire entrepreneur neutralise le sens politique de l'engagement dans la sphère résidentielle. Tributaire d'une rationalité financière, les entrepreneurs accroissent leur dépendance auprès du bailleur et des institutions locales, et perdent leur capacité à faire émerger une parole critique ou un contre-pouvoir. La preuve en est que les amicales de locataires – dont la principale mission est de contrôler les charges locatives – demeurent inexistantes sur les sites étudiés, quand bien même le dispositif encourage la participation des habitants à contrôler leurs consommations d'électricité. En ce sens, le dispositif d'innovation sociale renforce surtout le pouvoir du bailleur sur ses locataires : l'institution conserve la capacité à distribuer les contreparties monétaires aux habitants, notamment en ce qui concerne la baisse des charges locatives générées par les installations des équipements énergétiques et numériques, ou encore la distribution de ressources essentielles au travail entrepreneurial ou bénévole. C'est bien en ce sens que la norme d'autonomie qui responsabilise les bénéficiaires des politiques

sociales participe à renouveler les modes de gouvernement des classes populaires : les locataires entrepreneurs doivent s'adapter à un modèle d'engagement dont le bailleur reste tributaire des tenants et aboutissants, contribuant dès lors à redéfinir – plus qu'à remettre en cause – le lien de subordination des locataires envers leur bailleur.

BIBLIOGRAPHIE

- Anselme, M. (2000), *Du bruit à la parole. La scène politique des cités*, Éditions de l'Aube, La Tour d'Aigues.
- Ballain, R. (2008), « Les associations et le logement. D'une figure à l'autre ». In : Payet J.-P., Giuliani F., Laforge D. (éd.), *La voix des acteurs faibles : de l'indignité à la reconnaissance*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, pp. 61-76.
- Beslay, C., Gressier, A., Morlat, C., Gournet, R., Capelle, J. (2019), « Innover dans l'Habitat social. Le modèle Économique et Social d'Habitat Contributif », *Innovation et territoires face aux inégalités*, Actes de colloque, Université du Québec.
- Bourgeois, C. (1996), *L'attribution des logements sociaux politique publique et jeux des acteurs locaux*, L'Harmattan, Paris.
- Damamme, D., Jobert, B. (1995), « La politique de la ville ou l'injonction contradictoire en politique », *Revue française de science politique*, n°45/1, pp. 3-30.
- Demoulin, J. (2016), *La gestion du logement social : l'impératif participatif*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.
- Desjardins, X. (2008), « Le logement social au temps du néolibéralisme », *Métropoles*, n°4, en ligne : <http://journals.openedition.org/metropoles/3022>.
- DIRECCTE Nord-Pas-de-Calais (2014), « Trajectoire socio-économique de la zone d'emploi de Boulogne-sur-Mer », *Les Synthèses de la Direccte*, n°45.
- Epstein, R. (2013), *La Rénovation urbaine : démolition-reconstruction de l'État*, Presses de Sciences Po, Paris.
- Flint, J. (2006), « Stratégies d'empowerment et lutte contre les comportements "antisociaux" au Royaume-Uni », *Géographie, économie, société*, n°8/1, pp. 17-36.
- Genard, J.-L. (1999), *La grammaire de la responsabilité*, Cerf, Paris.
- Gimat, M. (2017), *Produire le logement social : hausse de la construction, changements institutionnels et mutations de l'intervention publique en faveur des HLM (2004-2014)*, Thèse de doctorat en géographie, Université Paris 1, Paris.
- Klein, J.-L., Laville, J.-L., Moulaert, F. (2014), *L'innovation sociale*, Toulouse, Érès.
- Landon, A. (A paraître), « Le tiers-lieu à l'épreuve de son succès », in *Participations*.
- Leclercq, B. (2021), *Le marché du vivre ensemble : entre professionnalisation de l'intermédiation bailleurs-locataires et pacification des conflits dans les grands ensembles HLM (2004-2014)*, Thèse de doctorat en sociologie, Université Paris 8, Saint-Denis.
- Lelévrier, C. (2004), « Politique de la ville et regroupements d'immigrés », *Raison présente*, n°151/1, pp. 41-54.
- Mazeaud, A., Nonjon, M. (2018), *Le marché de la démocratie participative*, Éditions du Croquant, Vulaines-sur-Seine.
- Olson, M. (1978), *Logique de l'action collective*, PUF, Paris.
- ONPV (2016), *Rapport 2016*, Observatoire national de la politique de la ville, Paris.
- Penven, A. (2015), « Reconnaissance et institutionnalisation des innovations sociales dans le champ des politiques sociales », *Innovations*, n°48/3, pp. 129-150.
- Simonet, M. (2010), *Le travail bénévole. Engagement citoyen ou travail gratuit?*, La Dispute, Paris.

- Strauss, A.-L. (1992), *Miroirs et masques. Une introduction à l'interactionnisme*, Éditions Métailié, Paris.
- Tanter, A., Toubon, J.-C. (1999), « Mixité sociale et politiques de peuplement : genèse de l'ethnisation des opérations de réhabilitation », *Sociétés contemporaines*, n°33/1, pp. 59-86.
- Tissot, S. (2007), *L'État et les quartiers. Genèse d'une catégorie de l'action publique*, Seuil, Paris.
- Tissot, S., Poupeau, F. (2005), « La spatialisation des problèmes sociaux », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 159/4, pp. 4-9.
- Tronto, J.-C. (2015), *Un monde vulnérable. Pour une politique du care*, La Découverte, Paris.
- Warin, P. (1995), « Les HLM : impossible participation des habitants », in *Sociologie du travail*, n°37/2, pp. 151-176.
- Wilson Wetter, Y. (2020), *La politique de la ville en images : le cas de la Gran Misión Vivienda Venezuela (2011-2020)*, Thèse de doctorat en urbanisme, Université Paris 10, Nanterre.



Pour une approche dynamique et localisée des relations centre-périphérie

Le cas des usines Japy à Beaucourt

Marc Loriol*

Résumé : Développés depuis les années 1930, les concepts de centre et de périphérie ont récemment été remis au cœur du débat social. A travers l'histoire d'un bourg industriel qui s'est construit autour des industries Japy entre le 18^{ème} et 20^{ème} siècle, avant de décliner, les dynamiques locales de centralisation puis de périphérisation seront discutées et illustrées. Les conséquences de ces transformations vont au-delà de la simple perte d'emplois, mais menacent la vie sociale locale, le sentiment d'appartenir à une même communauté ouvrière, le rapport au travail et la transmission intergénérationnelle des métiers et des valeurs qui les accompagnent.

Mots clés : centre, périphérie, enclavement, désindustrialisation, communauté ouvrière, rapport au travail, transmission, métier

L'histoire de Beaucourt est indissociable de celle des usines Japy, fondées en 1777. Le nombre d'habitants est ainsi passé de 397 en 1800, 5682 en 1982, pour redescendre à 5090 en 2015. Le déclin des usines Japy de Beaucourt, puis de celles qui en ont assuré la continuité – Société Belfortaine de Mécanographie (SBM, fermée en 1971), Univers de l'Electricité (Unelec), Constructions Electriques de Beaucourt (CEB), dont les effectifs sont divisés par cinq entre 1977 et 1992, se traduit par l'obligation pour les habitants de trouver du travail ailleurs. L'enclavement et l'isolement de Beaucourt se transforment alors de plus en plus en handicaps. De petit pôle d'emploi local, le bourg devient progressivement la périphérie d'autres petits pôles régionaux, pour le travail, mais aussi les grands services publics, les achats, les loisirs...

La notion centralité (et l'étude des rapports centre/périphérie) remonte aux années 1930 et aux travaux inspirés par l'école de Chicago (collectif Rosa Bonheur, 2016). La centralité se définit notamment par une concentration de l'offre de services, d'emplois et de biens dans un pôle autour duquel des périphéries moins bien dotées se trouvent satellisées. L'opposition entre un centre, constitué des grandes métropoles mondialisées, et la périphérie fragile et populaire, a été récemment popularisée par le géographe Christophe Guilly (2014). Pour lui, la désindustrialisation des pays du Nord (et particulièrement de la France) et la globalisation financière auraient renforcé la place des grandes métropoles internationalisées (ainsi que de leurs banlieues où résident de plus en plus des travailleurs immigrés fournissant une main d'œuvre bon marché, mais peu assimilable du fait de sa culture extra-européenne). Les petites villes et villages de province se

* Marc Loriol est sociologue, chercheur CNRS (IDHES)

<marc.loriol@orange.fr>

trouveraient alors de plus en plus exclus des échanges économiques, politiques et culturels ; ils verraient leur culture menacée et périphérisée. Cette analyse doit toutefois être amendée sur trois points. Il faut tout d'abord s'intéresser aux réalités locales et pas uniquement nationales. A cette échelle, il existe nombre de petits centres très divers, ayant chacun leurs propres périphéries. Ensuite, cette hiérarchie peut s'inverser au cours du temps et le centre peut devenir à son tour la périphérie d'un ou plusieurs nouveaux centres. Enfin, la culture doit être vue comme une réalité vivante, hétérogène et évolutive, qui ne peut être détachée du contexte économique et social local, et non comme une caractéristique intrinsèque et intangible des populations.

A travers l'exemple de Beaucourt, je vais tenter d'illustrer ces trois points, d'explicitier les dynamiques à l'œuvre dans ces transformations et d'en discuter certaines conséquences sur le travail, les collectifs, l'importance et la fragilisation du « capital d'autochtonie » (Retière, 2003 ; Renahy, 2005), c'est-à-dire l'interconnaissance locale qui favorise l'entraide, le partage d'informations, de valeurs et donc le sentiment d'appartenir à une communauté, de se sentir à sa place et reconnu. Pour illustrer cette dynamique historique et locale du centre et de la périphérie, je m'appuie sur une enquête sociohistorique sur le travail ouvrier à Beaucourt entre 1938 et 2015 (Loriol, 2021). Cette recherche, motivée par mes racines familiales, s'appuie sur les témoignages de 48 anciens salariés, les archives du musée municipal Japy et mon expérience personnelle des transformations des 40 dernières années.

I – Centre, périphérie, pôle économique, enclavement, des catégories à historiciser

Beaucourt est une commune difficile à catégoriser. Ce n'est pas un « village » car il y a un peu plus de 5000 habitants, ce qui en fait la troisième « ville » du territoire de Belfort (après Belfort et Delle) et très peu d'agriculture. Mais le terme de « ville » semble aussi mal convenir, car il y a aujourd'hui peu de commerces et pas de grands équipements collectifs (lycée, hôpital...). Les catégories de l'Insee ont d'ailleurs été modifiées en 2010 pour tenir compte des évolutions démographiques et économiques ayant rendu obsolète la traditionnelle distinction rural/urbain. La « commune rurale » devient « commune isolée hors influence des pôles ». Si cela convient mieux à un bourg industriel comme Beaucourt, l'isolement doit être relativisé car nombre de beaucourtois travaillent et font leurs achats dans d'autres pôles locaux (Montbéliard, Audincourt, Delle, Boncourt en Suisse...). Ensuite, Beaucourt, autour de l'empire Japy, a longtemps été lui-même un pôle local, un petit centre, avec la présence d'usines du groupe dans les villages environnants.

L'industrie est présente depuis longtemps en milieu rural, même si la définition de l'espace rural peut être discutée et que les configurations territoriales peuvent être très variées : « l'industrie peut être présente en zone rurale sous influence urbaine (dans les communes péri-urbanisées de la couronne des aires urbaines par exemple), mais aussi en rural profond ou

dans des bourgs et petites villes organisant ces territoires, voire ayant constitué des bourgs industriels et villages-usines » (Edelblutte, 2018, p. 232). Dans un rapport de 1973 (*L'industrie en milieu rural. Des usines à la campagne, des ateliers à la rencontre des hommes*), le PDG des établissements Leroy-Sommer à Angoulême explique l'attrait des campagnes par « le faible prix des terrains disponibles pour y accueillir des usines, le faible coût de la main-d'œuvre, disponible en grande quantité, en mentionnant en contrepoint les risques que présente la concentration industrielle. » (Hervieu, 2013, p. 114). En 1982, Leroy-Sommer a racheté l'activité « moteurs électriques » de Beaucourt.

Des entreprises industrielles naissent ainsi et se développent, par un passage progressif des méthodes artisanales aux méthodes industrielles « à l'échelle infrarégionale (un ou deux cantons, une partie d'un département, une vallée montagnarde...), au sein de villages et dans des branches proches voire identiques [...]. L'isolement de ces implantations fermées, leur ancienneté, leur taille modeste et, surtout, le manque d'enjeu foncier et économique dans nombre de territoires ruraux où elles s'inscrivent, font que beaucoup de ces implantations ne sont pas reconverties et sont laissées en l'état, oubliées parfois pendant plusieurs décennies » (Edelblutte, 2018 p. 235), comme ce fut le cas à Beaucourt (cf. illustrations 2 et 3). L'histoire de Japy, dans le sous-ensemble régional composé du pays de Montbéliard et du territoire de Belfort, participe d'une aventure industrielle plus vaste. Les Japy ont entretenu, à la fin du 19^{ème} siècle, des liens industriels et matrimoniaux avec les Peugeot dont les entreprises sont à l'époque moins développées, passant d'une position dominante à une situation de dépendance et dilution au 20^{ème} siècle. Des partenariats ont été construits avec les familles Sabler, Boigeol, Bornèque ou Viellard. L'équipementier automobile LISI est issu d'une entreprise créée avec cette dernière famille.

Pendant longtemps, ni l'enclavement géographique de Beaucourt (entre Belfort, Montbéliard, l'Alsace et la Suisse), mais à l'écart des grandes voies de communication, ni l'absence de ressources naturelles (pas de cours d'eau, de mines, de terres agricoles fertiles) n'ont empêché l'expansion économique et démographique. Au contraire, l'usine est volontairement créée, en 1777, à l'écart des centres d'influence de Montbéliard et de la région horlogère suisse, afin d'échapper aux règles corporatistes qui régissent chaque étape de la fabrication d'une montre, réservée à autant de gens de métiers. Il n'y a pas eu de « proto-industrialisation » à Beaucourt, mais d'emblée une croissance industrielle et démographique autour des usines Japy. A l'écart des principaux axes de circulation (grands route, fleuve ou canal), avec des terrains peux coûteux, les premières livraisons d'ébauches de montre, plus ou moins clandestines, se font à pieds vers la Suisse. La révolution française et la période napoléonienne vont permettre l'intégration à l'économie nationale et un relâchement des protections corporatistes (Lamard, 1988). Cette localisation rurale offre aussi à Japy l'accès à une main d'œuvre peu coûteuse qui deviendra rapidement dépendante des usines : « Chez Japy par exemple, ce n'est plus désormais l'ouvrage qui va à l'homme, mais l'homme qui doit rejoindre le travail. D'où la construction d'immenses ateliers à Beaucourt qui rassemblent la main-d'œuvre auparavant dispersée dans les campagnes » (Noiriel, 1986, p. 93).

Au départ, Frédéric Japy se limite à la production d'ébauches de montres avec une cinquantaine d'ouvriers et ouvrières. « Dans les entreprises horlogères, le mot "ébauche" désigne l'atelier qui produit non pas des pièces ébauchées (non terminées), mais une sorte de "carapace" qui va recevoir les pièces internes appelées "fournitures" : cliquet, tirette, etc. », comme me l'a précisé une des personnes interrogées. En dix ans, de 1793 à 1803, le prix d'une ébauche de montre est divisé par trois. La baisse des coûts de fabrication permet de réaliser de confortables bénéfices ainsi que de nouveaux investissements et, à partir de 1793, Japy commence discrètement la fabrication complète de montres. Les bouleversements politiques liés à la révolution française et le relatif isolement géographique de Beaucourt le protègent pour un temps des plaintes des maîtres horlogers de Montbéliard et Besançon. A la fin du 18^{ème} siècle, jusqu'à 150 ouvriers travaillent à la fabrication d'une même montre, chacun, comme dans la manufacture d'épingles décrite par Adam Smith en 1776, étant spécialisé dans une petite opération : finisseur qui ajuste les roues, préparateur qui trace les points de pivotement, pivoteur qui perce les trous, ajusteur de roue qui ajuste les axes, repasseur qui achève les creusures, limeur qui ajuste les aiguilles, etc. (Lamard, 1988). En 1837, les usines Japy ont diversifié leurs productions (visserie, ferblanterie, etc.) et comptent 3000 ouvriers. Il y en aura 6000 en 1910.

Cependant, avec le développement des transports et de la grande industrie, l'enclavement géographique de Beaucourt, son éloignement des grandes voies de circulation (qui était au départ un atout), devient progressivement un handicap. En 1858 la première ligne ferroviaire qui dessert le Nord de la Franche-Comté (Besançon-Belfort), ignore la région de Montbéliard. Il faut attendre 1868 et un intense lobbying politique des Japy pour que la ligne Montbéliard-Delle passe à proximité de Beaucourt (Lamard, 1988). Mais pour des raisons géographiques et topographiques, la gare de Beaucourt-Dasle est éloignée des principales usines. Japy devra créer en 1904, une ligne de tramway pour relier la gare, le centre du bourg et les usines. Cette ligne sera utilisée, suivant les horaires, pour le transport des marchandises ou celui des passagers.

En 1893, commence une nouvelle production plus volumineuse, celle des moteurs électriques dont le chiffre d'affaires est multiplié par quatre durant les dix premières années. Autre nouveauté promise à un bel avenir, les machines à écrire sont produites à Beaucourt à partir de 1905. Le début du 20^{ème} siècle représente l'apogée des productions Japy qui participe activement à l'effort de guerre (fabrication de casques, d'ogives d'obus) en 1914-1918. Même si les difficultés se font sentir dès les années 1950 (disparition du groupe Japy-Frère, abandon de l'horlogerie, restructuration des établissements industriels, grèves pour le pouvoir d'achat, départ d'ouvriers vers d'autres entreprises, etc.), Beaucourt reste un pôle relativement attractif pour l'emploi jusqu'aux années 1970. Comme s'en souvient l'ancienne infirmière du travail : « Il y avait beaucoup de bus, au début, qui amenaient les Alsaciens. [...] Ils étaient toute une tribu d'Alsaciens. Et puis, du jour au lendemain, ils ont arrêté les bus des Alsaciens [...]. Il y avait aussi des bus qui allaient à Belfort chercher les ouvriers, puis ils ont mis des taxis. Et après, ils ont enlevé les taxis, les

gens sont venus par leurs propres moyens... ». Malgré la délocalisation des productions les moins sophistiquées, les ouvriers de Beaucourt ne perçoivent pas tout de suite leur marginalisation. Leurs façons de travailler deviennent même des références pour les sous-traitants étrangers. Monteuses de machines à écrire bulgares, bobineuses de stators belges puis polonaises sont formées par des ouvriers et ouvrières de Beaucourt dans les années 1960-70.

L'histoire de Japy illustre les limites d'un capitalisme patrimonial qui progressivement se dilue entre tous les héritiers et n'est plus capable de s'investir dans une stratégie industrielle adaptée, des valeurs et des objectifs partagés (Daumas, 2010). Les Japy dirigent de plus en plus la production depuis Paris, où se trouvent les capitaux, les relations d'affaires ou politiques et la vie mondaine (Dézert, 1969), privilégiant le commercial et les rendements à court terme sur le développement industriel (Lamard, 1988 et 2010), sans parvenir une taille suffisante pour rentabiliser les innovations. La diversification des produits et des fonctions répond à la nécessité de placer les héritiers, tandis que l'entreprise alimente également quelques rentiers de la famille. Les banques rechignent alors à soutenir les lourds investissements qui seuls permettraient de profiter à plein des innovations et des économies d'échelle pour faire face à la concurrence étrangère. Enfin, des placements hasardeux, comme les emprunts russes, finissent de fragiliser le capital familial. La crise de 1929 révèle ces difficultés et conduit à la prise de contrôle de Japy-frères par la banque Worms. En 1955, le groupe est divisé en quatre entreprises, dont deux se situent à Beaucourt (machine à écrire et moteurs électriques).

Au 20^{ème} siècle, la place centrale des industries Japy dans l'ensemble industriel régional est éclipsée par d'autres établissements plus importants. L'usine Peugeot-Sochaux a été, dans les années 1970, la plus grosse usine de France et un certain nombre d'ouvriers de Beaucourt sont allés y travailler dès les années 1960. Les anciennes usines Japy de Beaucourt et de Delle deviendront même, à certains moments, sous-traitantes du constructeur automobile. Alsthom, né de la fusion en 1928 de la Société alsacienne de constructions mécaniques et de la Compagnie française pour l'exploitation des procédés Thomson Houston, reprend en 1959 la fabrication des moteurs électriques Japy. Le groupe, qui devient filiale de la Compagnie Générale d'Electricité en 1965, gère les usines de Beaucourt jusqu'en 1982, tout en procédant, à partir de 1976, à d'importantes réductions d'effectifs afin de rendre l'usine plus « vendable ».

L'histoire de Japy préfigure donc celle de beaucoup d'autres entreprises à la campagne, comme Moulinex, étudié par Manuella Roupnel-Fuentes (2016, p. 86) : *« l'implantation de ce type d'industrie, en particulier manufacturière, est devenu un handicap pour le reclassement des salariés licenciés, alors confrontés tout à la fois à la faiblesse et au ralentissement de l'activité économique et industrielle locale, ainsi qu'à son enclavement géographique [...]. Au milieu des années 1980, quand des difficultés financières commencent à se faire fortement ressentir, l'attachement à cette implantation rurale et le grand nombre d'usines disséminées au travers du seul territoire bas-normand et du nord du Maine deviendront un véritable casse-*

tête organisationnel pour l'entreprise, obligée d'affronter les défis de la concurrence mondiale : diminution des coûts de production, invention de produits innovants... ont entraîné la fermeture de plusieurs sites. »

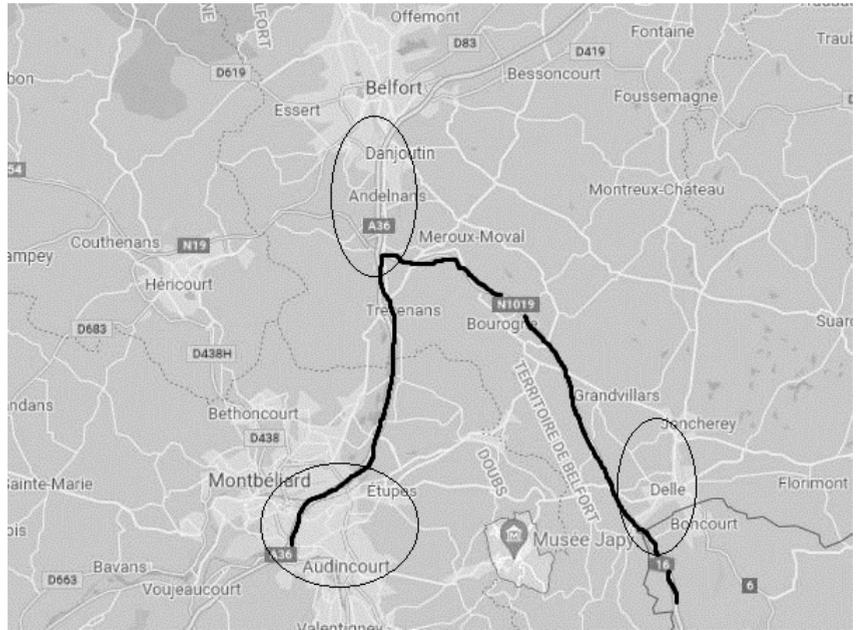
Yannick Sencébé (2009) parle de « forteresses du vide » pour évoquer des territoires en reconversion industrielle, marqués par la mono-activité – industrielle ou agricole –, leur manque d'attractivité territoriale, un cadre de vie détérioré par la mono-industrie, des populations qui restent plus par contrainte que par choix (même si elles peuvent de façon défensive valoriser la culture locale et les liens autochtones de solidarité), les incertitudes concernant l'avenir local, l'absence de participation de la population aux décisions, la dévitalisation du tissu social, une certaine fragmentation des groupes se disputant les faibles ressources locales, l'empreinte du paternalisme, etc.

2 – La fin de Beaucourt comme pôle local d'emploi et petit centre local

La désindustrialisation commence à Beaucourt dès 1971 avec la fin de la production des machines à écrire et se poursuit entre 1978 et 1992 avec la forte réduction des effectifs pour la production des moteurs électriques (de 1200 à 300). Dans la foulée, de petites entreprises sous-traitantes locales (polissage, décolletage, réparations et rebobinage de moteurs électriques, etc.) disparaissent. En 2008, près d'un actif sur deux (qu'il soit occupé ou en recherche d'emploi) est pourtant toujours ouvrier et le taux de chômage des 15-64 ans est de 14,8%. La plupart des beaucourtois, notamment dans l'industrie, travaillent donc ailleurs, notamment sur l'arc Montbéliard-Sochaux-Audincourt-Belfort-Delle-Suisse ; arc matérialisé par la voie rapide qui contourne et évite Beaucourt.

La mondialisation (démantèlement de la production de machine à écrire par une entreprise Suisse, rachat des moteurs électriques par une multinationale américaine puis japonaise) a des effets contrastés sur le travail : réduction d'effectifs, spécialisation sur les petites séries à forte valeur ajoutée, mobilité forcée, fragilisation des collectifs et de la transmission intergénérationnelle...

Malgré l'importance des savoir-faire et compétences techniques accumulés à travers son histoire, Beaucourt est maintenant trop isolé et diminué pour servir de base à un « district industriel », comme en Italie du Nord où plusieurs TPE ou PME se sont mises en réseau pour développer des productions spécialisées, moins concurrencées que celle des industries classiques. Les liens avec Peugeot, Alstom ou l'entreprise Suisse Paillard-Hermes sont des liens de dépendance commerciale ou de sous-traitance. Les productions réalisées à Beaucourt sont les premières sacrifiées en temps de crise, ce qui précarise l'emploi et contribue à fragmenter les collectifs de travail, les sociabilités ne se construisant plus sur le fait de partager une même entreprise ou un même métier dans la durée.



Les pouvoirs publics tentent désespérément de maintenir un certain niveau d'emploi et de favoriser l'implantation d'usines, mais se font exploiter par des investisseurs peu scrupuleux. En 1981, une entreprise américano-libanaise, Audiovox, se propose de reprendre une partie des locaux et des salariés d'Unelec pour produire et commercialiser des autoradios. Mais après avoir touché d'importantes subventions et vendu en France, sans droits de douane, des appareils importés, les dirigeants disparaissent en laissant une soixantaine de salariés sur le carreau ainsi qu'une lourde ardoise fiscale et de cotisations sociales. Vingt-huit ans plus tard, l'histoire se renouvelle avec l'équipementier automobile Altia. Malgré des aides publiques importantes (dix millions d'euro), les usines sont mises en difficulté par l'organisation de flux financiers déséquilibrés en défaveur des usines : facturation de frais de siège et de loyers exorbitants pour des bâtiments acquis pour une somme symbolique ; remontée de la trésorerie au niveau du groupe reprêtée ensuite aux établissements avec des taux d'intérêt de 7 à 8 %, etc. En 2014, après qu'Altia ait refusé une offre de reprise partielle, l'entreprise ferme et les 103 salariés se retrouvent au chômage. D'après le journal *Lutte Ouvrière* du 23 juillet 2014, les trois actionnaires du groupe disposeraient d'un compte au Luxembourg où ils auraient déposé plus de 5 millions d'euros.

En 1980, *L'Est Républicain* consacre un supplément spécial à Beaucourt intitulé « Une ville à la campagne », alors que la situation économique se dégrade rapidement (fermeture d'entreprises et de commerces, réduction d'effectifs, volonté d'Alsthom de se débarrasser d'Unelec...). Face aux difficultés, les journalistes tentent de faire montre d'un volontarisme un peu désespéré. Ils rappellent à plusieurs reprises l'importance des savoir-faire techniques de la main d'œuvre locale, la vitalité du réseau associatif, les avantages d'une vie proche de la campagne. Ils exhortent les Beaucourtois

à faire vivre leurs commerces et citent, comme exemple à suivre, l'entreprise de polissage Alliot, fondée par un ancien ouvrier puis sous-traitant de Japy et Unelec, et dont le fils a su trouver de nouveaux contrats auprès d'entreprises de plus en plus éloignées de Beaucourt.

Selon les personnes interrogées et le dossier de *l'Est Républicain*, il y aurait eu, jusqu'au début des années 1970, près de 50 commerçants à Beaucourt, dont un poissonnier ! Le marché comprenait plus d'une dizaine de stands et était très recherché. Aujourd'hui, il n'y a pratiquement plus que le supermarché local pour faire ses courses et rencontrer du monde. Le marché ne compte que deux ou trois exposants et pas beaucoup plus de clients. De façon significative, l'épicentre social du bourg – le lieu où les habitants peuvent se rencontrer – s'est d'abord déporté, dans les années 1980, du centre historique (dont les cafés se sont vidés) vers la place Roger Salengro,



Illustration n° 2 : l'ancienne usine Altia

rénovée et dotée d'une nouvelle salle polyvalente, puis dans les années 2010, vers le supermarché du Bourg, pourtant excentré géographiquement, mais proche de la dernière usine encore en activité et située sur la route vers Sochaux et Audincourt.

Pendant longtemps, le paternalisme puis les politiques sociales d'entreprise ont pallié l'isolement et l'enclavement. Les Japy ont créé des lieux de culte (temple protestant puis église catholique), des écoles, un centre de formation professionnelle, des associations culturelles et sportives. Les enfants d'ouvriers devenaient « naturellement » ouvriers à l'usine. Les plus « méritants », et dont les familles pouvaient supporter financièrement un report de l'entrée dans la vie active de leurs enfants, passaient par l'école professionnelle Japy qui garantissait une socialisation adaptée à la vie des ateliers et de belles perspectives de carrière comme professionnel, technicien, voire ingénieur maison.

Cette politique se prolonge après-guerre, malgré la fin du capital familial, comme s'en souvient un ancien ouvrier électricien (entré à l'usine en 1940) et historien local à propos de la période des restrictions alimentaires entre 1944 et 1949 : « La boîte Japy, qui n'était plus les Japy, mais c'était la banque Worms, avait monté un magasin. Nominativement, c'était une coopérative, mais en fait c'était un magasin dans l'usine pour alimenter un petit peu les gens de Beaucourt. Parce qu'on ne trouvait plus à manger, mais Japy pouvait faire du transport. Les gens crevaient de faim, parce que Beaucourt c'est très peuplé, mais il n'y a pas beaucoup de terrains agricoles ; et en plus le climat n'est pas fait pour cultiver des légumes. Mais ça, ça n'a pas duré très longtemps après la guerre. Il y avait d'autres boutiques, mais petit à petit les gens ont préféré aller à l'hypermarché. Comme il y avait de moins en moins d'emplois à Beaucourt, les gens sont allés travailler à Audincourt, à Sochaux ou ailleurs et ils trouvaient plus pratique, avant de revenir chez eux à Beaucourt, d'aller faire les courses à l'hypermarché. »

Un autre problème associé à l'isolement et l'enclavement est la difficulté d'accès à l'offre médicale, de plus en plus insuffisante à Beaucourt du fait du vieillissement de la population. Les personnes interrogées ont évoqué la difficulté d'obtenir des rendez-vous avec des médecins, notamment des spécialistes, le casse-tête des déplacements quand on ne possède pas de voiture. Des histoires dramatiques de diagnostics trop tardifs, voire d'erreurs médicales commises par des médecins débordés et dont on ne peut pas changer facilement ont été évoquées. Là aussi, de façon spontanée, la médecine du travail et les services de santé au travail des usines ont pu chercher un temps à pallier cette insuffisance en prenant en charge un suivi médical au-delà de leurs attributions, avec des campagnes vaccinales, des consultations médicales pour des petites pathologies ou des problèmes psychosociaux.

Comme le rappelle une infirmière du travail : « On faisait toutes les prises de sang ! Ils voulaient qu'on arrête de faire des prises de sang, pour des motifs privés je parle. Celles qui avaient un motif professionnel ont continué, bien sûr. On avait les prises de sang pour les surveillances peinture, tous les six mois. On les faisait et on les envoyait à Delle. Et puis les gens, quand ils avaient besoin d'une prise de sang, on leur faisait. On était assurés. Mais quand je suis partie, mon chef a dit : "Ce sera terminé ! Les gens iront au laboratoire eux-mêmes. Ils peuvent se déplacer". » Les rendez-vous avec des spécialistes, difficiles à obtenir, peuvent aussi être organisés par le service médical, comme dans le cas d'une ophtalmologiste : « Les rendez-vous ne se prenaient sur place et qu'une fois par mois ! Comme les gens étaient au travail, ils devaient prendre rendez-vous pour dans six mois. Alors j'avais toute ma liste, j'allais à Delle et elle me mettait les rendez-vous. Je repassais chez les gens et je leur disais "tiens, tu y vas tel jour". Mon chef me disait "ça, ce n'est pas le rôle de l'infirmière !" Mais c'était pour les dépanner, quoi ! » (Infirmière du travail).

Jusqu'aux années 1970, tout ou presque peut se faire à Beaucourt : travail, achats, loisirs et même les études pour la plupart des habitants qui

dépassaient rarement le cours complémentaire ou le collège. Avoir une voiture n'est pas encore indispensable. Mais cela le devient petit à petit avec les réductions d'emploi, le besoin de se déplacer pour retrouver un travail, accéder à l'offre de soins, faire ses achats, etc. Les salariés qui ont perdu leur emploi dans les anciennes usines Japy en ont fait l'amer expérience : « Moi, je vois, ma sœur, elle s'était trouvée licenciée en 92, parce qu'il y a eu des départs... ils en ont licencié beaucoup... Je ne sais plus combien se sont trouvés dans le wagon... Parce qu'ils ne faisaient pas de cas là ! Ils n'étaient pas sympas... Eh bien, elle a mis du temps avant de retrouver du travail. Elle s'est retrouvée du travail chez Lisi à Delle. Elle a fait l'intérimaire avant de pouvoir être embauchée. Elle a fait quatre ou cinq ans d'intérim. Quand vous êtes toute seule à travailler et que vous retrouvez dans le wagon... Ce n'est pas évident, hein ?! Surtout quand on habite Beaucourt et qu'on n'a pas de moyens de transport... Ce n'était pas toujours évident ! Y'a des fois, on avait peur quand même. Moi, j'ai eu la chance, en parlant comme ça, de pouvoir faire toute ma carrière là. Mais ma sœur, elle a eu quatre, cinq ans à ramer, comme on dit, pour retrouver une place définitive » (ancienne ouvrière).

Devoir circuler à pied parce que l'on n'a pas de voiture, peut devenir le signe d'une non intégration aux nouvelles configurations plus étendues du marché du travail, c'est montrer que l'on appartient aux fractions les plus marginalisées, qui peuvent être suspectées d'être moins fiables, moins dignes de confiance et de la solidarité du groupe, comme l'a remarqué Benoît Coquard à propos des villages et petites villes de l'Est (2019). De fait, le Beaucourt que j'ai parcouru en tant que sociologue m'a paru beaucoup plus vide que celui de mon enfance. On peut s'y promener longuement sans croiser personne, si ce n'est quelques voitures.

3 – Périphérisation et fragilisation de la culture ouvrière locale

Une autre limite des analyses de Christophe Guilluy (2014) est la façon dont il fige et hypostasie la culture, celle des immigrés (qui serait, selon lui, la principale cause de leurs problèmes d'intégration), et celle du village, vue comme une entité pure et authentique, menacée par la mondialisation et la métropolisation. L'observation montre pourtant que la culture n'est pas une variable indépendante, mais une réalité fragile qui doit être construite, entretenue et soutenue dans les interactions quotidiennes, au travail et hors-travail.

Le sentiment d'appartenir à une communauté ouvrière, de partager un certain nombre de valeurs et d'intérêts communs qui renforcent l'entraide et la solidarité, l'entretien du capital d'autochtonie, dépendent largement de l'expérience partagée du travail à l'usine, générations après générations, des relations professionnelles qui prolongent celles entretenues dans le village, à l'école ou dans les associations culturelles, sportives ou culturelles, longtemps soutenues et financées par l'entreprise.

L'entrée dans la vie en usine et dans une carrière Japy était en quelque sorte préparée par les parents, le voisinage (majoritairement ouvrier) et

l'école complémentaire et technique: « Trois ans à l'école technique. Mais j'avais déjà passé un an à l'école pratique de la commune, l'ancien cours Japy, qui marchait avec le programme national. La première année, quelle que soit l'option que vous preniez, même les dessinateurs, vous faisiez un an d'ajustage. Alors, en tout, j'ai fait quatre ans ! Avec trois ans à l'école technique Japy. C'est Japy qui payait tout. On faisait le programme national, mais ce programme était adapté en fonction du métier que vous aviez choisi. Il était adapté à ce que vous alliez rencontrer dans la vie professionnelle réelle. C'est-à-dire que vous n'étiez pas traumatisé quand vous preniez le boulot ! » (Ouvrier professionnel devenu ingénieur maison).

Le sentiment d'appartenance à une communauté ouvrière était renforcé et symbolisé par les entrées et sorties massives, en début et fin de journée : « A la sortie de midi, pendant un quart d'heure, il y avait un défilé, c'était tout plein de monde, les gens étaient à pieds... Avant, tout le monde sortait en même temps, c'était un vrai défilé. » (ancien OS). Mais la mise en place d'horaires variables suivant les ateliers et le carnet de commande, la multiplication des équipes en doublage, l'usage croissant de véhicules privés se conjuguent à la baisse des effectifs pour diluer les entrées et sortie. Ces changements affectent aussi un autre lieu de sociabilité collective des années 1950-80, le réfectoire, situé un peu au-dessus de l'usine des Fonteneilles. L'habitude de se retrouver ensemble le midi s'est progressivement perdue : « Déjà, de un, ils n'ont plus mis les mêmes horaires, les horaires ont changé. De deux, il y a eu le travail en équipe... Et après, il y a eu les femmes qu'on a mis de 8h à midi et 13h30 à 16h30...et puis, ils ont enlevé les bus... je ne sais pas. J'ai du mal à expliquer... Les jeunes... C'était plus pareil » (infirmière) ; d'autant plus que le centre de gravité des usines s'est déplacé des usines du haut, à celle des Prés (dernière à rester en activité aujourd'hui).

Cette désynchronisation des temps de travail et cette individualisation des modes de déplacement et de restauration réduisent les possibilités d'échanges et de discussions informelles sur le travail. Il est plus difficile de forger, à travers le débat, des valeurs et des représentations communes. Se retrouver tous ensemble aux mêmes endroits, aux mêmes moments, entretenait le sentiment d'appartenir à un collectif. Le travail d'information syndicale était également plus facile, par exemple s'il fallait distribuer un tract à la sortie de l'usine. C'est tout un capital d'autochtonie qui est progressivement dilapidé.

Ce capital d'autochtonie offrait des ressources en termes de soutien et d'entraide dans différents domaines (logement, garde d'enfant, travaux, entrée et carrière à l'usine...), mais aussi des ressources plus cognitives et axiologiques : sens positif donné au travail et aux efforts fournis, valorisation collective de la position d'ouvrier, fierté des productions réalisées à Beaucourt, reconnaissance et satisfaction du beau travail. Quand ces ressources communes locales s'effritent sous l'effet de la désindustrialisation, la perte dépasse la simple raréfaction des emplois disponibles. Cette évolution est résumée par la plupart des personnes interrogées en termes de disparition



Illustration n°3 : le Fer-à-Cheval, principale usine « du haut », en attente de réhabilitation depuis 1984

de la « bonne ambiance », c'est-à-dire à la fois la possibilité de ménager quelques moments de plaisirs collectifs dans le travail, l'entretien d'une entraide et d'une valorisation en commun des activités réalisées et une certaine confiance et estime réciproque autour de la reconnaissance du travail avec la hiérarchie de proximité : « les chefs, à la limite, c'étaient plus des copains, c'étaient les meilleurs ouvriers » (ancien ouvrier) ; « je m'entendais bien avec mon chef, j'étais à l'école avec sa fille » (ancienne ouvrière).

Les conditions d'emploi proposées à partir des années 1990 aux jeunes ouvriers (faibles salaires, pas de stabilité de l'emploi ni de perspectives de reconnaissance du travail ou de progression), pourtant de plus en plus diplômés, ne favorisent ni la construction progressive de la professionnalité, ni la motivation pour s'investir dans le travail et l'entreprise. Leurs socialisations primaires et secondaires s'articulent moins bien. Pourquoi écouter les anciens et intérioriser les codes de l'atelier si l'on sait que l'on ne restera pas longtemps dans la place ? A quoi bon intégrer et former des nouveaux arrivants qui ne seront bientôt plus là et s'intéressent peu aux savoirs d'expérience ?

Le collectif Rosa Bonheur (2016) a développé, à partir de l'exemple de Roubaix, le concept de centralité populaire pour mieux comprendre le passage du quartier ouvrier intégré et relativement autonome des années 1950-1960 (marqué par les collectifs de travail institutionnalisés et renforcés par le socialisme municipal), à une autre centralité, qualifiée de populaire, qui n'est plus centrée sur l'usine et les relations industrielles, mais sur la

dispersion et l'enchevêtrement des espaces de résidence, de travail, de sociabilité, de consommation, structurant autrement les communautés de vie, car mêlant plus directement le productif et le reproductif. S'il existe toujours des pratiques quotidiennes et des valeurs et normes spécifiques, elles sont dévalorisées, mais importantes pour les populations locales. Ces valeurs sont entretenues au sein des réseaux de coopération faits de dépendances croisées et de solidarités autour de l'accès à l'emploi formel au sein des activités artisanales ou semi-industrielles anciennes formelles ou informel (comme des garages de réparation automobile qui sont à la fois des sources de revenu mais aussi un moyen de conserver à moindre frais un véhicule en état de marche) et de formes de consommation adaptées à des petits budgets (commerces à bas prix, commerces de demi-gros, commerces spécialisés, cafés, marchés). Cette centralité populaire est toutefois « un espace fragmenté, traversé par des logiques de réputation sociale et de prestige – qui sont à la fois inclusives et exclusives –, par des rapports de genre et de race. »

Mais Beaucourt est beaucoup plus petit et isolé que Roubaix. L'économie de la débrouille (animée notamment par les descendants de travailleurs immigrés plus touchés par le chômage) ne s'est développée que de façon très limitée : un « soldeur », qui vendait pas cher des fins de séries ou des produits à date de péremption proche a été créé par une famille d'origine turque, mais a vite fermé faute de clients ; des petits travaux peuvent parfois être réalisés au noir chez des particuliers, mais je n'ai jamais vu de réparations de voiture dans la rue ni de garages clandestins. L'avènement d'une nouvelle centralité populaire est d'autant plus limitée que la quasi fin des usines s'est accompagné d'une forte fragilisation des liens entre ouvriers locaux, régionaux et immigrés (dont plusieurs sont « rentrés au pays »). Si les travailleurs immigrés étaient relativement appréciés dans l'usine (« c'étaient des bosseurs » ai-je plusieurs fois entendu), ces liens n'ont pas résisté à la disparition des emplois (Loriol, 2021).

L'étude de Benoît Coquard (2019) sur les cantons ruraux en voie de désindustrialisation du Grand-Est montre comment de petits « clans », essentiellement masculins, continuent d'assurer a-minima la transmission des valeurs locales (valorisation du travail bien fait, de l'effort, de l'activité manuelle concrète), la construction des réputations et, pour ceux qui sont « bien vus », l'accès aux emplois les moins dévalorisés. Mais ces petits groupes affinitaires sont déconnectés des relations professionnelles, fragiles, restreints et soumis aux aléas des relations interpersonnelles. En favorisant l'entraide entre soi, au détriment de ceux qui ne sont pas (ou plus) jugés dignes d'appartenir au groupe, ils contribuent à la fragmentation de collectifs plus larges, à l'affaiblissement des luttes sociales pour défendre les intérêts des ouvriers contre le patron.

Quand le travail est précarisé et éparpillé entre différents pôles, il devient plus difficile de donner un sens positif au travail en usine, d'être fier d'être ouvrier, d'en supporter les contraintes et pénibilités. Thomas Flahaut (fils d'ouvrier et intérimaire en Suisse pour financer ses études), dans son roman *Les nuits d'été* (2020), rend compte de l'expérience de deux intéri-

maires, enfants d'ouvriers d'une cité d'Audincourt et frontaliers en Suisse. Leur activité, alimenter une machine à commande numérique qui bobine des stators (travail que les ouvrières de Beaucourt faisaient manuellement sur des moteurs plus complexes), semble n'avoir pas de sens, faute d'explication sur le processus productif. Seule la fatigue témoigne finalement du travail réalisé. Leur situation d'intérimaire frontalier empêche toute intégration dans un collectif, toute transmission du métier et toute reconnaissance du travail, en dehors du salaire : « Quand t'es intérimaire, t'as beau faire le travail d'un ouvrier, t'es pas un ouvrier [...] Tout ce qui fait tenir, quand tu bosses en Suisse, c'est l'argent. Les ouvriers ont de la loyauté envers leur usine. Moi, je suis opérateur intérimaire et je suis loyal envers l'argent [...]. D'ailleurs, une fois, j'ai pensé à ce que ça pouvait signifier, ce mot, opérateur. Un ouvrier, ça fait une œuvre. Ça sait ce que ça fait, même si son boulot est chiant, que c'est que des petits gestes paramétrés à l'avance. Et puis, ça signifiait autre chose encore, à une autre époque. Ça signifiait un monde et une fierté. Quand t'es opérateur, tu fais des opérations. C'est tout. Tu vauds moins que la machine, t'es pas fier. Y'a pas de monde non plus. Tu te fais pas d'amis parmi les collègues intérimaires parce que tout le monde change tout le temps de boîte. Et les fixes, ils te regardent de haut » (Flahaut, 2020). Cette expérience se retrouve dans d'autres entreprises de la région, comme l'ont noté Stéphane Beaud et Michel Pialoux (1999) à propos des équipementiers automobiles de Sochaux et Audincourt.

Conclusion

Avant même l'épidémie de la Covid, les industriels français déploraient le manque d'appétences des jeunes pour le travail à l'usine et la difficulté, selon eux, à recruter des ouvriers qualifiés possédant les savoirs, savoir-faire et savoir-être attendus. Cela serait même une des causes de la désindustrialisation de notre pays. Les dirigeants de CEB à Beaucourt participent à ces lamentations. Pourtant, l'exemple des anciennes usines Japy et de l'emploi industriel à Beaucourt montre bien que c'est la réduction des emplois sur place, du fait de stratégies d'entreprises de plus en plus éloignées de la réalité et des contraintes des ateliers, qui conduit au gâchis des savoir-faire pratiques et techniques développés localement sur plusieurs générations ; qui explique pourquoi les ouvriers, jeunes ou moins jeunes, ont de plus en plus de mal à se valoriser dans leur travail, à se sentir intégrés à un collectif qui donne sens à leur engagement, à faire une carrière qui justifie les efforts consentis, la pénibilité affrontée. Les compétences techniques et technologiques, tout comme un rapport positif au travail, sont des constructions sociales territorialisées, qui nécessitent une certaine vitalité et stabilité de la communauté ouvrière, une véritable reconnaissance des qualifications acquises et une organisation du travail qui permette la transmission locale du métier et des valeurs qui l'accompagnent. La plupart des ouvriers interrogés ont constaté la progressive remise en cause, dans l'organisation du travail et des carrières, des conditions qui avaient permis localement cette transmission et la valorisation collective du « beau travail ».

BIBLIOGRAPHIE

Beaud, S et Pialoux, M. (1999). *Retour sur la condition ouvrière. Enquête aux usines Peugeot de Sochaux-Montbéliard*, Fayard.

Collectif-Rosa-Bonheur (2016), « Centralité populaire : un concept pour comprendre pratiques et territorialités des classes populaires d'une ville périphérique », *Sociologies* [En ligne], URL : <http://journals.openedition.org/sociologies/5534> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/sociologies.5534>

Coquard, B. (2019), *Ceux qui restent. Faire sa vie dans les campagnes en déclin*. La Découverte.

Daumas, J-C. (2010), « Dynasties patronales : l'art de durer », *Dictionnaire historique des patrons français*, Daumas, J-C. et alii (dir), Flammarion, p. 734-738.

Dézert, B. (1969), *La Croissance industrielle et urbaine de la Porte d'Alsace: essai géographique sur la formation d'un espace régional en fonction de l'attraction industrielle*. Société d'édition d'enseignement supérieur.

Edelblutte, S. (2018), « Espace rural et industrie: des liens anciens, forts et essentiels. » In Daniel Ricard D. et Woessner R. (Eds), *Les espaces ruraux en France*, Atlande, p.229-248.

Guilluy, C. (2014). *La France périphérique : Comment on a sacrifié les classes populaires*, Flammarion.

Hervieu, B. (2013), *Sociologie des mondes agricoles*, Armand Colin.

Lamard, P. (1988), *Histoire d'un capital familial au XIXe siècle, le capital Japy. 1777-1910*. Société belfortaine d'émulation.

Lamard, P. (2010), « Japy », *Dictionnaire historique des patrons français*, Daumas, J-C. et alii (dir), Flammarion, p. 363-364.

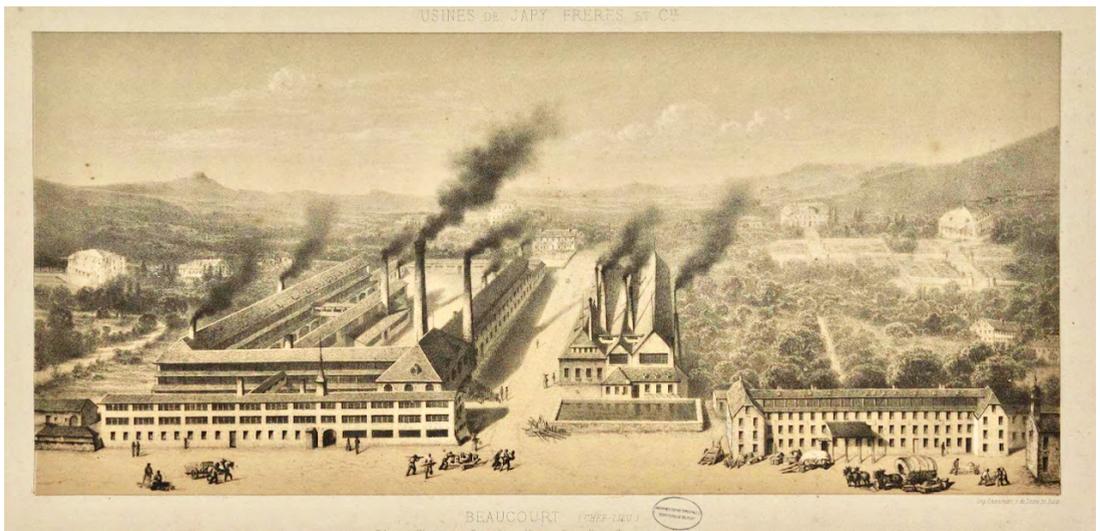
Loriol, M (2021), *Les vies prolongées des usines Japy. Le travail ouvrier à Beaucourt de 1938 à 2015*, Editions du Croquant.

Renahy, N. (2005). *Les gars du coin. Enquête sur une jeunesse rurale*, La Découverte.

Retière, J-N. (2003), « Autour de l'autochtonie. Réflexions sur la notion de capital social populaire. » *Politix. Revue des sciences sociales du politique*, n° 63, p. 121-143.

Roupnel-Fuentes, M. (2006), « Naissance, déploiement et disparition des usines « à la campagne » de Moulinex : de lourdes conséquences sur les salariés licenciés et le territoire bas-normand, *GREP - Pour*, 1, n° 229, p.85 – 91.

Sencébé, Y. (2009), « Une lecture des inégalités et des différenciations de développement local à travers quatre figures de territoires », *Espace populations sociétés*, 1, p. 17-27.





Faire territoire en périphérie

De la centralité du travail en élevage.

Sandrine Petit*, Lucie Dupré*

Catherine Husson**, Claire Gaillard**

Résumé : Au Nord de Dijon Métropole et à la lisière de la zone rurale peu peuplée des plateaux du Châtillonnais, le Pays Seine-et-Tilles est un espace périphérique agricole. Depuis les années 1960, l'élevage et les éleveurs sont sujets d'une double mise en périphérie : spatiale par rapport à la ville et au modèle de la céréaliculture qui s'est imposé au détriment de l'élevage, et professionnelle, celle d'un monde agricole fragile où le nombre d'actifs diminue. Malgré les difficultés, des éleveurs.se.s tiennent à leur métier comme le montrent les huit trajectoires singulières décrites ici. La diversité des profils et la combinaison de plusieurs activités dessinent un retour de l'élevage voire une réinvention de sa place dans ce territoire. Le travail, particulièrement lourd et contraignant, fait l'objet d'une attention particulière. Les agriculteur.rice.s sont vigilant.e.s à dimensionner leur travail et à modérer l'aide apportée par les parents dans une nouvelle approche du travail en famille. Dans un espace périphérique au sens géographique, statistique et agricole, ces éleveur.se.s ne se vivent pas comme en marge grâce à leur engagement dans une activité agricole qui fait sens et qui ménage des liens avec les résidents du territoire.

Mots clés : zone intermédiaire ; périphérie rurale ; élevage ; travail familial ; diversification agricole ; Côte d'Or

*CESAER, AgroSup
Dijon, INRAE, Univ.
Bourgogne Franche-
Comté, F-21000 Dijon,
France

catherine.husson@
agrosupdijon.fr

claire.gaillard@agrosup-
dijon.fr;

** Université Clermont
Auvergne, AgroParisTech,
INRAE, VetAgro Sup,
Territoires, 63170 Cler-
mont-Ferrand, France
; AgroSup Dijon, 26
Boulevard du Docteur
Petitjean, 21079 Dijon
cedex, France

lucie.dupre@inrae.fr;

sandrine.petit@inrae.fr

Introduction

« Qu'on soit classés intermédiaires ou autre. Peu importe, ce que j'ai envie c'est de vivre de mon métier »

Par ces mots, cet éleveur affirme rester et travailler dans une zone difficile, classée « zone intermédiaire », cumulant des handicaps naturels et climatiques. « Terres âpres », « petites terres », « terres à cailloux » (Pierre, 2004 ; Ambolet, 1985), c'est sur ce sol que des agriculteurs maintiennent leur activité en dépit de la raréfaction de l'eau en été et d'hivers encore rudes. Ils travaillent dans un espace lisière avec au nord, une grande zone rurale isolée faiblement peuplée façonnée par les grandes cultures et au sud, la métropole de Dijon.

Cet espace est typique d'une périphérie. Il correspond au zonage « périurbain des grands pôles » (Fig.1). Pris dans la force centrifuge urbaine (Vanier, 2005), il ne pourrait être selon Lussault (2016) qu'« un sous-système à part entière du système urbain global ». Pourtant, il garde des caractéristiques du rural en étant peu densément peuplé avec 22,9 habitants au km², par la forêt qui recouvre la moitié de sa surface et par l'activité agricole, essentiellement céréalière. Peut-être pourrait-il mieux correspondre à ce que Marchal et Stébé (2017) nomment le « pré-urbain ». Sans nier l'influence de la ville et l'attrait résidentiel, le pré-urbain reste « un monde de

Nous remercions
Agrosup Dijon pour son
appui financier dans le
cadre du projet ELIT
(Éleveurs et élevages en
renouvellement – 2020-
21) et l'ensemble des
personnes interviewées
pour leur disponibi-
lité. Nous remercions
Abdoul Diallo, ingénieur
au CESAER pour son

villages ». Il entremêle les cultures urbaines et rurales « pour donner des formes de vie hybrides socialement et spatialement ancrées à la fois dans l'urbain et dans le rural » (*Ibid.* : 315-16). Toujours, la périphérie se heurte aux définitions, aux antagonismes ville-campagne, rural-urbain et finit par devenir un espace banal, flou, incertain dans ses limites, pour lequel on manque de visibilité (Bonerandi et Roth, 2007). Selon une « domination culturelle de la ville », la périphérie rurale peine à trouver son identité propre ; elle est un territoire par défaut, « soumis à », « devant être au service » de la cité, regardée comme un bassin d'approvisionnement de la ville ou un lieu de villégiature et finalement encore un prolongement de la ville (Delfosse et Poulot, 2019). Tiers espace (Vanier 2005) ou encore « espace anti-héros » (Bonerandi et Roth, 2007), qui pourrait bien vouloir s'attacher à ce lieu et s'y ancrer ? Dans une invisibilité réciproque des paysans et de la ville (Grandchamp, 2017), la périphérie pourrait-elle inventer de nouveaux liens en dehors d'une subordination à l'urbain ? Elle se pose également en soi et pour soi et renvoie alors à la vocation des territoires et aux espaces professionnels qui y correspondent.

Sur ce territoire bordant les plateaux du Châtillonnais et de Langres, nous appréhendons l'élevage et les éleveurs, peu visibles, comme également sujets d'une double mise en périphérie : d'une part par rapport à la ville et au modèle de la céréaliculture qui a régné « en maître » depuis les années 1960, et d'autre part comme relevant d'un monde agricole fragile démographiquement, réduit à un archipel (Hervieu et Viard, 2011), à la marge duquel les éleveurs se tiennent. L'érosion du nombre d'actifs agricoles et d'exploitations, amorcée à la fin du 19^{ème} siècle, se poursuit (Forget et al., 2019) et, en 2019, les agriculteurs exploitants représentaient 1,5 % de l'emploi total¹. Le travail agricole est souvent assimilé à la catégorie du travail indépendant, tout en s'en distinguant, le rendant difficile à classer sur l'échiquier des catégories d'emploi et d'enjeux (autonomie ; subordination ; temps de travail ; flexibilité ; précarité) pensés à partir du salariat (Cingolani, 2020). S'il renvoie à un idéal d'autonomie, le travail agricole est historiquement très fortement accompagné par des structures de conseil publiques et privées (Rémy, Brives, Lémery, 2006). Cet environnement prescripteur conjugué à la normalisation croissante des pratiques alors que les agriculteurs sont de plus en plus subordonnés aux marchés mondialisés, aux entreprises de collecte du lait éloignées, au cadre administratif de la PAC ou encore aux banques, donnent lieu à des situations de dépendance forte. La vulnérabilité et la précarité sont de ce fait croissantes chez les éleveurs, économiquement², socialement et professionnellement (Mieville-Ott et al., 2014). Dans un tel contexte, l'élevage est particulièrement désaffecté tant le travail (rythme et charge) y est lourd (Hostiou et al., 2014)³. Cette lourdeur du travail est d'autant plus problématique que la norme des « 35 heures » s'impose ailleurs et désynchronise les agriculteurs du reste de la société. Cela se décline parfois jusque au sein du couple lorsque le conjoint.e exerce, comme c'est maintenant souvent le cas, une activité hors exploitation (Forget et al. 2019). Malgré les transformations à l'œuvre, le travail en agriculture reste une histoire de famille (Barthez, 1982 ; Landour et al., 2021) tout en s'émancipant du modèle de travail en couple d'agriculteurs promu par la modernisation agricole. Nous proposons d'ouvrir quelques pistes de

1. Données INSEE

2 En 2020, en élevage laitier, en Bourgogne Franche Comté, le résultat courant / UTH familiale s'élève à 21 400 € ; en élevage caprin à 15 700 € et le taux d'endettement est relativement élevé à 61 % (Observatoire prospectif de l'agriculture de Bourgogne Franche Comté, résultats 2020).

3. La durée hebdomadaire moyenne de travail des agriculteurs est de 55 heures (données INSEE 2019 <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4806717#consulter>) ; elle est encore plus importante en élevage.

réflexion sur ce que veut dire travailler et vivre en périphérie pour les éleveurs de ce territoire. Comment et sous quelles formes l'élevage se déploie-t-il dans un territoire partagé entre sa vocation résidentielle et la céréaliculture qui en occupe la plus grande superficie, entre nécessité de concilier des aspirations sociales ouvertement exprimées et un travail accaparant ?

Dans une première partie, nous reviendrons sur la construction d'une double périphérie spatiale et professionnelle. Puis, nous verrons en décrivant les trajectoires singulières des agriculteurs enquêtés que l'élevage résiste et même revient sous une diversité de formes. Enfin, nous montrerons en quoi et comment le travail est plus que jamais au centre de l'attention en même temps qu'il évolue et infléchit le devenir agricole du territoire.

L'article repose sur des entretiens, entièrement retranscrits, auprès de huit agriculteurs, sept hommes et une femme, travaillant seul [3] ou en collectif de travail de 2 à 3 membres [5], âgés de 34 à 57 ans, aux parcours singuliers. Issus ou non du monde agricole et du territoire, ils ont en commun d'avoir prolongé ou réintroduit une activité d'élevage (vaches laitières, vaches allaitantes, chèvres, poules, escargots, brebis). Nous les présentons dans la partie 2. Cette enquête a été précédée par l'interview de quatre chargé.e.s de mission (DRAAF, Parc National de Forêts-Châtillonnais, Pays Seine-et-Tilles) et du président de la Chambre d'agriculture de la Côte d'Or. L'ensemble a été réalisé en 2020 et 2021, notamment par des étudiantes⁴ tutorées par les co-auteurs (Auzance et al., 2021). Ce petit corpus combine une diversité de formes d'élevage qui donnent à penser le devenir agricole du territoire dont l'approche ici proposée se fonde également sur une documentation importante dédiée aux zones intermédiaires.

I – La construction d'une double périphérie

Le Pays Seine-et-Tilles se situe entre le nord de Dijon et les plateaux agricoles du Châtillonnais. Vivant de ses propres activités, il n'est pas qu'une marge de la ville. L'agriculture s'y maintient sur des terres caillouteuses non sans frôler les impasses auxquelles l'a menée l'expansion de la céréaliculture. Ainsi le territoire est à la fois une périphérie de la ville et à la marge des modèles céréaliers.

I.1. Une mise en périphérie par rapport à Dijon

Le Pays Seine-et-Tilles, du nom de deux rivières, compte 25 401 habitants⁵. La fig.1 illustre le caractère périphérique et intermédiaire de cet espace : à la limite d'une grande zone rurale peu peuplée qui va du Châtillonnais jusqu'au plateau de Langres, et sous l'influence de Dijon-Métropole⁶.

Une dynamique industrielle historiquement forte a favorisé la présence d'une population ouvrière rurale. Perdurent des industries phares sources d'emplois : le groupe SEB à Selongey depuis 1857, aujourd'hui fleuron de l'électroménager, et le Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives, à 45 km de Dijon, depuis 1958. Ces entreprises fournissent des emplois d'ouvriers mais aussi de cadres. Les entreprises de logistique Transports Cordier et N7 froid contribuent également à l'attractivité propre du

4. Lucie Auzance, Maeva Primault et Célia Rocchi.

5. Source : INSEE, 2016.

6. Dijon métropole compte 23 communes avec une population de 259 087 habitants en 2021.

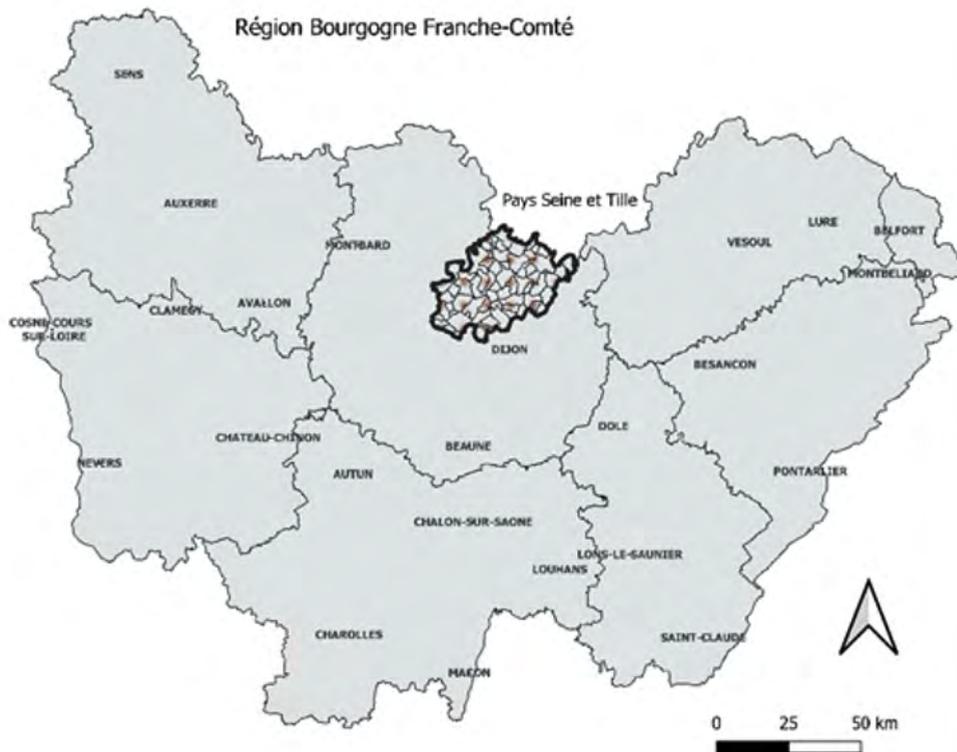


Figure 1 : Localisation du territoire d'étude entre « grand pôle urbain » et « des communes rurales isolées, hors influence »

territoire. Entre 1999 et 2016, les populations agricoles et ouvrières ont vu leurs effectifs diminuer : les agriculteurs passant de 2,7 % en 1999 à 2% en 2016 des différentes catégories socio-professionnelles ; les ouvriers de 17,7% à 13%. Les professions intermédiaires, les cadres augmentent, et surtout les retraités passant de 21,8 % à 29,7%⁷.

Entre la ville et le Châtillonnais touché dès le milieu du 19^{ème} siècle par la fermeture des cinquante-sept usines sidérurgiques, métallurgiques et des hauts fourneaux (Pierre, 2004 ; Weber 1989), le territoire semble avoir compensé ces grandes crises par un développement résidentiel. Le site d'une entreprise de plasturgie de Marcilly-sur-Tille a été tout récemment reconverti en éco-quartier de 450 logements. Par sa proximité à Dijon (25 kilomètres pour Is-sur-Tille et Marcilly-sur-Tille), le territoire devient progressivement résidentiel. Cette « mise en périphérie » suscite dès les années 1970 les inquiétudes des habitants face au projet d'autoroute A31⁸ : « Is-sur-Tille ne deviendra-t-elle pas une zone dortoir, comme tant d'autres à la périphérie de Dijon ? » (Belotti et al., 1975). La desserte routière explique la croissance démographique sur ce territoire (ORS, 2016) avec la voiture comme vecteur d'étalement (Lussault, 2016). Malgré tout, la discontinuité dans le bâti distingue ce territoire de la ville. Les lotissements montrent une périphérisation par rapport à l'agglomération dijonnaise mais cet habitat pavillonnaire se juxtapose à des bourgs aux maisons caractéristiques avec des particularités architecturales : pigeonnier, puits, murets et portails de belles pierres. Ainsi le territoire cède à l'attrait résidentiel d'une population travaillant à Dijon mais résiste en

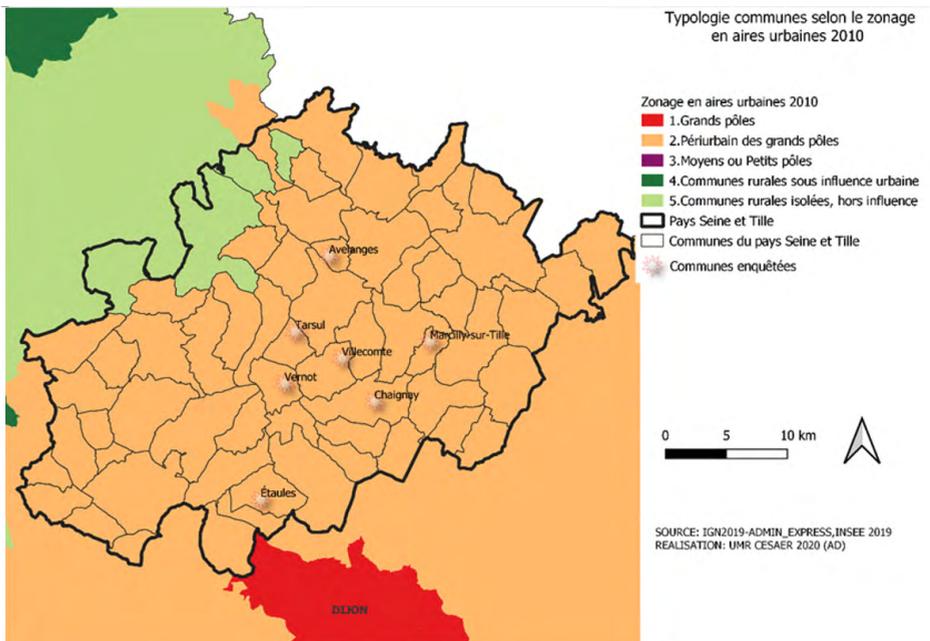
7. Données INSEE-RP, à l'échelle du Pays Seine-et-Tilles.

8 Autoroute Lorraine Bourgogne DUP 1978, liaison Toul –Til Chatel 1984-85.

gardien de son identité grâce à des activités économiques encore dynamiques. Mais qu'en est-il de l'agriculture ?

1.2. Une mise en périphérie par rapport au modèle agricole céréalier

Entre Dijon et le Châtillonnais, l'agriculture confirme ici sa position d'entre deux. Avec des sols peu profonds et caillouteux, le territoire ne saurait être une ceinture maraîchère urbaine. Des installations agricoles récentes misent sur la présence de consommateurs résidents et citadins intéressés par la vente directe de produits (escargots, glaces, fromages de chèvres, œufs, légumes, fruits et confitures, miel, viande). Par d'autres traits (la taille des exploitations, la céréaliculture, l'élevage laitier), l'agriculture ressemble aux structures des plateaux Châtillonnais et Langrois et a suivi les tendances de la modernisation agricole. A partir des années 1955, les systèmes évoluent vers la culture du colza. L'élevage laitier faiblit au profit de l'élevage allaitant ou de la culture céréalière (Belotti et al., 1975). Le colza, peu sensible à la sécheresse estivale grâce à son puissant système racinaire, se révèle particulièrement adapté à ces terres difficiles (Ambolet, 1985). Tête d'assolement performante, il remplace les cultures fourragères. Sur ces terres dites plus difficiles que « les grandes plaines céréalières du bassin parisien, de la Picardie ou de Champagne », les techniciens fournissent des préconisations pour « produire dans les cailloux » (*Ibid* : 5). Le nombre d'exploitations décline, les surfaces agricoles augmentent et le manque de main d'œuvre se traduit par une sur-mécanisation (Belotti et al., 1975). Mais ces dernières années, le colza a des rendements désastreux avec la conjonction d'aléas climatiques et la présence d'un insecte ravageur, la grosse altise. Nos interlocuteurs évoquent cette dégradation continue : « ça a marché dans les années 70-80, gratter toutes ces terres de cailloux parce que c'était reposé, les gens mettaient un peu des vaches avant donc il y avait un peu de matière organique. Et puis on a craqué de l'azote là-dedans donc ça a poussé. Et



puis avant il y avait peut-être moins de coups de sec aussi, et puis la PAC a fait que les gars ont quand même gagné leur vie à gratter des cailloux. Mais là aujourd'hui au prix du matériel, au prix des intrants, moi je pense qu'il faut arrêter. Mais *je n'ai pas la solution franchement* », reconnaît Pierre.

Difficiles à travailler, ces « terres à cailloux » associées à un climat froid l'hiver et chaud l'été sont loin d'offrir les capacités de production céréalière de la Beauce à laquelle les agriculteurs interviewés se comparent parfois. Olivier estime que « *C'est toujours le problème, on ne peut pas rivaliser par rapport à des exploitations qui sont en plaine. On a toujours des coûts qui sont exorbitants par rapport à d'autres* ».

En effet, le territoire est classé « zone intermédiaire », lui donnant accès à une mesure agro environnementale et climatique spécifique dite « systèmes grandes cultures adaptée pour les zones intermédiaires »⁹. Celle-ci vise à aider les agriculteurs là où les rendements en blé sont inférieurs à 66 quintaux/hectare. La dégradation des revenus des agriculteurs et l'endettement accru inquiètent les pouvoirs publics qui établissent des diagnostics, recommandations et scénarios alternatifs pour s'en sortir (Malpel et al., 2019 ; Arama et Chevignard, 2019). Les impasses techniques et les conditions climatiques difficiles ont progressivement constitué une marge agricole, en périphérie des systèmes céréaliers. Cette agriculture dépend de marchés mondialisés et des aides à l'hectare de la politique agricole commune. L'extériorité des décisions (Pierre, 2004) donne peu de prises aux agriculteurs pour changer leurs systèmes technico-économiques basés sur des produits agricoles « standards » (Maigrot et al., 1991) et marginalise un territoire qui a perdu de son autonomie. Une certaine forme de résilience pourrait venir de l'élevage, qui malgré tout résiste et façonne encore et de nouveau le territoire.

2 – De la mise en périphérie au retour de l'élevage

Le développement de la céréaliculture a mis en périphérie l'élevage historiquement présent. Au 19^{ème} et début du 20^{ème} siècle, le Châtillonnais était réputé pour ses élevages de moutons Mérinos (Pierre, 2004). Le lait prend son essor dans les années 1930 et des systèmes se spécialisent en élevage laitier (Maigrot et al., 1991 :180). Dans la période de modernisation des années 1960, l'élevage se juxtapose au système de culture céréalier qui guide les décisions et qui l'emporte quand la main d'œuvre manque (Maigrot et al., 1991). En 2010, 68% des fermes sont céréalières ; 16% en polyculture élevage ; 3% en bovins lait ; 1% en bovins viande et 4,7% en ovins-caprins. On pourrait croire à la marginalisation voire à la fin de l'élevage. Pourtant, des éleveuses et des éleveurs exercent dans ce territoire et tiennent à leur métier malgré les difficultés. Ce sont la diversité de ses formes et les combinaisons d'activités qui semblent dessiner un retour de l'élevage, comme nous allons le montrer ci-après, selon les trois grandes modalités (garder, diversifier, réinventer l'élevage). Ces trois orientations posent clairement la question de l'organisation du travail et de la manière dont celle-ci peut se réinventer dans le cadre contraint qu'est celui de ces agriculteur.rice.s.

9 L'application de cette mesure concerne 22 départements formant une bande allant en écharpe d'Est en Ouest, dessinant ainsi le périmètre des zones intermédiaires (Malpel et al., 2019). La dénomination indique un entre-deux entre les terres céréalières favorables des plaines et les bassins laitiers des massifs montagneux.

2.1. Garder des élevages bovins lait et allaitant

Dans notre corpus, trois fermes ont prolongé un atelier d'élevage bovin, deux avec une valorisation laitière conventionnelle et une en agriculture biologique ; une quatrième a un élevage allaitant valorisé en viande. Dans ces reprises de fermes, les pratiques des parents sont interrogées, des choix nouveaux sont faits et le travail revient comme une préoccupation centrale.

Alex a travaillé comme commercial avant de rejoindre l'exploitation laitière familiale : au départ « *rien du tout* » juste quelques vaches et moutons et de la vente directe de volailles. Aujourd'hui, elle compte 135 vaches de race Holstein et Montbéliarde, qu'Alex et son frère élèvent sur 210 hectares. Ils viennent d'embaucher un salarié. Ils ont laissé les moutons : « *nous on fait vraiment que du lait ; on est un peu les ovnis* » [laitiers dans un territoire céréalière].

La ferme d'Olivier a été acquise par sa famille arrivée de Haute-Saône. Elle compte deux associés, 125 hectares répartis en petites parcelles et 70 vaches laitières de race Holstein et Montbéliarde, qu'ils sélectionnent « *taillées pour faire du lait* ». Ils se trouvent démunis par les dernières années car le maïs important dans la ration alimentaire des vaches a souffert des sécheresses. Pour cet élevage laitier qui perdure, le lait standard est collecté par des grands groupes laitiers et face à eux Olivier dit « *ne rien peser* » ; dans un territoire peu dense en élevage, la collecte pourrait à tout moment être interrompue, à la merci des logiques commerciales de groupes au siège situé loin de la zone.

Pascal, quant à lui, insiste : « *j'ai toujours vécu dans cette maison là où vous êtes aujourd'hui* », c'est dire l'importance du lieu et du travail à la ferme qu'il a toujours connu. Aujourd'hui trois membres travaillent ensemble dont l'un est salarié et Ingrid est revenue s'occuper du troupeau après de brillantes études. La ferme compte 240 hectares et 70 vaches Simmental, une race élevée de longue date dans la famille. Pascal et son frère ont pris en 2010 le virage de l'agriculture biologique, s'engageant dans une voie singulière sur le territoire. Ils ont un projet d'investissement dans la pasteurisation et la vente directe de lait au sein d'un magasin de producteurs en projet.

D'abord aide-familial, Didier a lui aussi repris la ferme de ses parents. Il arrête alors le lait « *trop contraignant* » pour un système polyculture-élevage bovin viande. Son cheptel allaitant compte 65 vaches charolaises, production minoritaire sur le territoire. Loin de s'isoler, il apprécie les échanges techniques avec ses voisins agriculteurs céréalières. Les difficultés se font sentir ces trois dernières années avec une perte de son autosuffisance en foin et en paille.

2.2. Diversifier par l'élevage

Justin et Pierre ont eux aussi repris une exploitation familiale, et opté pour une orientation dominante céréalière avec une activité d'élevage. D'apparence accessoire, mais dont ils parlent beaucoup, cette dernière remplit des fonctions de diversification et d'intégration dans le territoire, et apparaît comme une réponse au faible rendement des cultures.

Tout commence en 1976 par l'achat d'une ferme par le père et le grand-père de Justin. A 36 ans, celui-ci a été salarié agricole avant de s'y

installer avec un principe de départ : « *moi faire du lait tout seul, c'est n'iet* », une remise en cause de la production laitière en 2008 pour se consacrer uniquement aux céréales (200 hectares). Après mûre réflexion, il convertit un ancien bâtiment en atelier de 250 poules pondeuses qui valorisent les restes de céréales. Commercialisés en vente directe par la mère de Justin, les œufs sont un complément de revenu.

Gardant une activité de conseil en parallèle, Pierre a lui aussi repris l'exploitation familiale de 185 hectares de cultures après diverses expériences professionnelles, notamment à l'étranger, sans pour autant faire à l'identique. Il cherche à diversifier ses productions, d'abord le safran, vite abandonné par manque de rentabilité, puis un atelier de 220 poules pondeuses qu'il va arrêter car la conversion en bio de la ferme entraînerait une augmentation des prix de vente, mal comprise par ses clients. Pierre veut intégrer quelques vaches de race Angus pour de la vente directe de viande.

2.3. Réinventer l'élevage par le territoire

Adèle et Marc, qui n'ont aucun lien avec le monde agricole, ont fait une reconversion professionnelle en Pays Seine-et-Tilles. Un besoin de « rupture » de vie et de travail orienté vers la recherche d'une unité de lieu entre les deux, a notamment guidé leur projet. Faute d'héritage, leur faible emprise foncière les a conduits à s'installer « discrètement » dans le territoire où ils travaillent et habitent, à l'inverse des actifs pendulaires résidant à la campagne et travaillant à Dijon. Après avoir été employée dans une grande enseigne à Dijon, Adèle est venue réaliser son rêve d'enfant. Sa nouvelle vie commence alors avec l'achat d'une maison à rénover, de 1,5 hectares de vergers et le début d'un petit élevage de 30 chèvres avec transformation fromagère. Adèle ne veut pas que ses chevreaux partent à l'abattoir et leur cherche des adoptants via des réseaux sociaux. Son petit terrain ne permettant pas de constituer de stocks, elle doit acheter le foin à ses voisins.

Après avoir exercé le métier d'ingénieur et habité Dijon, Marc reprend des études agricoles et s'installe en 2012 sur 600 mètres carré. Contraint par l'espace, il débute un élevage d'escargots, transformés et vendus sur place et aux marchés. La demande étant au rendez-vous, son épouse s'installe et ils plantent des arbres fruitiers pour protéger les parcs à escargots ; les fruits sont transformés en sorbets. S'ajoutent d'autres productions : les champignons, le miel, enfin lapins et volaille qui facilitent le nettoyage des parcs à escargots. Ils développent aussi l'élevage de 40 brebis. Faute de surface, ils font pâturer le troupeau chez des voisins céréaliers.

Qu'ils soient issus du monde agricole ou non, les agriculteurs rencontrés ont choisi leur métier. Ceux qui opèrent une reprise le font souvent après une expérience professionnelle qui leur a permis de se confronter à d'autres mondes, infléchissant leur façon de prendre place dans la lignée, dans le métier et dans le territoire. L'articulation étroite entre projet de vie et projet professionnel se fait via l'habité et le bâti souvent mentionnés. Ces systèmes extrêmement contrastés se déploient toujours dans une sorte de périphérie par rapport à la norme locale, qu'il s'agisse de races singulières, rustiques ou à petits effectifs, de modes de production alternatifs ou de

diversification agricole. Une nouvelle considération pour l'élevage s'exprime dans un recouplage avec les cultures qui permet de retrouver de la fertilité, des équilibres, une résilience agronomique, à l'échelle de l'exploitation comme à celle du territoire. La question du travail, qui a précisément favorisé la spécialisation céréalière (Bernard de Raymond 2014), est ici au cœur des attentions.

3 – La centralité du travail agricole

Dans les fermes enquêtées, la question du travail occupe une évidente centralité. C'est entre ce qui est possible et ce qui n'est pas ou plus envisageable, d'un double point de vue agronomique et social, que le travail est pensé et pesé. Le dimensionnement des activités constitue un point de vigilance systématique qu'il s'agisse de son propre travail ou de celui des parents et conjoints.

3.1. Une charge de travail élevée

Entre continuités familiales revisitées et reconversions prudentes et enthousiastes, la question de l'intensité du travail revient sans cesse dans les discours des agriculteurs. Certaines situations vécues ou observées ailleurs servent de repoussoir : « *Moi je ne vivrais pas ce que mes parents ont vécu* ». La comparaison avec les céréaliers est sans équivoque : « *On a quand même une charge de travail qui est assez prenante. Les céréaliers ils sont à mi-temps, le vrai céréalier vous le dira !* » ; « *les 70 heures par semaine, c'est vite trouvé en vente directe* », dit un autre. Les systèmes laitiers sont particulièrement lourds : l'astreinte quotidienne est grande, le rythme soutenu, la charge mentale élevée quand la taille du troupeau est importante. Comment, dans un tel contexte, ces agriculteurs s'arrangent-ils avec le travail ?

En dehors de l'intérêt agronomique de la liaison entre culture et élevage, le lien à l'animal – et au vivant – contrebalance la charge de travail. Ainsi Adèle reconnaît qu'avec ses chèvres : « *on est fusionnel ! En fait c'est super important d'être proche de chacune. Elles sont toutes différentes. Il y en a qui vont demander énormément d'affection, d'attention* ». Cette relation à l'animal, engageant des affects et un sens affûté de l'observation, est une véritable ressource dans le travail et la bonne conduite du troupeau : « *C'est important d'avoir une relation très forte avec elles, parce qu'au moindre problème, je le vois tout de suite* ». L'observation de l'animal, la bonne connaissance et la compréhension du troupeau que l'on construit progressivement, les interactions quotidiennes avec les bêtes, la complicité avec certaines d'entre elles et la fascination pour le vivant en général aiguisent des compétences qui favorisent l'expérimentation et confèrent tout son sens au travail et au métier d'éleveur (Mougenot *et al.*, 2020). En dépit d'une charge de travail élevée, enthousiasme et passion entraînent donc, notamment chez les reconvertis, une réévaluation radicale des critères économiques : « *Nous c'est un métier, c'est jour et nuit quoi. C'est non-stop, c'est les week-ends, c'est les jours fériés, c'est de très tôt le matin à très tard le soir. Si on ramène à l'heure, bon bah faut changer de métier. Mais on n'a pas besoin de chercher quel sens à notre métier* », dit Marc.

Par ailleurs, tous insistent sur leur qualité de vie, notamment familiale : « *j'ai augmenté par dix mon confort de vie* » ; « *j'ai une autre qualité de vie : c'est vrai que je peux manger avec mes enfants, je vais les chercher, je les emmène au bus.* » Ce plaisir à exercer l'élevage ne doit pas laisser penser que le travail n'a pas de limite, bien au contraire.

3.2. Dimensionner le travail : charge, rythme et temporalité

Le besoin de ne pas se laisser déborder par le travail est explicitement formulé par tous ; il est particulièrement anticipé par ceux issus d'une famille agricole et qui ont observé leurs parents au travail. Cela se traduit par un dimensionnement précautionneux des activités et du développement de l'exploitation.

Justin a repris l'exploitation familiale mais en fixant ses conditions : « *J'ai dit (...) J'aime bien le boulot, mais je veux bien vivre un petit peu à côté aussi* ». Il n'a donc maintenu l'élevage laitier que le temps de « *payer un bâtiment* », puis la ferme est devenue « *100% céréalière* ». Il a tout de même créé un atelier de poules pondeuses pour la vente directe, calibré pour ne pas prendre trop de temps : « *Il faut que ce soit juste un atelier de diversification. Il ne faut pas y passer mes journées parce que ça ne permet pas d'en vivre, c'est un complément de revenu on va dire.* » L'élevage ici n'occupe pas le cœur du métier, et l'atelier est du reste parfois abandonné : « *j'ai plus le temps en fait. Parce que mine de rien il y a beau avoir que 200 poules, ou 250, je pense que j'y passe entre 12 et 15 heures par semaine* ».

Tous, disent-ils, qu'il faut « *rester à taille humaine* », allant à l'encontre d'une injonction forte qui a pesé (et pèse encore) sur la génération précédente. Ce choix présent dès l'installation s'inscrit en rupture avec un certain ethos agricole qui faisait partie de la transmission, comme en témoigne Pierre qui a prouvé que l'agrandissement n'est pas la seule option : « *j'ai toujours entendu mon père qui disait : « si tu veux t'installer il faut qu'on retrouve 100 ou 200 hectares », et puis moi je lui ai dit un coup, quand j'avais une vingtaine d'années : attends, pourquoi toujours plus ? Il y a moyen de faire autre chose et puis on va y arriver. Et ça a marché* ». Même la taille d'un « *atelier de diversification* » se réfléchit. En poules pondeuses par exemple, un élevage en dessous de 250 poules permet de vendre directement les œufs (avec les bénéfices sociaux que cela permet comme on le verra) et renvoie à une certaine prudence tant sur le plan économique que sur celui du travail. Souvent, cette prudence va de pair avec la volonté de rester indépendant et de maîtriser complètement ses choix et son cheminement, tenant parfois à l'écart conseils et prescriptions agricoles, à tout le moins en diversifiant les sources. Le besoin de faire de la place au projet de vie entre pleinement dans les choix. Adèle pense à alléger la pénibilité du travail : « *je vais avoir 41 ans, je me dis dans 10-15 ans porter mes bures comme ça tous les jours, 40 kg, ça sera plus possible. [...] Donc il va falloir qu'on améliore la qualité du travail, ça c'est certain.* » Les décisions en matière de travail ne concernent pas seulement l'agriculteur mais aussi sa famille, fortement impliquée.

3.3. Repenser « le travail en famille »

Les parents sont bien sûr en première ligne surtout en cas de reprise d'exploitation. Ils assurent une certaine transition dans la transmission. « *Officiellement, on est deux. Ma mère et moi. Et puis, il y a mon père, retraité, actif à plein temps. Il a ça dans le sang. J'en use et abuse un peu, mais il le fait 'de bon cœur'* », reconnaît Justin. Là où le travail des enfants et des femmes était très souvent nié au sein de l'exploitation, dû sans être reconnu (Barthez, 1982 ; Nicourt, 2013), celui des parents et des conjoints est évoqué spontanément par chacun des agriculteurs et est reconnu à sa juste valeur dans la réalisation du projet. Il permet notamment de lancer une diversification. Ainsi, c'est grâce à son père que Justin a pu développer un atelier d'élevage, comme ils en ont convenu ensemble à son installation : « *comme je suis encore là, une paire d'années* », m'a dit mon père, « *c'est pour te filer des coups de main, si tu as envie de faire une diversification, profitons pendant que je suis là pour t'aider* ». Mais cette aide n'est envisagée ni comme allant de soi, ni comme étant implicitement due, ni comme devant être pérenne. Au contraire, elle est clairement pensée comme transitoire, dans le souci de préserver la retraite des parents qui occupent souvent des postes clés : « *nos parents, ça fait deux ans qu'ils sont en retraite mais ma mère fait toute la partie comptabilité et notre père fait encore la partie trésorerie courante, donc payer les factures, tout ça.* » dit Alex. On est ici face à une situation étonnante qui voit s'inverser le rapport de travail et la valeur de ce dernier selon la position générationnelle. Ce ne sont plus les enfants qui, obéissant à une injonction tacite, prennent pied dans l'exploitation par un travail nié : ce sont les parents retraités dont le travail est pleinement reconnu, qui accompagnent la succession ou l'installation et rendent possibles les choix de leurs enfants, fussent-ils en rupture. On peut faire l'hypothèse que la difficulté de ce territoire conduit les parents à plus facilement accepter les réorientations de leurs enfants qui sont en effet la condition d'une reprise ; ce qui prime est de transmettre un capital et de maintenir un tissu familial dans le territoire, véritable enjeu affectif et social.

Les conjoints délestent également de la vente directe, chronophage. Par exemple, celui d'Adèle – salarié la semaine – vend les fromages au marché et la seconde dans certaines tâches. La chevrrière peut aussi compter sur sa mère. Celle-ci, au début quelque peu effrayée par le projet de sa fille, « *vient régulièrement [leur] donner un coup de main. Elle est passionnée, comme nous elle a vraiment pris goût à tout ça et ça a changé leur vie aussi, ça a eu un impact sur eux [mes parents] aussi* ». On voit ici se dégager toute l'importance, non seulement d'être précédés – même si des inflexions, voire des ruptures sont apportées – mais aussi et surtout « *suivis* » par la famille, moralement comme dans le travail. C'est donc aussi pour soulager les parents que les choix de travail sont arbitrés, comme chez Pierre qui arrête les poules pondeuses pour aller vers un élevage d'Angus : « *Ma mère n'aura plus besoin de m'aider, et mon père je vais lui enlever aussi : c'est lui qui m'aide beaucoup à préparer les œufs quand je ne suis pas là le dimanche* ». L'élevage permet de partager « *de beaux moments* » en famille : déplacer les animaux, les nourrir, les traire, les

soigner, *etc.*, et, peut-être, de rendre curieux les enfants, de leur « donner le goût » (Delbos et Jorion, 1984). La possibilité de partager les activités agricoles procure à l'élevage un avantage certain sur les grandes cultures, comme en témoigne Pierre qui poursuit le travail de son grand père : « *J'aime ça parce que je peux regarder mon grand-père dans les yeux avec un peu de fierté. Parce que c'était à lui, il y a une transmission quand même dans le boulot. Et puis vu que j'ai deux garçons je me dis c'est un peu le but quand même. C'est un peu vieux jeu de dire ça, je vous garantis que je ne demande rien d'autre mais s'ils [ses enfants] pouvaient vivre de ce boulot-là plus tard et que je puisse leur transmettre un truc assez cool.* ». L'élevage devient ainsi une porte d'entrée attractive pour se faufiler prudemment dans les marges d'un monde agricole de plus en plus boudé et dénigré, et dont le devenir reste fragile et à inventer, plus encore dans ces territoires. Il s'agit là d'une façon de refaire sens pour les générations à venir et de repenser le travail « en famille » (Gasselin et al., 2014). La charge de travail est d'autant mieux consentie que la diversité des activités et des compétences et le rapport à l'animal en font un travail « vivant » doté de sens (Dejours, 2013). Elle se partage avec les autres membres de la famille, en dehors de toute base contractuelle, à travers coups de main et entraide ponctuelle ou régulière. Si ces situations sont courantes en agriculture, une inflexion apparaît ici nettement : le travail de chacun.e n'est pas pensé comme devant être « sans limites » (Cingolani, 2012) et l'aide familiale et volontaire semble – en l'état des éléments recueillis – envisagée comme temporaire. Or, ce goût du partage et de la transmission n'est pas qu'une affaire de famille : il s'opère aussi au sein du territoire et avec ses habitants.

3.4. Habiter le territoire : s'ancrer socialement

Les activités d'élevage sont une façon d'habiter le territoire, de le peupler d'hommes et d'animaux qui diversifient et animent le paysage, lui apportent une dimension sonore lorsque les bêtes sont au pâturage (Dupré et al., 2015). L'élevage habite le territoire également parce que même s'il occupe peu d'espace (escargots ou poules pondeuses) et se donne peu à voir, il favorise une ouverture et un ancrage sociaux importants à travers notamment la vente directe ou l'accueil à la ferme. Les éleveurs ont à cœur d'expliquer leur travail. Chez Marc par exemple : les visites d'écoles, de groupes sont intégrées dans l'espace et le calendrier de travail : « *On explique et les gens voient, on montre notre façon de travailler et ils voient bien nos animaux. Nos lapins, ils ne sont pas dans des clapiers, ils sont dans des cages et ils mangent de l'herbe, posés par terre.* » Les échanges, les questions, l'expérimentation parfois sont autant d'occasion de « parler agriculture », de combattre certaines idées reçues, de faire prendre conscience des contraintes, des nombreuses compétences, *etc.* Ces moments apportent donc également une certaine reconnaissance à l'agriculteur, une valeur à son travail et à ses choix et une façon de tisser des liens hors travail avec les autres.

La vente directe d'œufs, de fromage ou de lait apporte également ces contacts multiples avec les autres habitants, parfois peu présents car travaillant hors du territoire. La pandémie de la Covid n'a fait que raviver – temporairement – le circuit court et l'importance des agriculteurs, devenus très

convoités (« *Les gens ils venaient, ça fait une douzaine [d'œufs] à la minute quasiment* », Pierre). Parfois, l'agriculteur se déplace à domicile comme Pierre qui livre les résidents de ces « villages dortoirs » : « *Tous les mercredis, je pars à 5h du matin et je pose une boîte d'œufs chez les gens qui se sont inscrits.* » Cela peut aussi être l'approvisionnement de comités d'entreprises comme le fait Justin, ce qui lui offre un moment apprécié de contact et d'échanges avec un autre monde social. Ces liens – pas nécessairement marchands – renforcent le sens d'un travail agricole intense et constituent un support social important pour l'agriculteur, ce qui, combiné au plaisir procuré par la diversité des tâches et le rapport au vivant, vient contrebalancer l'intensité et la charge de travail (Dupré et al., 2017).

Les nouveaux venus en agriculture semblent réussir une intégration toujours délicate dans un espace aux ressources et au foncier concurrencés. Ainsi, Adèle et Marc ont pu nouer des liens de coopération avec d'autres agriculteurs qui leur vendent du fourrage ou mettent à disposition des terres pour le pâturage, reproduisant le système de polyculture-élevage mais cette fois-ci à l'échelle du territoire. Une complémentarité élevage-céréaliculture profite du retour de cultures fourragères à la place du colza et des échanges de services entre céréaliers et éleveurs qui favorisent des liens de solidarités professionnelles au bénéfice de chacun. La continuité de l'activité agricole, par la transmission ou l'installation hors cadre, contribue à irriguer socialement le territoire et à garder des maisons habitées dans les villages qui ne sont pas que des villages dortoirs.

Conclusion

À la périphérie de la ville et du modèle agricole céréalier, les éleveurs du Pays Seine-et-Tilles rencontrés ne peuvent, sur ces terres à cailloux, ni faire comme avant ni faire comme ailleurs. En s'installant ou reprenant une exploitation, les éleveurs ont fait un choix mûrement réfléchi, attendu parfois depuis longtemps, qui les fait entrer dans les marges d'un certain modèle professionnel. Cela les a conduits à résister, à réinvestir voire à réinventer l'élevage face à un modèle céréalier conquérant depuis les années 1960. Ces éleveurs explorent des façons de faire différentes, par la diversité de leurs activités, des espèces et des races d'animaux. Parfois atypiques, ils défendent un système de production non aligné, différent du modèle qui a façonné les plateaux du Châtillonnais à la lisière desquels ils se trouvent. La recherche de l'autonomie, notamment décisionnelle, caractérise ces systèmes construits à contre-courant de certaines prescriptions poussant à l'agrandissement, à la spécialisation et au suréquipement. Et malgré les subordinations aux marchés, les éleveurs s'interrogent, explorent, tâtonnent et questionnent leur système en cherchant à garder la main par un peu de vente directe ou en se convertissant à l'agriculture biologique. Entre capacité d'initiative et souci de « bien faire » leur travail (Clot, 2010), les éleveurs rencontrés valorisent un métier et formulent des projets en dépit de leur charge de travail et de difficultés agronomiques qui ont conduit à classer leur territoire en zone intermédiaire. Malgré ces obstacles, nombreux

et forts, et ayant mis au cœur de leur attention la question du travail, ils semblent détenir une certaine forme de pouvoir d’agir dans et sur le territoire spatialement et socialement. En ce sens, ce territoire apparaît comme un laboratoire où s’observent de nouvelles façons de reprendre la main dans l’exercice de l’agriculture dans un contexte d’impasses et d’aléas multiples. Portés par leurs choix et leurs convictions, comme par la prudence, ces éleveurs n’en sont toutefois pas moins vulnérables. L’âpreté des conditions biophysiques et climatiques apporte chaque année de nouveaux défis et pourrait, combinées à une normativité de plus en plus forte, « empêcher leur activité » (Clot, 2010).

Centre versus périphérie, intégré versus exclu, dans ou hors norme (Fagnoni et al. 2017), les marges territoriales, sociales et professionnelles se fabriquent au gré du regard des uns et des autres et s’émiettent ici grâce aux choix et à l’enthousiasme de ces éleveurs, tout autant attachés à leur territoire qu’à leur métier. Situés dans un espace périphérique au sens statistique, géographique et agricole, ces éleveurs ne se vivent cependant pas comme en marge, en retard ou en retrait. Leur choix en matière de vente, de production, de races, nourrit leur engagement dans une activité agricole qui fait sens, et conforte la richesse des liens qu’ils tissent avec les résidents du territoire. La question est ainsi posée : qui produit la marge ? N’est-elle pas un certain regard normatif qui s’impose aux dépens d’un point de vue situé, donnant à voir ce que les normes et les ratios taisent, et qui renvoient à l’épaisseur sociale d’un certain engagement dans le territoire et dans le travail ?

BIBLIOGRAPHIE

Ambolet, B. (1985), *Produire dans les cailloux, Recueil de communications, 24 heures des petites terres*, 18-20 juin 1985, ITCF.

Arama, Y., Chevignard, N. (2019), *L’agriculture dans les zones « intermédiaires » et « à faible potentiel » : difficultés, ressources et dynamiques à l’horizon 2030*, Rapport technique, ACTeon, Agrosup Dijon.

Auzance, L., Primault, M., Rocchi, C. (2021), *Être éleveur en zone intermédiaire de Côte-d’Or : atouts, dynamiques et enjeux*, Rapport projet Phase C, Agrosup Dijon, Dijon.

Barthez, A. (1982), *Famille, Travail, Agriculture*, Economica, Paris.

Belotti, C., Chartier, J.P., Grivault, G., Gosset, G., Jousse, F., Le Bourdais, G., Perron, E., Peuzin, J., Rebouillat, H., Savatier J., Sift J. (1975), *Etude Inter-Option 1974-75 : petite région agricole Dijon-Est, Is-sur-Tille, Mirebeau*. Rapport, ENSSAA, Unité de formation des ingénieurs d’agronomie, Dijon.

Bernard de Raymond, A. (2014), « Des agriculteurs à mi-temps ? Spécialisation céréalières, travail et temporalités ». In Bernard de Raymond A. et Goulet F. (éd.), *Sociologie des grandes cultures. Au cœur du modèle industriel agricole*, Quae, Paris, pp. 81-96.

Bonerandi, E., Roth, H. (2007), *Pour une géographie des espaces antihéros : au-delà de la banalité des espaces intermédiaires, Les dynamiques territoriales. Débats et enjeux entre les différentes approches disciplinaires*, Juin, Grenoble-Chambéry, halshs-00704652.

Cingolani, P. (2012), *Un travail sans limites ? Subordinations, tensions, résistances, érés*, Toulouse.

Clot, Y. (2010), *Le travail à cœur. Pour en finir avec les risques psychosociaux*, La Découverte, Paris.

Dejours, C. (2013), *Travail Vivant. Travail vivant et émancipation*, Payot, Paris.

- Delbos, G., Jorion, P. (1984), *La transmission des savoirs*, MSH, Paris.
- Delfosse, C., Poulot, M. (2019), « Le rural, une catégorie opératoire pour penser les mutations socio-spatiales françaises. La géographie rurale d'hier à aujourd'hui », in *Bulletin de l'association de géographes français*, vol.96, n°4, URL : <http://journals.openedition.org/bagf/5818> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/bagf.5818>
- Dupré, L., Lasseur, J., Pocard-Chapuis, R. (2015), « Pâturages. Vivre de l'élevage, habiter les territoires », in *Techniques & culture*, n° 63, pp.22-35.
- Dupré L, Lamine C, Navarrete M. (2017), "Short food supply chains, long working days: active work and the construction of professional satisfaction in French diversified organic market gardening", in *Sociologia Ruralis*, n° 57, pp. 396–414, <https://doi.org/10.1111/soru.12178>
- Fagnoni, E., Millaud, O., Reghezza-Zitt, M. (2017), « Introduction : marges, marginalité, marginalisation », in *Bulletin de l'association de géographes français*, vol. 94, n°3, URL <http://journals.openedition.org/bagf/2070> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/bagf.2070>
- Forget, V., Depeyrot, J.-N., Mahé, M., Midler, E., Hugonnet, M., Beaujeu, R., Grandjean, A., Hérault, B. (2019), *ActifAgri. Transformations des emplois et des activités en agriculture*, Centre d'études et de prospective, Ministère de l'agriculture et de l'alimentation, la Documentation française, Paris.
- Gasselin, P., Choisis, J.P., Petit, S., Purseigle, F., Zasser, S. (2014), *L'agriculture en famille : travailler, réinventer, transmettre*, Edp Sciences, Les Ulis.
- Grandchamp, L. (2017), « L'agriculture est-elle rurale ou urbaine ? La mise en perspective des catégories au prisme de l'agriculture urbaine ». In : Hamman, P. (dir.), *Ruralité, nature et environnement. Entre savoirs et imaginaires*, Editions érès, Toulouse, pp. 239-274.
- Hervieu B., Viard J. (2011), *L'archipel paysan. La fin de la république agricole*, Eds de L'Aube, Paris.
- Hostiou, N., Chauvat, S., Cournut, S. (2014), « Faire face à des questions de travail : les leviers mobilisés par les éleveurs laitiers ». In : Gasselin, P., Choisis, J.-P., Petit, S., Purseigle, F., Zasser, S. (éd.), *L'agriculture en famille*, EDP Sciences, Les Ulis, pp.125-143.
- Landour, J., Leclercq, E., Samak, M., Sevilla, A. (2021), « Introduction - Travailler dans l'agriculture », in *La nouvelle revue du travail*, n°18, URL : <http://journals.openedition.org/nrt/8072> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/nrt.8072>
- Lussault, M. (2016), « Le rural, de l'urbain qui s'ignore ? », in *Tous urbains*, vol.2, n°14, pp.36-43, <https://www.cairn.info/revue-tous-urbains-2016-2-page-36.htm>
- Marchal, H., Stébé, J.-M. (2017), « La nature en tension entre l'urbain et le rural. L'exemple d'un territoire émergent : le pré-urbain ». In : Hamman, P. (dir.), *Ruralité, nature et environnement. Entre savoirs et imaginaires*, Editions érès, Toulouse, pp.305-327.
- Maigrot, J.-L., Poux, X., Brossier, J. (1991), *Les systèmes agraires du plateau langrois Châtillonnais : systèmes de productions et développement*, INRA-SAD, Direction départementale de l'agriculture et de la forêt, CDDP de la Haute-Marne, Versailles, Chaumont.
- Malpel, G.-P., Marchal, Y., Tremblay, D., Granger, Y., Reffay, M., Riou, Y. (2019), *Les zones intermédiaires*, Rapport n° 18065, CGAER, Ministère de l'agriculture et de l'alimentation, Paris.
- Miéville-Ott, V., Jacques-Jouvenot, D., Lafleur, G., Droz Y. (2014), *Malaise en agriculture - Une approche interdisciplinaire des politiques agricoles*, Karthala, France-Québec-Suisse, Paris.
- Mougenot, C., Petit, S., Gaillard, C. (2020), « Le « coup d'oeil » de l'éleveur est-il menacé par l'élevage de précision ? », in *Activités*, n° 17-2, URL : <http://journals.openedition.org/activites/5693>
- Nicourt, C. (2013), *Être agriculteur aujourd'hui. L'individualisation du travail des agriculteurs*, INRA, Quae, Paris.
- Observatoire Régional de la Santé, (2016), *Portrait socio-sanitaires du Pays Seine-et-Tilles en Bourgogne*, Rapport.

Pierre, G. (2004), *Agriculture dépendante et agriculture durable : La PAC et les plateaux du sud-est du Bassin parisien*, Éditions de la Sorbonne, Paris, DOI : <https://doi.org/10.4000/books.pSORBONNE.32128>.

Rémy, J., Brives, H., Lémery, B. (2006), *Conseiller en agriculture*, Quae, Paris.

Vanier, M. (2005), « L'interterritorialité : des pistes pour hâter l'émancipation spatiale ». In : Antheaume, B. et Giraut, F.(éd.). *Le territoire est mort, vive les territoires*, IRD Editions, Paris, pp.317-336.

Weber, F. (1989), *Le travail à côté. Etude d'ethnographie ouvrière*, EHESS, INRA, Paris.



Insertion mondiale et découplage structurel

Territoires en dispute dans la périphérie productive

Lucas Spinosa * et Juan Montes Cató **

Résumé : Au cours des vingt dernières années, le Corridor industriel nord de la Région métropolitaine de Buenos Aires (RMBA), en Argentine, s'est consolidé en tant qu'espace privilégié pour la localisation d'entreprises associées à l'insertion mondiale. Bien que cette région ait vu le jour dans le sillage de l'installation des premières industries manufacturières d'Argentine, le processus de restructuration industrielle qui y a eu lieu entre les années 1970 et 1990 a transformé la logique de localisation des entreprises et modifié fondamentalement le rapport capital-travail-territoire. Ainsi, l'implantation des nouveaux établissements a été davantage liée à un processus d'intégration dans les chaînes de valeur mondiales (CVM) et les zones logistiques qu'à un développement industriel propre à la région.

Mots clés : formation sociale, entreprises multinationales, chaînes globales de valeur, travail et territoire.

Introduction

Au cours des quarante dernières années, le monde a connu un processus de transition vers une restructuration de la division internationale du travail dans laquelle les anciennes centralités productives laissent l'initiative du développement à d'autres régions. À l'échelle mondiale, ce processus n'est pas linéaire, pas plus que ses effets à l'intérieur des pays. En conséquence, des territoires articulés avec les centres productifs les plus dynamiques se constituent tandis que d'autres territoires perdent leur influence dans le cadre d'un espace global d'accumulation.

Dans les pays périphériques, ces dynamiques sont fortement conditionnées par leur insertion dans les *Chaînes de Valeur Mondiales* (CVM). La fragmentation de la production au niveau international et le recours croissant à la sous-traitance internationale commence à orienter la configuration de la division internationale du travail. Depuis les années 1970, la production s'organise de plus en plus au sein des CVM, dirigées par les grandes entreprises qui s'appuient souvent sur des réseaux complexes de fournisseurs dans le monde entier. Ces transformations ont été abordées à partir de différentes perspectives analytiques – réseaux de production internationaux (Borras, Ernst et Haggard, 2000) ou systèmes de production mondiaux (Milberg, 2008) – parmi lesquelles l'approche des Chaînes de valeur mondiales (Gereffi, 1994 ; Giuliani, Pietrobelli et Rabellotti, 2005 ; Humphrey et Schmitz, 2000) se démarque des autres compte tenu de son utilité pour analyser les principales transformations dans l'économie globale et le processus de financiarisation de l'économie mondiale (Chesnais, Duménil, Lévy et Wallerstein, 2001). Notamment, l'analyse des CVM est orientée vers l'étude des rapports entre différentes entreprises participant à des chaînes de valeurs fragmentées dans une double dimension fonctionnelle et spatiale.

* Lucas Spinosa est chercheur en sociologie à l'Université de Buenos Aires – CONICET

lucas.spinosa@gmail.com

** Juan Montes Cató est chercheur en sociologie, CEIL-CONICET et professeur de Sociologie à l'Université de Buenos Aires

jmontescato@gmail.com

Ces chaînes sont organisées dans le cadre de stratégies des entreprises multinationales qui réactualisent les rapports de dépendance ¹. Ces processus deviennent disruptifs dans les pays dont la matrice productive est fortement dépendante de la production de matières premières, et génèrent des cycles de restructuration pouvant être conçus dans le cadre d'un espace mondial d'accumulation qui opère dans des formations socio-spatiales (Santos, 1977). C'est précisément là où se rejoignent les différentes sphères et temporalités de la reproduction sociale des acteurs qui sont engagés dans ce processus.

La construction de la territorialité en relation avec le processus productif acquiert des caractéristiques particulières qui résultent de cette formation socio-spatiale dans le cadre de la restructuration du capital. Pour comprendre ces dynamiques, il est utile de penser le territoire comme un espace régionalisé. Il s'agit d'un phénomène qui se constitue sur la base de la division et de la spécialisation productive acquise par les territoires. C'est le cas, notamment, de l'espace qui nous intéresse et qui s'est transformé au fur et à mesure du déploiement territorial du capital. Dans ce sens, nous concevons le territoire non pas comme un support ou un lieu physique, mais comme une construction sociale qui résume les façons dont les logiques des agents qui font partie de sa construction ont été transformées, et qui nous permet donc de visualiser les rôles et les stratégies qu'ils adoptent (Tomadoni, 2009 : 37). D'autre part, ce processus de régionalisation apparaît fragmenté, avec différents nœuds qui délimitent une région particulière que selon Boisier (1994) peut être définie comme une région virtuelle. Ce type de configuration constitue une structure complémentaire, conjoncturelle ; dans un contexte donné, elle prend la forme d'un projet régional temporaire, avec une spatialité discontinue, une temporalité convenue et une décentralisation fonctionnelle (Boisier, 1994 : 604).

L'objectif de cet article est d'analyser le processus de restructuration industrielle, en examinant en particulier la manière dont le capital, le travail et le territoire sont liés. À cette fin, des preuves empiriques sont construites sur l'analyse du dénommé Corridor industriel nord de la *Région Métropolitaine de Buenos Aires* (RMBA) en Argentine, qui est devenu au cours des vingt dernières années un espace privilégié pour la localisation d'entreprises liées à l'insertion mondiale. Ces preuves sont le résultat de l'analyse de sources secondaires (données statistiques et documents secondaires) et d'informations primaires (entretiens et observations sur le terrain). Bien que cette région ait vu le jour lors de l'installation des premières industries manufacturières d'Argentine, le processus de restructuration industrielle qui s'est déroulé entre les années 1970 et 1990 a transformé la logique de localisation des entreprises et modifié fondamentalement le rapport capital-travail-territoire. Ainsi, l'implantation de nouveaux établissements était davantage liée à un processus d'intégration dans les chaînes de valeur mondiales et les zones logistiques qu'au développement industriel propre à la région. Les caractéristiques géographiques, ainsi que l'expérience industrielle et la spécialisation accumulées au fil des ans, font de cette région un lieu stratégique pour le développement du capital.

1. Les entreprises multinationales (EMN) occupent une place centrale dans la phase actuelle du capitalisme mondial. Leur rayon d'action s'étend aux quatre coins de la planète ; elles adaptent les institutions, les systèmes politiques et les pratiques sociales à leurs besoins d'accumulation. Situées dans la plupart des pays développés ou dans les principales économies émergentes, ces entreprises ont un impact décisif sur les pays en développement qui les accueillent. Dans le cas de l'Argentine, depuis les réformes structurelles des années 1990, les EMN étrangères ont progressé à un rythme accéléré concentrant de plus en plus de marchés et se sont positionnées comme le groupe majoritaire au sein de l'échelon supérieur des grandes entreprises du pays.

Cette logique de développement est problématique car elle entraîne un découplage entre la dynamique des entreprises et les politiques locales, générant des contradictions dans le développement territorial.

Pour traiter ce sujet, nous exposons dans la première section les clés analytiques à partir desquelles nous approchons la triade capital-travail-territoire en récupérant la notion de régionalisation. Une fois l'approche problématisée, la deuxième section analyse la dynamique que celle-ci adopte dans le territoire étudié, en tenant compte de l'apparition de sous-centralités productives sous l'influence du modèle fordiste et de sa mutation vers un modèle flexible, suivant un processus qui peut être caractérisé comme de restructuration industrielle sélective basée sur l'insertion mondiale. Dans la troisième section, nous analysons comment ces processus se cristallisent dans le territoire étudié, en marquant des tendances. À cette fin, nous utilisons la notion de découplage comme concept analytique.

I- Restructuration industrielle sélective à partir de l'insertion mondiale

Au fil du temps, la dynamique du capital a changé et s'est transformée en réponse à différentes conjonctures. Ces cycles sont caractérisés par une période de crise et de restructuration qui revitalise les alliances de classe et les alliances entre les secteurs protagonistes de la phase du capitalisme qui devient hégémonique. De même, les cycles de restructuration doivent être pensés dans le cadre d'une « formation socio-spatiale », puisque c'est là que se rejoignent les différentes sphères et les différents moments de la reproduction sociale des acteurs qui sont engagés dans ce processus. C'est dans ce sens que le concept de formation socio-spatiale, développé par Milton Santos (1977), constitue une catégorie complexe qui contient différents aspects du rapport entre le mode de production prédominant et l'espace. Une formation socio-spatiale est une expression de l'unité des différentes sphères d'une société -économique, sociale, culturelle, politique, etc.- qui sont propres aux acteurs sociaux dans un contexte historique donné et qui permettent d'analyser un phénomène social en le récupérant dans sa totalité et, en même temps, en récupérant ses fragments (Silviera, 2014 : 149). Il s'agit d'une formation sociale dans la mesure où elle exprime l'unité des différentes sphères d'une société placée dans un contexte historique, mais elle est aussi spatiale puisque ce temps historique possède une territorialité, un ancrage physique. Elle implique donc le regroupement d'une unité spatio-temporelle où se produisent des actions et des phénomènes, et où l'histoire se déroule.

Dans cette perspective, comprendre le processus de restructuration industrielle des années 1990 implique d'analyser son déploiement, sa spatialité et la construction d'une territorialité productive, qui dans notre cas s'inscrit dans le *Corridor Industriel Nord* de Buenos Aires

Ce territoire industriel est depuis ses origines un maillon du développement mondial du capital et de sa division productive, puisqu'il a été le lieu choisi par les grandes entreprises pour localiser leurs usines de montage,

de production et de services logistiques, dans une perspective d'internationalisation et de régionalisation des activités productives. Bien qu'un grand nombre d'entreprises multinationales (EMN) s'y trouvent, ce sont celles qui sont liées aux secteurs de l'automobile, de la pétrochimie et de la métallurgie-mécanique qui prédominent. Parmi le premier groupe figurent Ford, Volkswagen, PSA Citroën-Peugeot, Toyota, Honda et des fabricants de pièces automobiles tels que Gestamp, Toyota Tsusho, Yazaki, SKF, entre autres. Dans le secteur de la pétrochimie, on peut évoquer Axion Energy, Petrobras, Voridian Argentina, Carboclor. Dans le secteur métal-mécanique, c'est l'usine Tenaris - Siderca qui occupe la première place dans la région, en tant que producteur mondial de tubes sans soudure, principalement destinés à la construction d'oléoducs et de gazoducs et aux industries liées à la mobilité et à l'énergie. Associés à ces secteurs, et en raison des caractéristiques de leurs processus de production, il existe un grand nombre de services aux entreprises, notamment ceux qui relèvent des services de stockage et de logistique. En principe, la région dispose de terminaux portuaires, mais aussi de ports secs et de chemins de fer. Il est donc intéressant de constater que nous avons décrit différents secteurs qui, d'une manière ou d'une autre, sont liés à la mobilité des personnes et des marchandises.

D'un point de vue spatial, depuis les années 1990 le territoire, l'industrie et les rapports sociaux de production ont connu un processus de transformation. Entre autres phénomènes, il a impliqué un changement dans la physionomie des villes et dans la logique de la localisation des entreprises, notamment des grandes industries manufacturières. Ces changements n'étaient pas seulement formels ou esthétiques, mais représentaient également une transformation fonctionnelle par rapport aux usages de l'espace réservé à chaque activité au sein d'une ville et de sa couronne métropolitaine. Comme on peut s'y attendre, ils ont aussi eu un impact sur la dynamique d'expansion et de croissance des agglomérations. De Mattos (2006) affirme que la perte d'influence du modèle tayloriste-fordiste d'organisation de la production de l'après-guerre et, en revanche, la prévalence accrue d'un modèle adaptable et juste-à-temps (ce que nous connaissons comme le modèle d'organisation flexible), ont fortement pesé sur le processus de transformation des aires métropolitaines tant au niveau de leur modèle de développement urbain que des nouvelles utilisations de l'espace. Comme nous l'avons souligné dans les paragraphes précédents, l'une des principales raisons est en relation avec la décomposition et la fragmentation du processus productif, permettant l'émergence de ces structures régionales sectorielles, modifiées et reconfigurées en fonction de la dynamique spécifique du secteur analysé. Ainsi, le développement spatial de cette période s'est fait de manière hétérogène et inégale.

Les EMN en ont été l'agent actif et leur influence a été décisive pour ce processus, car elles ont fait pression sur les gouvernements nationaux, régionaux ou locaux pour qu'ils développent des politiques publiques visant à consolider ce processus de restructuration, et ont introduit des changements dans la gestion des relations de travail, par le biais du management et des théories sur les ressources humaines. En ce qui concerne le

2. Par exemple, la région où se situe l'industrie automobile en Argentine a plusieurs nœuds stratégiques en commun qui font partie du Corridor industriel nord, mais qui s'étendent aussi vers le nord-ouest du pays, jusqu'à la province de Tucumán. Ainsi, du point de vue de la production, la région du secteur automobile comprend la zone nord de l'Aire métropolitaine de Buenos Aires (AMBA), la zone de Zárate-Campana dans la province de Buenos Aires, la ville de Rosario-Villa Constitución dans la province de Santa Fe, la ville de Córdoba et son aire métropolitaine (AMC), la province de San Luis et la province de Tucumán. La vaste implantation territoriale des terminaux de montage et des fabricants de pièces automobiles détermine une région qui couvre un tiers du pays. Cependant, les connexions n'existent qu'avec les zones où se trouvent les entreprises qui font partie du tissu productif du secteur; dans un schéma réticulaire qui constitue ce que nous appelons une région « virtuelle » ou abstraite (Tomadoni: 2009; Spinosa, Montes Cató et Delfini: 2019).

premier aspect, les EMN ont développé une dynamique d'expansion et de déploiement au moyen d'un « espace mondial d'accumulation », configurant une nouvelle architecture productive d'expansion territoriale, dont le résultat est d'établir une cohérence structurée entre les rapports sociaux de production et le territoire, qui peut être transformé sur la base de certains processus sociaux (Harvey, 2005). Ainsi, si le fordisme impliquait l'intégration de l'ensemble du processus de production dans de grands espaces industriels, villes et territoires, son épuisement et le passage à un modèle organisationnel flexible ont ouvert la voie à une nouvelle phase dans laquelle la production a été délocalisée et fragmentée. Puisque la réalisation d'un produit final comprend la fabrication d'autres pièces et composants qui sont assemblés, dans le contexte décrit ci-dessus cela se fait à partir de l'intégration d'autres entreprises, formant un réseau productif composé non seulement d'établissements de fabrication, mais aussi de services logistiques, d'infrastructures urbaines, de réseaux routiers et de transport, distribués dans d'autres espaces et territoires. Cette fragmentation vise non seulement la rentabilité, mais aussi la rupture des réseaux de liens qu'implique un espace ancré dans un lieu unique. Il en résulte des flux de capitaux, d'investissements, de processus et de marchandises. Par le biais des chaînes de valeur mondiales, et à l'échelle planétaire, ces flux permettent l'émergence d'espaces économiques spécialisés qui constituent le tissu productif dont les EMN sont les protagonistes (Almond et al. 2005; Clark et Almond, 2006; Edwards et al, 2007).

La construction de la territorialité en relation avec le processus productif adopte des caractéristiques particulières qui résultent – ou qui sont juste une autre face du même phénomène – de cette formation socio-spatiale dans le cadre de la restructuration du capital. Une région peut être définie comme un espace avec différentes unités administratives constituant un cadre où plusieurs activités économiques, professionnelles, sociales et culturelles ont lieu et qui favorise les flux de circulation des individus protagonistes de ces actions et des actifs issus des différentes activités. Traditionnellement, les régions ont été définies à partir de territoires contigus où on partageait une spécificité qui déterminait la spécialité ou l'orientation productive : la présence de conditions géologiques, de ressources naturelles, de problèmes climatiques, ou des caractéristiques géographiques liées à certaines activités, la conformation historique qui consolidait une spécialisation productive, etc. Cependant, ce processus de délocalisation productive a conduit à repenser les échelles et les configurations territoriales, donnant lieu à l'apparition de nouvelles régions caractérisées par la dynamique d'une activité donnée².

Le processus de restructuration est également intervenu dans la gestion des relations de travail et l'organisation du travail, reconfigurant la dynamique des marchés du travail et les exigences en matière de main d'œuvre. La concurrence entre les espaces locaux exerce une influence sur les lieux où les entreprises sont localisées et où les individus sont également en concurrence avec d'autres individus issus d'autres territoires. En ce sens, il est important de souligner que si ces espaces en concurrence sont différenciés d'un point de vue économique ou administratif, ce n'est pas le cas des

individus qui y circulent, dont les demandes d'emploi dépassent les limites des administrations locales, les intérêts du capital et leur rapport avec l'espace. Ce n'est pas non plus le cas du capital, qui développe des stratégies de fragmentation pour garantir son expansion et sa consolidation territoriale. D'autre part, entre les entreprises et la gestion locale s'établit un rapport particulier, où les accords de coopération apparaissent comme des instances d'articulation pour générer des conditions appropriées pour leurs opérations – offres de formation, politiques publiques fiscales et/ou administratives, entre autres – et où un gouvernement local crée des conditions dans le cadre de la concurrence avec d'autres espaces locaux. Logiquement, ces instances ne sont pas exemptes de contradictions et de tensions. C'est ainsi que dans certains processus en cours qui définissent les espaces régionaux, la production et la consommation, l'offre et la demande (de biens et de travail), la production et la réalisation, la lutte des classes et l'accumulation, la culture et le style de vie demeurent unis avec un certain type de cohérence structurée dans un cumul de forces productives et de rapports sociaux (Harvey, 2005).

Dans le mode de production capitaliste, l'espace est le lieu où l'on trouve les inégalités et les disproportions qui se manifestent dans le développement des différents territoires ainsi que les conséquences économiques et sociales qui en découlent. On peut donc affirmer que la forme que l'espace et le territoire revêtent dans une société capitaliste est l'expression de ce mode particulier d'organisation de la production et du travail, et est conditionnée par le contexte historico-structurel que le capitalisme a adopté à une période donnée. Le mode de production projette ses relations sur l'espace, et la production sociale de l'espace joue un rôle stratégique et instrumental aussi bien dans la reproduction des rapports de production que dans la reproduction du capital (Lefebvre, 1976).

2 - Nouvelles centralités et sous-centralités : le complexe industriel dans les pays périphériques

Dans les pays périphériques comme l'Argentine, un trait distinctif de ce processus a été l'émergence de nouvelles centralités qui ont produit un effet de découplage entre des activités dynamiques à insertion mondiale-régionale et liées aux CVM, et une série de secteurs ancrés dans l'espace local. Ce découplage fonctionne comme s'il existait deux circuits parallèles, l'un local et territorialisé (celui des activités quotidiennes des personnes qui y vivent) et l'autre orienté vers la production globale, traversé par les flux de circulation des marchandises, les processus financiers et l'introduction des technologies appliquées à la production. Il touche plusieurs dimensions et forme un réseau hétérogène de rapports sociaux de production qui se traduisent par différents modèles d'organisation des entreprises, de gestion des relations de travail, d'accès à la protection sociale et de liens avec l'état à différents niveaux.

Ce nouveau modèle, où le capital inclut et exclut sélectivement des zones géographiques dans son déploiement global, affecte les stratégies des agents locaux, modifiant substantiellement le rapport espace-production (Ciccolella, 1999). Les changements dans la géographie et la composition

de l'économie mondiale s'expriment par une dualité complexe où l'organisation de l'activité économique est "spatialement dispersée mais globalement intégrée" (Torres, 2001), donnant forme à des régions virtuelles, évoquées dans la section précédente. En particulier, ces transformations se sont concentrées dans les espaces métropolitains, les transformant en scénarios d'une tension particulière entre les tendances globalisantes et les demandes locales. Dans cette situation de tension, la forte dépendance aux nouvelles conditions productives, technologiques et macroéconomiques du capitalisme mondial finit par produire une perte de la capacité d'agir des gouvernements municipaux sur les processus productifs, sociaux et économiques locaux. De même, l'implantation de processus globaux dans les grandes villes a entraîné une expansion importante du secteur internationalisé de l'économie urbaine, qui a imposé à son tour une série de nouveaux critères de valorisation des activités et des produits économiques (Sassen, 2007).

Dans cette division internationale du travail, le poids de la concentration démographique dans les villes - typique du paradigme de la production fordiste - est moindre qu'il ne l'était dans d'autres cycles, et de nouvelles centralités et sous-centralités se définissent, remplaçant le schéma urbain précédent (Ciccolella, 1999). Avec l'expansion des processus de production flexibles, l'espace urbain compact a laissé la place à un modèle d'expansion métropolitaine en réseau. En ce sens, et dans le prolongement de Sassen (2007), il est essentiel de récupérer les catégories de lieu et de processus de travail. Il ne faut pas pour autant renier la centralité de l'hyper mobilité et du pouvoir des entreprises, qui sont caractéristiques de l'étape actuelle du capitalisme mondialisé, étant donné qu'elles rendent visible le fait que de nombreuses ressources vitales pour l'activité économique mondiale sont profondément et nécessairement ancrées dans un territoire.

La recherche de la spécificité des moyens de production renvoie aux problèmes dits régionaux, c'est-à-dire à la disposition des différents éléments techniques de la production compte tenu des ressources naturelles et productives et des mouvements de capitaux. Dans les sociétés capitalistes, l'urbain nous renvoie directement aux processus liés à la reproduction de la force de travail, d'une manière spécifique et différente de son application directe dans le processus de production. L'espace urbain devient alors ce territoire qui est défini par une partie de la population active et qui également délimité par un marché de l'emploi déterminé et une relative articulation quotidienne. Il est au processus de reproduction ce que les entreprises sont au processus de production : des causes qui produisent des effets spécifiques sur la structure sociale. (Castells, 1979).

La région métropolitaine de Buenos Aires (RMBA) est le noyau urbain central de l'Argentine et les régions métropolitaines des villes de Córdoba (RMC) et de Rosario (RMR) jouent le rôle de « métropoles régionales » (Velázquez, 2010 : 78). Néanmoins, en traçant une ligne entre ces points et en regardant les étapes intermédiaires, il est possible de déceler un continuum spatial composé de villes plus petites qui forment une carte réticulaire. Parmi ces nœuds, des villes comme Campana, Zárate, San Nicolás de los Arroyos, Pergamino, Venado Tuerto, Río Cuarto et Villa María se démarquent des autres. Cette contiguïté dans la localisation industrielle renforce l'idée d'un continuum spatial-industriel. Une caractéristique géo-

graphique de ce corridor est l'existence d'infrastructures routières, maritimes et ferroviaires qui permettent des connexions nationales, régionales et internationales performantes.

L'un des nœuds les plus importants de ce corridor est celui de Zárate-Campana. Au cours de son histoire moderne, cette région a connu quatre grands moments associés au développement industriel qui, en phase avec le régime d'accumulation prédominant, ont modifié la relation capital-travail-territoire. Le premier a eu lieu au début du 20^{ème} siècle, avec une importante expansion démographique et urbaine portée par l'industrie de la transformation de la viande. La décélération de ce cycle commence avec le krach de 1929 et la crise de la Seconde Guerre mondiale finit par le faire stagner. C'est le début d'une deuxième période caractérisée par le développement de l'industrie métallo-mécanique, dont le principal jalon est la création de l'entreprise Dálmine-Siderca, avec des capitaux italiens et un modèle d'organisation typique de l'industrie européenne d'après-guerre. Le troisième moment a été marqué par l'arrivée du modèle néolibéral. À cette époque, différentes entreprises des secteurs de l'automobile, des boissons, de l'alimentation et de la pétrochimie se sont installées à Zárate³. Enfin, une quatrième période peut être identifiée avec la crise économique subie par l'Argentine en 2001 et avec la chute du régime de convertibilité qui fixait la parité stricte du taux de change entre le peso argentin et le dollar américain. À cette époque, la dévaluation de la monnaie a dynamisé l'économie et favorisé l'implantation de nombreuses entreprises qui ont contribué à la consolidation de la région. Parmi elles se trouvait Honda Motor Argentina, qui a assemblé pour la première fois des automobiles dans le pays.

Les deux dernières périodes ont été décisives pour la consolidation d'un corridor industriel nord, car sa dynamique a adopté des caractéristiques régionales qui ont transformé le profil socio-productif des villes voisines dépourvues d'une empreinte industrielle jusqu'alors.

Associés à l'installation de nouvelles entreprises, une série d'investissements qui valorisaient les équipements routiers, les terminaux portuaires et les systèmes de services logistiques se sont développés également. Ils complétaient ainsi le modèle prédominant dont le fondement dans cette région était l'accord du Mercosur. En 2004, le Plan triennal de gouvernement de la province de Buenos Aires identifiait cinq axes caractéristiques de la région à l'époque : le déclin économique et le chômage ; la détérioration des conditions de vie de la population ; l'entretien précaire des infrastructures et leur faible expansion ; la vulnérabilité environnementale ; l'inefficacité de l'état et, finalement, la perte de légitimité. Face à ce diagnostic, les politiques mises en œuvre pour y répondre ont été de nature néolibérale – comme dans le reste des sphères du pays d'ailleurs – et ont renforcé l'esprit de privatisation dominant. Au cours de cette période, un processus de restructuration industrielle régressive a permis à la fois une réindustrialisation sélective, une désindustrialisation des zones traditionnelles, et une décomposition et une redistribution de l'emploi industriel (Tomadoni, 2009). Ce dernier point résultait des changements dans les structures orga-

nisationnelles des entreprises, qui tendaient à adopter une échelle plus petite, correspondant fondamentalement aux paramètres de la production flexible basée sur les demandes du marché.

En matière territoriale, ce processus a rendu possible le ralentissement de la croissance des grandes villes et, en contrepartie, l'essor des zones – ou de villes intermédiaires. La régionalisation et la spécialisation de la production se sont approfondies, scindant les villes en plusieurs morceaux, et produisant un découplage structurel entre les activités liées aux investissements et aux processus de production mondiaux, et d'autres activités qui émergent et se développent entièrement au niveau local.

3 – La segmentation de la ville et du travail

Du point de vue spatial, le capitalisme – et plus particulièrement le modèle néolibéral – se caractérise par la mise en œuvre de mécanismes de développement géographique inégal, où les régions ou les états les plus consolidés font pression sur les périphéries pour les pousser dans la même direction, se constituant ainsi en « avant-garde de l'accumulation du capital » (Harvey, 2005: 96). Les transformations décrites dans la section précédente nous montrent les effets produits par un monde qui a modifié les modes de vie de la société salariale et industrielle, les acheminant vers l'impermanence du flexible et de l'adaptabilité permanente. En bref, il s'agit d'une rupture du collectif de travail qui touche directement le cœur de la communauté, du territoire – au sens large du terme tel que nous l'avons évoqué. Dans ce contexte, nous constatons dans l'espace industriel de Zárate-Campana un processus de rupture entre la tradition industrielle ouvrière et la culture entrepreneuriale des nouvelles firmes. Le processus de restructuration industrielle du début des années 1990 et la consolidation de ce modèle associé aux chaînes d'assemblage et aux corridors logistiques ont complètement modifié ce lien, qui ressort dans les récits des acteurs eux-mêmes. L'une des entreprises installées dans cet espace était Honda Argentina, qui était déjà présente en Argentine mais pas encore active dans le secteur automobile jusqu'alors. Son usine de production de motos était localisée dans le sud du pays, complètement éloignée du réseau de production automobile situé au nord, comme nous l'avons déjà signalé. Sa relocalisation dans une autre zone ne semble pas avoir eu un grand impact en termes d'intégration à l'environnement :

3. Dálmine-Siderca, icône du paternalisme industriel dans la région, a subi un processus d'internationalisation et de restructuration de sa gestion et de son organisation interne, transformant complètement le rapport avec son environnement (Castro, 2014).

« Depuis que Honda s'est installée dans la région, elle prône l'isolement, le secteur des ressources humaines ne crée pas de lien, il n'y a pas d'intégration sociale, presque pas d'employés de la zone, en général tous les employés administratifs ont été amenés depuis d'autres régions ». (Entretien avec une fonctionnaire de l'administration municipale, 2017)

La filiale de Honda a été l'une des dernières EMN à s'installer dans la région, en apportant un investissement important et l'espoir d'un impact positif sur le marché du travail régional. Honda a rejoint l'usine de Toyota dans la ville voisine de Zárate, confirmant ainsi la région comme l'une des

zones industrielles les plus importantes d'Argentine, avec un profil purement productif. Cependant, la filiale a été installée dans une zone différente des autres entreprises, loin du centre-ville ainsi que de la zone portuaire et des voies ferrées, mais à l'intersection de deux voies stratégiques : la Route nationale 9, qui communique vers le nord-ouest avec le Corridor panaméricain et vers le nord-est avec le Corridor du Mercosur, les routes nationales n°12 et n°14. Parallèlement, l'entrée principale du site de l'usine est orientée vers la route provinciale n°6, axe transversal et périphérique qui traverse la province de Buenos Aires du nord au sud, en lisière de la région métropolitaine (RMBA). Cette situation lui donne la possibilité de se connecter rapidement à toutes les localités de la troisième couronne métropolitaine, et en même temps aux autres axes logistiques nationaux et internationaux.

Nous avons déjà mentionné que l'espace isolé est l'expression d'une logique de liaison réticulaire ou informationnelle où les entreprises sont une sorte de « hôte », et sont reliées entre elles par le biais de services de distribution de biens qui rendent possible de stocker les pièces et les marchandises nécessaires au développement du processus de production. Le Rapport sur les chaînes de valeur du secteur automobile (2016) rend compte des dimensions de ce phénomène. Il décrit la dynamique de ces entreprises au cours des dernières années et montre que 100 % des terminaux et 95 % des entreprises de pièces automobiles se sont installés sur le Corridor nord.

La particularité des grandes entreprises mondiales est d'avoir une forte capacité d'innovation, compte tenu de leurs investissements dans la recherche et le développement et du soutien des gouvernements des pays où se situent leurs sociétés mères, qui jouent généralement un rôle géopolitique privilégié. Cet effet ne se limite pas au niveau technologique des moyens de production. Elles développent également des dispositifs innovants en matière de gestion et de régulation des relations de travail. Ajoutées au rôle dominant qu'elles occupent dans les réseaux de production locaux, ces caractéristiques favorisent l'imposition de pratiques de gestion dans les relations de travail et les modèles de production, qui tendent à « normaliser » l'ensemble du tissu productif du même secteur (Delfini & Roiter, 2007). Cette capacité leur permet également d'exercer leur influence sur les politiques gouvernementales, les décisions sur un plan de développement donné ou la conception d'offres de formation en relation avec l'activité.

« Il y a deux écoles techniques, dont l'une est privée, propriété de Techint (Dálmine), de très haute qualité académique, et pour y entrer il faut se soumettre à une évaluation cognitive et psychologique. La formation est associée à la production de l'entreprise. L'autre, publique, qui porte le nom du propriétaire de Dálmine [Agostino Rocca], remonte à cette étape des années 1950. Comme l'entreprise n'avait pas le contrôle de la formation, elle a fondé sa propre école. (...) Le syndicat SMATA veut proposer des cours de formation professionnelle au Centre municipal de formation professionnelle, et dans ce sens, Toyota soutient cette initiative». (Entretien avec une fonctionnaire du gouvernement municipal, 2017)

Notre interlocutrice fait référence à deux institutions vouées à la formation et à l'éducation des futur.e.s ouvrières et ouvriers des entreprises installées. Établies à des étapes différentes, ces institutions visent à former la main-d'œuvre sur la base des directives de production établies par les entreprises. Il n'est pas anodin qu'elles aient été fondées par l'une des principales entreprises, Dálmine-Siderca. En ce qui concerne l'impact sur le recrutement de la main-d'œuvre, le portail d'information local « [enCampana.com](http://encampana.com) » fait référence à une série d'investissements industriels et souligne l'arrivée de Honda dans la ville, avec un fort investissement et des effets sur la chaîne de production du secteur et la génération d'emplois directs et indirects.

« L'installation de l'entreprise japonaise [Honda] confirme dans la zone le développement du secteur de l'automobile et des pièces détachées, qui génèrent des emplois à forte valeur ajoutée. L'usine de Campana représente un investissement de 100 millions de dollars et aura une capacité de production annuelle de 30 000 unités. À partir de ce pôle, en plus d'approvisionner le marché argentin, elle envisage d'exporter vers le Brésil. L'usine de Campana emploiera 800 travailleurs, et 2 000 emplois indirects seront générés. L'entreprise a salué les vertus de Campana en termes de développement régional et de position stratégique »⁴.

Les effets sur le marché du travail local sont cependant faibles, car à l'heure actuelle les changements dans les technologies de production ont entraîné une faible capacité d'absorption de la main-d'œuvre. En ce sens, les terminaux installés dans la région, qu'il s'agisse de Honda ou de Toyota, ne sont pas déterminants dans le fonctionnement du marché du travail local. D'une part, les personnes interrogées font référence au nombre de travailleuses et de travailleurs, qui, dans le cas de Toyota, s'élevait à environ 4 000 en 2017. Dans le cas de Honda, ce chiffre était encore plus faible, soit environ 2 500 employé.e.s. Cependant, selon des responsables du gouvernement local – des représentants de l'entreprise confirment leurs paroles – la composante de main-d'œuvre locale est rare, car le recrutement est très hétérogène et se fait même dans la province voisine d'Entre Ríos. Ainsi, l'ensemble de travailleuses et de travailleurs des deux entreprises provient des villes voisines Ramallo et San Nicolás, de la province d'Entre Ríos, de la ville de Buenos Aires et d'autres districts encore plus éloignés.

Zárate-Campana constitue ce que le Ministère argentin du travail définit comme Área Económica Local (AEL), une aire économique locale. Cette forme de régionalisation est définie sur la base des mouvements pendulaires de travailleuses et de travailleurs formel.le.s entre leur lieu de résidence et leur lieu de travail. Selon cette façon de régionaliser Zárate-Campana, la zone comprend des localités qui sont presque à la frontière avec la ville de Rosario (province de Santa Fe) et certaines localités dans la province d'Entre Ríos. Comme nous pouvons le constater, cela confirme ce qui a été mentionné dans les entretiens au sujet de la portée territoriale du recrutement de nouveaux travailleurs et de nouvelles travailleuses. En général, les services logistiques ne concernent pas seulement les pièces et les intrants, mais il existe également un réseau de services de transport privé pour le transfert des ouvrières, des ouvriers et des employé.e.s vers les prin-

4. Grands investissements : Le pôle industriel de Campana, mis en avant par la presse nationale. [Encampana.com](http://encampana.com)

cipales localités. Plusieurs arguments sont avancés par les entreprises pour justifier cette situation : le manque de travailleurs et travailleuses qualifié.e.s dans la région, ou simplement un facteur aléatoire, associé au fait de trouver la personne la plus apte à occuper le poste.

Il existe des ordonnances qui tentent de régler cette question. Autant Zárate que Campana ont souscrit au régime de promotion industrielle, et ont adopté des ordonnances qui accordent des avantages fiscaux aux entreprises qui incorporent 75 % de main-d'œuvre locale. À Campana, l'ordonnance 5263/08 favorise l'emploi de la main-d'œuvre locale, en accordant des exonérations fiscales allant jusqu'à 100 % pour une période ne dépassant pas 4 ans et 6 mois. En outre, elle accorde des exonérations sur la taxe de santé et de sécurité, la taxe d'autorisation des commerces et des industries, les droits de construction, les droits de publicité et de propagande, entre autres. Elle prévoit également que les entreprises situées dans des zones non autorisées et qui s'engagent à relocaliser leurs usines bénéficieront de 100 % des avantages de l'exonération fiscale totale, obligeant les entreprises à embaucher un certain pourcentage de main-d'œuvre locale. Ce cadre réglementaire est intéressant ; cependant il n'est pas repris par les grandes entreprises, qui semblent plus soucieuses d'une localisation stratégique.

Comme il a été déjà mentionné, la filiale Honda Argentine a décidé d'ouvrir son usine dans la ville de Campana en 2011. L'entreprise possédait déjà une usine d'assemblage de motos dans la ville de Florencio Varela, de l'autre côté de la RMBA, à 110 kilomètres de la nouvelle usine. Bien qu'elle n'ait donné aucune piste à ce sujet, elle a décidé en 2016 de fermer l'usine située dans la zone sud, en transférant toute son activité à la filiale de Campana. Lors de notre première visite sur le terrain, au cours de laquelle nous avons fait le tour de la zone et observé les mouvements autour de l'usine, nous avons remarqué la circulation d'un grand nombre d'autobus sans identification, qui semblaient attendre un signal dans la rue latérale longeant l'entrée de l'usine, sur la Route provinciale n°6. Plus tard, lorsque nous avons mené des entretiens dans l'entreprise, nous avons pu décoder les dynamiques observées.

« Lors du changement [la délocalisation de la filiale], les gens de Varela qui pensaient pouvoir accompagner l'entreprise continuent de venir, certains ont déménagé et d'autres vivent encore là-bas et viennent ici tous les jours, c'est pourquoi nous fournissons un service de navette ». (Entretien avec un représentant des ressources humaines de l'entreprise, 2018)

Au-delà des raisons stratégiques qui ont conduit l'entreprise à opérer ce changement, on constate l'existence de dispositifs de contrôle qui lui permettent de briser les liens entre les travailleurs et, plus encore, de modifier leur rapport avec le territoire. En d'autres termes, si nous comparons le récit sur l'usine métallurgique Dálmine à celui sur l'entreprise automobile Honda, nous pouvons voir comment, dans le premier cas, une ville s'est développée et a créé une communauté, des liens sociaux et des histoires de vie qui tournaient autour de cette usine. Ce n'étaient pas seulement le rôle paternaliste et philanthropique et l'organisation de type « familial » qu'y contribuaient, mais le fait que les travailleurs et travailleuses ne se rencontraient pas seulement sur le lieu de travail, mais aussi dans le quartier, à l'épicerie, en

attendant le transport pour se rendre au travail, ou à l'école de leurs enfants. Ces espaces de socialisation, ancrés dans un territoire et un temps partagé, leur permettaient de discuter sur l'emploi, de parler des leurs souffrances et des moyens de les surmonter, de s'organiser et de trouver une solution commune.

Contrairement au type de socialisation promu par ce modèle, le terminal Honda construit des espaces de socialisation à l'intérieur du collectif de travail, fait circuler des journaux internes qui rapportent les nouvelles de l'entreprise et de la communauté des employé.e.s et, surtout, alloue des ressources pour régler le transport des celles et ceux qui habitent à plus de 100 km de l'usine. La circulation interne de l'usine, le transfert des travailleuses et des travailleurs à leurs domiciles, les récits sur leurs journées de travail, tout semble se dérouler dans le cadre des mécanismes de contrôle développés par l'entreprise.

Dans les deux exemples on voit comment une territorialité différente est construite à partir de différents modes d'organisation du processus de production et de la structure interne de l'entreprise. Dans le premier, il y a un seul territoire : la ville et les institutions, les travailleurs et l'entreprise. Dans le second, il y a deux scénarios différents, l'emplacement de l'usine est caractérisé par le fait qu'elle est isolée de son environnement.

Alors que nous parlons d'un processus flexible qui dérégule le travail, fragmente et délocalise la production, nous perdons de vue que les trajectoires quotidiennes des acteurs font également partie de ce processus. Nous pouvons le constater dans les dispositifs des entreprises que nous avons décrits, où prévalent l'isolement, la confidentialité et l'exportation de la main-d'œuvre de communautés dont l'ancrage culturel et spatial est totalement différent. En ce sens, la manière dont le travail et le processus productif sont organisés, la structure organisationnelle de l'entreprise et les modalités de son insertion dans le cadre productif local, régional ou mondial définissent un rapport d'intégration spécifique avec le territoire. Selon les termes que nous avons présentés ici, les entreprises qui pratiquent une gestion traditionnelle des relations de travail (Delfini et Drolas, 2014), et une production associée au développement du marché local, régional ou interne, ont tendance à se développer davantage, enracinées dans cette territorialité spécifique, avec une forte interaction avec l'environnement social, culturel et gouvernemental. Au contraire, les entreprises organisées autour d'un système de gestion des ressources humaines, avec une insertion dans le contexte des chaînes de valeur mondiales, tendent à produire une territorialité diffuse, délocalisant à la fois l'entreprise elle-même de son environnement et les agents présents sur ce territoire.

Ce découplage entre les EMN – avec leur cycle d'organisation productive – et la vie quotidienne conduit à la construction de territorialités dissociées. C'est comme si nous étions assis sur la place centrale d'une ville et que nous voyions en fait deux villes : l'une bâtie sur un réseau de flux financiers et productifs autour de chaînes de valeur mondiales, et l'autre qui émerge d'une série d'activités quotidiennes dont l'ancrage territorial se fait dans l'espace concret, presque sans participation ni connexion avec « l'autre ville ».

Conclusions

Pour mieux appréhender un phénomène aussi complexe que le rapport capital-travail-territoire il est essentiel de récupérer la notion de formation socio-spatiale dans l'analyse du monde du travail. C'est dans ce sens que nous avons repris ce concept et l'avons réinterprété à la lumière des transformations intervenues dans les modèles de développement du capitalisme actuel, et du point de vue des économies périphériques, dont l'insertion productive dans la division internationale du travail repose sur leur capacité à s'adapter à un processus imposé globalement par les grandes EMN. Nous avons ensuite souligné certains changements très importants qui interviennent dans les pays périphériques en raison des relations de dépendance aux chaînes de valeur mondiales et régionales, ainsi que de l'influence des EMN, surtout à partir de la phase néolibérale. Pour analyser ces processus, nous avons choisi le Corridor industriel nord de la région métropolitaine de Buenos Aires (RMBA), en Argentine, car il apparaît comme le territoire le plus dynamique en matière de liens avec les circuits de valeur mondiaux et, en même temps, parce que c'est l'espace choisi par le capital pour l'établissement et la relocalisation de grandes entreprises associées à certains secteurs productifs. Nous avons souhaité confronter deux modèles, en soulignant les contradictions qu'ils impliquent en matière spatiale. Le premier modèle cherche à intégrer la spatialité au territoire, en construisant les socialisations associées au travail et hors travail sur le même locus. Le second, au contraire, par la dissociation du modèle productif et du développement, projette des articulations abstraites sous la logique de la régionalisation, dont la conséquence est la production de segmentations du travail et le découplage entre les travailleurs liés aux CVM et d'autres travailleurs dont ce n'est pas le cas, et qui sont strictement locaux.

Dans le même sens, la disponibilité de capacités et d'équipements logistiques est intervenue dans l'intégration des activités productives de ce territoire dans les CVM et, à partir de là, dans le développement d'une région en fonction de certaines activités dont le profil est actuellement plus capitalistique, comme les terminaux automobiles, les pièces automobiles, la pétrochimie et la sidérurgie. À cela s'ajoute tout un réseau d'infrastructures prêtes à garantir la circulation des marchandises et, donc, le fonctionnement du réseau de production mondial-régional : terminaux portuaires, grandes autoroutes et infrastructures routières, chemins de fer, et toutes sortes d'entreprises et de services de stockage et de logistique.

C'est ainsi que les sous-centralités, articulées entre elles, construisent des circuits régionaux qui permettent de mettre en relation des travailleuses et des travailleurs en provenance de différentes spatialités. C'est dans leur activité productive qu'ils trouvent une unité et non plus (ou du moins pas aussi fortement) dans le voisinage, qui imprimait des variantes à la socialisation dans les usines. Cela représente un véritable défi pour les organisations de travailleuses et de travailleurs, qui s'efforcent de porter leurs revendications et, en même temps, construire de la sociabilité en dehors du lieu de travail.

La notion de découplage permet de définir un processus de dissociation entre des activités qui se développent en parallèle mais qui interagissent de moins en moins. En analysant le cas de Zárate-Campana, nous avons pu voir comment le modèle de production actuel contribue à ce découplage. Contrairement à ce qui se passe dans d'autres contextes, il est fonctionnel au développement d'activités productives, économiques et quotidiennes parallèles et dissociées. D'une certaine manière, l'espace industriel adopte différentes échelles, se dissocie et se fragmente. Sans aucun doute, ce phénomène coïncide avec la physionomie du capitalisme actuel dont les tensions apparaissent dans les récits des acteurs, qui témoignent d'une perte de la capacité à définir des règles et des objectifs sur leurs propres territoires.

BIBLIOGRAPHIE

- Almond, P., Edwards, T., Colling, T., Ferner, A., Gunnigle, P., Müller-Camen, M.; Quintanilla, J. and Wächter, H. (2005). « Unravelling Home and Host Country Effects: An Investigation of the HR Policies of an American Multinational in Four European Countries », in *Industrial Relations* 44, (2), 276–306.
- Boisier, S. (1994), Postmodernismo territorial y globalización: regiones pivotaes y regiones virtuales. *ECONÓMICAS CUC*, 22(1), 16-29.
- Borras, M., D. Ernst and S. Haggard, (2000), « Cross-Border Production Networks and the Industrial Integration of the Asia-Pacific Region », in: Borras, M., D. Ernst and S. Haggard (eds.), *International Production Networks in Asia. Rivalry or Riches ?* Routledge, London
- Castells, M. (1979), *La cuestión urbana*. Madrid: Traficantes de Sueños
- Castro, C. (2014), La gerencia como actividad emprendedora: la internacionalización de la empresa argentina Siderca (1960-1996). *Apuntes*, 41 (75), 109-140.
- Chesnais, F.; Duménil, G.; Lévy, D. y Wallerstein, I (2001), *Une nouvelle phase du capitalisme ?* Éditions Syllepse, Paris.
- Ciccolella, P. (1999), "Globalización y dualización de la región metropolitana de Buenos Aires. Grandes inversiones y reestructuración socioterritorial en los años noventa". *Eure*, 25-76, 5-27.
- Clark, I. and Almond, P. (2006), 'Overview of the US Business System', in Almond Paul and Ferner, Anthony (eds) *American Multinationals in Europe*, New York: Oxford University Press.
- De Mattos, C. (2006). Modernización capitalista y transformación metropolitana en América Latina: cinco tendencias constitutivas. *América Latina: cidade, campo e turismo*, 1, 41-73.
- Delfini, M. y Drolas, A. (2014), La gestión del trabajo en el marco de la negociación colectiva de EMN, *Sociología. Problemas e Prácticas*, 76, 125-145.
- Edwards, P.; Edwards, T.; Ferner, A.; Marginson, P. and Tregaskis, O. (2007), "Employment Practices of MNCs in Organisational Context: A Large-Scale Survey". En: <http://www.colef.mx/jorgecarrillo/multinacionales/>
- Gereffi, G., Humphrey, J. & Sturgeon, T. (2005), The Governance of Global Value Chains. *Review of International Political Economy*, 12(1), 78-104. DOI: 10.1080/09692290500049805
- Giuliani, E. Pietrobelli, P y Rabellotti, R (2005), Upgrading in Global Value Chains: Lessons from Latin American Clusters, *World Development*, vol. 33, issue 4, 549-573
- Harvey, D. (2005), El 'nuevo' imperialismo. Sobre reajustes espacio-temporales y acumulación mediante desposesión (parte II). *Revista Herramienta*, 29.
- Humphrey, J., y Schmitz, H. (2000). *Governance and upgrading: Linking industrial cluster and global value chain research*, IDS Working Paper No. 120, Institute of Development Studies, University of Sussex, Brighton.

- Lefebvre, H. (1976), *El derecho a la ciudad*, Barcelona: Península.
- Milberg, W. y Winkler, D. (2013), *Outsourcing Economics. Global Value Chains in Capitalist Development*. NY, Estados Unidos: Cambridge University Press.
- Ministerio de Hacienda y Finanzas Públicas de la Nación (2016), *Informe de Cadenas de Valor Automotriz y Autopartista*, Año 1, n° 4, Buenos Aires.
- Niembro, A., Calá, C. D., & Belmartino, A. (2021), Una tipología de las áreas económicas locales de Argentina en base a perfiles sectoriales de coaglomeración territorial (2011-2018). *Investigaciones Regionales-Journal of Regional Research*.
- Santos, M. (1977), Society and Space: social formation as theory and method, *Antipode*, vol. 9, N° 1, 3-13.
- Sassen, S. (2007), *Una sociología de la globalización*. Madrid y Buenos Aires: Katz
- Silveira, M. L. (2014), *Geografía y formación socioespacial: por un debate sustantivo*. *Estudios Socioterritoriales*. Revista de Geografía, 2(16), 141-168.
- Spinosa, L.; Montes Cató, J. y Delfini, M. (2019), *Territorialización del capital en el corredor norte del AMBA: flexibilidad laboral y capacidad de respuesta sindical*, *Estudios del Trabajo* N° 58, 1-21.
- Tomadoni, C. (2009), *Territorio, reestructuración y crisis en la industria automotriz. Los autos nunca compran autos*. Editorial: Encuentro Grupo Editor; Córdoba, Argentina.
- Torres, H. (2001), *Cambios socioterritoriales en Buenos Aires durante la década de 1990*, *Eure*, 27-80, 33-56.
- Velázquez, G. Á. (2010), *Geografía y bienestar en la Argentina: Desigualdad de la sociedad y el territorio a comienzos del XXI*. *Geograficando*, 6(6), 15-36.





Le redéploiement du travail aux abords des frontières

Lire structuration de nouveaux espaces de domination

Mara Bisignano

Résumé: Cet article apporte un éclairage sur ce que le redéploiement du travail aux abords des frontières fait aux territoires en friche du nord et de l'est de la Lorraine et aux travailleurs eux-mêmes. Il montre une polarisation du marché du travail qui crée autant d'espaces périphériques au capital et au travail au sein d'un nouvel espace de domination.

Mots-clés : travail transfrontalier, développement régional, périphéries, polarisation

« Quand j'étais jeune, on disait aux gamins qu'ils iraient travailler à l'usine, maintenant on leur dit qu'il faudra aller bosser au Luxembourg. Aujourd'hui si tu veux un boulot et un bon salaire, y'a pas de miracle, c'est là-bas, c'est de l'autre côté que ça se passe »¹.

Ce témoignage d'un travailleur frontalier résidant dans le bassin de Longwy esquisse, non sans impressionnisme, la manière dont a évolué le rapport des individus au travail et au territoire à mesure que se tournait la page de la Lorraine industrielle. Ce faisant, il naturalise le quotidien de travailleurs dont le nombre n'a cessé de progresser depuis les années 1980 et la dissociation, transnationale dans le cas présent, des lieux et des temps de vie et de travail (Hamman, 2005) tout en donnant à voir une rationalité épurée de ces mobilités professionnelles.

Plus de 200 000 travailleurs (français, allemands et belges) se rendent aujourd'hui quotidiennement au Luxembourg (Statec, 2020). L'essor de ces déplacements est lié à la réussite du programme de diversification de l'économie luxembourgeoise qui fait de ce petit État d'à peine 600 000 habitants une place forte du capitalisme financier. À la différence de ces voisins, le Luxembourg a anticipé la crise industrielle. Dès ses prémices dans les années 1970, l'un des chantiers prioritaires de l'action publique fut la planification d'un programme de transition vers une économie des services. Mais ce n'est pas tant sa capacité de captation des flux financiers internationaux qui nous intéresse ici, mais plutôt sa dimension de pôle d'attraction à l'échelle des territoires environnants. Pour soutenir son développement, il fallait au Luxembourg combler un déficit de main-d'œuvre. L'appel d'air à destination des travailleurs victimes de la désindustrialisation dans les périphéries voisines, comme cela fut le cas en Lorraine, est le point de départ

* Mara Bisignano est sociologue, IDHES, Université Paris Nanterre, mbisignano@parisnanterre.fr

1. Extrait d'entretien réalisé avec Christian, 64 ans, résidant à Saulnes dans le bassin de Longwy et salarié au Luxembourg dans la logistique.

d'une augmentation des mobilités de travail. Elles se configurent comme des déplacements pendulaires quotidiens entre le lieu de résidence et le lieu de travail.

En prenant appui sur deux recherches conduites sur ces espaces (cf. Encadré), l'article entend apporter un éclairage sur ce que le redéploiement du travail aux abords des frontières fait aux territoires en friche du nord et de l'est de la Lorraine mais aussi aux travailleurs eux-mêmes dans leur rapport au travail et à l'espace. Cet espace est une terre de contrastes traversée par des frontières politiques jouant le rôle de lignes de partage entre des territoires dynamiques et d'autres portant les stigmates socio-économiques de l'échec de la politique de désindustrialisation.

A rebours des travaux qui analysent la recomposition de ces territoires à travers le prisme de la coopération transfrontalière, nous en proposons une lecture à partir des mobilités de travail qui s'organisent entre le Luxembourg et les territoires avoisinants. Dès lors, la question n'est pas tant de savoir si cette reconfiguration territoriale soutient le développement économique mais plutôt de déplacer la focale pour saisir ce que ces « mobilités permanentes » font à l'espace et au travail. En nous attachant à identifier les conditions dans lesquelles se réalisent ces mobilités, nous montrons une polarisation du marché du travail qui crée autant d'espaces périphériques au capital et au travail au sein d'un nouvel espace de domination. L'espace dit de la « Grande Région » (Sohn et Walther, 2009 ; Chilla *et al.*, 2012) est représentatif de ces déséquilibres. Il nous permet, à un niveau micro, de mettre à l'épreuve l'hypothèse de l'existence d'espaces périphériques fonctionnels aux reconfigurations du capital et du travail. L'élément nouveau est que la spécialisation productive d'un espace entraîne l'annihilation d'autres ou, pour le moins, d'une partie de leurs populations.

Pour étayer cette hypothèse, nous structurons cette contribution en trois parties. Dans une première partie, nous traiterons des conditions, des déterminants et surtout des enjeux en termes de travail et d'espaces qui découlent de la ré-spécialisation productive d'un espace frontalier. Nous montrerons que celui-ci s'inscrit dans un rapport de domination/dépendance entre des territoires traversés par des inégalités socio-économiques qui finissent par créer des périphéries fonctionnelles au système productif. Dans une deuxième partie, nous nous pencherons sur l'appropriation de l'espace de la part des différents groupes sociaux alors que dans la dernière partie on abordera la recomposition spatiale qui découle des processus de mobilité du travail.

Méthodologie

Cette contribution s'appuie sur des matériaux collectés à l'occasion de deux recherches collectives² soutenues par la Maison des Sciences de l'Homme de Lorraine (USR 3261). Les observations mobilisées ici sont issues de deux enquêtes de terrain conduites entre 2015 et 2018 et portant sur le détachement professionnel au sein de l'espace transfrontalier Sarre-Lorraine-Luxem-

2. Cf. Belkacem R., Bisignano M., Nosbonne C., Scalvinoni B., Les travailleurs détachés entre frontière(s) spatiale(s) et frontières du travail » (2016-2018), et « Les pratiques de détachement de travailleurs en Union européenne : importance, formes et enjeux » (2015-2016).

bourg. Afin de caractériser le phénomène, la recherche s'est penchée sur les différentes pratiques de mobilité dans cet espace, où se concentrent 25% des travailleurs frontaliers résidants en France (INSEE, 2020). Parmi les formes de mobilités liées au travail, celles pendulaires recourent nos analyses sur les ajustements travail/hors travail suscités par les contraintes liées aux mobilités.

Dans cet article, l'imbrication entre mobilité et travail est appréhendée pour rendre compte des aménagements qu'elle produit mais aussi de la manière dont le territoire de résidence des travailleurs est impacté en retour. Trois territoires lorrains auparavant densément industrialisés font l'objet des enquêtes : le bassin de Longwy, le bassin sidérurgique et le bassin Houiller.

Les enquêtes reposent sur la mobilisation de méthodes ethnographiques. Elles mêlent entretiens semi-directifs (22) conduits en lieu neutre ou au domicile des répondants et ethnographies coopératives (8) (Joseph, 2000) permettant d'appréhender des cas empiriques à travers des descriptions à la fois ancrées et itinérantes. Concrètement, il nous a été possible d'accompagner certains travailleurs dans leurs déplacements quotidiens sur et de leur territoire de résidence jusqu'à leur lieu de travail.

Ce premier corpus d'entretiens est enrichi par les observations issues d'entretiens semi-directifs réalisés auprès de responsables d'agences de travail temporaire (6) situées au Luxembourg. Ces matériaux sont ici travaillés pour donner un éclairage des stratégies de captation de la main-d'œuvre déployées par ces acteurs.

I - La structuration d'un espace de production et ses périphéries

Le processus de construction européenne modifie les usages et les représentations des frontières (Benlolo Carabot, 2018). Dans un ouvrage récent, Philippe Hamman (2013) montre comment les « frontières-barrières » s'effacent au profit « d'espaces-frontières » favorables au développement d'échanges de différente nature. L'augmentation des mobilités du travail est symptomatique de ces dynamiques qui constituent le plus souvent l'arrière-plan et la justification de processus promouvant les coopérations transfrontalières. Plusieurs recherches (Perrin, 2021 ; Beck, 2019) pointent le développement de ces structures politico-institutionnelles plus ou moins formalisées, intégrées et opérationnelles. L'essor de ces formes de gouvernance transfrontalière encouragées par l'Europe depuis les années 1990 est traité par plusieurs travaux académiques dans le champ des *border studies* pour appréhender les contours du développement conjoint d'espaces transfrontaliers. C'est précisément en prenant le contre-pied de ces approches que deux axes de questionnements peuvent être avancés. Le premier porte sur les différentiels socio-économiques des espaces concernés car ceux-ci ne disparaissent pas à mesure que les frontières politiques s'estompent. Corrélativement, le deuxième renvoie au caractère unidirectionnel de ces mobilités du travail qui traduit la persistance de ces disparités aux conséquences inégales sur l'espace (territoires de vie et territoires de travail).

La Grande Région (Luxembourg, Lorraine, Wallonie, Sarre et Rhénanie-Palatinat) affiche l'ambition de créer une « région métropolitaine » polycentrique. Pourtant, la réalité des flux de travailleurs (Belkacem, Pigeon-Piroth, 2012 ; 2020) donne à voir une dynamique et une géographie différente où le Luxembourg fait figure de pôle d'attraction prédominant et étend sa sphère d'influence par-delà ses frontières. Plus de sept travailleurs frontaliers sur dix (72 % des 250 000 frontaliers en 2021, IBA-OIE) occupent un emploi au Luxembourg. Ce sont les travailleurs des territoires du nord et de l'est de la Lorraine qui constituent les plus gros contingents de travailleurs (100 000 vers le Luxembourg et 15 000 vers l'Allemagne). Il s'agit de populations principalement issues d'anciens bastions industriels. Le bassin de Longwy et le bassin sidérurgique agrègent à eux seuls près de 70 % des travailleurs lorrains vers le Luxembourg. Ces territoires portent les stigmates de l'échec des politiques de reconversion/redynamisation (Daviet, 2006). Les taux de chômage (respectivement 14,4 % et 12,3 %) et de pauvreté (20,6 % et 16,1 %) sont supérieurs à la moyenne nationale tandis que le nombre d'emploi est en recul constant (-13 % et -10 % depuis 2008). Dans ce contexte, le travail frontalier fait figure d'amortisseur social de la crise : si près de 40% des actifs du bassin sidérurgique travaillent au Luxembourg, cette proportion dépasse les 50 % dans le cas de Longwy. C'est donc dans un rapport entre les pénuries d'emploi d'un côté de la frontière et les besoins de main-d'œuvre de l'autre que s'alimentent de nouveaux rapports de production. Ces derniers traduisent une évolution fonctionnelle des frontières politiques (Buxeda, 2003) favorisant des relations économiques dont l'existence repose sur la persistance de disparités (en termes d'emploi et de salaires notamment) qui placent les individus et les territoires où ils résident dans une relation de dépendance économique.

2 – Rapports de dépendance et drainage du travail

Ces mobilités pendulaires peuvent s'apprécier au regard des dynamiques du capitalisme. On le sait, historiquement le capital a façonné les espaces, les temps et le travail. En Lorraine comme ailleurs, le capitalisme industriel a contribué à l'organisation des territoires, des infrastructures, des économies locales et plus largement au fonctionnement des rapports sociaux et politiques pour servir la reproduction des rapports de production (Lefebvre, 1976 ; Harvey, 2010). L'édification des logements ouvriers pour ne retenir que cet exemple traduisait la volonté du patronat de « fixer » la force laborieuse à proximité des usines en même temps qu'il organisait des mobilités professionnelles d'un pays à l'autre. C'était par exemple le cas à Longwy où dès le début du 20^{ème} siècle, des ouvriers allaient et venaient entre des sites productifs situés de part et d'autre des frontières (Diop et Lamour, 2014). Mais ce fait est aussi transposable à un niveau plus macro quand il s'est agi d'encourager des migrations pour pourvoir aux besoins de main-d'œuvre de l'industrie (Boubaker et Galloro, 2008).

Aujourd'hui, les transformations contemporaines du capitalisme donnent à voir des dynamiques similaires si ce n'est que les espaces de production se différencient selon leur degré de captation des flux financiers.

C'est à partir de la fin des années 1970³ que s'ouvre une phase de transition au cours de laquelle des territoires peinent à enrayer le déclin des industries traditionnelles (typiquement les territoires lorrains) tandis que d'autres se re-spécialisent en concentrant de nouvelles activités et ressources (parfois à côté de celles plus traditionnelles) comme cela est le cas pour le Luxembourg. Ce pays centralise aujourd'hui la gestion des capitaux financiers internationaux et attire sur son territoire aussi bien des opérateurs financiers, des sièges sociaux, des activités de service que des populations de travailleurs aux profils très différenciés. Du côté français, les salaires plus élevés⁴ et la meilleure couverture sociale (ex. chômage, maladie, maternité, etc.) offert de l'autre côté de la frontière, jouent un rôle déterminant dans le processus d'entretien et de reproduction d'une force de travail confrontée à une crise de l'emploi donnant ainsi à voir la mobilisation d'une réserve de main-d'œuvre disponible (Jaque, 2020).

Nos observations sur les populations enquêtées montrent combien la question spatiale est indissociable des dynamiques du capitalisme mais aussi de ses crises – et notamment celle de l'industrie et de l'emploi – qui se reflètent dans des territoires qu'elles contribuent à façonner (Harvey, 2010).

Quand le travail se répercute sur l'appropriation des espaces

Du point de vue de la gouvernance du travail dans ces espaces, les pouvoirs publics participent de leur régulation. Il suffit de penser aux dispositifs institutionnels de promotion de la mobilité développés par les différents acteurs territoriaux à destination des actifs (demandeurs d'emploi, étudiants de filières techniques – BTS, IUT – et médico-sociales, etc.) ou encore aux actions d'accompagnement ciblées sur l'insertion sur le marché du travail luxembourgeois promues par des organismes en partenariat publics/privés⁵.

D'emblée, on sait que les mobilités de travail analysées dans cette contribution tiennent aux différentiels socio-économiques entre les territoires. Pour autant, cette dimension ne se suffit pas à elle seule. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle il est intéressant de rendre compte de la manière dont ces « transferts de main-d'œuvre » se répercutent concrètement sur les territoires et déceler en quoi ils modifient le rapport au travail et à l'espace des individus.

3 – Groupes sociaux et rapports aux espaces

Tout d'abord, d'après les récits recueillis, « le choix d'être mobiles » (et de le rester) reflète des inégalités entre groupes sociaux. Pour certains, notamment les classes populaires, se rendre quotidiennement au Luxembourg peut se lire comme une sorte de fatalité sur laquelle ils n'ont que peu de prise comme cela ressort des deux extraits d'entretien suivants :

« Ici il n'y a plus de boulot. [...] Le travail il est au Luxembourg. J'ai vécu longtemps dans une cité [à proximité de Thionville] et à part le chômage, des petits boulots ici et là, il n'y a rien. [...] Travailler ici, j'aimerais bien, mais il faut aller où il y a du travail. C'est triste mais on n'a pas trop le choix. [...] Moi je ne suis pas fonctionnaire donc si pour travailler il faut faire une heure de voiture le matin et une heure le

3. Sur l'histoire industrielle de la région voir entre autres les travaux de Christian De Montlibert (1989), Michel Freyssenet (1983), Marie-Claire Villeval (1987) et plus récemment Jean-Louis Tornatore (2010) ou Pascal Raggi (2019).

4. Pour donner un ordre de grandeur, le salaire moyen annuel brut au Luxembourg était en 2018 de 65 801 euros (Statec) contre 39 346 euros en France (Insee).

5. On peut évoquer ici par exemple l'association Frontaliers Grand-Est créée par la région Grand-Est ou encore la Maison du Luxembourg à Thionville dans le travail d'accompagnement aux mobilités. Au niveau plus micro, les acteurs locaux peuvent soutenir en association avec des organismes privés des actions de formation visant à l'acquisition de compétences et/ou qualifications spécifiques en adéquation avec les emplois à pouvoir. Par exemple, il n'est pas rare que des organismes publics (pôle emploi, mairies, etc.) ou privés (associations) offrent des services à destination des travailleurs souhaitant se déplacer au Luxembourg. On peut penser en particulier aux sessions de formation pour l'apprentissage de la langue allemande ou de perfectionnement.

soir ... et souvent plus, et ben on le fait. [...]. Tout le monde nous dit d'y aller. Même à Pôle emploi, ils proposent des postes aux Luxembourg ». (Extrait d'entretien réalisé avec Fabien, 36 ans, en couple, résidant à Fameck, bassin sidérurgique). « Dans l'absolu je préférerais largement travailler en France, un peu plus proche de la maison. [...]. Une amie qui travaillait comme caissière à l'Auchan Kirchberg m'a dit qu'ils cherchaient du monde. [...]. C'est vrai que si les allers-retours sont longs et de plus en plus pénibles, l'idée d'avoir un CDI et de bien gagner ma vie à fait la différence. [...]. Ce n'est pas du tout ce que je voulais faire de ma vie professionnelle mais c'est la solution qui me permettait de faire vivre ma petite famille. [...] ». (Extrait d'entretien réalisé avec Camille, caissière de la grande distribution à Luxembourg-ville, mère célibataire, 30 ans, résidant à Hettange-Grande, bassin sidérurgique).

Le contexte local (le lieu de vie) semble donc jouer tout autant que la nécessité d'être mobile parmi les déterminants de ces déplacements. La décision de se déplacer à la recherche d'un emploi est souvent justifiée comme étant la seule alternative possible à un risque de relégation économique et social. Aux yeux des interviewés, l'espace de résidence n'est qu'un point de départ dépossédé de son potentiel d'attractivité, si ce n'est que celui de sa proximité géographique au lieu de travail. Si d'un côté les conséquences des nombreux aménagements horaires imposés par la mobilité pendulaire (fatigue, stress, etc.) peuvent en partie expliquer cela, d'un autre côté le sentiment de résignation fait émerger un rapport à l'espace « détaché » et « désenchanté » dans les relations de proximité car « désormais ici, tu ne trouves personne le soir ou le weekend. Après je ne suis pas la seule... il n'y a pratiquement que des français là-bas » (extrait d'entretien, Lucille, 39 ans, en couple, résidant à Roussy-le-village, employée de banque).

Ce rapport « détaché » à l'espace n'est pas le seul fait des classes populaires. En effet, la résignation des classes populaires liée aux difficultés de leur environnement contraste avec une représentation de la mobilité vers le Luxembourg véhiculée par un consultant financier. A la différence du premier groupe de travailleurs, ici la mobilité peut être lue davantage comme un consentement à une forme de contrainte (Vignal, 2005) légitimée et naturalisée par les individus eux-mêmes dès lors qu'ils sont engagés dans une stratégie de mobilisation. Investir un nouvel espace pour y travailler, n'est alors finalement qu'une étape dans une trajectoire à partir du moment où « Le Luxembourg, je le vois d'abord comme une opportunité. Autour de chez moi, il n'y a pas d'emploi [consultant financier] [...]. Pour moi c'était une évidence. Autour de moi je connais pas mal de gens qui ont fait ce choix [...], ils n'habitent pas loin de chez moi. (Extrait d'entretien réalisé avec Anthony, consultant financier à Luxembourg-ville, 28 ans, résidant à Thionville). La manière dont l'espace de vie est vécu change radicalement pour les groupes de travailleurs qui occupent des fonctions d'encadrement au Luxembourg. Bien que minoritaires dans notre échantillon (n=7), ils expriment « une distance » au lieu moins accentuée. Cela se manifeste essentiellement par des stratégies d'agrégations d'intérêts purement professionnels. Par exemple, la plupart des interviewés militent dans des associations de soutien à la mobilité professionnelle ou dans des réseaux professionnels dans lesquels les relations de proximité géographique s'entrecroisent avec celles de travail.

Ce que l'espace fait aux collectifs

On l'a vu, la manière dont ces populations s'approprient de leurs espaces de vie est en lien avec la configuration induite par la spécialisation productive impulsée par le Luxembourg. Les conséquences liées à la dissociation forcée des espaces soulèvent des questionnements également pour les collectifs de travail. Les déplacements vers les entreprises implantées de l'autre côté de la frontière ne se traduisent pas non plus par une appropriation de l'espace du travail. Bien au contraire, ces mobilités pendulaires rompent avec les représentations du travail construites à travers l'appartenance à des collectifs inscrits dans la culture ouvrière et la conscience de classe forgée au cours de l'histoire (Roth, 2005) ou, plus prosaïquement, dans des appartenances collectives. Cette considération apparaît transversalement dans les récits de nos interlocuteurs. Par exemple, un employé explique n'entretenir aucune relation avec ses collègues. Bien qu'il considère cela important pour son bien-être au travail, il regrette tout de même de ne pas pouvoir alimenter des rapports de proximité avec les autres travailleurs.

« Après c'est sûr que les relations au travail sont limitées. On ne va pas boire un coup avec les collègues après. [...] Après, sincèrement même pendant les horaires de travail, il n'y a pas plus de rapports que ça... on cause avec les frontaliers comme nous en fait (Extrait d'entretien réalisé avec Pierre, employé dans une société d'assurance, 34, marié, résidant à Longwy).

Il donne à voir une somme d'histoires et de trajectoires individuelles qui peinent à trouver une concrétisation dans des collectifs de travail. Cette conception du rapport au travail a des conséquences sur la capacité de ces travailleurs à se fédérer pour défendre ou revendiquer des intérêts collectifs. L'approche individualiste à la résolution de problèmes de travail finit par l'emporter. Selon les dires d'une salariée *« on n'est pas prioritaire sincèrement pour les délégués. Tu le sais, tu le vois et puis pour quoi faire ? »* (Extrait d'entretien réalisé avec Claire, employée dans l'évènementiel, 39, mariée, résidant à Audun-le-Tiche, bassin sidérurgique).

Finalement, les récits recueillis laissent entrevoir des situations de travail dans lesquelles l'appropriation des espaces, qu'ils soient de vie ou de travail, reste partielle.

Des espaces façonnés par et pour la mobilité des travailleurs

Face aux reconfigurations du travail, nous avons montré comment le rapport des individus au temps, à l'espace et au travail évolue. Mais ces transformations sont aussi symptomatiques de différences qui se creusent d'un territoire à l'autre. Dans un espace de plus en plus polarisé, comme le montre nos observations, les territoires lorrains sont clairement les perdants. Le déclasserement de ces espaces n'est pas nouveau. Il a suivi un processus classique de raréfaction du travail, de recul démographique, de baisse des prix du foncier et de désertification des centres-villes pour ne retenir que ces exemples. Les emplois proposés par le Luxembourg ont eu pour effet

de configurer ces territoires comme des bassins de main-d'œuvre disponible où cohabitent les classes populaires et ce que nos observations nous invitent à considérer comme une nouvelle classe moyenne constituée de ces « travailleurs du Luxembourg ». Sans constituer un groupe social homogène, ils ont en commun un niveau élevé de ressources et de partager de mêmes normes et habitudes de consommation. Motivée par le prix du foncier et des loyers, leur implantation sur les territoires suit la logique de requalification des friches industrielles dessinée par les acteurs politiques locaux. La priorité est donnée au lancement de programmes immobiliers et à un développement des infrastructures destinées à renforcer la connexion des territoires avec le Luxembourg et ainsi faciliter les mobilités. À défaut d'attirer des capitaux, l'action publique tente de capter ces travailleurs (Rousseau, 2015) et les ressources fiscales qu'ils représentent (Gille, Scalvioni, 2017). L'enquête de terrain nous a permis d'isoler deux modalités résidentielles : ceux qui optent pour la ruralité aux abords immédiats de l'espace de travail (« *Ici nous sommes à 2 km du Luxembourg. [...] C'était l'élément déterminant dans le choix d'acheter ici. [...] Avant on faisait 50 km tous les matins* », Extrait d'entretien réalisé avec Patrick, 46 ans, résidant à Zoufftgen, bassin sidérurgique) et ceux qui choisissent de s'installer à proximité des centres urbains et des services. Sans surprise, la densité de ces travailleurs augmente à mesure que l'on s'approche de la frontière.

Indépendamment de l'option choisie, ces stratégies créent une ségrégation à la fois sociale et spatiale. D'ailleurs, la juxtaposition d'espaces urbains économiquement et socialement très divers (centre-ville, nouveaux quartiers résidentiels et quartiers relevant de la politique de la ville) sur quelques kilomètres carrés est aussi révélatrice des inégalités sociales qui traversent ces réalités.

Dans certaines réalités locales, comme à Zoufftgen, les travailleurs qui se rendent quotidiennement au Luxembourg représentent plus de 80% de la population locale : « *On doit être à 1 300 habitants. [...] La population a quasiment doublé en l'espace de 10-12 ans. [...] A part quelques anciens, presque tout le monde travaille au Luxembourg* » (Extrait d'entretien réalisé avec Patrick). Aux abords des villes, ils investissent surtout des lotissements ou des résidences neuves situées à la périphérie des centres habités où l'accès à la propriété joue comme un marqueur social synonyme de réussite.

Si l'on pouvait penser que cet afflux de population profiterait aux territoires en favorisant par exemple la redynamisation des centres-villes, la réalité apparaît bien différente. Ces recompositions ne sont en effet pas sans conséquences sur le développement de l'espace. D'un côté, elles conduisent à une augmentation importante du prix du foncier et du montant des loyers qui impacte les classes populaires. D'un autre côté, elle fait émerger des villages ou des lotissements « dortoirs ». Comme le laisse entendre l'un de nos interlocuteurs, « *ces quartiers sont anonymes, il ne s'y passe rien. [...] Même les soirs où les week-end, ils ne sont pas vécus. Ça me fait penser à des nouvelles cités ouvrières à la différence près qu'ici c'est chacun chez soi* » (Extrait d'entretien réalisé avec Frédéric, ouvrier dans une entreprise mécanique à Bettembourg, 43 ans, résidant à Hayange, bassin sidérurgique). Ils apparaissent alors comme une réalité distincte séparée des centres habités et des autres quartiers par une ligne de partage invisible que ces populations ne

franchissent pas. Il n'est alors pas rare de voir coexister des populations « enfermées » dans leur propre réalité.

« Je ne sais pas si vous êtes allé faire un tour en ville ou si vous connaissez, mais c'est vraiment triste. [...]. Ils ont refait les trottoirs et mis des fleurs [rires], mais ce sont des cache-misères. Je ne sais pas combien de commerces ont fermés. [...]. Il paraît qu'il y avait des boutiques de luxe avant. [...]. De toute façon il n'y a plus de travail donc il n'y a pas de miracle. [...]. Il y a bien les frontaliers comme moi, mais on habite dans les nouveaux lotissements, pas au centre. [...]. On sort juste pour aller au centre commercial [...] ». (Extrait d'entretien réalisé avec Frédéric).

Ce détachement se traduit par un manque d'investissement dans la vie collective que l'on peut lier à un manque d'histoire commune avec le territoire et/ou à un défaut d'appropriation de l'espace social dû au fait de ne pas vivre ces territoires, de ne pas y être physiquement suffisamment présent. L'image du « centre commercial » fréquemment mobilisée lors des entretiens dès lors qu'il s'est agi d'évoquer les périodes de hors travail renforce cette idée. Elle renvoie au développement de « non-lieux » (Augé, 1992), d'espaces de consommation très codifiés, qui contribuent à vider le territoire de sa dimension culturelle et historique. On l'a vu sur la base des analyses développées précédemment, ces « travailleurs du Luxembourg » ont un rapport très individualisé au travail et aux mobilités pendulaires. Par extension, l'on peut se risquer à penser qu'ils ne se perçoivent pas comme appartenant à une communauté mais davantage comme des individus isolés cherchant à se préserver.

Conclusions

Cet article avait pour objectif de confirmer l'hypothèse de l'existence d'espaces périphériques fonctionnels aux reconfigurations du capital et du travail au sein d'un espace situé aux abords des frontières du nord-est de la France. Notre contribution rappelle combien les logiques de mobilisation de la force de travail évoluent à mesure que les dynamiques socio-économiques affectent les territoires et leurs systèmes productifs. Les observations issues de nos enquêtes de terrain permettent de souligner l'existence de rapports sociaux particuliers sous-jacents aux conditions de mobilisation mais aussi une polarisation du marché du travail. De nombreux travaux se sont penchés sur la crise de l'industrie et le processus de reconversion de ces espaces (Deshayes, 2010, 2017 ; Marochini, 2018) ou sur les logiques de fonctionnement des marchés du travail des espaces transfrontaliers (Sohn et Walther, 2009 ; Gerber et Dautel, 2017). Notre contribution se veut une lecture des effets déclenchés par les recompositions du capitalisme sur les espaces et les populations qui y vivent. La concentration spatiale des activités, les stratégies productives des firmes ont durablement impacté les ressources (y compris humaines) des territoires. La fermeture des sites sidérurgiques de Gandrange et de Florange, par leur retentissement médiatique, en sont les derniers exemples en date. Mais la crise est aussi sociale en ce qu'elle bouleverse les populations. Derrière la fermeture ou la disparition d'usine, ce sont des modes particuliers d'articulation entre procès de production et reproduction sociale qui sont déstabilisés (Haumont et Woehl, 1986). Par-delà la disparition de l'emploi, c'est le rapport au travail qui

change et avec lui les dimensions collectives de l'activité de travail. En l'espace d'un quart de siècle, la raréfaction de l'emploi accentue les mobilités pour ouvrir de nouveaux horizons professionnels. En prenant appui sur les récits de nos interviewés, il a été possible de faire émerger les conditions des mobilités du travail mais surtout leurs répercussions sur l'espace. Le besoin de travailler et la certitude du salaire risquent de réduire l'expérience du travail à sa seule dimension pragmatique. Le travail de l'autre côté de la frontière ne semble pas favorable à une réappropriation de l'espace mais plus encore, contribue à une relégation spatiale de certains groupes sociaux qui structurent des nouvelles périphéries.

BIBLIOGRAPHIE

- Auge M., (199), *Non-lieux. Introduction à une anthropologie de la surmodernité*, Paris, Le Seuil, 155p.
- Beck J. (Dir.), (2019), *Transdisciplinary Discourses on Cross-Border Cooperation in Europe*, Bruxelles, Peter Lang, 565 p.
- Belkacem R., Pigeron-Piroth I. (dir.) (2012), *Le travail frontalier au sein de la Grande Région Saar-Lor-Lux – Pratiques, enjeux, perspectives*, Presses universitaires de Nancy, 502 p.
- Belkacem R., Pigeron-Piroth I. (2020), « Approche socioéconomique de la mobilité des travailleurs frontaliers : entre condition, contrainte et ressource », in Hamez G., Defays J-M., *Réalités, perceptions et représentations des frontières. L'espace transfrontalier de la Grande Région Sarre-Lor-Lux*, Proximités, EME, pp. 75-94.
- Benlolo Carabot M. (2018), « La transformation de la notion de frontière dans l'Union européenne », *Pouvoirs*, 165, pp. 65-79.
- Boubeker A, Galloro P. (2008), « Histoire des immigrations en Lorraine », *Hommes et Migrations*, 1273, pp. 74-94.
- Buxeda C. (2003), « Évolution et diffusion spatiale du travail frontalier en Alsace (1968-1999) », *Cybergeo : European Journal of Geography* [En ligne], Espace, Société, Territoire, document 245.
- Chilla T., Evrard E., Schulz C. (2012), "On the territoriality of cross-border cooperation: Institutional mapping in a multi-level context", *European Planning Studies*, 20 (6), pp. 961-980.
- Daviet S. (2006), « L'évolution du concept de reconversion : de la substitution d'activité au redéveloppement des territoires », in Daviet S. (dir.), *Territoires européens du charbon*, Presses Universitaires de Provence, pp. 243-255.
- De Montlibert C. (1989), *Crise économique et conflits sociaux dans la Lorraine sidérurgique*, Paris, L'Harmattan, 207 p.
- Deshayes J-L. (2010), *La conversion territoriale. Longwy (1978-2010). Le salariat entre paternalisme et mondialisation*, Presses universitaires de Nancy.
- Deshayes J-L. (2017), « Les fermetures d'usines dans un espace social localisé de qualification : le bassin sidérurgique de Longwy », *Savoir/Agir*, Vol. 39, n°1, pp. 16-22.
- Diop L., Lamour C. (2014), « L'urbanité aux frontières du Luxembourg : de la polarité industrielle à la périphérie métropolitaine », *Revue de Géographie et Aménagement*, n°23-24, pp. 41-52.
- Freyssenet M. (1983), « Crise de la sidérurgie lorraine et échec de la diversification industrielle », *Archivio di studi urbani e regionali*, Milan, Franco Angeli Editore, n°16, pp. 67-81.
- Gerber P., Dautel V. (2017), « Mobilités et marchés du travail des espaces (trans)frontaliers : enjeux et impacts », *Espace populations sociétés* [en ligne], n°3.

- Gille F., Scalvinoni B. (2017), « L'impact territorial des pratiques de travailleurs frontaliers : les exemples contrastés des CA de Thionville et de Forbach », *Espace populations sociétés* [en ligne], n°3.
- Hamman P. (2005), « Défendre les travailleurs frontaliers : les apprentissages de la légitimation dans l'Union européenne », *Revue française de science politique*, vol. 55, n°3, pp. 445-476.
- Hamman P. (2013), *Sociologie des espaces-frontières. Les relations transfrontalières autour des frontières françaises de l'Est*, Presses Universitaires de Strasbourg, 244 p.
- Harvey D. (2010), *Géographie et capital ; vers un matérialisme historico-géographique*, Paris, Éditions Syllepse, 280 p.
- Harvey D. (2018), *Géographie de la domination : capitalisme et production de l'espace*, Paris, Éditions Amsterdam, 200 p.
- Haumont B., Woehl B. (1986), « Un territoire en crise. Le bassin sidérurgique lorrain », *Annales de la recherche urbaine*, n°29, pp. 26-34.
- Jaque E. (2020), « Les enjeux du travail frontalier dans la région Grand Est », *Annales des Mines – Réalités industrielles*, n°3, pp. 93-96.
- Joseph I. (2000), « Reconsidering Pragmatism and Chicago School », in Ockman J. (dir.), *The Pragmatist Imagination: Thinking About Things in the Making*, Princeton, Princeton Architectural Press, pp. 186-195.
- Lefebvre H. (2002), *La survie du capitalisme : la reproduction des rapports de production*, 3^{ème} édition, Paris, Anthropos-Economica, 225 p.
- Marochini E. (2018), « Regard géo-historique sur la difficile transformation des friches industrielles de la vallée de la Fensch : l'exemple de la reconversion en cours du site de l'usine sidérurgique intégrée SMK (1897-2018) », *Géocarrefour*, 92.
- OIE (2021), *Rapport sur la situation du marché de l'emploi dans la Grande Région*, Observatoire Interrégional du marché de l'emploi, IBA-OIE.
- Perrin T. (2021), « La frontière, espace de coopération. Illustration depuis l'Europe », *L'information géographique*, 85, pp. 53-69.
- Raggi P. (2019), *La Désindustrialisation de la Lorraine du fer*, Classiques Garnier, 506 p.
- Rousseau M. (2015), « La paradoxale domination de la « nouvelle classe moyenne » sur les espaces désindustrialisés », in Clerval A., Fleury A., Rebotier J., Weber S. (dir.), *Espaces et rapports de domination*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, pp. 177-187.
- Roth F., 2005, « Industrialisation et mouvement social dans l'espace lorrain (XXVIIIe-XXe siècles) », in Barjot D., *Le travail à l'époque contemporaine*, Paris, CTHS, p. 35-62.
- Sohn C., Walther O. (2009), « Métropolisation et intégration transfrontalière : le paradoxe luxembourgeois », *Espaces et sociétés*, vol. 138, n°3, pp. 51-67.
- Tomatore J.-L. (dir.) (2010), *L'invention de la Lorraine industrielle. Quêtes de reconnaissance, politiques de la mémoire*, Paris, Riveneuve éditions, 244 p.
- Vignal C. (2005), « Injonctions à la mobilité, arbitrages résidentiels et délocalisation de l'emploi », *Cahiers internationaux de sociologie*, n°118, pp. 101-117.
- Villeval M.-C. (1987), « Crise de la sidérurgie et reconversion des salariés », *Annales de la recherche urbaine*, n°35, pp. 20-30.



La « délocalisation sur place » : une notion pour étudier le travail frontalier ?

Le cas du canton du Tessin (Suisse)

Aris Martinelli*

Résumé :

La main-d'œuvre frontalière est une composante importante de la force de travail en Suisse, notamment dans ses régions de frontière. Au Tessin, celle-ci représente un tiers des effectifs et plus d'un emploi sur deux dans l'industrie. La plupart des études se focalisent sur la sous-enchère salariale en lien avec la présence de cette main-d'œuvre sur le marché du travail. À rebours de cette approche dominante, cet article interroge la pertinence de la notion de « délocalisation sur place », élaborée par l'anthropologue Emmanuel Terray pour qualifier le travail des étrangers en situation irrégulière en France, pour expliquer l'emploi massif de la main-d'œuvre frontalière au Tessin. À travers une étude documentaire, cet article montre que cette forme de travail s'apparente à une délocalisation sur place que l'on peut qualifier de « relative », laquelle repose sur la vulnérabilité économique, sociale et institutionnelle du statut de frontalier·ère dans cette région.

Mots clés : délocalisation sur place, main-d'œuvre frontalière, marché transfrontalier, vulnérabilité, stigmatisation sociale, pays du Nord.

Introduction

La main-d'œuvre frontalière est une composante importante de la force de travail dans certains pays européens (Barcella, 2019; Pigeron-Piroth & Wille, 2019). Dès le milieu du 19^{ème} siècle, elle occupe une place cruciale en Suisse (Costa, 2016; Duchêne-Lacroix, Wille, & Pigeron-Piroth, 2019; Hamman, 2004), notamment dans les cantons de frontière tels que Bâle-Ville et Campagne, Genève et le Tessin où travaillent 65 % des frontalier·ère·s. L'*Accord sur la libre circulation des personnes* (ALCP) entre la Suisse, l'Union européenne (UE) et l'*Association européenne de libre-échange* (AELE), entrée en vigueur en 2002, enlève toute barrière à la mobilité professionnelle de cette main-d'œuvre. De 2002 à 2018, les effectifs frontaliers augmentent de 163 330 à 313 787 et représentent 8 % de la force de travail en Suisse, voire même jusqu'à un quart de la population active dans les cantons de frontière (OFS, 2019a, 2019b).

Une telle présence suscite des retentissements auprès de la population. Au Tessin, le parti de la droite populiste la *Ligue des Tessinois* (LdT) et le parti national-populiste de l'*Union démocratique du centre* (UDC) promeuvent un discours anti-frontalier (Mazzoleni, 2008) en diffusant une vision hostile de cette main-d'œuvre auprès de la population (Mazzoleni & Pilotti, 2019; Skenderovic, 2007). Celle-ci est ainsi considérée responsable de la sous-enchère salariale, du chômage des résident·e·s, de la perte des recettes fiscales pour la collectivité publique et même des embouteillages sur la route.

* Aris Martinelli est docteur en Socioéconomie, Adjoint scientifique à la HES-SO - Haute Ecole Spécialisée de Suisse Occidentale, Haute école de gestion Arc de Neuchâtel et membre associé à l'Institut de démographie et socio-économie de l'Université de Genève. Email : aris.martinelli@he-arc.ch

Les études sur le sujet sont influencées par ce contexte politique et par la surveillance du marché de travail qui est prévue par l'application de la ALCP dans le but d'éviter la sous-enchère salariale. Malgré les travaux sur le vécu des frontalier·ère·s (Bolzman & Vial, 2007; Bolzman et al., 2021), sur l'histoire du phénomène (Barcella, 2016, 2018, 2019; Costa, 2016; De Bernardi, 2010; Garufo, 2006, 2016; Hamman, 2004) et leur perception auprès de la population résidente (Mazzoleni & Pilotti, 2019; Pigeron-Piroth & Wille, 2019; Rossini, 2017), la plupart des analyses à l'échelle nationale ou régionale se focalisent sur les caractéristiques socio-économiques de cette main-d'œuvre (Bigotta & Pellegrin, 2021; Pigeron-Piroth & Wille, 2019; Gonzalez, 2013;) et son impact sur le chômage, les salaires et l'emploi (Beerli & Peri, 2017; Flückiger, Ferro Luzzi, Graf, Ortega, & Wolf, 2012; Flückiger et al., 2012; Losa, Bigotta, & Gonzalez, 2014; Ramirez & Asensio, 2013; Weber & Péclat, 2016).

Si ces travaux contribuent à éclairer les contours du travail frontalier en Suisse, ils ne permettent cependant de saisir qu'une partie des raisons qui mènent les employeurs à recourir à cette force de travail. Cet article vise à aborder cette question à travers une analyse sociologique du travail frontalier au Tessin – canton dans lequel la présence de main-d'œuvre frontalière est la plus importante en Suisse – en s'appuyant sur la notion de « délocalisation sur place ». Celle-ci a été élaborée par l'anthropologue Emmanuel Terray (1999) pour décrire les conditions d'exploitation particulières, en raison des très bas salaires et des conditions de travail plus dures, que connaît la main-d'œuvre en situation irrégulière en France. Cette notion est-elle utile pour analyser une autre condition particulière comme celle du travail frontalier ? Dans quelle mesure celle-ci permet de rendre compte de modalités de création des nouvelles périphéries du travail dans les pays du Nord, question au cœur de la thématique de ce dossier ?

Plusieurs sources documentaires permettent d'aborder ces questions : une revue de la littérature permettant de mieux appréhender la notion sur le plan théorique, l'évolution et les caractéristiques du travail frontalier au Tessin, ainsi que l'analyse des actes parlementaires sur le sujet des frontalier·ère·s et les principales réformes du statut de frontalier·ère.

L'article est structuré en cinq parties. Après avoir présenté la méthodologie, nous reviendrons sur le concept de « délocalisation sur place » dans les travaux d'Emmanuel Terray, les principales caractéristiques du travail frontalier au Tessin et ses déterminants. Avant de conclure, nous discuterons de la pertinence de ce concept à la lumière des caractéristiques de cette main-d'œuvre.

I – Aspects méthodologiques

Cette contribution repose sur une analyse de trois sources documentaires. Tout d'abord, la revue de la littérature académique, car celle-ci permet de mieux expliciter le concept de « délocalisation sur place » tel qu'il est défini à partir des travaux d'Emmanuel Terray, et de comprendre l'évolution

du travail frontalier dans la région étudiée. Ensuite, la « littérature grise » (publications institutionnelles) permet d'appréhender les caractéristiques de cette main-d'œuvre et les spécificités du statut de frontalier·ère.

Finalement, nous avons analysés 180 actes parlementaires au sujet des frontalier·ère·s – ceux déposés au Parlement fédéral (92) et au Grand Conseil (parlement régional) du canton du Tessin (97). La période prise en considération va du 1^{er} janvier 2002 au 28 février 2020. Ces actes ont été déposés notamment par les député·e·s de la LdT et l'UDC (ils en ont dépos·e·s à eux seuls 51 au niveau fédéral et 79 au niveau cantonal). Ces matériaux permettent de mieux saisir les déterminants du discours hégémonique anti-frontalier promu par ces partis politiques, lesquels renforcent la situation de vulnérabilité que connaît cette main-d'œuvre sur le marché du travail. Les actes parlementaires ont été recensés et étudiés à partir d'une recherche par mot-clé en plein texte du terme « frontalier » dans la base de données de la Confédération *Curia Vista* et dans l'archive électronique du Grand Conseil du canton du Tessin. Selon l'occurrence des termes et la pertinence du sujet, les actes ont fait l'objet d'une sélection. Pour le parlement fédéral, il s'agit des actes suivants : l'interpellation, l'heure de questions, la motion, la question et le postulat. Pour le parlement tessinois, nous avons retenus les interpellations, les motions et les questions¹.

Ce faisant, les dimensions économiques, institutionnelles et sociales au cœur du recours du travail frontalier seront analysées et prises en compte pour discuter la notion de délocalisation sur place, ce qui permettra de déterminer l'utilité de ce concept pour l'étude de ce phénomène pour les régions de frontière et plus en général les périphéries du travail dans les pays du Nord.

2 – Une « délocalisation sur place » pour rendre la main-d'œuvre plus vulnérable

Emmanuel Terray (1999) mobilise la notion de « délocalisation sur place » pour qualifier le travail des étranger·ère·s en situation irrégulière en France. Dans la littérature économique, le concept de délocalisation est très utilisé, mais il reste flou s'agissant d'un processus complexe et multiforme (Carrincazeaux, Coris, & Piveteau, 2010). Une délocalisation peut être « absolue » lorsque la totalité de l'activité est transférée à l'étranger ou « elative » lorsque ce transfert concerne seulement une partie de l'activité (Mouhoud, 2013). De même, elle peut être de nature commerciale, industrielle ou financière (Michalet, 2007) et s'accompagner de plusieurs modalités organisationnelles (filialisation ou *outsourcing*), financières (sans ou avec apport en capital) et de transfert technologique (Chanteau, 2008 : 24 ; Drahoukoupil, 2015 : 11 ; Mouhoud, 2013 : 11). Enfin, les délocalisations s'orientent souvent vers les pays périphériques (ou du Sud) mais aussi au sein même des pays du centre (ou du Nord) (Coris & Rallet, 2007).

Dans son acception absolue et courante, celle retenue par Terray, une délocalisation correspond à un transfert d'une activité économique dans son pays d'origine suivie de son installation à l'étranger (Chanteau, 2008 :

1. À travers ces objets les député·e·s chargent le gouvernement fédéral ou cantonal d'examiner l'opportunité de déposer un projet d'acte à l'Assemblée fédérale, de prendre une mesure par rapport à un sujet (motion) parfois en demandant un rapport écrit (postulat), de fournir des informations sur des problèmes politiques ou administratives (interpellation), d'actualité (heure de questions), ou une affaire de politique intérieure ou extérieure (question).

24; Fontagné & Lorenzi, 2005: 12). Laihle et al. (1995) ont mis en évidence deux motifs sous-jacents aux délocalisations. Le premier renvoie à la poursuite des avantages comparatifs que ce soit par de bas coûts de production (main-d'œuvre, matières premières, transports, etc.) et/ou des caractéristiques du personnel le rendant plus efficient dans la production (compétences, productivité, etc.). Le deuxième concerne les stratégies de pénétration d'un pays étranger afin de contourner les barrières commerciales et mieux desservir les marchés locaux.

Ces motifs se retrouvent souvent lors des délocalisations, mais la stratégie de réduction des coûts prédomine dans les secteurs à haute intensité de main-d'œuvre (Michalet, 2007: 3) dans lesquels c'est la main-d'œuvre en situation irrégulière qui est généralement employée. À partir de l'acception courante du terme, Terray qualifie la « délocalisation sur place » comme une forme particulière de délocalisation. Selon l'auteur : « [...] la spécificité de cette forme [de délocalisation] tient à ce qu'elle permet de profiter de tous les avantages de la délocalisation sans supporter aucun de ses inconvénients » (Terray, 1999: 15)

Les avantages auxquels Terray fait largement référence sont liés à la réduction des coûts de la main-d'œuvre dans le pays d'accueil des délocalisations (Terray, 1999 : 14). Ici les salaires sont généralement plus bas, les charges sociales parfois inexistantes et le travail est moins réglementé, plus précaire et « flexible » en termes de contrats, de licenciements et d'horaires. La faiblesse des organisations syndicales peut faciliter le recours à cette main-d'œuvre plus docile. Concernant les coûts des délocalisations, l'auteur évoque les frais engendrés par le transfert des cadres demandant à titre de compensation des meilleures conditions d'emploi, ceux liés au transfert et à la coordination de la production, ainsi que les coûts sociaux engendrés en cas de destruction d'emplois, de montée du chômage et de baisse de recettes fiscales dans les pays d'origine des délocalisations.

Le recours à la main-d'œuvre en situation irrégulière permet donc aux employeurs de bénéficier des avantages tout en évitant une grande partie des coûts liés aux délocalisations ². En effet, l'auteur rappelle que les salaires perçus par cette main-d'œuvre ne sont pas soumis à une réglementation et que leur niveau est inférieur aux minimas sociaux. Les conditions de travail sont précaires : des cotisations sociales souvent inexistantes, aucun droit aux congés, de plus longues journées de travail et des conditions d'hygiène et de sécurité déplorables. Les chantages, les délations et les expulsions du pays d'accueil sont monnaie courante pour cette main-d'œuvre. Les coûts sociaux pour les collectivités sont plus bas, alors que le revenu gagné par ces travailleurs-euses est en partie dépensé dans les pays dans lesquels exercent leur travail Cette main-d'œuvre permet enfin d'organiser la sous-traitance au niveau local dans des secteurs où les tâches sont difficiles à délocaliser (agriculture, bâtiment, hôtellerie-restauration, nettoyage, etc.) (Terray, 1999: 16-17).

2. La loi, les pratiques administratives et judiciaires ont évoluées depuis les travaux de Terray, mais se caractérisent toujours par des dispositifs policiers et répressifs à l'égard de la main-d'œuvre en situation irrégulière ainsi que par son exclusion du droit du salarié et de l'emploi. Voir par exemple Barron et al. (2014) et Jounin (2014).

La délocalisation sur place s'avère donc une « formule avantageuse » pour les employeurs qui peuvent embaucher sur place une main-d'œuvre

dont les conditions de travail sont les mêmes que celles des pays du Sud. Mais quelles sont les conditions rendant possible sa mise en œuvre ? Terray (1999: 21-23) en met en évidence deux. Tout d'abord, la vulnérabilité sociale et administrative découlant de l'ensemble des lois et dispositifs, notamment de nature répressive, qui encadrent l'entrée et le séjour de cette main-d'œuvre. Ensuite, l'application souple de ce cadre qui garantit la présence d'un nombre suffisant d'étranger·ère·s irréguliers pour répondre aux besoins des employeurs. L'auteur indique aussi que cette vulnérabilité est renforcée par les sentiments de méfiance et de peur vis-à-vis de cette main-d'œuvre qui est au cœur de l'idéologie anti-immigré·e·s véhiculée par les partis conservateurs (Terray, 2012 :70).

Pour Terray, la délocalisation sur place résulte donc d'une construction sociale qui peut être appréhendée par trois moments du processus d'intégration de cette main-d'œuvre sur le marché du travail des pays d'accueil (Terray, 2008: 47-48). Ce processus commence avec le choix du lieu de travail et de vie de la main-d'œuvre en situation irrégulière (voir figure 1). Pour l'auteur, le choix d'émigrer est un choix individuel ou familial motivé par des raisons d'ordre économique (gains élevés, pauvreté, etc.), environnemental (catastrophes naturelles) et sécuritaire (guerres, persécution, répression, etc.). Ce choix peut être favorisé ou se heurter à la présence dans les pays d'accueil des communautés migrantes ou d'autres acteurs – employeurs, société civile, etc. – favorables ou contraires à l'arrivée des migrant·e·s.

Terray indique que la tension entre les choix des migrant·e·s et l'attitude des groupes qui composent l'Etat-nation conduit les gouvernements à adopter un compromis qui définit la politique d'accueil et la gestion de l'immigration. Dans le cas étudié par Terray, ce compromis se fonde sur la reconnaissance et l'« acceptation silencieuse » de l'immigration illégale (Terray, 2008: 48). Les fonctions classiques de contrôle et de limitation de l'immigration propres à la frontière de l'Etat-nation cèdent le pas à une fonction « transformatrice » qui a pour effet de rendre illégal le statut des migrant·e·s. C'est précisément cette situation qui rend plus vulnérable la main-d'œuvre sur plan économique, social et institutionnel, autant de conditions nécessaires pour une délocalisation sur place.

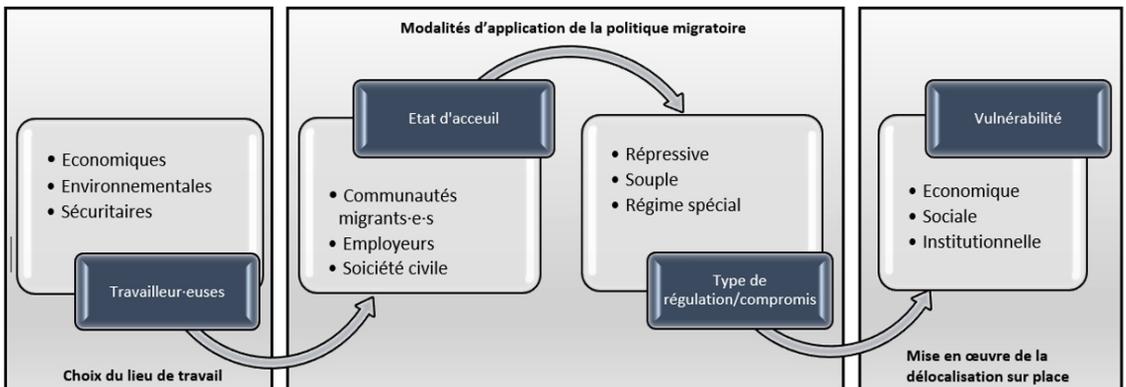


Figure 1 – Le processus de délocalisation sur place

Cependant, la délocalisation sur place ne concerne pas seulement la main-d'œuvre en situation illégale. À l'appui des travaux de l'économiste François Chesnais, cette notion peut être élargie à d'autres catégories de travailleurs·euses, notamment à l'appui du concept de « délocalisation interne » qu'il a forgé et qu'il estime être au cœur des stratégies de profit des entreprises dans le capitalisme mondialisé (Chesnais, 2004). Selon l'auteur, sa spécificité – contrairement aux stratégies tirées par les investissements directs à l'étranger et les délocalisations « classiques » – est qu'elle permet de maintenir une activité économique dans les pays du capitalisme avancé :

« [La délocalisation interne] consiste à créer 'chez soi', au sein même des pays avancés où la classe ouvrière a conquis les droits sociaux les plus larges, des conditions 'd'exception' pour l'embauche et l'emploi de groupes déterminés de travailleurs. Ces conditions d'exception, hors droit ou régie par un régime juridique spécial, permettent l'exploitation dans les pays avancés, de la force de travail des prolétaires à des prix et avec des degrés de soumission dans le procès de production analogue à ceux qui sont la règle dans les pays dits 'en développement' » (Chesnais, 2004:29)

Dans une économie mondiale caractérisée par l'extrême mobilité des capitaux et une concurrence accrue, la délocalisation interne permet ainsi d'ancrer des activités économiques dans les pays d'origine des firmes leaders, souvent du Nord, et de renforcer leur pouvoir sur le marché mondial. Dans une telle perspective, ce ne sont pas que les migrant·e·s en situation irrégulière ou les activités « non-délocalisables » qui entrent en ligne de compte dans ces stratégies, mais tout secteur où l'on retrouve ces formes de travail « exceptionnelles »³.

Le compromis au cœur du processus de délocalisation sur place selon Terray peut donc prendre d'autres formes que celle d'une application souple des lois restrictives en matière d'immigration, donc favorisant l'illégalité des statuts. La création des conditions « exceptionnelles » peut en effet passer par d'autres moyens tels que la mise en œuvre des « régimes spéciaux » où l'emploi de certaines catégories de main-d'œuvre est réglementé, mais reste tout de même en-dessous des conditions de travail que l'on peut définir comme étant usuels dans un secteur ou pays déterminé.

C'est l'ensemble des déterminants de ce processus – caractéristiques et choix du lieu de travail de la main-d'œuvre, attitude d'ouverture ou de fermeture des groupes au sein de l'Etat-nation, ainsi que les modes d'application de la politique migratoire gouvernementale – qui détermine le degré de vulnérabilité économique, sociale et institutionnelle des catégories de main-d'œuvre sur lesquelles repose la délocalisation sur place (ou interne) dans les pays du Nord. C'est pourquoi nous allons étudier le cas d'une région suisse de frontière où la main-d'œuvre frontalière peut être assimilée, par analogie, à celle immigrée et sans-papier identifiée par Emmanuel Terray. Quels sont les caractéristiques de la main-d'œuvre frontalière au Tessin ? Quels sont les raisons de leur présence dans cette région ?

3. Rambaud (2010) parle par exemple de « délocalisation à domicile » pour rendre compte du travail des détenu·e·s en France caractérisé par l'absence d'un contrat de travail, une rémunération à la pièce et des très bas salaires.

Quelles formes de vulnérabilité lui sont-ils propres ? Nous aborderons ces questions dans les deux prochaines sections afin d'interroger la pertinence de cette notion dans le cas du travail frontalier.

3 – Le travail frontalier dans le canton du Tessin

Au Tessin, région italophone située au Sud de l'arc alpin confinant avec la Lombardie et le Piémont, le travail frontalier existe depuis le 19^{ème} siècle. L'importance de cette forme de travail pour l'économie locale a conduit les autorités à créer le premier régime du travail frontalier en Europe (Barcella, 2019: 46). En 1928, avant même l'entrée en vigueur de la première Loi fédérale sur le séjour et l'établissement des étrangers (1931), le recrutement des frontalier·ère·s est réglementé par un accord entre la Suisse et l'Italie établissant une « zone de frontière » et une « carte de frontière » pour les personnes qui y habitent et souhaitent travailler en Suisse (Costa, 2016: 27).

Le travail frontalier connaît un essor à la suite du boom économique du canton dans la période d'après-guerre (Barcella, 2019: 47; Rossi, 2010: 184). Les effectifs passent de 3 000 en 1950 à plus de 31 000 en 1980. Leur proportion augmente de 5 % à 23 % dans la population active (Costa, 2016: 27; Rossi, 1982: 154) et de 20 % à 60 % dans l'industrie (Mirante, 2017: 41). Après une diminution lors de la crise des années 1990, leur nombre croît à nouveau et ne cesse d'augmenter après l'entrée en vigueur de l'ALCP en 2002. Cet accord prévoit l'octroi d'un permis frontalier aux personnes ressortissantes de l'UE/AELE et travaillant en Suisse à condition qu'elles retournent au moins une fois par semaine à leur domicile⁴.

Les données pour l'année 2018 attestent une présence d'environ 40 % de main-d'œuvre frontalière dans le secteur privé (voir tableau 1). Les activités manufacturières et la construction en absorbent respectivement 63,9 % et 40,5%. La proportion des frontalier·ère·s a aussi augmenté dans toutes les activités du secteur tertiaire. En particulier, entre 2008 et 2018, on observe un doublement en termes relatifs dans les sous-branches de l'information et la communication, les activités financières et celles d'assurance, ainsi qu'une hausse marquée dans les activités spécialisées, scientifiques et techniques, l'enseignement et les arts, spectacles et activités récréatives.

Cette tendance s'inscrit dans la tertiarisation de l'économie tessinoise amorcée au début des années 2000 et s'accompagne d'une hausse relative des qualifications de cette main-d'œuvre (Gonzalez, 2013). Si de 2008 à 2018 la part des frontalier·ère·s parmi le personnel à bas niveau de qualification passe de 51,9 % à 55 %, elle augmente de 20 % à 30 % sur la même période pour les niveaux de formation secondaire et tertiaire (Bigotta & Pellegrin, 2021: 8).

4. L'ALCP supprime l'obligation du retour journalier au domicile pour le personnel frontalier et la priorité à l'embauche des salariés indigènes dès juin 2004.

Tableau I – Proportion des frontalier·ère·s (en %) dans le secteur privé, selon la division économique, canton du Tessin, en 2008 et 2018

	2008	2018
Total	33,8	38,1
Secteur primaire		
Agriculture, sylviculture et pêche	X	X
Secteur secondaire		
Industries extractives	27,6	X
Industrie manufacturière	57,3	63,9
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	X	X
Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	43,6	49,4
Construction	43,8	40,5
Secteur tertiaire		
Commerce, réparation d'automobiles et de motos	29,2	34,8
Transports et entreposage	35,7	42,5
Hébergement et restauration	20,1	26,5
Information et communication	22,5	42,2
Activités financières et d'assurance	6,4	12,3
Activités immobilières	X	20,8
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	19,9	30,3
Activités de services administratifs et de soutien	38,4	45,5
Administration publique	X	X
Enseignement	13,6	26,8
Santé humaine et action sociale	15,5	21,0
Arts, spectacles et activités récréatives	24,2	34,7
Autres activités de services	22,3	22,4

Source : OFS – Enquête suisse sur la structure des salaires (ESS) ; Bigotta et Pellegrin (2021:6).

Ce rapide tour d'horizon sur l'évolution du travail frontalier au Tessin et sa répartition sectorielle révèle le caractère structurel de cette main-d'œuvre dans le marché du travail du canton. Comment la notion de délocalisation sur place nous aide-t-elle à comprendre et analyser cette évolution ?

4 – Le travail frontalier comme forme de « délocalisation sur place » ?

Le personnel frontalier recherche un emploi au Tessin plutôt qu'en Italie pour des raisons essentiellement économiques que l'on peut saisir par les inégalités sur le marché du travail transfrontalier qui relie le Tessin aux provinces lombardes de Côme, Lecco et Varèse et celle Piémontaise de

Verbano-Cusio-Ossola (VCO) d'où proviennent la plupart des frontalier·ère·s. Plus d'un million de personnes provenant en large partie des provinces italiennes y sont occupées (voir tableau 2). Le Tessin y joue le rôle d'« économie forte » avec un PIB réel par habitant à parité de pouvoir d'achat en dollars plus élevé (68 253 \$) que celui de Lecco (44 863 \$), Côme (41 731 \$), Varèse (41 608 \$) et VCO (35 563 \$) (Bigotta & Pellegrin, 2021: 4). Le taux de chômage au Tessin est cependant plus élevé (6,8%) pour l'année prise en considération que celui des provinces italiennes⁵, bien que ces données occultent le fait qu'il existe une mobilité importante des chômeurs au sein du territoire italien. Enfin, les inégalités ont aussi trait au niveau du salaire horaire médian qui est plus du double au Tessin par rapport aux provinces italiennes.

Tableau 2 – Personnes occupées, chômeurs, salaire horaire dans le secteur privé, en 2019

	Personnes occupées	Chômeurs	Taux de chômage	Salaire horaire (médian)
Tessin	166 829	12 231	6,8%	29,80 CHF*
Côme	265 883	18 319	6,4%	12,55 CHF
Lecco	150 543	8 427	5,3%	13,26 CHF
Varèse	384 449	21 901	5,4%	12,92 CHF
VCO	64 025	4 008	5,9%	11,95 CHF
Total	1 031 729	64 886	5,9%	-

Source : ISTAT - Registro annuale su retribuzioni, ore e costo del lavoro per individui e imprese (RACLI); OFS – Enquête suisse sur la structure des salaires; Bigotta et Pellegrin (2021:4).

* Année 2018, calculé à partir du salaire brut mensuel standardisé (médian) sur la base de 40 1/3 de travail hebdomadaires.

N.B. : la conversion en CHF des salaires horaires en euros pour les provinces italiennes a été calculée avec un taux d'échange de 1,07148 CHF pour 1,00 euro au 1^{er} janvier 2018 (convertisseur de devises Oanda).

5. Le taux de chômage au Tessin est aussi l'un des plus élevés de Suisse, bien que ce résultat ne soit pas imputable à la présence de main-d'œuvre frontalière (Weber, Ramirez, & Ferro Luzzi, 2019).

6. La catégorie « Suisses » englobe toute personne de nationalité suisse. Les étrangers domiciliés sont titulaires d'une autorisation d'établissement obtenue après un séjour de cinq ou dix ans en Suisse, alors que les étrangers résident·e·s sont titulaires d'une autorisation de séjour octroyés aux ressortissants UE/AELE prouvant qu'ils ont été engagés pour une durée indéterminée ou d'au moins un an.

Du côté des employeurs tessinois, les frontalier·ère·s représentent une main-d'œuvre bon marché. Le tableau 3 offre un aperçu de l'écart salarial (médiane) entre cette main-d'œuvre, les Suisses et les étrangers domiciliés et résident·e·s à partir de la distribution des salaires⁶. Indépendamment des percentiles retenus, les frontalier·ère·s touchent les plus bas salaires. L'écart avec les Suisses est de 1 459 CHF, de 1 019 CHF avec les domiciliés et de 616 CHF avec les résident·e·s. Bigotta (2017: 56) indique aussi que les salaires bruts moyens des frontalier·ère·s sont 24,3 % inférieurs à ceux des résident·e·s et que seule une partie de cet écart peut être expliquée par l'âge, l'état civil et la position professionnelle. Le 11,2 % « non expliqué » indique que à travail égal les frontalier·ère·s sont moins payés en raison d'un « salaire désirable » inférieur ou des stratégies délibérées des employeurs.

Outre à la question salariale, les frontalier·ère·s occupent aussi les emplois les plus précaires, notamment via des agences intérimaires (Gonzalez et al., 2017 : 6). Finalement, cette main-d'œuvre permet partiellement de répondre à une situation de pénurie de main-d'œuvre détectable dans certains secteurs économiques (Cattaneo, 2021).

Tableau 3 – Salariés (en %) et salaires mensuels bruts standardisés (en CHF), selon le statut, Tessin, en 2018

	Suisses	Domiciliés	Résidents	Frontaliers
Salariés (en %)	38,5	13,2	8,6	38,1
p10	3 948	3 663	3 495	3 143
p25	4 734	4 333	3 977	3 596
p50 (médiane)	5 936	5 496	5 093	4 477
p75	7 937	6 985	6 589	5 605
p90	10 980	9 365	9 653	7 056

Source : Bigotta et Giancone (2020, p. 5).

Le canton du Tessin est donc entouré des régions italiennes où travaillent 900 000 personnes, dont 52 000 sont au chômage, touchant des salaires très inférieurs de ceux des résident·e·s tessinois. C'est pourquoi la main-d'œuvre de ces provinces est poussée à rechercher du travail au Tessin et sont embauchés par des employeurs qui recherchent des bas salaires et des compétences de la main-d'œuvre qui font parfois défaut. Contrairement au cas analysé par Terray, les raisons de la présence de cette main-d'œuvre dans la région étudiée sont donc en prévalence d'ordre économique.

Le statut de travailleur·euse frontalier·ère est très avantageux pour les autorités qui ne dépensent pas pour la formation de cette main-d'œuvre, qui est souvent effectuée dans leur pays d'origine. Cela permet à la fois de disposer d'une main-d'œuvre qualifiée, voir surqualifié, sans dépenser pour leur formation et l'affecter aux métiers peu attrayants pour les résident·e·s, où les compétences requises font défaut. Sur le plan fiscal, l'accord entre la Suisse et l'Italie signé le 3 octobre 1974 (modifié en 1985) implique que le revenu d'un·e travailleur·euse frontalier·ère est imposable seulement dans l'État où l'activité de travail est exercée. Des ristournes à l'Italie à hauteur de 38,8 % des impôts payés par les frontalier·ère·s servent à couvrir une partie de frais supportés par l'État italien pour le transit transfrontalier. Ce système procure plusieurs millions de francs au canton⁷, alors que le personnel frontalier ne bénéficie pas pleinement des services publics – écoles, hôpitaux, transports publics, etc. – qui sont en partie financés par ces impôts (Pronzini, 2014)⁸.

Concernant l'assurance chômage, les frontalier·ère·s cotisent en Suisse et se voient verser leurs indemnités par leur État de résidence. La Suisse se limite à verser aux pays concernés une indemnisation correspondant à trois mois de chômage pour les personnes ayant travaillé moins d'un an et à cinq mois de chômage pour les personnes ayant travaillé plus longtemps. Seulement le régime du chômage partiel s'applique de la même façon aux frontalier·ère·s. La durée et le montant des indemnités de chômage étant moins élevés en Italie qu'au Tessin, ceci pénalise les frontalier·ère·s qui ne disposent pas des mêmes droits sociaux que les résident·e·s.

La main-d'œuvre frontalière est donc une sorte de contribuable parfait : d'une part elle paie le gros des impôts au Tessin sans trop augmenter la demande de services publics et de l'autre elle contribue au développement

7. En 2020, 89 millions de francs de ristournes ont été versées à l'Italie et 141 millions de recettes fiscales du canton du Tessin proviennent de l'imposition à la source du travail frontalier.

8. Le nouvel accord fiscal du 23 décembre 2021 prévoit l'imposition à la source en Suisse à hauteur de 80% du salaire et l'obligation de déclarer les revenus en Italie pour les frontalier·ère·s embauchés à partir de cette date.

économique sans trop peser sur les caisses du chômage en cas de licenciement. Ces avantages dont bénéficie le canton du Tessin impliquent de placer les frontalier·ère·s dans une situation de vulnérabilité institutionnelle et de droits sociaux limités par rapport aux autres salarié·e·s. Contrairement à la population étudiée par Terray, on est donc confrontés à une vulnérabilité qui ne découle pas de l'illégalité du statut de la main-d'œuvre mais plutôt de la création d'un régime spécial de travail.

Les dynamiques économiques inhérentes à la vulnérabilité du statut de frontalier·ère décrites auparavant s'appuient sur un dispositif idéologique nourri par les partis populistes de droite. L'analyse des objets déposés au parlement fédéral et cantonal par ces partis met en évidence trois thèmes principaux – le marché du travail, la fiscalité et la sécurité sociale – sur lesquels repose l'idéologie anti-frontalier·ère·s (voir les tableaux en annexe).

Tout d'abord, cette main-d'œuvre est accusée de « voler » le travail (et aussi les places d'apprentissage) des résident·e·s. Dans ce sillage, plusieurs interventions des député·e·s de la LdT et de l'UDC dénoncent un « effet de substitution » et une « concurrence déloyale » de la main-d'œuvre résidente par celle frontalière. Ces partis revendiquent l'introduction d'un contingentement ainsi que l'interdiction d'accéder aux places d'apprentissage et aux postes de travail dans le secteur public (administration, chemins de fer, enseignement et hôpitaux) pour les frontalier·ère·s.

Ces derniers·ères sont aussi accusé·e·s de « voler » les impôts de la collectivité. Sur ce point, le montant des ristournes versé à l'Italie dans le cadre de l'accord fiscal est jugé trop élevé et fortement critiqué par ces député·e·s qui dénoncent un usage inapproprié des ristournes de la part des autorités italiennes et revendiquent la suppression d'un tel accord. Enfin, cette main-d'œuvre est accusée de « profiter » des assurances sociales. La réforme du Règlement européen de coordination des systèmes de sécurité sociale, en vigueur depuis 2002 en Suisse, est dénoncée puisqu'elle introduit l'obligation de verser les indemnités chômage aux frontalier·ère·s par l'État d'activité au lieu de celui de résidence. Outre les coûts engendrés pour le chômage, ces partis dénoncent les « abus » que cette mesure est censée créer et n'hésitent pas à parler d'une réforme qui introduit une « rente à vie » pour la main-d'œuvre frontalière.

L'influence de ces partis populistes de droite dans l'arène politique se traduit par ce que Béatrice Giblin (2014: 14-16) appelle une « droitisation » des politiques publiques qui amène d'autres partis à intégrer l'idéologie anti-frontalier·ère·s. La plupart des interventions de *Le Centre* et du *Parti libéral radical* (PLR) dénoncent par exemple l'accord fiscal entre la Suisse et l'Italie en entretenant le mythe des frontalier·ère·s « voleurs d'impôts », alors que *Le Centre* et *Les Verts* s'opposent au changement de régime de sécurité sociale en faveur des frontalier·ère·s. Le *Parti socialiste suisse* (PSS) et *Les Verts* ont par ailleurs embrassé, à l'instar de la plupart des syndicats suisses, le principe de la « préférence indigène » à l'embauche à la suite de l'application de l'initiative de l'UDC « Contre l'immigration de masse » acceptée par le peuple et les cantons le 9 février 2014 (Pellizzari, 2017). De plus, ces partis dénoncent un prétendu effet de substitution des apprenti·e·s résident·e·s avec la main-d'œuvre frontalière.

Ce discours anti-frontalier n'est pas sans rappeler les arguments s'attaquant à la présence des migrant·e·s irréguliers en Europe évoqués par Terray. Dans les deux cas, ceci renforce la stigmatisation de cette population et contribue à renforcer leur vulnérabilité sociale.

5 – Une délocalisation sur place « relative »

À la lumière de ce qui précède, il est possible de conclure que la présence massive de la main-d'œuvre frontalière au Tessin s'apparente à une forme « relative » de délocalisation sur place. Les avantages du recours à la main-d'œuvre frontalière peuvent en effet être comparé à ceux d'une délocalisation relative d'une part des activités économiques. Dans ce cas, les avantages en termes de baisse des coûts salariaux sont moindres par rapport à une délocalisation absolue, car une partie de la main-d'œuvre continue à être employé dans les pays d'origine des délocalisations. Plus fondamentalement, le caractère « relatif » de cette délocalisation sur place se réfère à la différence entre les conditions de travail de la main-d'œuvre frontalière et celle en situation irrégulière étudiée par Terray. Bien que ces deux catégories de main-d'œuvre participent à la création des conditions de travail « exceptionnelles » sur le marché du travail des pays d'accueil, les contraintes auxquelles sont confrontées ne sont pas les mêmes.

Contrairement à la population étudiée par Terray qui décide de migrer pour des raisons variées, la main-d'œuvre frontalière est poussée à chercher du travail au Tessin pour des raisons strictement économiques. Les motivations et avantages économiques s'inscrivent cependant dans des espaces géographiques différentes. Alors que la présence de la main-d'œuvre en situation irrégulière dans les pays du Nord étudiée par Terray est directement liée à la dynamique des rapports de domination entre pays du « centre » et de la « périphérie » du monde, dans le cas de la main-d'œuvre frontalière la délocalisation sur place s'inscrit dans un territoire transfrontalier limité au sein même de deux pays du Nord qui se caractérise par des fortes inégalités économiques entre les économies qui le compose.

Dans les cas étudiés nous observons deux manières de mettre en œuvre la délocalisation sur place – une illégale et l'autre légale – qui découlent d'une différence en matière d'application des politiques migratoires. D'une part, l'illégalité du statut de la main-d'œuvre migrante étudiée par Terray résulte d'une application souple des lois sur l'immigration alors que de l'autre on observe la mise en œuvre d'une législation *ad hoc* aboutissant à la définition d'un statut de frontalier·e·s dans le cadre des relations bilatérales entre la Suisse et l'Union européenne.

Dans le premier cas de figure, on change le statut d'une partie de la main-d'œuvre migrante en la rendant illégale, ce qui ouvre à une dégradation sans limites du travail pouvant se traduire dans des formes brutales d'exploitation. Or le statut de frontalier·ère n'autorise pas de telles formes. Nous retrouvons donc ici un mécanisme de délocalisation sur place qui est différente de celui mis en évidence par Terray, mais qui découle tout de même de la spécificité et des modalités d'application des politiques migratoires dans le cadre national et international. Si l'application souple des politiques restrictives en matière d'immigration favorise la « présence silen-

cieuse » des migrant·e·s irréguliers dans les pays du Nord, l'importance structurelle de la main-d'œuvre frontalière dans le canton du Tessin va de pair avec l'existence des conditions de travail particulières. C'est à la lumière de ces considérations que cette forme de délocalisation sur place peut être qualifiée de « relative ».

Aux similitudes entre le processus qui amène à la vulnérabilité économique et institutionnelle de la main-d'œuvre en situation irrégulière et celle frontalière, s'en ajoute une autre : la stigmatisation sociale promue par les partis de la droite populiste dont ces catégories font l'objet. Celle-ci se caractérise par un trait commun : la représentation des migrant·e·s comme une « menace » pour le territoire, la politique et l'ethnie d'une nation (Giblin, 2014). Si l'idéologie anti-immigrée en Europe repose sur un discours d'incompatibilité culturelle, religieuse, ou ethnique, la droite populiste tessinoise insiste sur les dégâts socio-économiques de la présence des frontalier·ère·s et la menace que cette main-d'œuvre constitue pour l'identité et la culture tessinoise (Mazzoleni, 1999: 80). Ces arguments font brèche au sein d'une part de la population, comme l'attestent les scores électoraux de la LdT⁹ et l'attitude des votants tessinois qui sont les plus favorables à une politique d'immigration restrictive lors des scrutins fédéraux (Mazzoleni & Pilotti, 2019) et se plaignent des frontalier·ère·s (Pilotti & Mazzoleni, 2014: 38-40; Pilotti & Mazzoleni, 2017). Tout comme dans le cas de la main-d'œuvre en situation irrégulière, l'idéologie anti-frontalière renforce la vulnérabilité de cette main-d'œuvre et constitue un élément important dans la mise en œuvre de la délocalisation sur place relative.

Conclusion

Cette contribution interroge la pertinence de la notion de délocalisation sur place pour analyser le travail frontalier à travers une étude de cas dans le canton du Tessin. L'analyse menée tout au long de cet article nous conduit à affirmer que le recours à la main-d'œuvre frontalière dans cette région s'apparente à une délocalisation sur place « relative ». Malgré le fait que le statut et les conditions de travail et de vie des migrant·e·s en situation irrégulière et celles des frontalier·ère·s soient très différentes, ces populations participent à la création de condition « d'exception » d'emploi de la main-d'œuvre par rapport à celles en vigueur dans les pays du centre (Nord).

Dans le cas du travail frontalier, notre article montre que la délocalisation sur place relative repose sur trois piliers : la création d'un marché trans-frontalier fortement inégal, la création d'une législation *ad hoc* définissant un statut de frontalier·ère et la stigmatisation sociale de cette main-d'œuvre. Ces éléments aboutissent à identifier les frontalier·ère·s comme un groupe social à part faisant l'objet des lois spéciales leur interdisant l'accès à une partie des droits sociaux dont bénéficie la population locale. Dans ce contexte, les employeurs disposent d'une main-d'œuvre qualifiée et à un coût plus faible, alors que les autorités ne doivent pas prendre en charge certains coûts sociaux.

9. Dès 1991, date de sa fondation, la LdT élit trois députés au parlement fédéral et fait son entrée au parlement cantonal. En 1995, elle obtient un représentant dans l'exécutif cantonal (ils seront deux dès 2011). Dès 2001, elle est le deuxième parti au parlement cantonal, alors que LdT et UDC réunis détiennent la majorité de sièges.

Cette étude montre l'intérêt heuristique de la notion de « délocalisation sur place relative » pour saisir les déterminants sociaux du travail frontalier en Suisse et ouvre à une exploration plus fine du rôle de cette main-d'œuvre dans les stratégies de profit des entreprises. Cette perspective offre une vue complémentaire sur le travail frontalier de celle offerte par les études existantes et permet de s'interroger sur les enjeux politiques de la délocalisation sur place dans une économie mondialisée. De quelle manière ce processus participe à la mise en concurrence de la main-d'œuvre résidente, frontalière et immigrée ? Quels sont les intérêts spécifiques et communs de ces catégories de main-d'œuvre confrontées à ce processus ? Comment celles-ci peuvent-elles s'organiser pour contrer les effets néfastes de la délocalisation sur place dans les pays du Nord ? Ces questionnements invitent à des recherches futures pour mieux appréhender l'ensemble des déterminants de la délocalisation sur place relative, de montrer la manière dont celle-ci s'articule dans l'entreprise et la réaction qu'elle suscite de la part des salarié·e·s.

BIBLIOGRAPHIE

- Barcella, P. (2016), « Sindacato e frontalieri nel Canton Ticino tra fine dell'Ottocento e gli anni Ottanta del Novecento », in *Archivio Storico dell'Emigrazione Italiana*, n° 12, pp. 29-37.
- (2018), « Frontalieri e prospettive sindacali transfrontaliere », in *International Journal of Migration Studies*, n°221, pp. 437-48.
- (2019), *I frontalieri in Europa : un quadro storico*, Biblion, Milano.
- Barron, P., Bory, A., Chauvin, S., Jounin, N. & Tourette, L. (2014), « Derrière le sans-papiers, le travailleur : Genèse et usages de la catégorie de "travailleurs sans papiers" en France », in *Genèses*, n°94, pp. 114-139.
- Beerli, A. et G. Peri (2017), « The Labor Market Effects of Opening the Border: Evidence from Switzerland », *NBER Working paper*, KOF Swiss Economic Institute, ETHZ.
- Bigotta, M. (2017), « Il differenziale salariale tra residenti e frontalieri in Ticino », in *FORUM*, n°9, pp. 50-64.
- Bigotta, M. et V. Giancone (2020), « Struttura ed evoluzione dei salari in Ticino », in *Supplemento online della rivista Dati*, Ufficio Ticinese di Statistica (UST), Giubiasco.
- Bigotta, M. et C. Pellegrin (2021), « Oltre le frontiere statistiche. Il mercato del lavoro transfrontaliero », in *Supplemento online della rivista Dati*, Ufficio Ticinese di Statistica (UST), Giubiasco.
- Bolzmann, C. et M. Vial (2007), *Migrants au quotidien : les frontaliers ; pratiques, représentations et identités collectives. Cohésion sociale et pluralisme culturel*, Seismo, Zürich.
- Bolzmann, C., Pigeron-Piroth, I. et Duchêne-Lacroix, C. (éds.) (2021), *Etrangers familiers. Les travailleurs frontaliers en Suisse : conceptualisation, emploi, quotidien et pratiques*, L'Harmattan: Paris.
- Cattaneo, S. (2021), « Competenze da riallineare », in *Ticino Management*, n°84, pp. 66-69.
- Carrincazeaux, C., Coris, M., & Piveteau, A. (2010), « Délocalisation : De quoi parle-t-on ? De la quantification des opérations à la qualification des processus », in *Revue de la régulation*, n°8, pp. 2-14.
- Chanteau, J.-P. (2008), « Quantification et analyse stratégique des délocalisations », in *Revue d'économie industrielle*, n°124, pp. 23-50.
- Chesnaï, F. (2004), « La mondialisation de l'armée de réserve industrielle : la "délocalisation interne" dans l'agriculture », in *Carré Rouge*, n°30, pp. 28-35.

- Coris, M., & Rallet, A. (2007), « Les pays émergents à la conquête des marchés mondiaux », in *Revue de la régulation*, n°2.
- Costa, G. (2016), *Non avete pane a casa vostra ? Mezzo secolo di frontalierato italo-svizzero (1965-2015)*, Bibliolavoro, Milano.
- De Bernardi, A. (2010), « Sul confine del lavoro. I frontalieri italiani in Ticino nel secondo dopoguerra », in *Studi Emigrazione/Migration Studies*, n° 180, pp. 812-27.
- Drahokoupil, J. (2015), « Introduction », In Drahokoupil, J. (éd.), *The outsourcing challenge: organizing workers across fragmented production networks*, Brussels : European Trade Union Institute, pp. 9-21.
- Duchêne-Lacroix, C., C. Wille, et I. Pigeron-Piroth (2019), « Déchiffrer le phénomène des travailleurs transfrontaliers en Suisse ». In: Pigeron-Piroth, I. et C. Wille (éds.), *Borders in Perspective. Les travailleurs frontaliers au Luxembourg et en Suisse : Emploi, Quotidien et Perceptions*, UniGR-CBS Cahier thématique, Université du Luxembourg, n°2, pp. 57-71.
- Flückiger, Y., G. Ferro Luzzi, R. Graf, B. Ortega, et Tamea W. (2012), « Main-d'œuvre frontalière et pratiques d'embauche sur le marché du travail genevois », Observatoire Universitaire de l'Emploi, Genève.
- Fontagné, L., & Lorenzi, J.-H. (2005), « Désindustrialisation, délocalisations », in *La Documentation française*, Conseil Economique et Social, Paris.
- Garufo, F. (2006), « "Ces pères tranquilles de la haute conjoncture" : les travailleurs frontaliers dans l'horlogerie suisse (1945-1980) », in *Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier*, n°22, pp. 113-30.
- (2016), « Frontalieri giurassiani tra opportunità economiche e tensioni sociali », in *Archivio storico dell'emigrazione italiana*, n° 12, pp. 49-57.
- Giblin, B. (éd.). (2014), *L'extrême droite en Europe*, La Découverte, Paris.
- Gonzalez, O. (2013), « La vigorosa progressione dei "nuovi" frontalieri in Ticino. Chi sono e dove trovano impiego? », in *Dati - Statistiche e società* A.XIII, n° 1, pp. 45-53.
- Hamman, P. (2004), « Les relations de travail transfrontalières franco-suissees (de 1960 à nos jours) : entre légalisations nationales et construction européenne, une problématique sociale de "l'entre-deux" », in *Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier suisse*, n°20, 2004, pp. 135-151.
- Jounin, N. (2014), « "Aux origines des travailleurs sans papiers". Les spécificités d'un groupe au service d'une identification généraliste », in *Revue européenne des migrations internationales* [En ligne], n° 1 (vol. 30).
- Lahille, E., Plichon, C., Vadcar, C., & Weber, B. (1995), « Les principales causes des délocalisations », In : Lhaille, E. (éd.), *Au-delà des délocalisations. Globalisation et internationalisation des firmes*, Economica, Paris, pp. 33-50.
- Losa, F., M. Bigotta, et O. Gonzalez (2014), « La libre circulation : Joies ou douleurs ? », Office de la statistique de la République et Canton du Tessin, Giubiasco.
- Maire, C. et F. Garufo (2017), « PRIMA I NOSTRI : Il concetto di preferenza indigena nel discorso visivo dell'UDC ticinese e della Lega dei Ticinesi », in *FORUM*, n°9, pp. 101-13.
- Mazzoleni, O. et A. Pilotti (2019), « La perception citoyenne des frontaliers dans le canton du Tessin », In I. Pigeron-Piroth et C. Wille (éds.), *Borders in Perspective - UniGR-CBS Cahier thématique. Les travailleurs frontaliers au Luxembourg et en Suisse : Emploi, Quotidien et Perceptions*, Université du Luxembourg, Luxembourg.
- Mazzoleni, O. (1999), « La Lega dei Ticinesi : Vers l'intégration ? », in *Swiss Political Science Review*, n°3 (vol. 5), pp. 79-95.
- Mazzoleni, O. (2008), *Nationalisme et populisme en Suisse - La radicalisation de la nouvelle UDC*. Presses Polytechniques et Universitaires Romandes, Lausanne.
- Michalet, C.-A. (2007), « De la délocalisation à la relocalisation : Une évolution fatale ? », in *Revue d'économie financière* n°4 (vol. 90), pp. 15-21.

Mirante, A. (2017), « Structure économique et marché du travail en Ticino », in *FORUM*, n°9, pp. 34-49.

Mouhoud, E. M. (2013), *Mondialisation et délocalisation des entreprises*, La Découverte (3ème édition), Paris.

Office fédéral de la statistique (OFS) (2019a), « Statistique de l'emploi », OFS, Neuchâtel.

——— (2019b), « Statistique des frontaliers (STAF) », OFS, Neuchâtel.

Pigeron-Piroth, I., et C. Wille (2019), « Les travailleurs frontaliers au Luxembourg et en Suisse : emploi, quotidien et perceptions », *Borders in Perspective - UniGR-CBS Cahier thématique*, n°2, Université du Luxembourg.

Pilotti, A., & Mazzoleni, O. (2014), « Il voto ticinese sull'iniziativa 'contro l'immigrazione di massa' del 9 febbraio 2014 », in *Travaux de Science Politique*, n°61, Université de Lausanne

Pilotti, A., & Mazzoleni, O. (2017), « Le vote sur l'initiative 'Prima i nostri' », in *Terra Cognita*, n°31, pp. 106-109.

Pronzini, M. (2014), « Ristorni fiscaux dei frontalieri : un terreno di caccia elettorale », in *Novità fiscali*, n°5, pp. 3-4.

Rambaud, G. (2010), *Le travail en prison*, Autrement, Paris.

Ramirez, J. et N. Asensio (2013), « Analyse empirique du risque de sous-enchère salariale sur le marché du travail à Genève », Haute école de gestion, Genève.

Rossi, A. (2010), *Tessere : saggi sull'economia ticinese*, Fondazione Pellegrini Canevascini, Locarno.

Rossi, M. (1982), « Travailleurs frontaliers, marché du travail et structures économiques : le cas du Tessin », in *Revue syndicale suisse*, n° 7-8 (vol.74), pp. 152-58.

Rossini, C. (2017), « Lo straniero nelle rappresentazioni sociali della popolazione ticinese », in *FORUM*, n°9, pp. 87-100.

Skenderovic, D. (2007), « Immigration and the Radical Right in Switzerland: Ideology, Discourse and Opportunities », in *Patterns of Prejudice*, n° 41 (vo. 2), pp. 155-76.

Terray, E. (1999), « Le travail des étrangers en situation irrégulière ou la délocalisation sur place ». In : E. Balibar, M. Chemillier-Gendreau, J. Costa-Lascoux et E. Terray (éds.), *Sans-papiers : l'archaïsme fatal*, La Découverte, Paris, pp. 9-34.

——— (2008), « L'État nation vu par les sans-papiers », in *Actuel Marx*, n°2 (vol 44), pp. 41-52.

——— (2012), « Le fantasme des migrations. Peut-on déverrouiller l'Europe ? », in *Raison présente*, n° 182, pp. 67-72.

Weber, S. et M. Péclat (2016), « Chômeurs et travailleurs frontaliers sur le marché neuchâtelois du travail », Institut de recherches économiques, Université de Neuchâtel.

Annexe I – Objets parlementaires déposés au sujet des frontalier·ère·s par thème principal et selon les partis dépositaires, 2002-2020

Parlement fédéral

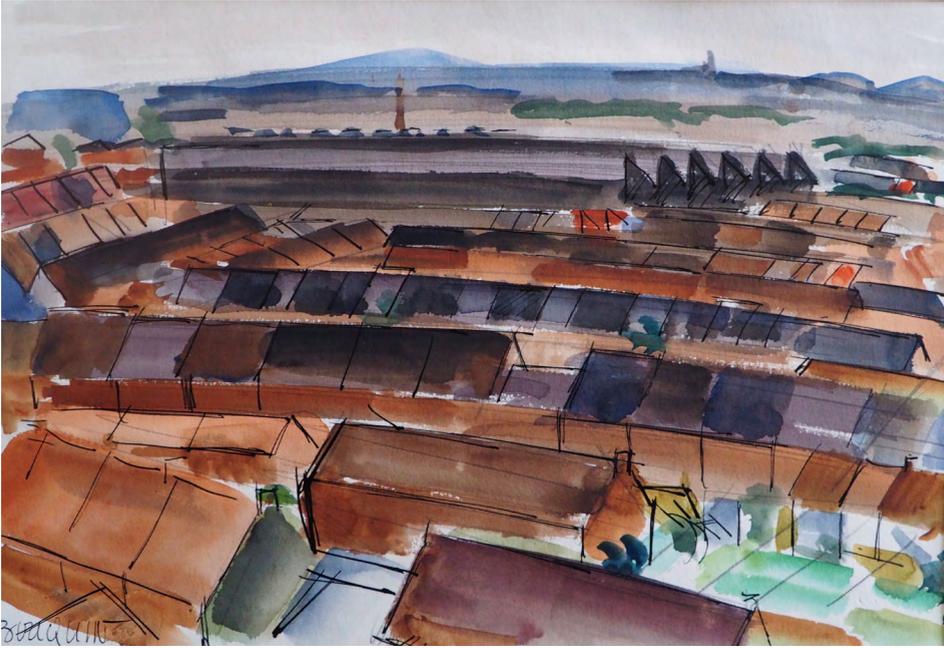
N=92

Partis	Marché du travail	Fiscalité	Sécurité sociale	Autre	% total
Ligue des tessinois-Union démocratique du centre	15	25	8	3	55,4
Le Centre	2	8	5	2	18,5
Parti socialiste suisse	5	2	1	1	9,8
Parti libéral radical	1	2	1	1	5,4
Les Vertes	1	2	3	0	6,5
Autres	1	2	1	0	4,4
Total	25	41	19	7	100,0

Parlement cantonal

N=97

Partis	Marché du travail	Fiscalité	Assurances sociales	Autre	% total
Ligue des tessinois-Union démocratique du centre	46	21	6	6	81,4
Parti libéral radical	1	3	1	2	7,2
Parti socialiste suisse	1	1	1	0	3,1
Le Centre	1	2	0	0	3,1
Les Vertes	2	1	0	0	3,1
Autres	0	1	0	1	2,1
Total	51	29	8	9	100,0



Au-delà des villes globales

Capital, travail et société dans la formation d'une ville de centres commerciaux

Andrés Pedreño Cánovas *
Antonio J. Ramírez-Melgarejo **

* Andrés Pedreño Cánovas (Département de sociologie, Université de Murcie, courriel : andrespe@um.es)

** Antonio J. Ramírez-Melgarejo (Département de sociologie appliquée, Université Complutense de Madrid, courriel : antoniojosera-mirez@ucm.es)

1. Selon les données de l'Institut national de la statistique, la ville de Murcie est la septième ville la plus peuplée d'Espagne, avec 459 403 personnes inscrites au registre de la population.

2. Bagnasco et Le Galés ont introduit cette discussion dans la sociologie urbaine, qui souligne la spécificité des villes européennes (par opposition aux métropoles américaines) et des villes de taille intermédiaire propres à l'Europe (par opposition au modèle de la grande métropole mondiale) : « L'Europe se caractérise par un nombre relativement élevé de petites et moyennes villes. L'Europe se distingue par un nombre relativement élevé de zones urbaines comptant entre 100 000 et un ou deux millions d'habitants. En 1990, l'Union européenne comptait 225 zones urbaines de 200 000 habitants ou plus, cinquante d'entre elles dépassaient le million et un très petit nombre dépassait les deux millions » (Bagnasco et Le Galés, 2000, p. 12).

Résumé

La thèse des « villes mondiales » de Saskia Sassen a fourni un modèle de recherche fructueux sur la manière dont la mobilité mondiale du capital et du travail s'articule dans des géographies particulières appelées villes mondiales. Toutefois, ce modèle n'épuise pas la diversité des transformations territoriales résultant du processus de mondialisation. Les villes intermédiaires, en tant que réalités urbaines prédominantes en Europe, impliquent en fait d'autres logiques. Cet article étudie l'une de ces villes intermédiaires, Murcie (sud-est de l'Espagne) et ses transformations en tant que ville de centres commerciaux. La prolifération des grands centres commerciaux est probablement l'un des signes les plus visibles et les plus clairs des expressions spatiales de ce que l'on appelle l'urbanisme néolibéral qui a accompagné le déploiement d'une néolibéralisation du travail au cours des dernières décennies. Son étude représente un formidable laboratoire dans l'espace urbain des nouveaux processus de valorisation capitaliste, ainsi que des nouveaux rapports sociaux du travail et de la production. Cet article traite de ces aspects sur la base d'une enquête sur les grands centres commerciaux de la ville de Murcie et de sa zone métropolitaine, qui s'est concentrée sur les temps de la ville et les temps de travail des employés des centres commerciaux.

Mots clés : villes et mondialisation, centres commerciaux, travailleurs du secteur des services.

La restructuration territoriale et économique de Murcie a entraîné une intensification de la tertiarisation de la structure occupationnelle ¹. Il s'agit d'une tendance de longue date dans les villes qui s'est cristallisée dans le contexte actuel du capitalisme mondial. Bien que la littérature spécialisée de ces dernières années se soit concentrée sur les « villes globales » (Sassen, 1993, 1999), le fait est que le système urbain dans son ensemble a été modifié par le processus de mondialisation. Pierre Veltz a souligné avec lucidité cet aspect des villes européennes dans l'économie mondiale : « Certaines villes sont évidemment plus avancées que d'autres dans le processus de mondialisation économique. Mais là où la thèse des « villes globales » se concentrait exclusivement sur quelques métropoles mondiales et quelques secteurs de pointe (finance, services avancés liés aux transnationales), l'élément significatif est que la mondialisation économique touche désormais toutes les villes et toutes les structures territoriales » (Veltz, 2000, p. 38).

Murcie, comme d'autres villes ayant une position similaire dans la hiérarchie mondiale des villes, se situe dans ce tissu urbain de villes européennes de taille intermédiaire, qui s'éloignent donc du modèle des villes dites globales, tant par leur taille que par la structure de leur secteur tertiaire (dans la mesure où les services requis par la fonction exercée par les villes globales dans le contrôle et la gestion des flux internationaux de capitaux sont absents)².

Du point de vue de la structure du travail, le fait de constater cette différence implique de problématiser le modèle des « deux mondes » (Sassen, 2003, p. 35) détecté et théorisé par les recherches sur les villes globales en termes d'une polarisation de la structure sociale et de l'emploi entre, d'une part, des couches supérieures composées d'emplois hautement qualifiés dans les services avancés avec des salaires moyens et moyens-hauts ; et d'autre part, des couches inférieures composées d'une masse de travailleurs migrants provenant des régions les plus diverses du monde et employés dans les services les moins attrayants, non qualifiés et à bas salaires, au service des couches supérieures (aides domestiques, serveurs et aides de cuisine, garde d'enfants ou de personnes âgées, vendeurs ou caissiers, etc.). En définitive, la thèse de la ville globale propose de comprendre la ville globale comme une configuration sociale de relations de classe, d'ethnie et de genre :

« L'une des localisations de ces dynamiques de mondialisation est le processus de restructuration économique des villes globales et la polarisation socio-économique associée, qui a généré une forte augmentation de la demande de travailleurs sous-payés dans des emplois offrant peu d'opportunités de carrières. De manière significative, au milieu d'une forte explosion de la concentration de la richesse et du pouvoir dans les villes mondiales - c'est-à-dire dans des conditions où il y a également une expansion des emplois à haut revenu et des prix du sol urbain. Les femmes et les migrants apparaissent comme une offre de travail qui facilite l'imposition de bas salaires dans des conditions de forte demande » (Sassen, 2003, p. 74-75).

Cet article propose donc un double questionnement critique de la thèse des villes globales. D'une part, il vise à mettre en évidence les transformations que la mondialisation a produites dans une ville intermédiaire telle que Murcie en étudiant sa formation en tant que « ville de centres commerciaux ». D'autre part, elle remet en question le modèle de travail des « deux mondes », en montrant une configuration différenciée des relations de classe, de genre et d'ethnie par rapport au modèle des villes globales. Afin de développer notre argumentation, nous avons combiné l'analyse de sources statistiques secondaires avec les récits recueillis lors de vingt entretiens avec des femmes (60 %) et des hommes (40 %) travaillant dans des grands centres commerciaux. L'échantillon a été défini en fonction de la position professionnelle, l'âge, le genre et le degré de stabilité contractuelle. Les femmes sont surreprésentées dans l'échantillon en vue d'une problématisation de la configuration de l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée (Ramírez, Pedreño et Alzamora, 2013). Les discussions étaient dirigées de façon à permettre aux personnes interviewées de reconstituer le temps employé, et les espaces parcourus, dans les différentes activités de travail (impliquant souvent plusieurs emplois et employeurs) et de *care* auxquelles elles sont affectées au quotidien. La recherche a duré un an et a été menée dans le cadre d'un projet national sur le travail invisible (TRABIN) couvrant différents territoires d'Espagne et dirigé par le professeur Juan José Castillo (Castillo, 2015).

I – Le spectacle global de la marchandise : notes pour une histoire de la formation du Centre Commercial Global

Dans le mémorable ouvrage de David Harvey sur Paris sous le Second Empire, le préfet Haussmann apparaît comme le promoteur d'une reconstruction de la ville selon « *les caractéristiques typiques d'un régime capitaliste en forte expansion* » (de Seta, 2002, p. 276). La direction de la préfecture de Paris ayant été prise au nom de l'Empereur en 1853, « *Haussmann et ses collègues étaient impatients de s'engager dans la destruction créative à une échelle jusqu'alors inédite* » (Harvey, 2008, p. 18). Non seulement Paris va connaître un déploiement vigoureux de l'industrie immobilière, mais Haussmann sera également promoteur d'opérations de transformation urbaine qui feront de la ville la « *capitale de la modernité* ». Les recherches de Harvey abordent en détail tous ces changements urbains, parmi lesquels se distingue la construction des grandes avenues, des nouveaux boulevards et des grands magasins:

« *Le pouvoir croissant de la marchandise elle-même en tant que spectacle n'était nullement plus évident que dans les nouveaux grands magasins. Le Bon Marché, ouvert en 1852, a été le pionnier, suivi par le Louvre, qui a ouvert en 1855 mais dont les plans avaient déjà été élaborés dans les années 1840. Ces magasins, caractérisés par une gamme de produits très large, avaient besoin d'une clientèle nombreuse, venant des quatre coins de la ville et se déplaçant facilement sur les nouveaux boulevards. Les vitrines étaient disposées de manière à inciter à s'arrêter et à regarder. Les marchandises visiblement empilées dans ces lieux devenaient un spectacle à part entière, et les portes ouvertes sur la rue encourageaient le public à entrer sans être obligé d'acheter quoi que ce soit* » (Harvey, 2008, p. 275).

Pour Harvey, la conversion de l'espace urbain en « *spectacle de marchandises* » est cruciale pour ces transformations :

« *La relation symbiotique entre les espaces publics et commerciaux et leur appropriation privée par la consommation est devenue décisive. Le spectacle des marchandises a fini par dominer la division entre les sphères publique et privée et a effectivement unifié les deux* » (p. 280).

Un autre chapitre important de l'histoire du rôle des grands centres commerciaux dans la formation des paysages et des morphologies urbaines, selon les desseins du spectacle des marchandises, sera écrit dans les grandes villes américaines à partir des années 1920 et plus vigoureusement à partir de l'après-guerre. Un moment décisif dans l'analyse de Crawford est l'expansion mondiale du grand magasin suivant le modèle américain :

« *En 1980 le paysage américain était encombré de tels palais de la consommation, mais le reste du monde était toujours un royaume inexploité. Leur forme pouvait être exportée intacte vers les économies du tiers monde, les promoteurs locaux créant des centres commerciaux fermés comme s'il s'agissait de nouveautés exotiques pour les consommateurs des classes supérieures de Caracas ou de Buenos Aires. Les nouveaux urbanistes, comme ceux de Milton Keynes en Angleterre ou de Marne-la-Vallée en région parisienne, ont suivi l'exemple de*

Columbia, dans le Maryland, en créant des centres commerciaux sociaux-démocrates promus par l'État, qui combinent les services gouvernementaux et communautaires avec des espaces commerciaux, créant ainsi de nouveaux centres-villes. Les versions asiatiques, comme celles de Hong Kong ou de Singapour, se sont adaptées à la tradition des marchés locaux, remplissant les immenses centres commerciaux de petites boutiques privées. L'énorme marché qui s'ouvre en Europe de l'Est est susceptible de faire figurer Varsovie et Budapest sur la liste du Centre Commercial Global des sites attrayants prêts à être développés. Les variantes sont infinies » (Crawford, 2004, p.23).

Dans son analyse de ce qu'il appelle les « nouveaux espaces urbains », qui ont proliféré dans le développement urbain des années 1980 et 1990 sous la forme de grands centres commerciaux de banlieue, Harvey affirme qu'une fois à l'intérieur de l'un de ces artifices, « on peut se sentir presque n'importe où dans le monde » (dans Savage et Warde, 1993, p. 140). Selon Harvey, les grands centres commerciaux ne sont qu'un exemple de l'émergence d'espaces urbains interchangeable et déconnectés du contexte local. La similitude des styles architecturaux et les valeurs culturelles qu'ils promeuvent en font des expressions transparentes du nouveau capitalisme mondial.

2 – La prolifération des grands centres commerciaux dans la zone métropolitaine de Murcie

La municipalité de Murcie, avec une superficie de 885,9 km² et une population de 459 403 habitants en 2020³, est devenue ces dernières années un espace paradigmatique des transformations urbaines induites par les nouveaux grands centres commerciaux situés en périphérie. Ces centres commerciaux construits dans les années 1990 et au début de ce siècle représentent une rupture totale avec le passé et un nouveau « degré zéro » d'activité commerciale. Pour comprendre la signification de cette transformation, nous devons interroger, d'une part, la structure territoriale de la municipalité de Murcie et, d'autre part, les transformations du commerce dans les différents régimes d'accumulation historiques.

2.1. La structure territoriale de la municipalité de Murcie

Le scénario qui a permis au centre urbain de Murcie de jouer un rôle de centralité pendant près de 80 ans est en partie dû à la morphologie c'est-à-dire à la structure territoriale de cette municipalité. Dans laquelle il est possible de distinguer le Centre-ville, la *Huerta*⁴ et la Campagne⁵. Ce qu'il est important de noter aux fins de cette recherche, c'est que la *Huerta* n'a jamais été un facteur résiduel de la structure urbaine, elle a même abrité environ 70 % de la population dans les années 1930. Aujourd'hui encore elle accueille près de 57 % de la population de l'agglomération, d'après les données du registre municipal.

La centralité du centre-ville a été définie historiquement, notamment au début du 20^{ème} siècle, et ce pour plusieurs raisons. Tout d'abord, elle abritait le pouvoir civil et ecclésiastique et était lieu de résidence des professionnels libéraux, des rentiers possédant des propriétés dans la *Huerta* et

3. Selon les données de l'Institut national des statistiques.

4. La zone de la *Huerta* a été entre le 16^{ème} et le 19^{ème} siècle la principale zone de culture agricole, grâce à la canalisation des eaux des rivières Segura et Guadalentín. Avec le temps et l'industrialisation croissante de l'agriculture, elle est devenue un territoire rural parsemé de petits hameaux urbains appelés *pedanías*, de maisons individuelles, de petites industries et de différents types de zones de culture. La *huerta* de Murcie est composée de 45 des 54 *pedanías* de la municipalité.

5. Territoire rural non urbain

6. Pour plus d'informations sur l'histoire du développement commercial de la municipalité de Murcie, voir (Gadea, Beltrán et Riquelme ; 2010).

7. L'un des projets les plus emblématiques est le centre commercial «El tiro», parrainé par El Corte Inglés, qui est inauguré en 2010 avec 138 points de vente répartis sur 70500m². Selon ses promoteurs enthousiastes, il aurait pu employer jusqu'à mille personnes. La vérité est qu'il n'a jamais fonctionné et en novembre 2021 fermera définitivement ses portes. Ce que nous comprenons comme un fait qui remet en cause la surcapacité du modèle.

8. Ce concept est utilisé par l'équipe d'urbanistes coordonnée par Max Welch Guerra pour comprendre les nouvelles transformations urbaines de Buenos Aires selon les conceptions de l'urbanisme néolibéral : «une tendance à la *bunkerisation* à haute sécurité et à l'isolement, où l'espace public est désarticulé et brouillé, et rompt les critères qui l'ont historiquement consacré comme tel pour laisser place à un type d'urbanisation dispersée et fragmentaire, fermée et excluante, qui met en discussion les concepts de représentativité, d'identité et de subsidiarité comme piliers du projet de ville collective» (Welch, 2005, p. 30).

de la puissante bourgeoisie locale qui s'était enrichie avec l'exportation de poivrons, dont Murcie était une référence mondiale, notamment grâce à l'industrie naissante des conserves végétales. À cela s'ajoutent les classes dites subalternes, qui vont de celles dédiées aux servicex domestiquex à celles qui se cachent sous l'appellation de « mozos » et qui ne sont rien d'autre que des travailleurs occasionnels. Il faut y ajouter tous ceux qui sont engagés dans le commerce et ceux qui sont au service de l'État, comme les militaires, la police et la Guardia Civil.

Dans cette structure sociale double et diffuse, dont l'un des pôles est difficile à délimiter, le monopole du centre-ville en matière de commerce de marchandises est particulièrement important. C'était au centre-ville qu'il fallait se rendre pour effectuer tout achat de biens relativement élaborés; et c'était aussi dans les marchés populaires organisés chaque semaine dans les différents quartiers de la ville que la population vendait et achetait la production artisanale du maraîcher.

Entre les années 1920 et 1970, différentes stratégies ont été déployées pour convertir le centre urbain de Murcie au spectacle de la marchandise à travers différentes vagues d'implantation de grands magasins. Au cours de cette phase, la centralité commerciale du centre urbain de la ville se développe progressivement. En 1925, « La alegría de la huerta » est ouverte au public, elle inclue pour la première fois la vente par catalogue ; en 1973, « El Corte Inglés » est inauguré, le plus grand magasin d'Espagne organisé par départements spécifiques de vente⁶.

Le lien historique entre le commerce et le centre-ville commence à se déliter dans les années 1990 et la première décennie du nouveau siècle, lorsque les nouveaux grands centres commerciaux commencent à s'implanter dans les espaces de campagne et de vergers qui entourent la zone urbanisée de la ville (Cortijo, 2021), créant ainsi une nouvelle discontinuité socio-spatiale.

2.2. La rupture spatiale de la nouvelle logique commerciale

La deuxième vague de grands centres commerciaux aura lieu à partir des années 1990, et surtout à partir de la première décennie du nouveau siècle, sur la base de *grands centres commerciaux de banlieue* qui vont proliférer accompagnant l'extension de la surface urbanisée de la ville, à mesure que les investissements transnationaux sont attirés par cette nouvelle économie urbaine. Ce saut d'échelle aura comme symboles les plus récents grands centres commerciaux situés au nord de la ville⁷, notamment Nueva Condomina (avec 200 locaux commerciaux), Thader (150 locaux commerciaux) et autres grands établissements adjacents tels que Leroy Merlin, Ikea, Toys Are Us, Porcelanosa... Tous ces centres commerciaux constituent d'authentiques « insularités territoriales »⁸ qui vont connaître un fort développement quantitatif - en termes de mètres carrés de surface- et qualitatif - au sens où ils deviennent des agents majeurs de la restructuration de l'espace urbain.

De sorte que, depuis 2006, Murcie se trouve parmi les trois agglomérations urbaines espagnoles (avec Madrid et les Asturies) ayant la plus forte densité de centres commerciaux, alors qu'il y a seulement une décennie elle

était en queue du classement : « *Au total, la Communauté autonome de Murcie compte 19 centres commerciaux, soit 562 703 m², 1 226 magasins et près de 39 000 places de stationnement. La municipalité de Murcie (pedanias comprises) concentre dans ses sept centres 46,4 % de la surface brute louable (GLA). Avec les deux centres commerciaux de Molina de Segura [7 km de la ville de Murcie], la zone commerciale de Murcie concentre 50,4 % de la GLA régionale* » (Consejo Económico y Social de la Region de Murcia, 2008 : p. 672). Toujours d'après le même rapport : « *il n'y a probablement aucun autre phénomène plus pertinent et transformateur des caractéristiques traditionnelles de l'offre commerciale et du comportement des consommateurs dans l'évolution récente du commerce de détail que la très forte expansion des centres commerciaux. Un processus généralisé en Espagne, mais qui se distingue par la force singulière dont fait preuve la région de Murcie depuis le milieu de la décennie actuelle* ». Quelques années après ce rapport, la surface allouée aux centres commerciaux dans la région de Murcie est restée stable. Les conséquences des crises de 2008 et 2020 ont paralysé la croissance du secteur (ANGED, 2021).

Dans l'ancien modèle, la marque était entre les mains des détaillants. Nous pouvons maintenant dire que la distribution est entre les mains des marques par le biais de la franchise⁹. Ce renversement de l'asymétrie s'explique par le développement de franchises mondiales travaillant avec des séries d'échelle mondiale ou continentale. Le succès des nouveaux centres commerciaux s'explique en partie par leur capacité à faire baisser les prix tout en maintenant la qualité dans certains cas.

La transnationalisation de la production implique des chaînes de valeur ajoutée territorialement dispersées qui sont à un moment donné concentrées près de nœuds de distribution établis sur plusieurs continents. L'exemple d'IKEA est paradigmatique. Le nombre de biens produits en série est vraiment très élevé mais toujours inférieur par rapport aux options qui existaient dans les commerces avant cet avènement de l'ère des franchises.

La prolifération de centres commerciaux à Murcie est un indicateur important du saut d'échelle d'un espace urbain de plus en plus intégré à l'économie mondiale. Et c'est une forme de trinité «*grande avenue et autoroute - grand centre commercial - nouvelle macro-urbanisation*», derrière laquelle se cache une configuration locale d'agents politiques et économiques que Logan et Molotch (1987) ont appelé la « *coalition de la croissance* », qui façonne l'espace urbain selon les intérêts du capital mondial¹⁰. Cette coalition de croissance se déploie selon deux conditions de possibilité, l'une économique, l'autre politique.

La condition économique est liée à la manière dont « *le système de crédit accélère le développement matériel des forces productives et l'établissement d'un marché mondial* » (Marx, dans Harvey, 2008:151). Cette transformation urbaine que nous avons analysée ne peut être comprise sans le rôle joué par la financiarisation de l'économie dans l'Union européenne et le rôle attribué à l'investissement direct et aux prêts bancaires en tant que mécanismes per-

9. Les franchises ont toujours été présentes dans le commerce haut de gamme, mais leur nature était nationale.

10. Logan et Molotch (1987) proposent ce concept pour rendre compte de «*la façon dont les structures politiques sont mobilisées pour intensifier l'utilisation des terres en vue d'un gain privé, et ce de nombreuses façons*» (p. 65). Une multiplicité d'agents locaux peut être détectée dans ces coalitions : politiciens, médias, dirigeants d'organismes publics ou parapublics et autres agents auxiliaires (universités ; musées, théâtres ou expositions ; sports professionnels ; syndicats ; professionnels indépendants et petits commerçants ; sociétés capitalistes).

mettant de fournir le capital nécessaire pour stimuler le développement des régions économiquement plus pauvres du sud de l'Europe. C'est ainsi que l'UE entend combler le décalage entre les régions riches et les régions sous-développées en Europe.

Comme l'ont analysé Hudson et Sommers (2011), « *les banques ont prêté contre des biens immobiliers existants et d'autres actifs, gonflant leurs prix à crédit* » (p. 78), favorisant ainsi dans les régions du sud comme Murcie et son agglomération un style de développement orienté vers le développement massif de logements familiaux et touristiques (*resorts*), de grands immeubles destinés à bureaux, d'hôtels et de centres commerciaux, dans une spirale d'investissements étrangers et de prêts des banques du Nord qui ne correspondaient pas à la base productive réelle du territoire : « *tout cela a servi les grands exportateurs de l'UE, mais n'a pas permis de stabiliser l'Europe sur un modèle de croissance économique plus soutenu... Les membres de l'Europe du Sud ont dû intégrer la zone euro, une monnaie forte et des restrictions et contrôles sévères sur les dépenses publiques, ce qui leur a définitivement interdit de développer leur propre industrie manufacturière* » (Hudson et Sommers, 2011, p. 78). En absence d'un projet de soutenabilité économique, Murcie capitale et sa région sont devenues des machines à croissance immobilière pour les banques et pour les exportateurs d'Europe du Nord et Centrale : « *le problème a été que le crédit n'a été accordé que pour alimenter l'immobilier et financer l'exportation de biens d'une Europe occidentale dépendante des exportations... l'Union européenne considérait ses nouveaux membres comme des marchés pour les banques et les exportateurs existants (ce qui impliquait également de les considérer comme une base pour le dumping et la fixation de prix prédateurs pour leurs excédents agricoles), et non comme de nouveaux membres ayant besoin d'aide pour devenir économiquement autonomes...* » (Hudson et Sommers, 2011, p. 79).

11. Hackworth (2007) a proposé le terme de ville néolibérale en parlant de l'hypothèse que l'on peut retracer dans l'urbanisme « *l'étendue et la reproduction du néolibéralisme en tant qu'idéologie, mode de gouvernance des villes et moteur du changement urbain* » (p. 2).

12. Dans un article sur la domination de classe et la configuration sociale de l'espace, Alfonso Ortí (1990) demande, en reprenant Göran Therborn, « *comment la classe dominante domine-t-elle ?* » et répond : « *Une des réponses pourrait être qu'elle continue aussi à dominer par le contrôle de la terre, ... au moyen de la configuration sociale oligarchique de l'espace* ». (suite page suivante)

La condition politique est liée à ce qu'on a appelé l'urbanisme néolibéral¹¹ en tant que projet de domination sociale par l'exploitation de la rente foncière, une logique qui guide la production de l'espace dans le capitalisme¹². En Murcie, le pari néolibéral trouve un développement fructueux avec l'approbation par le gouvernement conservateur du Parti populaire de la loi régionale sur les terres 1/2001, une intensification des tendances déjà ultra-libérales de la loi sur les terres de l'État 6/98. « *Si la loi de l'État stipulait que tous les terrains non protégés devaient être aménagés, la loi régionale a également décatalogué les terrains protégés afin qu'ils puissent être aménagés. Si la loi d'État stipulait que les terres devaient être aussi peu réglementées que possible, afin d'éviter les obligations et les engagements des promoteurs, la loi régionale n'a pas failli et a ajouté la prévalence de l'initiative privée sur l'initiative publique. Et si la loi de l'État limitait le transfert de l'utilisation des terres aux conseils locaux à 10%, la loi murcienne a ajouté la possibilité que ces transferts soient réduits à 5%* » (Iracheta, 2003 : p. 67). Cela montre le rôle central et déterminant de l'orientation politique dans la gestion du pouvoir de l'État et des Communautés autonomes, qui, dans les années de l'émergence des centres commerciaux, était aux mains du parti conservateur.

Dans cette configuration oligarchique de l'espace, l'urbanisme se développe sans planification municipale, ce qui inscrit dans l'ordre logique des choses la requalification des terrains en fonction des intérêts de l'initiative privée. L'expansion des nouvelles zones commerciales et des nouveaux lotissements qui leur sont associés sur les zones autrefois périphériques de la Huerta ou la Campagne a pour préalable politique cette conversion de l'urbanisme à la norme néolibérale.

3 – Les travailleurs des grands centres commerciaux de Murcie

3.1. Genre, classe et ethnicité dans la composition sociale de la main-d'œuvre

Dans les centres commerciaux comme Nueva Condomina, Thader et tous les autres il y a des milliers de travailleurs et travailleuses qui constituent l'objet de cette recherche. D'après les statistiques régionales, le commerce de détail situé dans la municipalité de Murcie employait 21 141 travailleurs (soit 35% de l'emploi régional total dans ce sous-secteur).

Toutefois, cette structure professionnelle diffère du modèle des « deux mondes » (Sassen, 2003, p. 35) des villes globales, c'est-à-dire une structure sociale et d'emploi polarisée entre les strates supérieures d'emplois hautement qualifiés dans les services avancés, avec des salaires moyens et élevés, et les strates inférieures d'emplois peu qualifiés et faiblement rémunérés, occupés par des travailleurs immigrés provenant des régions les plus diverses du monde et employés dans des services moins attrayants.

Ce type d'interdépendance est sans aucun doute en train de se produire dans la structure sociale et professionnelle de villes comme Murcie dans le contexte actuel de la mondialisation. On ne peut toutefois pas affirmer que le modèle des « deux villes » soit déterminant, car il s'agit de structures urbaines moins ségréguées socialement et ethniquement que les villes globales, et où la configuration sociale des relations de classe, d'ethnie et de genre est donc différente.

D'une part, les strates supérieures des employés des services avancés n'ont pas une présence quantitative ou qualitative aussi importante que dans les villes globales. D'autre part, parallèlement à la présence d'un nombre significatif de travailleurs immigrés étrangers (mais pas aussi important que dans les villes globales), il existe une armée locale importante et socialement diversifiée de jeunes prolétaires féminisés qui sont principalement employés dans l'offre d'emploi des grands centres commerciaux¹³. Une étude sur les jeunes travailleurs de la Région de Murcie après la crise de 2008 (Hernández, Méndez, Pedreño et Tovar, 2011) indique que pendant la période d'expansion, le taux d'activité et le taux d'emploi des jeunes dans la Région de Murcie ont augmenté au-dessus de la moyenne espagnole, au prix d'abandons scolaires précoces : « l'importance relative des jeunes aux études précoces dans la population active régionale est d'environ six points supérieure à la moyenne nationale parmi les jeunes de plus de 20 ans et de moins de 30 ans » (p. 236). Il en résulte une main-d'œuvre faiblement rémunérée et une forte temporalité dans leurs relations de travail (en 2007, le taux de temporalité des jeunes

(suite note 12) Car malgré le caractère « progressiste » désormais célébré du « libre marché », celui-ci trouve, aujourd'hui comme hier, l'une de ses bases d'appui dans l'appropriation lucrative ou spéculative des terres, ... au prix de l'exploitation des masses urbaines ». Et, il poursuit en demandant « comment la classe exploiteuse exploite-t-elle ? », et répond : « ... elle continue à exploiter par l'appropriation et l'échange spéculatif de la terre, par la spéculation sur les parcelles et les biens immobiliers ». En conclusion : « L'appropriation profitable de la terre (le détournement d'une partie du surplus contrôlé par les capitalistes pour l'investissement dans la terre, dans l'attente de sa réévaluation urbaine... face à d'autres demandeurs de terre) continue de constituer, aujourd'hui comme hier, un élément fondamental (réactionnaire) du pouvoir du capital non encore surmonté par la prétendue « progressivité » du développement capitaliste : parce que, d'une part, cette appropriation capitaliste de la terre (qui la transforme en marchandise spéculative) reste l'un des maillons finaux de l'accumulation de la plus-value ; tandis que, d'autre part, elle représente un facteur multiplicateur décisif de cette même accumulation à travers le mécanisme final d'une redistribution immobilière négative des revenus, en faveur des capitalistes spéculateurs et contre les demandeurs de logements » (Ortí, 1990, p. 11).

[note 13 page suivante]

dans la région de Murcie était supérieur de 10 points de pourcentage au taux national).

Dans les entretiens avec les syndicalistes du secteur du commerce, des observations indiquent le changement de la composition sociale du travail induit par la nouvelle logique commerciale des grands supermarchés. D'une part, ils soulignent une rupture par rapport aux salariés du commerce traditionnel et à leurs conditions de stabilité, de reconnaissance professionnelle et de mobilité sociale ascendante :

« Le problème est que le petit commerce, évidemment, donnait un emploi plus stable, plus riche, le travailleur avait plus de sécurité, il y a aujourd'hui une prolifération de contrats de pacotille et des contrats temporaires. Donc, les travailleurs disparaissent et apparaissent comme s'ils étaient des champignons, ils n'ont aucun respect pour le travailleur. Et le professionnalisme est en train de disparaître, car si vous engagez une personne tous les trois mois, la vérité est que vous ne donnez pas au travailleur le temps de s'approprier le travail qu'il doit faire. En fin de compte, ils ne recherchent pas le professionnalisme, bien au contraire, ils cherchent simplement des travailleurs pour faire de longues heures et être payés le moins possible et rien de plus » (Entretien avec le responsable de la Fédération professionnelle des CCOO-Région de Murcie).

13. Malgré le fait que les statistiques salariales calculent les salaires moyens en «égalisant» les différences, nous considérons qu'il est intéressant de fournir quelques données pour montrer comment la Région de Murcie a été configurée comme un territoire à bas salaires. Selon les données de l'Institut national de la statistique, dans la région de Murcie, le salaire moyen en 2019 était l'un des plus bas d'Espagne, 1774,8€ à Murcie contre 1982,3 en Espagne. Au cours de la dernière décennie, le taux de chômage a fluctué de 25,5 % en 2011 à 16,4 % en 2021, atteignant des pics de 30 %. Dans la même période, le chômage des hommes a fluctué entre 26 % et 13,24 %, atteignant 57,75 % en 2013 pour les moins de 25 ans. Le chômage des femmes a moins diminué, passant de 24,95 % à 20,49 %, pour atteindre 59,58 % pour les femmes de moins de 25 ans en 2015.

D'autre part, les nouvelles conditions de travail, temporaires et flexibles, sont liées à un type de composition sociale du travail dans les grands centres commerciaux supposée être des «oiseaux de passage». De telle sorte qu'une association perverse finit par être naturalisée : à des catégories socialement dévalorisées comme celles qui constituent le nouveau prolétariat des centres commerciaux – jeunes, femmes et immigrés – correspondent des conditions de travail dégradées :

« (...) Aux caisses, il y a généralement beaucoup de mères, il y a aussi beaucoup d'étudiants. Les étudiants leurs conviennent car ce sont des personnes qui vont travailler le week-end. Dans la logistique, il y a aussi beaucoup de mères de famille qui veulent gagner de l'argent, le matin ou le soir, il y a aussi des jeunes de 20 ou 30 ans... Dans les ressources humaines et les bureaux, ils sont aussi très mélangés. Il y a des personnes qui viennent d'avoir leur diplôme et des personnes un peu plus âgées... Chez Ikea, il y a 60 % de femmes et quelque 30 % d'hommes. C'est un peu inversé... et c'est la même chose dans la haute direction. La seule chose qui diffère, c'est que chez les coordinateurs, il y a plus d'hommes que... Chez les vendeurs, c'est presque pareil, chez les vendeurs il y a des gens, euh..., des étudiants et des gens de 20 à 40 ou 50 ans. Tu vas prendre ta retraite chez Ikea ? Non, tu ne la prendras pas. La retraite dans les grands magasins est un peu difficile, sauf si vous êtes un (travailleur de) Carrefour qui vient de Pryca, alors oui. Ou si tu es un Corte Inglés qui viens de Galerías Preciados, alors oui. Mais travailler dans les grands magasins est plus un secteur de passage pour les étudiants qui partiront à la fin de leurs études que pour votre projet de retraite, car les salaires ne suffisent pas à faire vivre une famille. Dans mon travail, je gagne 999 euros..., avec toutes mes indemnités, un salaire de base de 760 euros, donc ce n'est pas suffisant pour vivre... Imaginez ça ! Eh bien, ici parce que le niveau de vie est un peu moins cher, mais à Madrid ils paient la même chose qu'ici, à Madrid avec 1000 euros tu n'as pas assez pour vivre. C'est un secteur

de passage, beaucoup de gens de passage, beaucoup de travail temporaire, beaucoup d'étudiants ou de femmes au foyer. Cela empêche aussi la syndicalisation, parce qu'ils disent, pourquoi est-ce que je vais adhérer à un syndicat si le mois prochain je vais être ingénieur, je vais partir d'ici... » (Entretien avec un délégué syndical d'IKEA).

3.2 L'organisation sociale du temps de travail

L'évolution des méthodes de production et de l'organisation du travail dans les centres commerciaux a conduit à une forte diversification des horaires de travail (et en conséquence une forte diversification des horaires des différentes catégories occupationnelles), induite par la recherche d'une plus grande flexibilité de la production.

La question des temporalités a d'ailleurs été au cœur des controverses entourant la signature de la dernière Convention collective des entreprises de grande distribution entrée en vigueur, signée uniquement par les syndicats d'entreprise, puisque les syndicats interprofessionnels CC.OO et UGT se sont retirés des négociations. Parmi les points de désaccord, il y avait aussi la question de la flexibilité des horaires de travail, ainsi que celle des bas salaires. Dans une analyse détaillée de cette convention, Lago (2008) met en évidence trois éléments de la régulation relative à l'aménagement du temps de travail.

Tout d'abord, la régulation de la journée de travail, une dimension privilégiée par les entreprises compte tenu de la liberté d'ouverture des commerces. « *Les points centraux de la régulation du temps de travail se réfèrent aux deux types de temporalité : flexibilité et disponibilité* » (Lago, 2008, p. 279) : la question de la flexibilité renvoie à « *la définition de la journée de travail elle-même, à la durée quotidienne, hebdomadaire et annuelle du travail, avec une référence particulière au travail du dimanche... Mais le point essentiel de la convention collective est peut-être la définition de la journée normale de travail elle-même, puisqu'elle est équivalente à la semaine civile. Le dimanche est défini comme un jour de travail normal* » (Lago, 2008, p. 279).

Quant à la disponibilité, elle fait référence à « *la période de préavis pour les heures de travail, bien que la convention établisse pour tous les travailleurs le droit de connaître les heures de travail annuelles, le groupe des caissiers est en dehors de ce cadrage général, ils sont soumis à une régulation différentielle, de sorte que pour les caissiers embauchés à temps partiel, la période de préavis est d'un mois, ce qui n'est pas toujours respecté et la disponibilité temporaire, préétablie dans la convention, finit par devenir une pratique standard* » (Lago, 2008, pp. 280-281).

En deuxième lieu, les temps de l'emploi, c'est-à-dire la définition des catégories professionnelles et contractuelles. Selon Lago (2008), « *les catégories professionnelles sont définies par convention, non pas en termes professionnels au sens strict, mais en fonction du degré générique d'autonomie et d'initiative dans l'exercice des tâches et du niveau théorique de formation requis. Le groupe professionnel dont relèvent les caissiers, celui des Professionnels, est défini par un haut degré de*

polyvalence du travail à effectuer, le passage d'un groupe professionnel à un autre n'étant pas défini par des directives objectives ou simplement explicites. En d'autres termes, l'entreprise dispose d'une grande marge de manœuvre dans la gestion des parcours professionnels, des promotions et des avancements. Les caissiers peuvent effectuer différents types de travail, en plus de la ligne de caisse, sans que cela ne signifie des promotions, des avancements ou des améliorations salariales » (Lago, 2008, p. 281).

Et enfin, la conciliation de la vie professionnelle et de la vie familiale, « dans laquelle l'accord, une fois encore, ne va pas au-delà de ce qui est établi par la régulation générale du travail » (Lago, 2008, p. 282). Mais, comme le montre également la recherche de Lago (2008) sur les caissières d'hypermarchés, il existe ici un fossé entre ce qui est dit sur le papier et ce qui est fait dans la pratique :

« Ce que la convention collective a fait, c'est assumer la loi sur l'égalité, l'assumer, même l'améliorer mais c'est un geste inutile, parce que ce qu'elle dit bien : une maman, un papa, peuvent jusqu'à ce que leur fils ou leur fille ait 8 ans réduire leur journée de travail pour s'occuper d'un mineur. Ils réduisent leur journée de travail d'un tiers, d'un huitième, et adaptent leur emploi du temps à la crèche ou à l'école. L'accord dit que jusqu'à l'âge de 10 ans tu peux négocier un changement d'horaire avec la compagnie, c'est impossible ! Cela semble très bien sur le papier... Dans notre secteur, il y a aussi une chose qui se passe, c'est que nous ne sommes pas tous 40 heures par semaine. En général, lorsque vous commencez à travailler dans un endroit, vous travaillez 8 heures sur 5 jours ou 7 heures sur 6 jours, ou quelque chose comme ça. Nous, chez Ikea par exemple, je vais être plus précis. Chez Ikea, nous avons des contrats de 8 heures jusqu'à 40, nous avons 8, 12, 20, 25, 30 et 40 heures par semaine. Ceux d'entre nous qui travaillent 40 heures par semaine sont des dinosaures, il en reste peu. Sur un effectif de quelques centaines de travailleurs, il restera les patrons, et je ne sais pas s'il y aura 50 personnes... Le reste, ce sont d'autres types d'horaire. Il y a des départements comme les caisses enregistreuses qui sont entièrement féminisés. Des femmes d'un âge méritant, comme on dit, et beaucoup avec des enfants. Au début, l'entreprise était très en colère. Ils ont dit qu'ils n'allaient plus jamais embaucher d'autres femmes. » (Entretien avec un délégué syndical IKEA).

En somme, ce modèle extrêmement flexible d'organisation sociale du temps de travail conduit à ce que De Castro appelle des « *identités narratives de l'absurde* » chez les travailleurs, qui, dans sa recherche, se retrouvent précisément chez les caissières temporaires de l'hypermarché où il a mené sa recherche :

« D'une part, la multiplication du nombre de contrats à durée courte et variable sur des périodes alternées qu'ils accumulent dans leur trajectoire au sein d'une même entreprise leur fait vivre le temps comme une succession erratique d'instant fugaces (leurs périodes d'activité) dans lesquels l'avenir est plein d'incertitude. Le temps, dans ce cas, passe sous leurs yeux comme un tourbillon qui les emporte et sur lequel ils n'ont aucun contrôle. D'autre part, la variabilité des horaires sans guère de préavis fait que leur expérience du temps s'apparente aussi à celle d'un environnement totalement chaotique qui écrase toute velléité d'autonomie. Une variabilité des horaires qui rend

également extrêmement difficile leurs stratégies d'équilibre entre vie professionnelle et vie privée. Les travailleurs temporaires ont développé une identité narrative de l'absurde dans le sens où ils expriment leur incapacité à comprendre la dynamique des événements qui les entraînent, une dynamique face à laquelle ils se considèrent tout aussi incapables d'intervenir. Par conséquent, ils se conçoivent comme des êtres entraînés par des dynamiques illisibles et incontrôlables, des êtres littéralement à la dérive » (De Castro, 2010, p. 413-414).

Conclusions

L'étude de la formation d'une ville de grands centres commerciaux nous a permis de lire les transformations urbaines de Murcie dans le contexte actuel de la mondialisation au-delà du modèle des villes globales. Dans le contexte européen, comprendre les liens avec les territoires du réseau mondial d'unités interdépendantes implique de prêter attention à ce rôle joué par le maillage dense de villes intermédiaires qui caractérise son territoire. Comme l'écrit Pierre Veltz (1999), la mondialisation prend des configurations géographiques très variées, qui se traduisent à la fois par une large division du travail au sein d'un réseau très étendu, et par des concentrations privilégiées et des mécanismes de régionalisation. Nous avons retrouvé cette diversité d'espaces globaux en étudiant les champs de la globalisation agroalimentaire (Morales, Gadea, Pedreño et de Castro, 2012) et aussi en suivant, comme le montre cet article, la transformation de l'espace de la ville de Murcie en raison de l'implantation de grands centres commerciaux.

Comme le souligne Veltz (1999), cette variété de géographie est due à deux raisons essentiellement : 1) les processus de mondialisation en cours visent à contrôler la diversité, et non pas, comme cela a souvent été préconisé, à la supprimer (thèse de la macdonalisation, etc.), en s'articulant avec les contextes socio-politiques et les marchés locaux, et 2) les stratégies des interactions à base territoriale pour se positionner dans la norme de concurrence par la différenciation. En ce sens, la stratégie d'une « coalition de croissance » autour de grands développements urbains noyautés par des centres commerciaux a été présentée comme une explication des transformations urbaines de territoires du sud de l'Europe comme Murcie, dynamique qui s'articule à son tour avec les stratégies d'investissement du capital étranger (tant financier que de la grande distribution).

Du point de vue de la structure de l'emploi, nous avons également analysé la spécificité d'un marché du travail local composé d'une importante base autochtone de jeunes travailleurs prolétarisés dont la mobilisation dans les besoins d'emploi à grande échelle des grandes surfaces s'effectue par la flexibilité, la mobilité territoriale et la féminisation. La persistance en Europe du Sud de la précarisation comme règle de base de la gestion du travail dessine la structure sociale et professionnelle avec d'autres contours différents que ceux du modèle de la ville globale.

- ANGED (2020), *Informe anual 2020*. Asociación Nacional Grandes Empresas de Distribución. Madrid.
- Bagnasco, A. y Le Galés, P. (edit.) (2000), *Cities in contemporary Europe*, Cambridge University Press.
- Castillo, J.J. (2015), *La invasión del trabajo en la vida: del 'trabajador ideal' a la vida real*. Los libros de la Catarata. Madrid
- Crawford, M. (2004), « El mundo en un centro comercial », in Michael Sorkin (ed.): *Variaciones sobre un parque temático. La nueva ciudad americana y el fin del espacio público*, Gustavo Gili, Barcelona.
- Consejo Económico y Social (2008), *Memoria sobre la Situación Socioeconómica y Laboral de la Región de Murcia 2008*, CES-RM, Murcia.
- Cortijo, J.J. (2021), *Bases sociales del encerramiento residencial. Individualismo y simplificación del medio social en las urbanizaciones cerradas del área metropolitana de Murcia*, Tesis Doctoral, Universidad de Murcia. Link: <https://digitum.um.es/digitum/handle/10201/112644>
- De Castro, C. (2010), *Trabajadores en busca de narraciones. Las consecuencias de las transformaciones del tiempo de trabajo sobre la configuración de las identidades narrativas de los trabajadores*, Tesis Doctoral, Facultad de Ciencias Políticas y Sociología, Universidad Complutense de Madrid.
- De Seta, C. (2002), *La ciudad europea del siglo XV al XX. Orígenes, desarrollo y crisis de la civilización urbana en la Edad Moderna y Contemporánea*, Istmo, Madrid.
- Gadea, M^a E, Beltrán, F. y Riquelme, P. (2010), « La ciudad de Murcia » , informe de investigación del proyecto Explorando nuevas políticas urbanas, Convocatoria Nacional de Proyectos de I+D 2009-2011.
- Hackworth, J. (2007), *The neoliberal city. Governance, ideology and development in American urbanism*, Cornell University Press, Cornell.
- Harvey, D. (2008), *París, capital de la modernidad*, Akal, Madrid.
- Hernández, P.J.; Méndez, I.; Pedreño, A. y Tovar, M. (2011), *El mercado laboral de los jóvenes de la Región de Murcia*, Consejo Económico y Social de la Región de Murcia.
- Hudson, M. y Sommers, M. (2011): « La muerte de la Europa social», *Sin Permiso*, nº 9, Barcelona.
- Iracheta, F. (2003): "Urbanismo, vivienda y transporte", en Foro Ciudadano de la Región de Murcia: *El Otro Estado de la Región 2003*, Diego Marín Editor, Murcia.
- Lago, J. (2008): « La pauta de flexibilidad y heteronomía fuerte: el tiempo de las cajeras de hipermercado » , en C. Prieto, R. Ramos y J. Callejo (coords.): *Nuevos tiempos del trabajo. Entre la flexibilidad competitiva de las empresas y las relaciones de género*, CIS, Madrid.
- Logan, J. R. y Molotch, H. L. (1987): *Urban fortunes. The political economy of place*, University California Press, Berkeley, USA.
- Moraes, N.; Gadea, E.; Pedreño, A. y de Castro, C. (2012), Enclaves globales agrícolas y migraciones de trabajo: convergencias globales y regulaciones transnacionales, *Política y Sociedad*, vol. 49, nº 1, pp. 13-34 (monográfico dedicado a: Migraciones, trabajo y cadenas globales agrícolas).
- Ortí, A. (1990): « Dominación de clase y configuración social del espacio. Madrid, de capital de la oligarquía a capital del capital », *Economía y Sociedad*, Revisa de Estudios Regionales de la Comunidad de Madrid, nº 4, pp. 11-23.
- Ramirez, A.J; Pedreño, A; Alzamora, M.A (2013) « De la crisis a la desposesión: sostenibilidad de la vida y trabajo en los grandes centros comerciales ». *Sociología del Trabajo*, nº79, pp. 7-29.
- Sassen, S. (1993), *La movilidad del trabajo y del capital. Un estudio sobre la corriente internacional de la inversión y del trabajo*, Ministerio de Trabajo y Seguridad Social, Madrid.
- Sassen, S. (2003), *Contrageografías de la globalización: género y ciudadanía en los circuitos trans-*

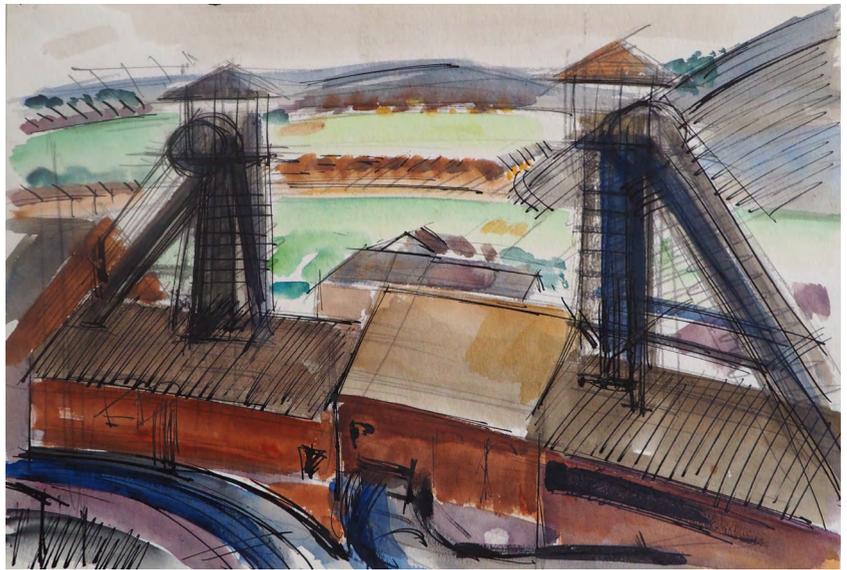
Savage, M. y Warde, A. (1993): *Urban sociology, capitalism and modernity*, MacMillan, Londres.

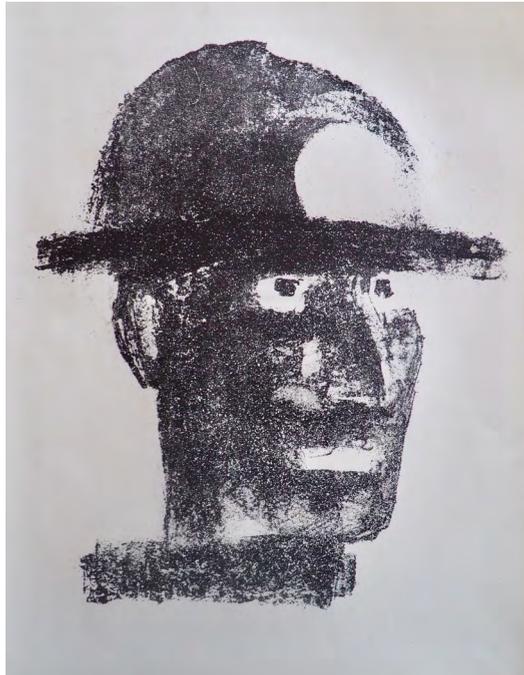
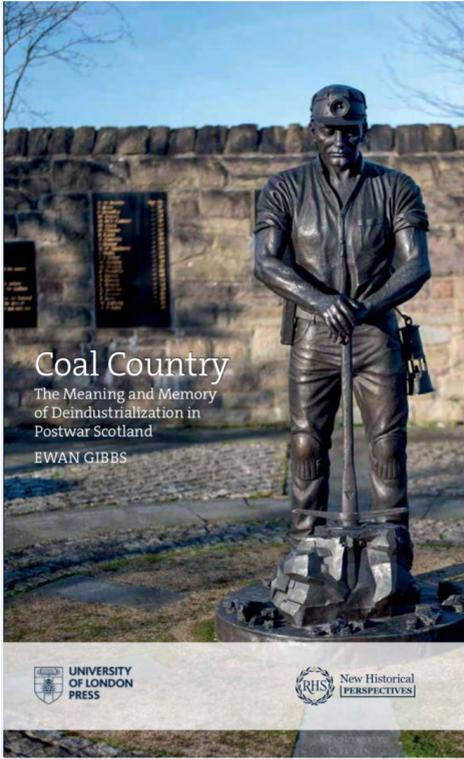
Sloterdijk, P. (2004): *El Palacio de Cristal*, Conferencia pronunciada en el marco del debate "Traumas urbanos; la ciudad y los desastres", Centro de Cultura Contemporánea de Barcelona, CCCB.

Veltz, P. (1999): *Mundialización, ciudades y territorios*, Ariel, Barcelona.

Veltz, P. (2000), « European cities in the world economy », en Arnaldo Bagnasco y Patrick Le Galés (edit.): *Cities in contemporary Europe*, Cambridge University Press.

Welch, M. (editor) (2005): *Buenos Aires a la deriva. Transformaciones urbanas recientes*, Biblos, Buenos Aires.





Ecosse : un passé industriel toujours présent

Entretien avec Ewan Gibbs *

Propos recueillis par Stephen Bouquin

Qu'est-ce qui a fait la spécificité de l'industrialisation en Écosse ?

Ewan Gibbs : En Écosse, l'industrialisation est plus tardive tout en se développant plus rapidement qu'en Angleterre. Elle correspond davantage à la conception de « révolution industrielle » comme transformation économique, largement discréditée dans le contexte anglais. L'émergence du coton en tant que secteur de pointe à partir de la fin du 18^{ème} siècle, puis l'essor d'une économie centrée sur le charbon, le fer et l'acier et l'ingénierie lourde au cours des décennies intermédiaires du 19^{ème} siècle ont été beaucoup plus disruptifs que l'industrialisation graduelle de l'Angleterre¹. Les effets les plus notables de ces changements ont été la disparition de l'agriculture de subsistance dans les *Highlands* et les défrichements qui rencontrèrent une opposition farouche. Un nombre important de *Highlanders* ont rejoint les immigrants irlandais dans les basses terres écossaises nouvellement industrialisées. Ces deux composantes de la classe laborieuse ont été confrontées au sectarisme religieux des habitants des *Lowlands* et se sont vu être racialisés en tant que populations sauvages inférieures, même si la discrimination à l'égard des Irlandais s'est avérée plus durable en ciblant des distinctions ethniques, nationales et religieuses qui se superposent².

On pense peut-être à tort que l'industrialisation de l'Écosse était essentiellement concentrée sur Glasgow ou le Clydeside. Il est certain que les eaux rapides de la Clyde ont fourni des avantages concurrentiels importants pour la production textile et que, dans la foulée, les gisements de charbon et de calcaire du Lanarkshire ont joué un rôle central dans le maintien de l'industrie sidérurgique écossaise, alors leader mondial du secteur. La sidérurgie du Lanarkshire a été soutenue par l'invention du procédé de soufflage à chaud de Neilson, qui a considérablement amélioré les économies liées à la fabrication du fer. Les gisements de charbon écossais s'étendaient sur un territoire délimité, allant de l'Ayrshire dans le sud-ouest à Fife dans le nord-est, tandis que les industries textiles s'étendaient au sud de cette ligne jusqu'aux *borders* [à la frontière avec le nord de l'Angleterre]³. Dundee, au nord de Fife, possédait une structure industrielle distincte basée sur l'industrie du jute, et était un exemple précoce de la mondialisation économique. En effet, Dundee fut une ville où les prix des matières premières indiennes et la demande nord-américaine de jute, ainsi que les produits alimentaires échangés à l'échelle globale, étaient devenus des facteurs déterminants du niveau de vie de la classe laborieuse⁴. Les bassins houillers du Fife sont devenus tout aussi dépendants des marchés d'exportation scandinaves et baltes, de l'autre côté de la mer du Nord⁵.

Un autre trait distinctif, ou du moins un trait marquant qui est de plus en plus porté à l'attention du public, est le rôle que le « monde atlantique »

* Ewan Gibbs est historien, enseignant chercheur à l'Université de Glasgow, auteur de *Coal Country: The Meaning and Memory of Deindustrialization in Postwar Scotland*, University Press of London, 2021.

1. Stena Nenadic, 'Industrialisation and the Scottish People', in Tom Devine and Jenny Wormald (eds) *Oxford Handbook of Modern Scottish History* (Oxford: Oxford University Press, 2012) pp. 346-60.

2. Morton, *Ourselves and Others: Scotland, 1832-1914* (Edinburgh: Edinburgh University Press, 2012) pp. 13-14.

3. Bill Knox, *Industrial Nation: Work, Culture and Society in Scotland, 1800-Present* (Edinburgh: Edinburgh University Press, 1999).

4. Jim Tomlinson, 'De-Globalization and its Significance: From the Particular to the General', *Contemporary British History* vol.26 (2012) pp.213-14.

5. Peter Payne, *Growth and Contraction: Scottish Industry c. 1860-1990* (Glasgow: *Studies in Scottish Economic and Social History*, 1992) pp.17-26.

a joué dans le démarrage de l'industrialisation écossaise. Des chercheurs, dont Stephen Mullen, ont étudié le rôle que les marchands de tabac et de sucre de Glasgow, propriétaires de plantations d'esclaves, ont joué dans la formation d'un capitalisme écossais mercantile qui a précédé l'industrialisation⁶. Andrew Mackillop apporte une contribution importante similaire sur les Écossais dans les Indes orientales⁷. Le coton récolté par les esclaves a contribué à l'industrialisation écossaise et les marchés impériaux ont joué un rôle important dans la détermination des modèles de demande pour certaines exportations industrielles, telles que les locomotives de chemin de fer, fabriquées à Springburn, déplaçaient les troupes britanniques en Inde. Les entreprises de fabrication de machines-outils et de construction navale, ainsi que les secteurs du textile, du charbon, du fer et de l'acier, appartenaient en grande partie à des capitalistes écossais qui se retrouvaient dans des conseils d'administration de bon nombre d'entreprises tout en tissant des liens étroits avec des banques et des fonds d'investissement⁸.

Tableau : Emploi industriel en Ecosse depuis 1901

Année	Emploi total	Mines et activités extractives	(%)	Industrie	(%)
1901	1 982 812	132 183	7	923 800	47
1951	2 357 000	100 000	4	818 000	35
2001	2 261 281	28 118	1	299 213	13
2021	2 500 000	33 980	1	202 396	8

Sources: Population Census 1901; Digest of Scottish Statistics 1953; Population Census 2001; Scottish Government, Scotland's Labour Market: People, Places and Regions – background tables and charts (2021).

Au 19^{ème} siècle, Glasgow était la ville-usine de la construction navale et de la fabrication de locomotives, exportant cette production dans le monde entier. Qu'en reste-t-il aujourd'hui ?

Il ne reste que très peu de vestiges des industries lourdes qui ont transformé Glasgow au 19^{ème} siècle. La construction navale et la fabrication de locomotives sont restées des secteurs importants jusque dans les dernières décennies du 20^{ème} siècle. Tous deux ont connu des crises au milieu de ce siècle, liées en partie à l'incapacité des industriels écossais à surmonter leur dépendance à l'égard de formes de production sous-capitalisées et des marchés impériaux⁹. Les deux secteurs ont été nationalisés pendant un certain temps, puis privatisés par la suite. Les fermetures de chantiers navals et de chemins de fer ont continué à se révéler traumatisantes et très coûteuses sur le plan social pour les travailleurs concernés. Le dernier site important du secteur ferroviaire de Glasgow, le Caledonian Rail Works à Springburn, a fermé en 2019 à la demande de ses propriétaires allemands, suite à l'inaction du gouvernement écossais. J'ai assisté au départ du dernier train remis à neuf et me suis joint à un rassemblement de travailleurs, de syndicalistes solidaires et de responsables politiques. Les représentants syndicaux ont exprimé une vision de l'emploi fondée sur ce qu'on appelle « l'économie morale », à savoir que les emplois dans les chemins de fer n'appartenaient pas à l'entreprise et qu'ils ne pouvaient pas les brader en échange d'indem-

6. Stephen Mullen, *The Glasgow Sugar Aristocracy: Scotland and Caribbean Slavery, 1775-1838* (London: London University Press, 2021).

7. Andrew Mackillop, 'A North Europe World of Tea: Scotland and the Tea Trade, c.1690-c.1790' in B. Maxine, F. Gottmann, H. Hodocs and C. Nierstrasz(eds.) *Goods from the East, 1600-1800: Trading Eurasia* (Basingstoke: Palgrave, 2015) pp. 294-308..

8. Chris Harvie, *No Gods and Precious Few Heroes* (Edinburgh: Edinburgh University Press, 1993) pp.35-8.

9. Ibid, p.56.

nités de licenciement, mais qu'ils étaient plutôt un bien commun à transmettre d'une génération à l'autre¹⁰. Désormais, il ne reste que deux chantiers navals à Glasgow. Tous deux sont engagés dans la production d'armements navals pour BAE Systems. Le maintien de leur présence peut être compris comme un témoignage de la victoire remportée par l'occupation (appelée *work-in*) des Upper Clyde Shipbuilders (UCS) en 1971-72, lorsque la tentative du gouvernement conservateur de Ted Heath de réduire les subventions aux chantiers de Glasgow et de Clydebank s'est heurtée à une campagne innovante et réussie de résistance industrielle et politique¹¹.

En d'autres termes, la désindustrialisation était-elle une fatalité économique ou un choix politique délibéré ? De quelle manière analysez-vous ce phénomène ?

Lorsque j'ai commencé ma thèse de doctorat, j'ai été très inspirée par l'observation des spécialistes étatsuniens des fermetures d'entreprises, Barry Bluestone et Bennet Harrison, qui expliquaient en 1982, lors de la vague la plus dévastatrice de pertes d'emplois aux États-Unis, que « la désindustrialisation ne se produit pas par hasard »¹². Leur étude soulignait que les fermetures d'usines qui provoquaient alors une misère de masse dans les États du Nord-Est et du Midwest avaient pour origine des décisions d'investissement prises des décennies plus tôt.

Mes recherches conduisent à évaluer de manière critique l'évolution des bassins houillers écossais. Je pense qu'il faut reconnaître que lorsqu'il s'agit de l'avenir de l'extraction du charbon, des choix politiques délibérés pour réduire le secteur étaient certainement en jeu. Le pétrole ne pouvait pas supplanter le charbon, et le nucléaire encore moins, sans que des décisions conscientes aient été prise par le gouvernement. L'extraction de charbon étant de plus en plus orienté vers la production d'électricité, cela est devenu d'autant plus vrai que l'avenir de l'exploitation minière était de plus en plus lié aux décisions politiques concernant l'investissement dans les centrales électriques¹³. Les motivations du gouvernement étaient en partie économiques, et elles incluaient le désir de libérer la main d'œuvre de l'extraction du charbon vers des industries de production de masse plus récentes qui s'étaient orientées vers l'Écosse par la politique régionale britannique et administrées par le Scottish Office. Pendant une génération environ, les entreprises ayant leur siège en Angleterre et les multinationales américaines ont soutenu des dizaines de milliers d'emplois manufacturiers pour les femmes comme pour les hommes dans des lieux de travail plus sûrs et plus propres et qui ont apporté une partie du progrès industriel que le capital écossais n'avait pas réussi à offrir au cours des premières décennies du siècle. Ces changements ont également créé une structure économique vulnérable à la prise de décision des multinationales, « périphérisant » l'industrie écossaise en la laissant dépendante des conseils d'administration de New York ou de la politique gouvernementale de Whitehall à Londres¹⁴.

Dans certains cas, le désengagement du charbon avait également des motivations plus immédiatement politiques. Dans les archives du ministère des ombustibles et de l'électricité, j'ai trouvé des fonctionnaires enthousias-

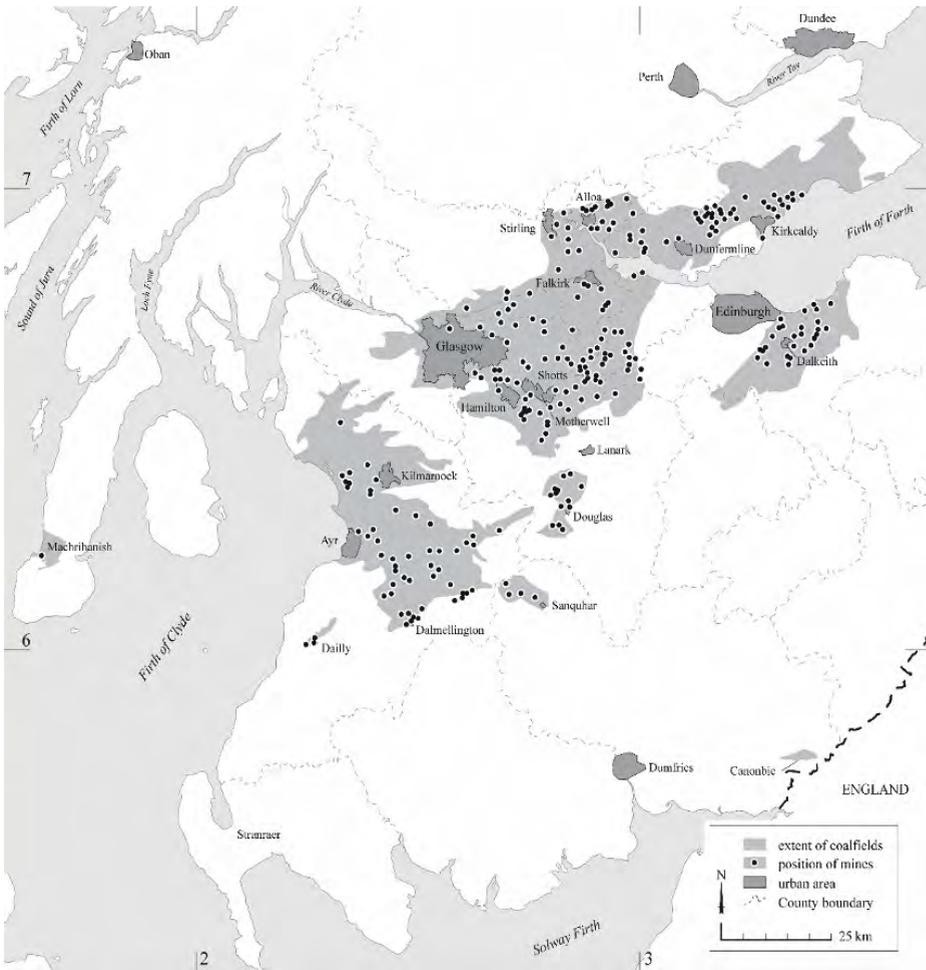
10. Ewan Gibbs, *Coal Country: The Meaning and Memory of Deindustrialization in Postwar Scotland* (London: University of London Press, 2021) p.251.

11. Jim Phillips, Valerie Wright and Jim Tomlinson, 'Being a 'Clydesider' in the Age of Deindustrialisation: Skilled Male Identity and Economic Restructuring in the West of Scotland since the 1960s', *Labor History* vol.61 (2020) p.162.

12. Barry Bluestone and Bennet Harrison, *The Deindustrialization of America: Plant Closing, Community Abandonment, and the Dismantling of Basic Industry* (New York: Basic Books, 1982) p.15.

13. Gibbs, *Coal Country*, pp.21-2.

14. Jim Tomlinson and Ewan Gibbs, 'Planning the New Industrial Nation: Scotland 1931 to 1979', *Contemporary British History*, 30 (2016) pp.598-9



més par la perspective de briser ce qu'ils appelaient la « mainmise » des mineurs et des cheminots syndiqués sur l'économie énergétique de la Grande-Bretagne au milieu des années 1950¹⁵. Leurs espoirs avaient été piqués au vif après le déploiement d'entreprises privées de transport routier de marchandises pour livrer le pétrole qui a contribué à maintenir l'éclairage pendant une grève non officielle des mineurs du Yorkshire et une action industrielle des cheminots en 1955. Des motivations politiques plus prononcées pour la fermeture sont apparues dans l'industrie du charbon au cours des années 1980. Mon travail démontre que les systèmes antérieurs de consultation pendant les procédures de fermeture de mines, qui ancrèrent l'approche de l'économie morale de l'industrie nationalisée, ont été abandonnés par la direction du Coal Board en faveur d'une approche antisyndicale agressive. Dans les années qui ont précédé la grève des mineurs de 1984-85, le directeur de la région écossaise, Albert Wheeler, a abandonné les procédures de consultation avec les syndicats pour inciter les mineurs individuels à accepter une retraite anticipée ou à être transférés dans d'autres mines en leur versant d'importantes sommes d'argent¹⁶.

Pendant la grève elle-même, la mine de Polkemmet, dans le West Lothian, est inondée après que le National Union of Mineworkers (NUM) a retiré sa couverture de sécurité lorsqu'un petit nombre de mineurs locaux

15. The National Archives, POWE 33/2156/9, Responses to ministry paper in dialogue with Central Energy Authority, 1955.

16. Ewan Gibbs, 'The Moral Economy of the Scottish Coalfields: Managing Deindustrialization under Nationalization c.1947-1983', *Enterprise & Society* vol.19 (2018) pp.145-6.

ont repris le travail. Avant que les briseurs de grève ne pénètrent dans la fosse, les mineurs en grève avaient protégé la mine en s'occupant de ses pompes. Ils n'étaient pas disposés à soutenir le Coal Board et à contribuer potentiellement à saper la grève lorsque les briseurs de grève se présentaient au travail. Dans plusieurs entretiens d'histoire orale que j'ai enregistrés avec d'anciens mineurs de Polkemmet, le recrutement de briseurs de grève dans la région a été largement considéré comme un acte délibéré d'agression de la part de la direction de la mine. La fermeture a coûté cher au Trésor public ainsi qu'aux emplois du charbon ¹⁷.

Il est important de comprendre que la désindustrialisation prend parfois la forme d'une violence structurelle tout en étant le résultat de luttes de classes unilatérales menées par les entreprises privées et l'État contre les travailleurs et leurs communautés. Cependant, je pense qu'il est également important de saisir que de puissants moteurs du développement économique rendent la désindustrialisation probable, et que la réduction progressive de la contribution des activités industrielles à l'emploi ne doit pas forcément coïncider avec une expérience négative ou traumatisante. La gestion relativement bénigne du changement économique dans les bassins houillers écossais dans les années 1950 - 1960 et 1970, alors que les pertes d'emplois dans les mines de charbon étaient bien plus nombreuses que dans les années 1980 et 1990, en est un exemple. Au cours de cette période de l'après-guerre, l'emploi dans les mines est passé de plus de 80 000 à un peu plus de 20 000¹⁸. Des facteurs tels que la tendance à la hausse de la productivité dans les secteurs industriels, en particulier l'industrie manufacturière, plus rapidement que dans les services, et la tendance des économies matures à requérir plus de services que de produits manufacturés, conduisent à une probabilité croissante de désindustrialisation. Cependant, la gouvernance de la désindustrialisation, en particulier son rythme et son ampleur, demeure sans aucun doute un des facteurs cruciaux pour déterminer la façon dont elle est perçue et mémorisée, ce qui détermine aussi ses conséquences sociétales et politiques.

Nous connaissons de nombreuses régions en Europe où les friches industrielles prédominent. On peut citer les Asturies, en le Borinage en Wallonie, la Lorraine en France, les Midlands au Royaume Uni. Peut-on dire que ces territoires ont été abandonnés par le capital sinon par les élites politiques?

Dans une perspective à plus long terme, on constate que les territoires des sociétés capitalistes ont assez souvent perdu leur place de centre dynamique ou de cœur de la production économique au sein d'une économie nationale, mais aussi à l'échelle mondiale. Nous pourrions même remonter dans le temps et inclure le sort des commerces de vêtements indiens et chinois à la fin du 18^{ème} siècle et au début du 19^{ème} siècle¹⁹. Vous avez énuméré des régions qui ont connu des processus analogues de désindustrialisation, bien que dans des secteurs et à des périodes différentes. Par exemple, les Midlands étaient largement considérés comme une région prospère du Royaume-Uni jusqu'aux années 1980, lorsque les conséquences de la contraction de l'industrie automobile se sont fait sentir ²⁰. Deux des mineurs que j'ai interrogés ont en fait échangé leur emploi dans les bassins

17. Retired Miners' Branch focus group, Moodiesburn, March 2014.

18. Jim Phillips, "Deindustrialization and the Moral Economy of the Scottish Coalfields, 1947 to 1991," *International Labor and Working Class History*, vol.84 (2013), p.100

19. Parsannan Parthasarathi, *Why Europe Grew Rich and Asia Did Not: Global Economic Divergence, 1680-1850* (Cambridge: Cambridge University Press, 2011) p.1.

20 Jack Saunders, *Assembling Culture: Workplace Activism, Labour Militancy and Cultural Change in Britain's Car Factories, 1945-82* (Manchester: Manchester University Press, 2019) pp.246-8.

houillers du South Lanarkshire pour un poste de travail dans les mines de charbon du Nottinghamshire, dans les East Midlands, à la fin des années 1960. Ils se souvenaient tous deux avec émotion d'avoir bénéficié de salaires plus élevés dans un environnement plus cosmopolite que celui qu'ils avaient quitté...²¹

Que ces territoires aient été effectivement abandonnés n'est peut-être pas la question première. Ce qui est plus intéressant, c'est d'évaluer pourquoi diverses forces politiques de gauche et de droite ont pu connaître des succès en prétendant qu'ils l'ont été. Dans une mesure plus ou moins grande, ces développements ont également eu des dimensions territoriales ou constitutives, encourageant un désir d'utiliser l'autonomie politique pour répondre aux désavantages économiques. Un facteur crucial dans la plupart des cas est que ces régions ont joui à un moment donné d'une place relativement privilégiée dans l'imaginaire économique national au cours d'époques marquées par un développement industriel important, des progrès dans le niveau de vie de la classe laborieuse tout en jouissant d'une influence politique²². L'intégration du travailleur industriel dans l'économie nationale, avec l'attribution conséquente d'un statut culturel et d'une reconnaissance a été suivie par la dislocation du mouvement ouvrier organisé. Or, ce sont-là des facteurs déterminant de cette histoire sociale.

De toute évidence, ces imaginaires comportent également des dimensions genrées considérables. C'est presque toujours l'ouvrier industriel masculin – en particulier le mineur, le sidérurgiste, le constructeur de navires ou le travailleur d'assemblage du secteur automobiles – qui jouissait de ce statut dans sa forme la plus prononcée²³. Je dirais qu'il est très important d'analyser la manière dont l'économie et les relations sociales ont été reconstruites dans ces régions, par exemple par la prolifération d'emplois féminisés faiblement rémunérés dans les secteurs privé et public, et d'envisager le potentiel de regroupement des politiques progressistes sur ces bases²⁴. La reconnaissance récente des « travailleurs essentiels » pendant la pandémie montre qu'il existe des opportunités pour développer une reconnaissance culturelle des certains emplois de service qui ont remplacé l'emploi industriel traditionnel.

Quelles marques cette époque a-t-elle laissées derrière elle au niveau des communautés, des relations sociales, de l'identité sociale ?

La longue contraction de l'emploi dans les mines de charbon a entraîné un changement progressif des relations sociales et des structures communautaires, qui s'est encore accéléré au cours des deux dernières décennies du vingtième siècle et au cours du siècle actuel. En particulier, l'augmentation de la distance moyenne entre le domicile et le lieu de travail, y compris au sein de l'industrie minière et dans les usines de production de masse qui ont partiellement remplacé l'emploi dans les mines de charbon, a modifié les relations entre la résidence du quartier et le lieu de travail. La démolition des corons, ces rangées d'habitations de mineurs, et la construction de nouveaux logements sociaux a favorisé une privatisation de la vie sociale, recentrée sur la famille nucléaire.

21 Gilbert Dobbie, interview with author, Coalburn, South Lanarkshire, February 2014; Jimmy Hood, interview with author, Lanark, South Lanarkshire, April 2014.

22 Stephen High, *Industrial Sunset: The Making of North America's Rustbelt* (Toronto: University of Toronto Press, 2003) p.19.

23. Sherry Lee Linkon, *The Half-Life of Deindustrialization: Working-Class Writing about Economic Restructuring* (Ann Arbor: University of Michigan Press, 2018) p.61.

24. Gabriel Winant, *The Next Shift: The Fall of Industry and the Rise of Health Care in Rust Belt America* (Cambridge, MA: Harvard University Press, 2021).



Néanmoins, la vie sociale collective des communautés du bassin houiller a persisté et des institutions telles que les clubs sociaux du Miners' Welfare qui ont survécu à ces changements. Cette période a également vu la consolidation d'une forme de conscience ouvrière qui, dans le contexte écossais, était centrée sur l'emploi manuel, la location de logements sociaux, l'adhésion au syndicat et le vote pour le parti travailliste ²⁵.

L'accélération de la désindustrialisation au cours des années 1980 et 1990 a encore modifié l'équilibre de ces tendances. Les fermetures de lieux de travail et le chômage de masse se sont accompagnés de la construction de logements privés et de la privatisation d'une grande partie du parc de logements publics pendant et après le mandat de Margaret Thatcher. Dans les années qui ont suivi, on a constaté une tendance croissante à la sub-urbanisation, les anciens établissements industriels étant devenus des cités-dortoirs. Souvent, les anciens villages miniers sont plus peuplés qu'à l'époque où ils possédaient des charbonnages, grâce à la construction de grands ensembles de logements neufs sur des terrains industriels récupérés. Toutefois, les habitants de ces logements sont susceptibles de faire la navette vers des villes telles que Glasgow et Édimbourg pour occuper des emplois de cols blancs. Au milieu des années 2010, un travailleur du Lanarkshire sur trois quittait chaque jour les limites de sa collectivité locale pour aller travailler ailleurs ²⁶. Dans certains de mes entretiens d'histoire orale, j'observe une sorte de clivage entre ceux qui vivaient dans d'anciennes ou d'actuelles maisons du conseil municipal ou d'anciennes maisons du Coal Board et les résidents « entrants » de lotissements privés plus récents, sans aucun souvenir du passé industriel des communautés ²⁷. En 2018, j'ai fait partie d'une équipe de recherche qui s'est efforcée d'évoquer un exemple important de l'histoire récente de la classe laborieuse dans une école secondaire locale : l'occupation ouvrière de l'usine Caterpillar à Tannochside, dans le North Lanarkshire, qui a protesté contre sa fermeture proposée pendant 103 jours en 1987 dans une tentative finalement ratée de sauver 1 200 emplois. Nous avons constaté que la plupart des élèves découvraient cette histoire pour la première fois, dans de nombreux cas parce que leurs familles avaient en fait déménagé relativement récemment dans de nouveaux logements de banlieue, dont certains avaient été construits sur le site de l'ancienne usine ²⁸.

En France, certaines analyses sociologiques attribuent aux ouvriers une sorte de honte à l'égard de leur appartenance de classe, au lieu de la fierté d'antan. Qu'en penses-tu à partir de ta connaissance du monde ouvrier écossais ?

Il serait peut-être plus utile de considérer que les travailleurs industriels ont été confinés – symboliquement – dans un statut résiduel et prématurément historicisé ²⁹. Dans les années 1980 et 1990, il y a certainement eu un empressement à transformer certains anciens sites miniers en symboles du patrimoine industriel. La transformation de la mine de Polkemmet en un parc naturel situé à proximité de l'autoroute M-8 entre Edimbourg et Glasgow est un exemple. La démolition de l'emblématique aciérie de Ravenscraig au cours de l'été 1996, quatre ans après sa fermeture controversée à la suite de la privatisation de la British Steel Corporation, est un autre moment

25. Gibbs, *Coal Country*, p.99.

26. Alison Campsie, 'Commuting in Scotland: who is on the move and where to?', *Scotsman* 9 December 2015:

www.scotsman.com/news/commuting-in-scotland-who-is-on-the-move-and-where-to-1-3970714.

27. Margaret Wegg, interview with author, Cardowan, November 2014.

28. Ewan Gibbs, Susan Henderson and Victoria Bianchi, 'Intergenerational Learning and Place-Making in a Deindustrialized Locality: "Tracks of the Past" in Lanarkshire, Scotland', *International Labor and Working-Class History* (forthcoming).

29. Jackie Clarke, 'Closing Moulinex: Thoughts on the Visibility and Invisibility of Industrial Labour in Contemporary France', *Modern and Contemporary France* vol.19 (4) (2011) p.453.

qui a symboliquement identifié l'Écosse industrielle à une époque désormais révolue. Dans le contexte écossais, au cours des dernières décennies, les travailleurs industriels sont avant tout devenus des symboles du passé plutôt que des objets de honte en tant que tels. De nombreux établissements que j'ai étudiés dans les bassins houillers écossais, par exemple, possèdent maintenant des monuments qui commémorent les mineurs et les métallurgistes qui y travaillaient auparavant et dont les activités ont souvent été à l'origine de leur fondation au cours du 19^{ème} siècle. Les politiciens nationalistes écossais contemporains ont souvent cherché à s'associer à l'emploi industriel. Par exemple, avant le référendum sur l'indépendance de 2014, le gouvernement écossais du premier ministre Alex Salmond a présenté un plan de « réindustrialisation » centré sur l'utilisation des opportunités associées aux énergies renouvelables pour créer de nouveaux emplois dans le secteur manufacturier³⁰. Ces espoirs ont été largement déçus, mais néanmoins, la successeure de Salmond, Nicola Sturgeon, a également tenu à s'associer au soutien public aux industries de la construction navale et de l'acier³¹.

J'ai cru comprendre lors d'un séjour scientifique à Glasgow qu'un certain nombre de communautés de mineurs subsistent, même après la fermeture des puits ? Comment analyses-tu ce phénomène ?

Les identifications des bassins miniers restent visibles dans certaines parties des bassins miniers écossais. Un exemple est la commémoration annuelle de la catastrophe de la mine d'Auchengiech en 1959 à Moodiesburn, North Lanarkshire. Il s'agit de la pire catastrophe minière du vingtième siècle en Écosse : le 18 septembre 1959, quarante-sept mineurs ont péri sous terre à la suite d'un incendie souterrain résultant d'une défaillance mécanique. La commémoration d'Auchengiech a débuté pendant la grève des mineurs de 1984-5 afin de marquer le vingt-cinquième anniversaire cette catastrophe. Les mineurs locaux en grève qui avaient travaillé à la mine de Cardowan ont réutilisé la roue à aubes de leur mine récemment fermée, qui fait toujours partie du mémorial. La commémoration annuelle est marquée par une présence locale intergénérationnelle, avec la participation des Pipe bands, de fanfares, d'organisations de jeunesse, d'équipes de football et d'écoles primaires et secondaires locales.

Lors du soixantième anniversaire en 2019, des enfants de l'école primaire habillés en mineurs ont pris la tête du défilé, symbolisant le fait qu'au moins dans certains anciens villages miniers, une identité de mineur de charbon persiste dans une certaine mesure³². La commémoration d'Auchengiech est également étroitement liée au club des mineurs d'Auchengiech. Willie Doolan, qui est le secrétaire du comité de commémoration des mineurs d'Auchengiech, m'a expliqué lors d'entretiens menés en 2014 et en 2019 qu'il considérait Moodiesburn comme une communauté accueillante grâce aux activités du club qui ont permis au village de conserver ses affinités minières mais aussi d'avoir une vie sociale ouverte aux arrivants³³. Le club garde une place au cœur de la vie du village, par exemple, ces dernières années, il a été responsable de la gestion d'une banque alimentaire,

30. Scottish Government, *Reindustrialising Scotland for the 21st Century: A Sustainable Industrial Strategy for a Modern, Independent Nation* (Edinburgh: Scottish Government, 2014).

31. Andy Clark and Ewan Gibbs, 'Voices of Social Dislocation, Lost Work and Economic Restructuring: Narratives from Marginalised Localities in the 'New Scotland'', *Memory Studies* vol.13 (2020) p.56.

32. Jim Phillips and Ewan Gibbs, 'Remembering Auchengiech: The Largest Fatal Accident in Scottish Coal Mining in the Nationalised Era', *Scottish Labour History* vol.54 (2019) pp.47-57.

33. Willie Doolan, interviews with author, Moodiesburn, March 2014 and June 2019.

qui est en fait une réponse à l'appauvrissement causé par les changements draconiens au niveau du *welfare* et des minima sociaux³⁴.

Auchengeich n'a rien d'exceptionnel en ce qui concerne les commémorations annuelles ; d'autres événements tels que la catastrophe de la mine Michael en 1967 à Fife et la catastrophe de Barony en 1962 dans le Ayrshire sont également commémorés par les communautés d'habitants marqués par le passé minier³⁵. D'autres communautés locales ont également continué à être desservies par des clubs sociaux des mineurs comparables à celui de Moodiesburn. Une caractéristique importante de la commémoration d'Auchengeich est la présence de mineurs venus d'ailleurs en Ecosse. Dans mes recherches, je soutiens que la diminution progressive des clivages religieux dans le bassin minier écossais a encouragé le développement d'une communauté nationale du bassin minier à partir des années 1940. Une autre affirmation contemporaine de ces sentiments a été l'annonce récente par le gouvernement écossais d'un pardon pour les mineurs écossais condamnés pour des infractions liées à la grande grève de 1984-1985. Cette décision fait suite à une étude indépendante présidée par l'avocat John Scott, qui a tenu des audiences dans les anciens bassins houillers³⁶. J'ai assisté à une audition de témoins au club d'Auchengeich, au cours de laquelle d'anciens mineurs ont réitéré leurs expériences individuelles, mais les personnes réunies se sont également souvenues des injustices juridiques, politiques et économiques de la grève, y compris l'impact des condamnations en justice et le fait d'être inscrit sur une liste noire avec d'autres militants syndicaux³⁷. La récurrence de ce vécu de la répression policière à travers les bassins miniers et une campagne nationale de longue haleine pour la justice illustrent le lien entre la localité et la nation dans les bassins miniers écossais.

La désindustrialisation a-t-elle facilité le retour en force d'une identité nationale écossaise, sans être pour autant chauviniste ?

Comme je l'ai dit auparavant, la désindustrialisation a effectivement favorisé l'émergence d'une identité nationale plus politisée en Ecosse. Cette évolution a été favorisée par la présence d'un employeur unique dans le cadre de l'industrie nationalisée et par la présence de la NUM Scottish Area (NUMSA), qui disposait d'un appareil central plus puissant que les syndicats locaux qu'elle remplaçait. Les fermetures de puits encourageaient les mineurs à s'associer plus facilement et la nationalisation leur donne un sentiment plus fort d'intérêt partagé. Alors que l'industrie minière devient de plus en plus centralisée et que son avenir est déterminé par la politique énergétique du gouvernement britannique, le NUMSA affirme un sentiment d'intérêt national écossais distinctif. Ils ont notamment organisé des manifestations contre les fermetures de puits écossais à Londres dans les années 1960 et participé à des délégations pour faire pression sur le Parlement. En 1947, année de la nationalisation, la NUMSA a également été à l'origine d'un nouvel événement, un jour de gala écossais qui reproduisait les fêtes des mineurs des villages locaux en incluant une procession, des fanfares et des compétitions sportives. En organisant une version beaucoup plus importante de l'événement dans la capitale écossaise, Édimbourg, où se trouvaient le quartier général Ecossais de la NUMSA et du Coal Board, une ambition

34. Anne Kerr; 'After Auchengeich: Resilience in a Mining Community', Recovering Communist podcast episode 1 (2021): https://www.gla.ac.uk/schools/socialpolitical/podcast/podcast-stepisode1/?fbclid=IwAR_lubHgnbaTt4n9lNFpSB-B7Oa1kv2gDOZtjsHD-co37KMLuztN-nxLd1qY_A#d.en.811014.

35. Jim Phillips, *Scottish Coal Miners in the Twentieth Century* (Edinburgh: Edinburgh University press, 2019) p.269.

36. *Independent Review – Impact on Communities of the Policing of the Miners' Strike*. Final Report (Edinburgh: Scottish Government, 2020).

37. Observation notes from meeting at Auchengeich Miners' Club, 6 December 2018.

clairement nationale était communiquée. Le gala des mineurs écossais s'est poursuivi pendant près d'un demi-siècle et plusieurs entretiens que j'ai pu faire en gardent un souvenir ému. Il s'agissait d'un événement important dans le calendrier du bassin houiller qui rassemblait des milliers de mineurs avec leurs familles venant de toute l'Écosse³⁸.

Dans les années 1960, la NUMSA est également apparue comme le fer de lance du mouvement ouvrier écossais menant campagne en faveur de l'autonomie régionale ou de la dévolution, c'est-à-dire en faveur d'un parlement Écossais tout en restant au sein du Royaume-Uni. Il s'agissait d'une réponse à la centralisation économique à l'échelle du Royaume-Uni et à la déception suscitée par le gouvernement travailliste d'Harold Wilson. Ces développements nous permettent de voir l'articulation d'une base de la nation écossaise avec des fondements essentiellement économiques et sociétaux moins enclin à produire des formes de chauvinisme que ne l'étaient les formes antérieures d'identité nationale³⁹. Au cours de la seconde moitié du vingtième siècle, une certaine forme de *scottishness* associée aux appels au changement constitutionnel est devenue beaucoup moins associée à une version exclusive et presbytérienne de l'identité nationale qui avait été plus dominante au 19^{ème} et au début du 20^{ème} siècle. Il est important de noter que la politique de la NUMSA peut être considérée comme « unioniste-nationaliste » : elle est à la fois fondée sur la défense d'intérêts économiques écossais distincts tout en respectant le cadre unioniste plus large de l'industrie nationalisée et d'un syndicat structuré à l'échelle de la Grande-Bretagne⁴⁰. L'accélération de la désindustrialisation depuis les années 1980 a contribué à affaiblir davantage les liens avec l'Union, fournis par les affiliations à la profession et aux mouvements syndicaux, ainsi que l'investissement partagé dans la présence britannique sous forme d'industries publiques.

Ne devrions-nous pas élargir la perspective et reconnaître la nature « industrielle » des services, d'autant qu'on peut y observer une rationalisation similaire à celle appliquée au secteur manufacturier ?

L'industrialisation du travail de services est peut-être plus facilement visible dans les centres d'appels qui figurent parmi les principaux employeurs de l'Écosse désindustrialisée et constitue certainement un phénomène important. Un autre exemple serait l'importance croissante des travailleurs de la distribution et de la logistique. Amazon possède désormais un grand entrepôt à Dunfermline, dans l'ancien bassin houiller de Fife, tandis qu'il existe plusieurs plateformes de logistique pour le secteur de la grande distribution dans le Lanarkshire, stratégiquement situés près de l'autoroute M-74. Ces travailleurs détiennent potentiellement un pouvoir important dans un secteur économique où le contrôle du flux de marchandises est absolument essentiel et où de petits goulets d'étranglement peuvent avoir un impact considérable sur les bénéficiaires.

Lorsque j'ai interviewé George Greenshields, ancien ouvrier des mines à ciel ouvert et conseiller municipal travailliste dans le South Lanarkshire, il m'a fait remarquer le nombre de femmes qui travaillent dans le secteur social dans le village de Coalburn où il habite. Selon lui, ces travailleuses

38. Gibbs, *Coal Country*, p.187.

39. John Foster, 'The Twentieth Century, 1914-1979' in R.A. Houston and W.W. Knox (eds) *The New Penguin History of Scotland: From Earliest Times to the Present Day* (London: Penguin Books, 2001) pp.476-7.

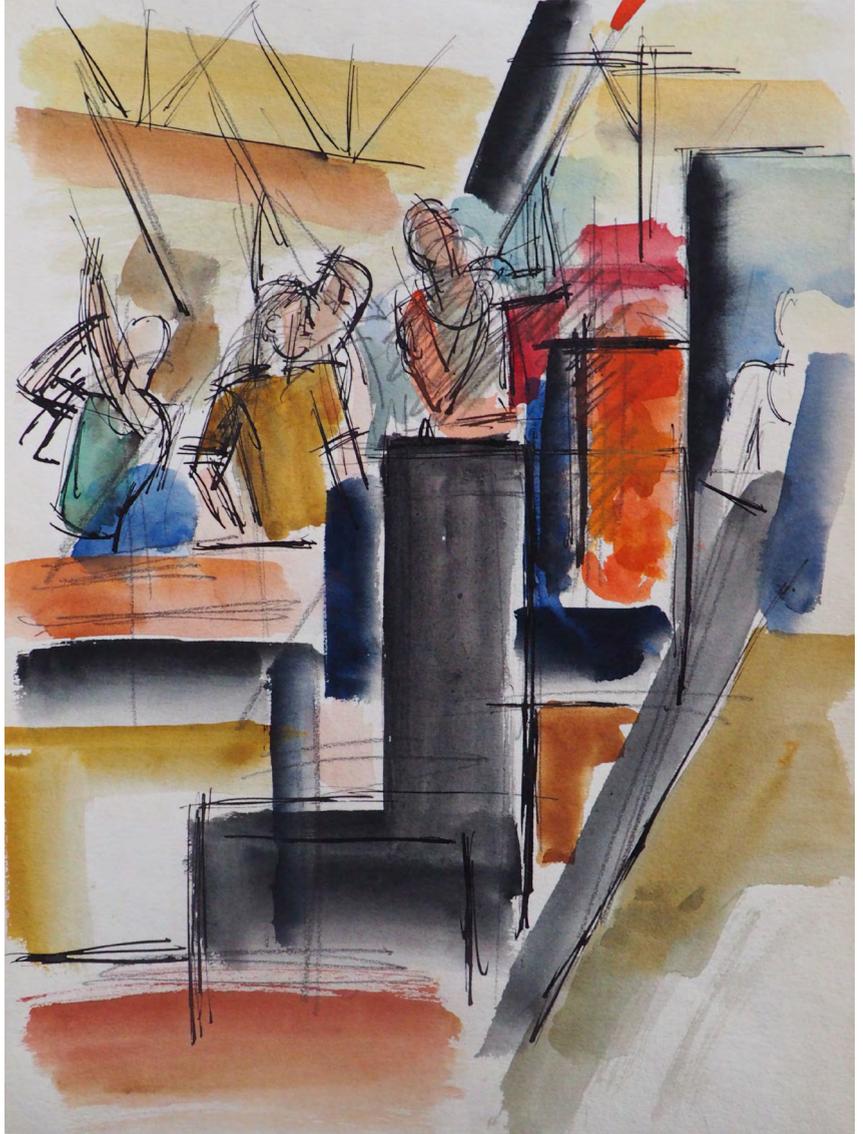
40. Angus Mackenzie, 'Public-spirited men': Economic Unionist Nationalism in Inter-War Scotland', *Scottish Historical Review* vol.96 (2017) pp.87-109.

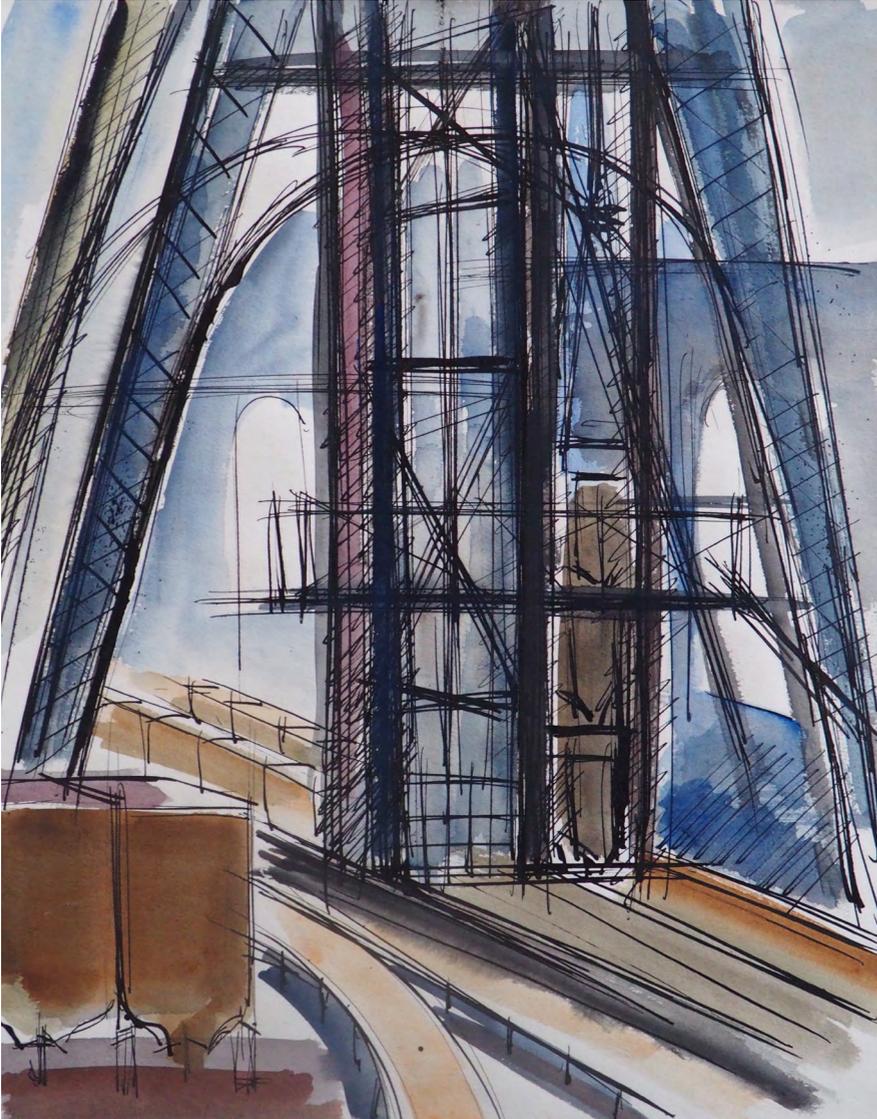
symbolisent l'économie moderne des services, alors que les mineurs ont été dominants dans l'économie industrielle dans laquelle il a grandi un demi-siècle auparavant⁴¹. Les observations de George révèlent une transition plus large du monde des charbonnages vers le monde du *care*. La pandémie a révélé l'importance des travailleurs du secteur des soins pour la société, peut-être tout autant que les pénuries de charbon et les conflits industriels du passé ont affirmé la centralité des mineurs, qui étaient autrefois le plus grand groupe professionnel d'Écosse et de Grande-Bretagne. Il est remarquable que les taux de syndicalisation restent plus élevés dans les anciennes régions industrielles de Grande-Bretagne, même là où les activités industrielles n'emploient plus des grands nombres de salariés⁴². Je ne pense pas que nous devons supposer que les luttes de classes sont terminées ou que les travailleuses et travailleurs des territoires désindustrialisés ne possèdent pas assez de pouvoir d'action ou qu'ils seraient incapables de gagner la sympathie du public et de contester l'ordre politique dominant. Il se peut également que dans certains anciens territoires industriels, ces travailleuses et travailleurs des services puissent se réapproprier la mémoire collective de ce passé industriel pour en faire une ressource symbolique et socio-politique.



41. George Green-shields, interview with author, Coalburn, February 2014.

42. Huw Beynon, Rhys Davies and Steve Davies, 'Sources of Variation in Trade Union Membership across the UK: The Case of Wales', *Industrial Relations Journal* vol.43 (2012) p.201.





d'ici et d'ailleurs

3

L'Inde aujourd'hui

Libéralisme économique et nationalisme Hindou contre les mondes du travail

Harald Tambs-Lyche *¹

Introduction

L'Inde a bien changé depuis l'époque où la politique de Nehru – et de sa fille Indira Gandhi – avait fait naître une démocratie bien réelle malgré ses faiblesses, et une tentative d'Etat-providence, dont la tendance paternaliste nuisait parfois à ses objectifs. Aujourd'hui, le gouvernement du parti au pouvoir le BJP (Bharatiya Janata Party) menace sérieusement la liberté d'expression en réprimant les voix critiques, tandis que le soutien qu'il apporte au développement capitaliste met systématiquement en danger la survie économique des paysans, des ouvriers et des populations tribales.

Je vais tenter, dans cet article, d'esquisser certains des processus clés de cette transition, en mettant la focale sur trois thèmes : la continuité politique de la droite hindoue depuis la lutte pour l'indépendance ; le virage libéral avec ses effets sur le marché du travail, la politique foncière et ses implications pour les paysans, les éleveurs et les tribus ; et le développement du nationalisme hindou vers une forme de plus en plus autoritaire.

Cette démarche implique, donc, un survol de l'histoire indienne depuis la lutte pour l'indépendance, et il convient de commencer avec une caractérisation de l'aile droite de ce mouvement depuis le temps où le « Mahatma » Gandhi avait pris la direction du mouvement indépendantiste.

* Harald Tambs-Lyche est professeur émérite en ethnographie (Université de Picardie Jules-Verne)

¹ Je tiens à remercier Stephen Bouquin, ainsi que les évaluateurs qui m'ont largement aidés à améliorer cet article

Le développement du nationalisme indien dès les années 1900 correspond assez nettement à la théorisation proposée par Eric Hobsbawm (1992) : pour lui, le nationalisme moderne découle de la revendication d'une bourgeoisie en quête d'un marché protégé de la compétition extérieure mais libéré des taxes douanières et autres barrières internes. Il s'agit donc, pour la bourgeoisie indienne, de réunir les possessions britanniques et les états princiers en un seul Etat, capable de maintenir un contrôle sur les importations. L'effort visant à privilégier la production indienne remonte à la campagne *Swadeshi* de 1906², et c'est là un thème qui revient régulièrement dans les revendications indépendantistes, et qui va continuer jusqu'au début de la libéralisation du commerce dans les années 1980. Depuis déjà quelque temps, les grands capitalistes indiens, alors bien établis, voient le protectionnisme mais surtout le contrôle de l'économie par l'État comme des facteurs qui limitent leur expansion.

L'histoire de la droite hindoue remonte au 19^{ème} siècle lorsque les Brahmanes et autres hautes castes résistèrent aux réformes introduites par les autorités britanniques, telle l'abolition de la *sati*³ ou l'introduction d'un âge minimum pour le mariage. Ces mouvements allaient de pair avec une vaste production d'histoires des différentes castes supérieures (Inden et Nicholas 1977), où la réglementation de la vie des membres se trouvait renforcée, particulièrement dans des domaines concernant le rituel et le mariage. La droite hindoue se retrouva ensuite dans le mouvement pour l'indépendance, où elle constitua l'aile conservatrice de Parti du Congrès⁴.

L'arrivée de Mohandas K. Gandhi, le futur Mahatma à la tête du mouvement indépendantiste en 1920 dynamise le Parti du Congrès, et permet un rassemblement autour d'une politique centriste⁵. Les tendances modérées trouvent leur compte dans la stratégie de 'non-violence' de Gandhi qui exclut les partisans de l'action violente, voire terroriste, tel Subhas Chandra Bose⁶. De plus, les campagnes que mène Gandhi contre la domination britannique ouvrent la voie pour l'action concrète et attire des radicaux. Les idéaux hindous du nouveau leader – lesquels incluent l'image de la caste comme une symbiose harmonieuse des différentes couches de la population – attire les conservateurs, tandis que quelques réformes, comme 'l'abolition de l'intouchabilité', mobilise les radicaux. Sous Gandhi, le Parti du Congrès réussit ainsi à réunir la grande majorité des partisans de l'indépendance de l'Inde.

Il nous faut, ici, revenir brièvement sur l'idéologie gandhienne, dont la mythologie masque parfois les positions politiques du Mahatma. Ainsi, par rapport à 'l'abolition de l'intouchabilité', il faut se rappeler le conflit qui oppose Gandhi à Ambedka, leader de la caste des intouchables⁷. Ce dernier revendique des droits spécifiques pour les plus basses castes, ce qui inclut, par exemple, des électors séparés et réservés aux intouchables. Gandhi, lui, veut bien abolir les discriminations les plus abjectes qui concernent cette population, mais en introduisant chez eux, par la mission hindoue⁸, des valeurs religieuses et sociales proche de celles des hautes castes. En des termes utilisés aujourd'hui, il veut surtout inclure les intouchables parmi les 'vrais' hindous, « into the Hindu fold », comme ses successeurs le disent aujourd'hui. L'acceptation des intouchables passe alors par la perte de leur spécificité culturelle et religieuse.

2. Le mouvement cherchait à boycotter les importations de Royaume-Uni et de promouvoir des produits indiens. Important surtout au Bengale, où il était dirigé par S. Banerjee.

3. La tradition selon laquelle les veuves de haute caste se brûlaient sur le bûcher de leur mari. L'opposition des conservateurs ne concernait pas seulement les coutumes interdites, il s'agissait surtout de contester le droit du gouvernement à interdire ou même modifier des traditions religieuses. C'est pourtant bien cela que fait le gouvernement actuel.

4. Mon récit diffère quelque peu, ici, de celui de C. Jaffrelot (1993) car dans son livre, par ailleurs magistral, l'auteur se concentre sur le développement de l'extrême droite. Je préfère une approche plus large, car la majorité qui soutient le BJP aujourd'hui, inclut aussi l'ancienne droite modérée.

5. Mes interprétations de l'idéologie de Gandhi, dans cet article, sont plus proches du travail récent de R. Guha (2013) que de la biographie classique, trop enthousiaste à mon avis, de Louis Fischer (1950).

6. Bose, qui représente d'abord l'aile gauche du Parti du Congrès, est aussi un activiste des syndicats avant d'opter pour l'Axe pendant la deuxième guerre mondiale. (suite de la note 6 page suivante)

L'idéalisation du village chez Gandhi, qui demeure un thème central dans l'idéologie indienne jusqu'aux années 1960, s'étend en même temps à la communauté harmonieuse des castes⁹. Ici, dit-on, la hiérarchie empêcherait les injustices et les contestations, car chacun y trouve sa place « naturelle ». Cette situation idyllique ne correspond pas vraiment à la réalité, où le village est souvent le théâtre de conflits amers, souvent entre ceux qui possèdent la terre et les travailleurs agricoles. Mais les conservateurs tendent à affirmer qu'il s'agit là de changements « modernes » qui ont détruit l'harmonie « traditionnelle ». C'est bien cette harmonie imaginaire, entretenue par le « système » de castes auquel il ne s'oppose nullement, qui représente l'idéal de l'Inde pour Mahatma Gandhi.

On a parfois opposé, à l'époque, la campagne menée par Gandhi en faveur du *khadi*, le tissu produit artisanalement ou par le consommateur lui-même, aux intérêts de l'industrie textile indienne. Or si on prend en compte que cette campagne va de pair avec un boycott des importations, cette opposition se réduit à une question de secteurs : une proportion des ventes de l'industrie des textiles est bien cédée à la production artisanale, mais la production indienne augmente par rapport aux importations. Les grands industriels soutiennent et financent les activités de Gandhi et du Parti du Congrès, ce qui confirme la validité de la perspective développée par l'historien britannique Eric Hobsbawm (1992) : le nationalisme sert surtout à créer un marché uni mais protégé.

Gandhi et ses proches sont aussi actifs dans la formation des syndicats, notamment en fondant la puissante *Textile Labour Association* à Ahmedabad, l'un des centres les plus importants de l'industrie textile en Inde et aussi la ville où Gandhi avait établi son Ashram. Ce syndicat, avec ses quelque 150.000 membres, suit une politique modérée : il correspond bien, en effet, à la caractérisation d'un 'syndicat de chefs'. Néanmoins, il garantit un niveau de vie décent aux travailleurs et une certaine équité dans les relations entre employeurs et employés. Il devient le modèle pour les autres syndicats, souvent formés à l'initiative des patrons, et généralement affiliés au Parti du Congrès par l'intermédiaire de l'INTUC (Indian National Trade Union Congress), fondée en 1947. Au niveau national, on compte les fédérations syndicales suivantes : le Bharatiya Mazdoor Sabha (BMS), affilié à l'organisation d'extrême droite RSS, qui ne soutient pas les conflits avec les employeurs, et le AITUC, traditionnellement affilié au parti communiste et un peu plus radical que l'INTUC¹⁰. Les autres syndicats, plus radicaux, constituent une minorité hors de ces organisations.

La politique indienne après l'indépendance¹¹

Grâce à l'action de Mahatma Gandhi, c'est donc une coalition très large qui constitue le Parti du Congrès au moment de l'indépendance. Il y a le grand capital indien, qui retrouve enfin son marché uni et protégé, avec des syndicats qui assurent des relations de travail relativement paisibles. Il y a également la Kisan Sabha, l'organisation de paysans affiliée au Parti du Congrès, et une série d'autres organisations, qui rangent une large majorité de la population derrière le parti au pouvoir. Mais à l'intérieur de cette coalition on trouve des ailes politiques qui s'opposent. Comme dans beau-

(...) Cette stratégie pour chasser les Britanniques inclut la formation de Indian Libération Army (ILA) qui se bat, à côté des Japonais, sur la frontière Indo-Birmane. Bose meurt après un accident d'avion près de Taiwan en 1945. v. Chattopadhyay 1989, Getz 2002.

7. Pour ce conflit, voir Jaffrelet 2000.

8 Plusieurs organisations gandhiennes travaillent alors pour la promotion sociale « uplift » des tribaux, en imposant le végétarisme et l'abstention d'alcool ainsi que l'hindouisme sur son versant dévotionnel bhakti. Le modèle de vie hindou qu'on essaye ainsi d'inculquer aux tribaux est calqué sur le vishnouisme des castes de marchands.

9. J'avais appris le Gujarati, vers 1970, en partie en lisant des manuels d'école. A cette époque, l'image de la société indienne que diffusaient ces manuels était encore centrée sur le village. Aujourd'hui, cette image a largement été remplacée par celle, plus 'moderne', de la vie de la classe moyenne en milieu urbain.

(notes 10 et 11 page suivante)

coup d'états gérés par un seul parti (avec ou sans opposition démocratique) les grands enjeux de la politique se jouent à l'intérieur du parti au pouvoir.

Nehru, qui devient le leader du parti du Congrès et premier ministre de l'Inde indépendante, appartient bien évidemment à la grande bourgeoisie, mais sa politique le place à la gauche de son parti. Son idéal pour l'Inde est une démocratie sociale à l'image des pays scandinaves, où le capitalisme national reste contrôlé et dirigé par l'État selon des plans quinquennaux inspirés par le modèle soviétique. Le modèle se caractérise par un certain effort de justice sociale, qui se heurte à la domination de la bourgeoisie et aux ressources insuffisantes d'un pays encore très pauvre. Néanmoins, la politique de Nehru crée une division au sein de la bourgeoisie, car les membres de la vaste bureaucratie et bien des membres des professions libérales qui lui sont fidèles, s'opposent aux capitalistes et entrepreneurs, qui se lassent des restrictions que l'état impose au secteur privé. Hors du parti, l'opposition est faible : les partis socialistes et communistes à gauche, tout comme les libéraux sur le plan économique (le Swatantra Party) et les nationalistes hindous (le Jan Sangh) restent des petites formations, reconnues, mais ayant peu d'influence sur le plan national.

Virage à gauche : l'époque d'Indira Gandhi

En 1969, le parti du Congrès se scinde en deux : Indira Gandhi, la fille de Nehru, est exclue de l'organisation et fonde un nouveau parti du Congrès, tandis que les leaders plus conservateurs prennent le contrôle de l'ancien parti. Indira devient premier ministre, poursuivant une politique de centre-gauche qui inclut, par exemple, la nationalisation des plus grandes banques. Elle gagne une popularité considérable, notamment après la victoire sur le Pakistan en 1970, quand le Bangladesh (anciennement Pakistan oriental) devient indépendant. Mais dès cette époque, il existe une puissante opposition de droite, centrée sur l'ancien parti du Congrès.

De janvier à mars 1974, des émeutes importantes ont lieu au Gujarat, auxquelles s'ajoute le 'mouvement JP' au Bihar dont la figure de proue est l'ancien gandhien J.P. Narayan. Celui-ci exprime la voix de la droite libérale et celle des gandhiens qui se révoltent, mais le RSS, le Rashtriya Swayamsevak Sangh – organisation animée par une idéologie souvent caractérisée comme fasciste – s'impose comme cadre militant surtout du mouvement du Bihar. Malgré l'apport du parti socialiste les deux mouvements se situent nettement à droite.

En mai 1974, les cheminots mènent un mouvement de grève massivement suivi et Indira Gandhi perd une bonne partie de son soutien de gauche après avoir envoyé plus de cent mille grévistes en prison¹².

Le mouvement du Bihar, devenu d'ampleur nationale, poursuit des actions qui perturbent sérieusement le fonctionnement de la société. Le 25 juin 1975 le mouvement lance une campagne de désobéissance civile, et son plan d'action inclut « tous les éléments clés d'un coup d'Etat » (Chandra, Mukherjee et Mukherjee 1999 : 252). Le lendemain, Indira Gandhi réagit en déclarant l'état d'urgence (1975-77). On assiste alors à une répression de la droite qui reçoit une très mauvaise presse en Occident. Indira lance ensuite

10 En 2013, l'INTUC avait 33 millions de membres, le BMS 17 millions et l'AITUC 14. Je ne dispose pas de données plus récentes. Les chiffres ont augmenté énormément avec l'industrialisation galopante depuis les années 1990, sans pour autant signifier un militantisme accru.

11. Cette section est nécessairement très synthétique, et je ne donne pas des références ponctuelles. L'un des meilleurs travaux sur cette époque est Guha 2008.

12 Il existe une excellente étude de cette grève (Sherwood 2001). On peut ajouter que les arrestations pendant cette grève sont encore plus nombreuses que celles qui ont lieu pendant l'état d'urgence plus tard.

un programme de réformes radicales¹³, tandis que la majorité de la population apprécie plutôt le retour à l'ordre. Mais graduellement, les réformes s'enlisent dans la lenteur de la bureaucratie et dans la corruption, tandis que la censure et le nombre croissant d'arrestations suscitent des réactions toujours plus fortes. De plus, les agissements du fils d'Indira, Sanjay, en particulier son programme de planification familiale qui procède par des stérilisations souvent forcées, provoque une résistance déterminée (Chandra, Mukherjee et Mukherjee 1999 : 255-258 ; Guha 2008 : 493-519).

En résumé, on peut dire que la politique de centre-gauche d'Indira a fait des nombreuses victimes à gauche – pendant la grève des cheminots – ainsi qu'à droite, lors de l'état d'urgence. Il est clair qu'elle a perdu, en 1976, une grande partie de ses soutiens. Quand elle déclare la fin de l'état d'urgence en janvier 1977 et organise des élections, un nouveau parti, le Janata Party, qui est une résurgence de l'ancien Congrès allié au Jan Sangh et d'autres formations de la droite, forme le gouvernement. Le leader et nouveau premier ministre, Morarji Desai, est considéré comme l'un des derniers disciples de Mahatma Gandhi (Spodek 2010).

L'intérim du Janata ne dure que quatre ans, et Indira reprend le pouvoir en 1980, mais elle est assassinée en 1984 – une action liée aux revendications en faveur d'un état Sikh indépendant.

Les débuts de la libéralisation

C'est sous son fils et successeur Rajiv Gandhi que l'économie indienne commence à s'ouvrir, timidement au début, à des investissements étrangers, tandis que le contrôle étatique de l'économie commence à diminuer. Cette tendance se renforce considérablement dans les années 1990. La libéralisation produit une croissance économique qui continue jusqu'à ce jour. La nouvelle politique va de pair avec un renforcement du pouvoir de la bourgeoisie indienne, et on peut considérer que la politique fondamentaliste hindoue représente un effort pour fournir une base populaire à cette bourgeoisie socialement minoritaire. Le parti nationaliste hindou, BJP, prend le pouvoir pour la première fois en 1996, mais leur gouvernement ne dure que treize jours. En 1998, ce parti revient au pouvoir pour un an, et gagne ensuite la majorité dans les élections de 1999, gouvernant pour quatre ans. C'est la première fois qu'un parti autre que le Congrès réussit à durer pour toute une période législative. Le Congrès retourne au pouvoir de 2004-14, mais après cette date, le BJP gouverne en continu, ayant gagné deux élections avec une majorité importante.

R. Desai, qui analyse la croissance du soutien au BJP, note que l'accès à la majorité électorale est passé par l'incorporation de nouveaux groupes dans la bourgeoisie. Il s'agit là, surtout, de castes traditionnellement liées à l'agriculture – des « agriculteurs dominants »¹⁴ – qui, avec le développement capitaliste de l'agriculture et surtout avec les effets de la « révolution verte » ont diversifié leurs activités vers les villes, les entreprises et les professions libérales. Au Gujarat, premier Etat dominé par le BJP, la caste des Patidars avait entamé cette ascension depuis le 19^{ème} siècle, et cette caste – quelques 13 % de la population de l'état – est considéré comme la base la plus sûre du parti. Dans d'autres Etats, l'ascension des agriculteurs dominants est passée par des partis

13. Il existe toute une littérature sur l'Etat d'Urgence, qui, en général, prend une position très critique envers Indira Gandhi (v. par exemple, Jaffrelot 2020). Mes expériences de terrain au Saurashtra me conduisent à une interprétation moins négative. Mes amis m'ont assuré que pendant l'état d'urgence, les habituelles attaques par les hautes castes aux quartiers des intouchables – on mettait feu à leurs huttes et violaient leurs femmes pour les 'tenir en place' – avait cessé pendant ce période, pour recommencer de plus belle en 1977. Il faut se rappeler que les gens visés par la répression de 1974 représentent les vues politiques du gouvernement actuel de Modi, dont la politique répressive est nettement plus forte.

14. Pour le concept de caste dominante, voir Mayer 1958, Srinivas 1959.

et des mouvements « paysans » – surtout dans les années 1980 – avant de se joindre au BJP. Sans cette augmentation de la « classe moyenne », le parti n'aurait pas, selon Desai, pu avoir le succès qu'on lui connaît (Desai 2011).

Il faut admettre que l'économie indienne s'est développée énormément depuis les années 1990. Le pays a connu une croissance économique considérable¹⁵, tandis que sa puissance militaire s'est imposée comme quatrième ou cinquième au niveau mondial. Le revenu moyen par habitant a augmenté fortement en Inde, et ce constat est corroboré par la hausse de la consommation, qui ne touche pas seulement les couches aisées. Mais simultanément, la différence entre riches et pauvres – entre ceux qui ont profité et ceux qui ont perdu lors des transformations économiques d'inspiration libérale – a augmenté et continue toujours d'augmenter.

La politique du BJP peut être caractérisée comme un mélange de libéralisme économique, fortement teinté de populisme religieux, et un autoritarisme nationaliste de plus en plus affirmé. La répression des voix 'antinationales' est devenue très importante et, pour la première fois depuis l'Etat d'urgence, la libre expression est effectivement contrôlée. Les étrangers ont eu l'habitude de pouvoir dire que même si on assiste parfois à des horreurs en Inde, celles-ci suscitent généralement des protestations. Ce n'est plus le cas, car les manifestations de l'opposition, durement réprimées, sont devenues dangereuses.

Les réalités hétérogènes des mondes du travail

En parlant de l'économie indienne, on doit tout d'abord noter que le « secteur formel » ne regroupe qu'entre 10 et 25 % de la main d'œuvre indienne. Certaines estimations réduisent encore cette proportion (Breman 1996 : 3-II, Harris et Gooptu 2001). Si Breman (1996 : 6-II) estimait que la proportion d'ouvriers travaillant dans le secteur « formel » n'avait pas sensiblement augmenté, il s'avère que cette proportion diminue aujourd'hui (Monaco 2017, Mezzadri 2017). L'augmentation de la main d'œuvre hors du secteur formel est devenue une caractéristique clé de l'industrialisation fulgurante de l'Inde, comme dans d'autres pays du Sud global. Le secteur informel inclut la majorité de travailleurs, mais aussi la plupart des entreprises, et pas seulement les plus petites. On y trouve des travailleurs, mais aussi des propriétaires de petites usines et d'ateliers, ainsi que des petits commerçants, des artisans, des chauffeurs de voitures et scooter-rickshaws, et ainsi de suite. Comme le soulignent Harris et Goopta (2001), le « secteur informel » recouvre une complexité sociale et économique époustouflante. On comprend que les évolutions de l'économie et du travail en Inde sont très difficiles à suivre de près, malgré un effort statistique impressionnant. Néanmoins, on peut mettre en évidence quelques points clés.

L'industrie textile

Dès les années 1930, l'industrie organisée se regroupe majoritairement autour de la production des textiles, caractérisée par une assez forte syndicalisation. Beaucoup de ces syndicats sont des « syndicats de chefs » dans le sens qu'ils ont l'appui de la direction et poursuivent une politique modérée, mais

¹⁵ On peut, par exemple, noter que l'Inde est le deuxième producteur du monde des deux roues et des autobus, le cinquième pour les camions, et le septième pour les voitures particulières, selon les chiffres de 2020. Même pour cette dernière catégorie, il s'agit d'un chiffre deux fois plus élevé que celui de la France. Le secteur automobile contribue pour environ 40 % des produits manufacturés indiens.

ils parviennent néanmoins à donner une voix aux ouvriers, au moins dans les problèmes quotidiens. Le système garantit un salaire modique mais sûr et une retraite (Breman 2004 : 70-98).

Dès les années 1980, l'industrie textile périclité¹⁶. Les usines ferment dans des villes comme Mumbai, Ahmedabad et Kanpur, mais la production se maintient (Breman 2004 : Heuzé 2013). En effet, il s'agit d'un retour au système de manufacture antérieur : la production se fait maintenant en sous-traitance, dans des petits ateliers ou même à domicile. Ce système procure aux employeurs une liberté absolue par rapport à la réglementation du travail, tandis que les revenus des ouvriers sont réduits à quelque 30 % du salaire perçu auparavant. Il s'agit en effet d'un renvoi des employés au *lumpenproletariat* : les quartiers ouvriers sont démolis, pour faire place à des appartements chics et profitables tandis que la main d'œuvre doit se loger dans les taudis des bidonvilles. Ce phénomène est particulièrement visible à Mumbai, où les usines textiles et les logements des ouvriers étaient situés tout près de l'actuel centre-ville (Heuzé 2013). La fermeture des usines garantit une rentabilité continue aux petites entreprises qui sont devenues des agences de vente de la force de travail.

On a beaucoup discuté des conséquences de la libéralisation pour le marché de travail. La croissance a-t-elle réussi à remplacer les pertes d'emploi dans le secteur formel ? Dans un rapport du National Sample Survey Organisation, Deshpande et Deshpande (1998) maintenaient que l'emploi et le salaire moyen avaient augmenté depuis la fermeture des usines à Ahmedabad. Hirway et Mahadevia (2000 : 53-54) montrent une réduction de la pauvreté ainsi qu'une augmentation absolue de l'emploi entre 1973-74 et 1993-94. Mais ces chiffres globaux, qui incluent de nouvelles industries, ne se réfèrent pas aux ouvriers des usines disparues. Breman (2004 : 248-257) ainsi que Unni (2000) montrent très nettement que parmi ces ouvriers, le chômage demeure très important et ceux qui ont trouvé de travail, gagnent entre 30 et 40 % de leur ancien salaire. Heuzé (2013) fait état d'une dégradation similaire pour les ouvriers du textile à Mumbai. On constate une différence dans les estimations qui montre cependant bien le sens du changement : des groupes importants sont désormais perdants au sein d'une croissance économique réelle (Yagnik et Sheth 2005).

Pour les travailleurs expulsés de l'industrie – et de leur syndicat, car le statut de membre dépendait de leur emploi – les conséquences ont été désastreuses ; en plus de la perte de la sécurité de l'emploi et de la respectabilité qu'elle implique, ils ont aussi perdu le droit à l'assistance médicale gratuite. Les conséquences pour leur santé ont été catastrophiques, car leur nouvelle existence ne leur permettait pas de bénéficier d'un médecin ou d'acheter des médicaments (Breman 2004). Sur la quatrième de couverture du livre de Breman, on voit un ancien ex-ouvrier en loques qui nous montre, avec nostalgie mais aussi avec fierté, son carnet de syndiqué avec sa photo, comme s'il voulait dire : « Voilà, j'ai été quelqu'un – mais voyez ce que je suis aujourd'hui ! »

Pour la masse des travailleurs qui ont gagné leur « indépendance » au prix de la baisse de leur revenu et de leur sécurité, il n'y a plus de syndicat qui

16. On dispose d'un excellent compte-rendu de la grande grève de textile qui précède la fermeture des usines de Mumbai – une grève amèrement perdue (Heuzé 1989b).

puisse les soutenir. Il ne reste plus que les liens primordiaux, la famille et la caste, les seuls réseaux où on peut obtenir de l'aide pour trouver un travail ou simplement pour survivre. On assiste donc à un retour en importance du système de castes et de compétition entre les communautés ethniques. Ces liens n'avaient jamais perdu leur pertinence, mais au temps des syndicats et d'un minimum de sécurité sociale, ces derniers ont eu pour effet de restreindre les conflits et la rivalité entre les communautés.

Dans les quartiers populaires, le rôle que jouaient les responsables des syndicats, comme intermédiaires entre leurs membres, l'Etat et l'entreprise, a été pris par ce que Berenschot (2011) appelle les « fixeurs » ou *fixers*. Ce sont souvent des membres du parti du BJP, qui ont des contacts avec la direction du parti au niveau local : installé dans les quartiers populaires, ils font du « travail social » en aidant la population avec la paperasserie officielle et d'autres problèmes, tel l'accès aux écoles et au logement. Les *fixers* s'occupent également des problèmes quotidiens des habitants – eau, état des rues, électricité. Il va de soi que ce système implique une certaine pression pour faire voter cette population « correctement », pour le parti BJP (Berenschot 2011).

La production de *bidi*

Des changements similaires sont intervenus dans d'autres industries. Prenons pour exemple la fabrication de *bidi*, les petits cigares tant aimés par les couches populaires en Inde. Dans un rapport récent (Arora, Datta et al. 2020) on constate d'abord que selon les statistiques officielles, 89 % de la main d'œuvre de cette filière travaille dans le secteur informel¹⁷. L'étude se concentre sur les évolutions que cette industrie a connu entre 2001 et 2015, époque où les usines avaient déjà été fermées et le travail était passé au secteur informel. On constate une augmentation de la proportion du travail accompli dans le secteur informel. Ceux qui produisent les *bidi* – majoritairement des femmes et des enfants – n'ont aucun droit aux retraites, ni aux indemnités en cas de maladie ni aux autres droits sociaux. Mais les auteurs observent avant tout une diminution considérable des revenus pour ce groupe pendant la période étudiée, durant laquelle les profits de l'industrie ont augmenté de 1,7 à 12,8 billions de roupies. Les salaires des ouvriers dans cette industrie constituent alors 17 % du salaire moyen des travailleurs du secteur formel.

Au Sud Kanara autour de Mangalore, où Marine Carrin et moi avons travaillé depuis les années 1990, les ouvriers de l'industrie des *bidi* représentent une portion importante de la population pauvre, dans une région où la croissance économique est fulgurante. Ces ouvriers constituent la base principale du parti communiste CPM (Communist Party – Marxist)¹⁸ dans la région, et ce parti s'est impliqué dans de nombreuses grèves et mobilisations syndicales visant à améliorer la situation des familles qui dépendent de cette filière. Malgré les efforts des militants, la condition de ces travailleurs n'a fait qu'empirer. Beaucoup de ces familles appartiennent à la caste des Billava, une basse caste qui s'affirme aujourd'hui et qui est généralement en train d'améliorer son statut : l'espoir des travailleurs de *bidi* se concentre alors sur la possibilité de quitter leur présent emploi pour s'insérer dans un marché de travail régulier en pleine expansion. Mais endettés par les avances qu'ils ont reçues de leurs

17 Ce chiffre ne prend en compte que les personnes effectivement payées par un employeur : comme beaucoup d'ouvrières travaillent à la maison, elles sont souvent aidées par leurs enfants et d'autres membres de la famille, qui ne sont pas employés individuellement.

18 Le CPI (Communist Party of India) est l'ancien parti communiste fidèle au Moscou jusqu'à 1989, tandis que le CPM représente la tendance inspirée par Mao Ze Dong. Ce dernier parti a gouverné l'état du Bengale occidental pendant 34 ans (1977-2011).

patrons, ces ouvriers ne sont pas libres de quitter un travail qui les rend toujours plus pauvres...

Les charbonnages et les aciéries

La manière dont les secteurs formels et informels s'entrecroisent sur le lieu du travail n'est pas spécifique à l'industrie textile. Gerard Djallal Heuzé (1989a) a montré cette imbrication dans son étude sur les mineurs de charbon à Dhanbad (état de Jharkhand, autrefois Bihar)¹⁹. Non seulement les ouvriers permanents et la main d'œuvre embauchée au jour le jour travaillaient ensemble, mais beaucoup d'hommes vivaient dans les campagnes autour de la mine, où ils avaient des petites exploitations agricoles. On compensait ainsi les jours sans travail dans les mines par des journées de travail agricole chez soi ou pour des autres paysans.

Aujourd'hui, au Jharkhand, beaucoup de mines de charbon sont officiellement fermées, pour des raisons de sécurité. Cela n'empêche en rien certains réseaux maffieux de continuer l'exploitation sur une base informelle, avec une main-d'œuvre recrutée de manière illégale, sans se soucier du danger d'accidents.

Pour transporter le charbon en ville, on emploie souvent les membres de communautés tribales des villages environnants qui transportent le minerai en petite quantité sur leurs vélos, qu'ils sont obligés de pousser. Ces transporteurs se font souvent racketter par la police en raison de leur activité irrégulière : les autorités, en revanche, ne touchent guère aux mafias, dont les leaders ont souvent de très bons contacts avec des hommes au pouvoir (Carrin 2013, Shah 2006).

Dans l'industrie d'acier en Orissa, l'opposition entre les travailleurs du secteur formel et les autres est également très manifeste. De plus, avec la libéralisation le nombre de postes de travail réguliers diminue, et la compétition entre les ouvriers pour les obtenir a accentué les conflits entre castes, tribus et groupes ethniques (Strümpell 2008, 2011).

L'industrie automobile et l'informatique

De nouvelles industries se multiplient dans des secteurs tels que l'automobile et la chimie. Ici, la croissance est impressionnante, mais la réglementation du travail est maintenant libéralisée, et malgré la limitation du travail sur contrat qui ne permet pas de remplacer la main d'œuvre permanente par du personnel temporaire, ce type de 'contractualisation' augmente constamment. Il s'agit de la stratégie de l'entreprise allégée ('lean') qui consiste à sous-traiter au maximum la production en ne gardant qu'un minimum de salariés. C'est là une idéologie qui a gagné la plupart des secteurs économiques, au niveau mondial, depuis les années 1980 (Monaco 2017). Dès lors, le travail devient plus précaire. Cette situation est nettement plus périlleuse pour les travailleurs en Inde que dans certains pays européens où subsiste au moins un résidu des protections apportées par l'Etat-providence.

¹⁹ Pour une discussion plus générale sur le sujet des mines au Jharkhand, les conditions de leur main d'œuvre et l'absence d'effets positifs sur l'économie de cet Etat, voir George 2009.

Dans l'industrie automobile indienne, les accidents du travail sont nombreux, et dans un rapport récent (*The Wire* 2020) on note que 65 % des accidents frappent les travailleurs contractuels, tandis que 88 % de victimes sont des travailleurs migrants²⁰. La cause des accidents, souligne le rapport, est pour 88 % due aux équipements de sécurité défectueux. Il est clair que la prévention des accidents, y compris dans ce secteur, ne joue qu'un rôle très secondaire, alors que les usines et les installations sont pourtant récentes. Ces chiffres indiquent aussi l'importance des travailleurs itinérants dans cette industrie ultramoderne.

Dans le secteur automobile, les syndicats sont très souvent interdits par l'employeur, et quand ils subsistent, il s'agit plus que jamais des « syndicats de chefs ». Les grèves sont relativement peu nombreuses mais on assiste néanmoins à des manifestations souvent accompagnées de confrontations violentes, qui causent des morts des deux côtés²¹. Il n'est pas anodin que les morts, coté entreprise, sont souvent des directeurs de relations humaines. Parmi les particularités tout à fait indiennes de cette situation, notons que les ouvriers, sans doute pour éviter la violence associée aux grèves, ont parfois eu recours au jeûne, ancienne stratégie gandhienne.

Maruti est le premier constructeur d'automobiles en Inde, et a mis en pratique depuis la fin des années 1980 une stratégie de l'entreprise « allégée ». En 2013 éclate une grève importante chez Maruti, qui immobilise la production pendant trois semaines. Dans une étude menée par L. Monaco, les contractuels et les apprentis constituaient presque un tiers des ouvriers interrogés, mais l'auteure note que l'échantillon sur lequel porte l'enquête sous-estime certainement cette proportion, dont les chiffres précis demeurent inconnus (Monaco 2017 : 128). Monaco souligne que ce conflit montre que les ouvriers sont désormais capables de se solidariser malgré le clivage entre permanents et temporaires. La fin de la grève montre, hélas, que l'Etat indien est capable d'exercer une répression violente pour soutenir le grand capital.

Ce type de conflit est généralement absent des nouvelles entreprises du secteur informatique mais on peut noter, ici, que les entreprises de numérique à Bangalore, dans la 'Silicone Valley' indienne, emploient presque uniquement des Brahmanes (Jodhka et Newman 2007, Jodhka 2008). Comme le directeur d'une des firmes le confie aux chercheurs, on prête une attention particulière aux antécédents familiaux de chaque candidat à un emploi, car les gens d'une même sous-communauté culturelle, dit-on, « travaillent mieux » ensemble.

La relocalisation de la production dans de petits ateliers et à domicile constitue ce que Mezzadri (2017) caractérise comme le « sweat-shop régime », qu'elle ne voit pas, comme certains économistes, comme une forme transitoire d'une phase de développement, mais plutôt comme la forme de production caractéristique, au niveau global, de notre époque post-moderne orientée sur les chaînes de valeur globalisées.

20 Il s'agit d'un rapport de l'organisation Safe in India (SII) qui s'occupe de l'aide aux victimes d'accidents industriels. Ce rapport concerne des usines à Haryana, juste au nord de Delhi.

21. Sur ce thème, voir MAskool 2013, *Economic Times* 2016 (bibliographie).

Le monde du travail agricole

Des changements importants ont aussi eu lieu dans les campagnes. Les liens traditionnels qui impliquaient que les artisans et certains autres travailleurs recevaient une partie de la récolte en guise de salaire ont disparu. Il s'agit là d'un processus long et gradué qui s'étend du 19^{ème} siècle jusqu'aux années 1980 (Jodhka 2014).²² Comme en Europe, la campagne s'est « ruralisée » avec la disparition de l'artisanat traditionnel. Les artisans sont souvent partis pour les agglomérations urbaines tandis que d'autres se sont convertis à l'agriculture.

Dans les régions marquées par la « révolution verte » des années 1960 (Panjab, Haryana, l'Ouest d'Uttar Pradesh), les agriculteurs des castes dominantes ont gagné considérablement en termes politiques aussi bien qu'économiques. Toutefois, une grande partie des groupes qui fournissaient autrefois la main-d'œuvre agricole ont quitté les villages, quand ils ne se sont pas faits embaucher par de nouvelles industries agro-alimentaires, souvent établies dans les campagnes. Leur place a été prise par des migrants, venus des régions plus pauvres (Bihar, l'Est d'Uttar Pradesh). Ces migrations restent souvent saisonnières (Jodhka 2014, Singh 2016), et la possibilité pour eux de revendiquer des conditions de travail meilleures sont minimales car leur famille, restée dans leurs villages d'origine, dépend des fonds qu'ils peuvent leur envoyer.

Dans d'autres régions aussi, on assiste à un remplacement de l'ancienne main-d'œuvre agricole – partie vivre dans les agglomérations urbaines, où beaucoup migrent de façon saisonnière – par des migrants venus d'ailleurs. C'est le cas, par exemple, au Sud Kanara, où l'agriculture souffre d'un manque de main d'œuvre malgré la venue des immigrants de Madhya Pradesh. Plus que jamais, donc, les pauvres de la campagne sont géographiquement mobiles : leur situation se caractérise ensuite par la précarité, les très bas salaires, et l'insécurité du travail. Parmi ceux qui ont quitté les campagnes certains trouvent, bien sûr, un emploi dans des nouvelles industries liées à l'expansion économique, mais beaucoup d'entre eux demeurent pauvres.

Les changements ont rendu caduques certains aspects de la domination que les agriculteurs de caste dominante exerçaient sur les groupes subalternes, et ces dernières ont souvent gagné en autonomie. Pour les Dalit – les ex-intouchables – de la plaine du Gange et les changements sociaux qu'elle a connue ont ouvert la voie à une ascension sociale, soutenue par les quotas que l'Etat réserve pour ces groupes dans l'éducation et dans l'emploi public. Mais cette autonomisation et ascension des Dalit ne se fait pas sans conflits, et on connaît les atrocités – meurtres, viols, et ainsi de suite – que les hautes castes ont infligé aux ex-intouchables surtout depuis des années 1980. Cette violence n'est pas nouvelle, car elle a toujours été essentielle aux formes de domination qui s'exerce dans les villages. En même temps, le nombre de ces atrocités a beaucoup augmenté depuis les années 1980, ce qui reflète l'ascension sociale et économique des Dalit (Singh 2016, Ciotti 2011).

Le village indien, il est vrai, n'a jamais constitué une seule communauté – pour cela les divisions sociales, économiques et culturelles entre castes était

22 Certains anthropologues ont utilisé le terme 'système jajmani' pour ce type d'organisation.

trop importantes (Jodhka 2014). L'exemple de Singh concerne un village au Rajasthan où certains Kathik – bouchers – autrefois intouchables, ont fait fortune. Mahesh, le plus riche d'entre eux, est devenu l'homme le plus puissant du village. Grâce à ses contacts, il a réussi à faire réserver la position du chef du conseil de village (panchayat) pour une femme issue d'une caste ex-intouchable. Dès lors, c'est la mère de Mahesh qui occupe ce poste. Autrefois, quand le conseil représentait les intérêts des castes dominantes, il arrivait généralement à faire respecter ses décisions. Mais Mahesh n'est guère aimé par les membres des anciennes castes dominantes, et les liens entre les castes se sont affaiblis au point où il devient difficile de gérer les fonctions administratives du conseil. L'opposition locale ignore les décisions « démocratiques », quand elle n'arrive pas simplement à empêcher toute décision d'être prise (Singh 2016).

L'ascension des basses castes était très marquée entre 1970 et 1990, mais il y a des signes qui indiquent que ce développement s'estompe aujourd'hui. Dans une étude portant sur l'Uttar Pradesh rurale, Jeffrey, Jeffery et Jeffery constatent que les postes dans le public ont diminué, en partie sous la pression de la Banque Mondiale, tandis que l'embauche dans le secteur privé n'a guère augmenté sous le régime libéral, au moins en dehors des grandes agglomérations. Le recrutement aux postes publics est devenu de plus en plus politisé, surtout à cause de l'activité politique des Jat, caste dominante, qui se réserve ces positions (Jeffrey, Jeffery et Jeffery 2005 : 2086).

Ces mêmes auteurs soulignent une autre tendance, également liée au libéralisme économique : le système d'écoles publiques s'appauvrit, au même temps que les matières enseignées sont de plus en plus marquées par l'idéologie nationaliste hindoue. Les écoles privées, en revanche, sont en pleine expansion et assurent une proportion croissante de l'éducation donnant accès à des postes de cols-blanc. Mais la plupart de ces institutions appartiennent aux associations des hautes et moyennes castes, ce qui donne un accès privilégié à l'éducation pour leurs membres, tandis que les contraintes économiques limitent l'accès des jeunes, issus des basses castes, au système public (Jeffrey, Jeffery et Jeffery 2005 : 2088). Ces développements réduisent considérablement l'effet de la discrimination positive visant à avantager les basses castes, qui figurent portant dans la constitution indienne, et on retourne lentement vers une situation qui tend à rendre négligeables les effets de l'éducation pour l'égalité sociale et économique.

Dans d'autres régions agricoles, on trouve encore des formes de travail impliquant la servitude (bonded labour). C'est le cas pour un grand nombre d'« ex-intouchables »²³ au Tamil Nadu, mais aussi pour les travailleurs des plantations de thé ou de café. La servitude opère souvent par le biais de l'endettement. De plus, les populations tribales du centre de l'Inde qui travaillent dans le thé en Assam, ne peuvent quitter les plantations sans encourir la violence de leurs voisins qui, pris dans leurs propres revendications identitaires, voient ces immigrés comme des intrus (Vandeberckhove et Suykens 2008).

23. L'expression 'ex-intouchable', politiquement correcte, est souvent un euphémisme qui masque la discrimination continue contre ces groupes en Inde.

Les questions liées à la terre

Les manifestations des agriculteurs au nord de l'Inde en 2021 soulignent une autre problématique, celle de l'appropriation de la terre agricole par les entreprises et l'état. Il est évidemment normal que l'urbanisation et l'industrialisation produisent une réduction des terres arables. En Inde, l'agriculture a pourtant bénéficié d'une certaine protection légale contre l'appropriation de sa ressource principale. C'est l'abrogation de ces lois qui a provoqué les récentes manifestations des paysans, qui ont commencé dans des régions dotées d'une agriculture très développée où les fermiers, en raison de leur prospérité et de leur influence politique, ne s'étaient pas sentis menacés auparavant par la perte de leurs terres.

Si on se tourne vers les régions tribales du centre de l'Inde, la situation a longtemps été très différente²⁴. Depuis l'époque coloniale, les paysans Santal, Munda et autres Adivasi ont perdu des terres confisquées par des prêteurs sur gage ainsi que par des entreprises minières et autres – mais surtout par l'Etat quand celui-ci a pris le contrôle de la forêt (Damodaran 2005). Aujourd'hui, la perte des terres continue malgré la protection légale. Lors d'une visite à Ranchi en 2016, l'un des activistes militant en faveur des populations tribales, m'a décrit la situation ainsi : « Les terres d'un paysan tribal sont expropriées : il proteste, et finit en prison pour résistance contre les forces de l'ordre. Il entame ensuite un procès, tandis qu'il reste emprisonné car les délais légaux pour sa condamnation peuvent s'étendre durant des années. Quand, enfin, il est relâché – et même s'il a gagné son procès – ses terres ont disparu pour toujours. Parfois il réussit à se faire payer une maigre compensation, mais dans la plupart des cas il ne reçoit rien ». Bref, les autorités bafouent régulièrement les cadres légaux quand il s'agit de promouvoir de nouveaux développements – mines, industries ou simplement des nouveaux quartiers d'habitation pour les classes moyennes (Padel et Das 2010). Ces transgressions ne sont pas nouvelles, mais la situation s'est empirée considérablement sous le présent gouvernement.

Nikita Sud (2012) a bien montré le rôle de l'État dans l'appropriation de terres agricoles – ou bien, dans son exemple, des parcs naturels du Kutch au Gujarat. Les perdants ici sont surtout les éleveurs, jusqu'alors seuls à pouvoir exploiter les étendues semi-désertiques à l'intérieur de Kutch. Seul l'État est capable d'ignorer ou de rafistoler les lois pour accaparer de vastes espaces, qui sont ensuite vendus ou loués à des entreprises indiennes ou internationales. Si on peut trouver des exemples de ce type d'appropriation dans le passé, l'échelle et la vitesse du processus ont augmenté considérablement depuis l'arrivée du BJP au pouvoir. Comme le souligne Nikita Sud, l'État, loin de s'effacer pour laisser les forces du marché agir, a pris un rôle déterminant pour accélérer l'expansion des entreprises privées (Sud 2012).

Aujourd'hui, le gouvernement indien se heurte à l'opposition acharnée des agriculteurs qui protestent contre la libéralisation des lois qui rendrait encore plus facile l'expropriation des terres agricoles pour d'autres développements. Ce « mouvement paysan », très actif ces deux dernières années,

24. Pour une discussion approfondie de cette problématique en ce qui concerne l'état de Jharkhand, v. Sundar (ed.) 2009.

représente, en ce moment, probablement la plus grave menace contre l'hégémonie du BJP, car parmi ces groupes localement puissants, beaucoup vont probablement cesser de voter pour ce parti.

Dans les villes, la libéralisation permet aujourd'hui une spéculation foncière effrénée, avec les conséquences que l'on connaît : on assiste au déplacement des habitations ouvrières et à celles de la petite bourgeoisie, pour faire place aux entreprises et pour des nouveaux quartiers huppés. On trouve une bonne description du début de ce développement, ainsi que des bonnes réflexions sur les efforts réels mais insuffisants en matière de logement social dans les années précédentes, dans le livre de C. Auclair (1998) sur Chennai. M. Saglio-Yatzimirsky (2002) nous présente un autre exemple de ce processus concernant une partie de Mumbai, où l'auteur analyse avec acuité les alliances entre entrepreneurs et hommes politiques qui sont à l'œuvre dans ces projets.

La religion et la violence communautaire

Dans tous ces développements, le Gujarat a été précurseur. C'était le premier état à assouplir la réglementation du travail, parfois en ignorant ou bafouant les lois fédérales. C'est aussi au Gujarat qu'on voit le plus clairement les liens entre les transformations de l'économie et les conflits entre les communautés (Yagnik et Sheth 2005).

Ceci n'a rien de surprenant, car la bourgeoisie mercantile a dominé la société du Gujarat central depuis le moyen âge – il est même possible de postuler, comme le fait J. Goody (1999), que le capitalisme moderne y a trouvé ces racines. L'aile droite du parti du Congrès, au temps de Nehru, était particulièrement forte au Gujarat, et Morarji Desai, le gandhien conservateur devenu premier ministre en 1977, était un Gujarati. C'est dans la continuité de cette tradition que le Gujarat devient le premier état dirigé par le BJP et cet état figure, toujours, comme la 'vitrine' de la politique de l'Hindutva en Inde (Spodek 2010).

C'est aussi au Gujarat qu'ont eue lieu les émeutes les plus importantes contre les Musulmans. On assiste à une première confrontation entre Hindous et Musulmans à Ahmedabad en 1968-69, mais à cette époque, les milieux ouvriers, le syndicat, et les autorités ont pu limiter les dégâts. Les émeutes de 1974, qui avait conduits Indira Gandhi à déclarer l'Etat d'urgence, prenait surtout pour cible les quotas de réservations pour les basses castes et d'autres exemples qui attestaient de la « corruption » du gouvernement de Gujarat²⁵. Même si c'était une révolte de la classe moyenne, et il s'agissait bien d'un mouvement de droite. À cette époque, les Musulmans n'étaient pas particulièrement ciblés. Les émeutes de 1984-85 ont visé, elles aussi, les basses castes et leurs « privilèges ». Mais lors des dernières émeutes, les organisations conservatrices hindoues changent de cible : elles s'allient aux basses castes hindoues pour s'attaquer aux Musulmans.

Il s'agit, selon l'analyse des chercheurs, d'un changement délibéré ; le gouvernement du Congrès s'appuie sur une alliance KHAM²⁶ – constituée

25 La 'corruption' se réfère, dans ce cas, à tout ce qui peut nuire à la libre concurrence.

26 Kshatriya-Harijan-Adivasi-Muslim, c.a.d. les castes de paysans, les intouchables, les tribaux et les Musulmans.

27. Je me tiens ici aux chiffres annoncés par des observateurs indépendants et des ONG à la suite des événements. Les chiffres 'officiels' ont diminué régulièrement depuis, pour atteindre 1 000 morts récemment. La presse occidentale a généralement suivi cette tendance à minimiser le nombre de morts.

(note 27 page précédente)

28 Modi a été innocenté par le Gujarat High Court après quelques années – le temps nécessaire pour le gouvernement de l'Etat de remplacer un certain nombre de juges, s'assurant ainsi d'une majorité pro-gouvernementale. Comme aux États-Unis, le tribunal est indépendant, mais c'est bien le gouvernement qui choisit les juges. Il faut pourtant attendre la retraite des juges en place pour les remplacer.

29. Heuzé (2013) nous rappelle que les conflits hindou-musulmans possèdent leur propre dynamique, indépendante des relations et des conflits de travail. Mais à Ahmedabad, au moins, on comprend que les « fixers » qui contrôlent aujourd'hui l'accès pour les ex-ouvriers du textile aux services de la municipalité ou aux institutions éducatives, sont des agents du parti au pouvoir et que de tels agents ont joué un rôle important en dirigeant les attaques contre les Musulmans (voir Shani 2007).

30 Chaturvedi 2011 note que ces groupes sont fiers de leur rôle traditionnel comme guerriers : les émeutes ont donné à ces groupes la chance de revendiquer leur nature féroce ou 'sauvage' (Pour ce dernier concept voir Skaria 1999, Tamsb-Lyche 2002).

de différents groupes subalternes – contre les classes moyennes, qui se retrouve en minorité. La nouvelle stratégie de droite consiste donc à mobiliser les hindous subalternes contre les Musulmans, en provoquant des incidents violents entre les adeptes des deux religions. Cette stratégie conduit à de nouvelles émeutes antimusulmanes qui sont provoquées en 1992, en 1998–99 et, la plus sanglante de toutes, en 2002. On estime le nombre des morts à Ahmedabad à 3000 pendant ce dernier pogrom²⁷, où la police et le gouvernement de Narendra Modi prennent une partie active au massacre des Musulmans (Shani 2007, Spodek 2011, Tamsb-Lyche 2017)²⁸.

Les sentiments antimusulmans et le nationalisme hindou remportent les élections de 1996, 1999 et 2002 pour le BJP, et depuis cette époque, le parti nationaliste hindou contrôle l'état du Gujarat. Si les massacres de 2002 avaient clairement pour but de gagner les élections, la majorité assurée du parti BJP depuis lors a rendu de nouvelles émeutes inutiles.

Plusieurs chercheurs ont tenté de comprendre le tournant que prend la politique au Gujarat autour de 1984–85. Il est clair que la fermeture massive de l'industrie textile, la perte d'audience et de capacité de mobilisation des organisations syndicales, et le chômage des masses sont des facteurs d'une importance considérable (Bremant 2004 ; Shani 2007 ; Spodek 2010, 2011). Les liens entre ouvriers et autorités, qui passaient auparavant par les délégués du syndicat, ont été remplacés par les *fixers*, le plus souvent des agents du BJP. L'unité ouvrière, relative mais réelle, a éclaté pour laisser la place aux divisions communautaires, et cette situation a facilité la mobilisation contre les musulmans²⁹. Le chômage et la destruction des services sociaux a accéléré la croissance de la criminalité, et cela a permis aux autorités de recruter des jeunes pour incendier les quartiers musulmans et s'attaquer aux habitants. Lors des émeutes de 2002, les membres de certaines basses castes ont joué un rôle clef dans la tuerie³⁰.

L'exemple du Gujarat, premier lieu des changements, a été suivi par une bonne partie des Etats de la fédération indienne. Il y a donc un lien assez net entre les changements politiques, l'orientation libérale-marchande, et les conflits intercommunautaires. Bref, sous le nouvel ordre néo-libéral, c'est chaque communauté pour soi, et les Musulmans ont été les principaux perdants à ce jeu (Bremant 2004).

Mais il ne faut pas oublier que la politique de l'Hindutva touche aussi d'autres groupes, notamment les Chrétiens, eux aussi victimes de violences ces dernières années. Pour les tribus, on assiste à de fortes initiatives d'« hindouisation » – l'état construit des temples sur les lieux sacrés des tribus dont ils renomment les divinités pour les inclure dans le panthéon hindou. Il s'agit, ici, d'une politique qui puise ses origines dans les campagnes gandhiennes des années 1920 et 1930. Il y a bien une résistance, car tous les tribaux n'acceptent pas d'être considérés comme des « Hindous arriérés » (Lobo 2021, Tamsb-Lyche 2021). Pour eux, comme pour toute opposition en Inde aujourd'hui, la possibilité d'exprimer son désaccord est fortement restreinte. Mais il y a aussi tous les Hindous – peut-être, en fait, la majorité – dont la religion ne correspond pas aux exigences de l'Hindutva des classes moyennes. Les efforts du gouvernement qui visent à supprimer les sacrifices sanglants, et la résis-

tance contre ces mesures (Good 2015), sont importants pour comprendre ce conflit, car l'offrande d'un coq ou d'une chèvre sont des rites centraux dans l'hindouisme populaire (Tambs-Lyche 2018)³¹.

La pandémie

Les premiers cas de Covid-19 sont apparus en Inde en janvier 2020. Au cours de cette dernière année, le gouvernement a pris des mesures assez drastiques, et semblait contrôler la situation – c'était aussi le point de vue des organisations internationales, qui appréciaient les efforts du gouvernement. À l'automne 2020, le nombre de nouveaux cas a diminué de manière significative, et les experts indiens estimaient que le pire était passé. On commençait, donc, à démolir les hôpitaux temporaires établis pendant la crise, et à réduire la vigilance.

Mais au début de 2021 une nouvelle vague de l'épidémie arrive, caractérisée par un variant spécifiquement indien et particulièrement contagieux, et on peut critiquer les autorités pour avoir réagi trop lentement. Au pic de cette nouvelle crise, on compte plus que 400.000 nouveaux cas en 24 heures – plus que dans tout autre pays. Les chiffres des morts montent, et le système de santé indien, qui avait fait plutôt bonne figure les années précédentes, est maintenant incapable de maîtriser la situation. Dès le mois de mai, les chiffres commencent à baisser, tandis que le gouvernement fait beaucoup d'efforts pour renforcer le secteur de santé. En effet, comme toujours pendant les crises en Inde, les chiffres sont impressionnants : l'Inde vaccine – et de loin – plus de gens par jour que tout autre pays³², la production des vaccins et de médicaments augmente en flèche, et on fait appel à l'industrie automobile pour produire des respirateurs pour les hôpitaux. Avant la crise, aucun outillage médical n'était produit en Inde. Aujourd'hui, le pays arrive second au niveau mondial pour la production de ces équipements. Comme toujours dans des situations critiques, l'armée – la plus grande du monde, avant la Chine – fait un grand effort dans le domaine médical et assure la logistique.

Néanmoins, le nombre de décès pendant la pandémie en Inde est effrayant. Et de plus, plusieurs ONG et autres agences d'information maintiennent que le chiffre officiel des morts est sous-estimé. On cite l'augmentation spectaculaire des crémations, ainsi qu'un nombre important de corps retrouvés dans le Gange – les crémations étant trop onéreuses pour les plus pauvres qui ont été contraints de se débarrasser des dépouilles de leurs défunts en les jetant dans le fleuve sacré, ce qui représente au moins un espoir de salut pour les âmes de ces derniers.

Un quotidien du Gujarat, *Divya Bhaskar*, qui a comparé les nombres de certificats de décès entre le 1^{er} mars et le 10 mai en 2020 (quand les décès dus au COVID étaient négligeables) avec ceux délivrés pour la même période en 2021, constate une augmentation de 58000 à 123000 d'une année à l'autre, soit une surmortalité massive. Cette information indique que les chiffres officiels du gouvernement, concernant les victimes de la pandémie, sont sérieusement en dessous de la réalité. Le *Hindustan Times* estime que les chiffres réels sont deux à trois fois plus élevés que le bilan officiel (Le Monde 2021). Il n'est

31 La majorité des membres de basse caste croient en l'efficacité du sacrifice animal et acceptent mal l'interférence du gouvernement sur ce point.

32 Le seuil d'un milliard de doses administrées est passé en octobre 2021.

33 Le 16 octobre 2021, le chiffre officiel est de 451.980. Si on suit les estimations de *Hindustan Times* (cités ci-dessus), la fourchette se situe probablement entre un million et un million et demi de morts dû à la pandémie.

pas possible de corriger ces chiffres avec précision, mais d'autres journaux internationaux tels que le *New York Times* et le *Guardian* ont exprimé des vues similaires. Certains experts estiment que le nombre de victimes de Covid-19 pourrait très bien dépasser un million³³.

Il n'est certainement pas facile de dénombrer les morts dans un pays comme l'Inde. Il y a des milliers de villages où la présence de personnel de santé fait défaut, et il va de soi qu'on dispose rarement de chiffres précis pour les bidonvilles, car ces derniers sont souvent officiellement 'illégaux' ou même « non-existants ». Mais les partis d'opposition accusent également le gouvernement, parfois avec des arguments solides, de publier volontairement de faux chiffres – le *Monde* parle d'une 'omerta organisée' (2021), pour améliorer l'image des efforts gouvernementaux. La plupart de grands journaux indiens reproduisent fidèlement les déclarations officielles – il faut dire que toute critique du gouvernement, aujourd'hui, encourt le risque de sanctions légales pour 'activité antinationale'. On sait que le gouvernement a fait fermer plusieurs comptes sur Twitter et sur Facebook où on exprimait des critiques par rapport à la manière dont les autorités avaient géré la situation. Ici aussi, on essaye de limiter la liberté d'expression.

La pandémie a, bien sûr, eu des conséquences pour l'économie indienne, surtout en 2020, à cause du confinement et de la fermeture temporaire des entreprises. En 2021, les chiffres de croissance économique grimpent à nouveau.

Mais malgré la reprise, la pandémie a eu de graves conséquences, et les plus sérieuses s'expliquent par les caractéristiques du marché de l'emploi. Avec la crise, la main d'œuvre itinérante – les contractuels et surtout les migrants – ont perdu leur travail, sans avoir droit à aucune compensation. On assiste à un retour massif vers les villages d'origine, souvent à pied, faute de ressources. Des millions de sans-emploi, démunis, sont sur les routes, ou massés dans les bidonvilles ou près des gares³⁴. Le gouvernement a bien pris des mesures pour aider ces populations – il y a, par exemple, des trains spéciaux de 'rapatriement' – mais sans pouvoir venir à bout du problème. On note, néanmoins, que le fond le plus important dédié à cette aide porte le nom du « fond du premier ministre », sans doute pour signaler que Modi est un homme fort, capable de gérer la crise.

L'image de Modi et de son parti vont-elles sortir renforcées de la crise, grâce aux initiatives prises par le gouvernement ? Va-t-on assister à une réaction politique ? Il est encore trop tôt pour savoir si la pandémie aura des conséquences sur le plan politique. Mais le taux de popularité de Modi qui avait, en effet, sérieusement chuté en mars 2021, selon les sondages, était revenu en mai à des niveaux qui situaient le premier ministre de l'Inde parmi les leaders les plus populaires du monde³⁵. Toutefois sa popularité est encore tombée sérieusement en août 2021³⁶. Mais les récentes élections régionales montrent encore que son parti, le BJP, a marqué des points, même si les efforts de gagner le pouvoir au Bengale Occidental, bastion de l'opposition, ont échoué.

34 C. Jaffrelot parle d'une 'nouvelle vague de pauvreté' (2021b).

35 Plus de 60 % des gens interrogés estimaient que Modi est un bon leader pour l'Inde, des chiffres qu'aucun chef d'état européen ou nord-américain ne parvient à atteindre

36 L'hebdomadaire *India Today* affirme d'après ses sondages que seulement 24 % des votants voient Modi comme le meilleur leader de l'Inde. D'autres enquêtes situaient sa popularité entre 33 et 47 %. Il paraît néanmoins clair que la critique concerne moins les dégâts de la pandémie que le chômage chez les jeunes et la flambée des prix - notamment celui du pétrole.

Conclusion

L'exemple indien nous offre la vision d'un monde futur placé sous le signe de la libéralisation économique et de l'autoritarisme politique. En Inde, ce régime autoritaire s'avère nécessaire pour protéger les entreprises et leurs privilèges contre la révolte des masses laborieuses. Le libéralisme implique aussi l'affaiblissement des organisations qui avaient lié des grands groupes professionnels, comme les ouvriers du secteur organisé et les paysans, au-delà des divisions de caste et de religion. Chacun trouve alors un minimum de sécurité dans le soutien que chaque caste ou communauté peut offrir à ses membres. Parmi les conséquences de cet ordre de 'chacun pour soi', l'aggravation des conflits entre les communautés est certainement la plus sérieuse.

Mais on assiste aussi à l'effritement du potentiel d'organisation des catégories populaires. Les efforts de brider l'expression politique, ainsi que la révision du curriculum scolaire et universitaire sert à museler l'opposition de gauche, et une partie importante de l'intelligentsia. Le nationalisme et l'identification des « boucs émissaires » – en occurrence, les Musulmans – sert ensuite à assurer un minimum de soutien populaire sur une base nationaliste. Néanmoins, les manifestations récentes des paysans – groupe social dont le soutien est stratégique pour le gouvernement BJP (Desai 2011) nous font penser que les alliances qui maintiennent le pouvoir en place ne sont pas sans faille. Ceci permet aussi de comprendre pourquoi cette mobilisation a contraint le gouvernement à revenir en arrière et à abroger la réforme agraire qu'il voulait imposer.

Epilogue : une grève générale inédite mobilisant 250 millions de travailleurs

Le mouvement de mobilisation du monde rural a fini par faire reculer la réforme agraire néolibérale de Narendra Modi. Pour comprendre cela, il faut prendre en considération non seulement l'ampleur de la mobilisation du monde agricole mais aussi un évènement majeur qui a eu lieu en 2020. Le 26 novembre 2020, une des plus grandes grèves générales de travailleurs a eu lieu en Inde, mobilisant en solidarité avec le monde rural l'ensemble des syndicats de travailleurs : Indian National Trade Union Congress (INTUC), All India Trade Union Congress (AITUC), Hind Mazdoor Sabha (HMS), Centre of Indian Trade Unions (CITU), All India United Trade Union Centre (AIUTUC), Trade Union Coordination Centre (TUCC), Self-Employed Women's Association (SEWA), All India Central Council of Trade Unions (AICCTU), Labour Progressive Federation (LPF) and United Trade Union Congress (UTUC). Notons que Hind Mazdoor Sabha est généralement allié au parti du gouvernement BJP, et c'est assez intéressant de voir que cette organisation – plutôt de droite – a participé à la grève.

L'action de grève interprofessionnelle du 26 novembre fut soutenue par le Parti du Congrès National, le Parti communiste et plusieurs partis de gauche ont appuyé un arrêt de travail interprofessionnel mobilisant 250 millions de personnes peu avant que la marche des paysans envahisse les rues de

New Delhi. Les revendications cette grève générale jamais égalée méritent d'être rappelés :

1. Une allocation de 100 \$ par mois pour toutes les familles gagnant moins que le seuil d'imposition fiscale ;
2. Une bourse alimentaire de minimum 10 kg de blé ou de riz pour chaque famille par mois quand elles en ont besoin ;
3. L'expansion de l'acte d'emploi rural garanti qui procure 100 à 200 jours de travail par mois dans les zones rurales et l'extension de ce programme au zones urbaines ;
4. Abrogation de toutes les réformes du code du travail nuisibles à la condition laborieuse, qu'elle soit salariée ou liée au monde agricole ;
5. L'arrêt de la privatisation du secteur public, y compris dans le secteur bancaire et financier. Arrêt de la réorganisation des entreprises publiques sur des bases managériales néolibérales (chemins de fer, ports et autres) ;
6. Abrogation de la mise en retraite anticipée des fonctionnaires ou employés du secteur public ;
7. Garantie de retraite pour chacun, à un niveau suffisant pour une vie décente.

Il s'agit de demandes qui sont très radicales dans le contexte indien. La grève générale de 24 heures s'est déroulée dans l'ensemble des états. Mais cinq états furent complètement à l'arrêt (Kerala, Puducherry, Odisha, Assam and Telangana). Dans le Jharkhand et le Chhattisgarh, la grève fut très suivie. Le Tamil Nadu a connu un arrêt total de 13 districts sur 38 avec des grèves industrielles se poursuivant au-delà des 24 heures. Dans le Punjab et le Haryana, les transports publics ne sont pas sortis des dépôts. Dans l'ensemble des Etats, le secteur bancaire, les services financiers et services public, les transports, la sidérurgie, les ports et docks, les services de télécommunication, les centrales électriques, les charbonnages et les raffineries, des millions de travailleurs ont cessé le travail. Au-delà de la grève dans ces secteurs plus ou moins formels, des centaines de milliers de travailleurs dans le secteur informel – les chiffres sont évidemment inconnus – ont également cessé le travail ce jour-là. La grève fut suivie par le blocage de New Delhi par des centaines de milliers de paysans et de travailleurs agricoles qui campaient dans les rues et bloquaient les autoroutes menant à la capitale.

Si la grève interprofessionnelle n'a pas eu une influence immédiate sur la politique du gouvernement, elle a exprimé avec force une alliance avec la mobilisations des paysans. On peut également observer que Modi a, provisoirement peut-être, renoncé à certains changements législatifs prévus pour 2022 visant à libéraliser le code du travail. Le journal *The Hindu* observe que le gouvernement a eu peur d'être perçu comme 'anti-pauvre' et trop proche du grand capital alors que les élections approchent.

BIBLIOGRAPHIE:

- Arora, M., P.Datta, A. Barman *et al.* (2020) 'The Indian Bidi Industry: Trends in Employment and Wage Differentials'. *Frontiers in Public Health*, Vol. 8, Article 572638 : 1-9.
- Auclair, C. (1998), *Ville à vendre. Voie libérale et privatisation du secteur de l'habitation à Chennai* (Madras). Pondicherry: IFP.
- Berenschot, W. (2011), 'Political Fixers and the Rise of Hindu Nationalism in Gujarat, India: Lubricating a Patronage Democracy'. *South Asia*, Vol. 34, No. 3: pp. 381-401
- Breman, J. (1996), *Footloose Labour. Working in India's Informal Economy*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Breman, J. (2004), *The Making and Unmaking of an Industrial working Class*. Delhi: Oxford University Press.
- Carrin, M. (2013), 'Jharkhand: Alternative Citizenship in an "Adivasi State"', en P. Berger et F. Heidemann (Eds); *The Anthropology of Modern India*, London: Routledge, pp. 106-120.
- Chattopadhyay, S.C. (1989), *Subhas Chandra Bose: man ; mission and means*. Calcutta: Minerva Associates.
- Chandra, B., M. Mukherjee et A. Mukherjee (2000), *India After Independence, 1947-2000*. Delhi: Penguin Books.
- Chaturvedi, V. (2011), 'From Peasant Past to Hindutva Futures? Some Reflections on History, Politics and Methodology', *South Asia*, Vol. XXXIV, No. 3, pp. 402-420.
- Ciotti, M. (2011), 'Remaking traditional sociality, ephemeral friendships and enduring political alliances: 'State-made' Dalit youth in rural North India', *Focaal, Journal of Global and Historical Anthropology*, Vol. 59, pp. 19-32.
- Damodaran, Vinita (2005), 'Indigenous Forests: Rights, Discourse and Resistance in Chotanagpur, 1860-2002', en G. Cederlof and K. Shivaramakrishnan (eds): *Ecological Nationalisms : Nature, Livelihoods, and Identities in South Asia*, Delhi, Permanent Black, pp. 115-150.
- Desai, Radhika (2011), 'Gujarat's Hindutva of Capitalist Development', *South Asia*, Vol. 34, No. 3, pp. 354-381.
- Deshpande, S. et L. Deshpande (1998) 'Impacts of Liberalization on labour market in India: What do the Facts from NSSO's 50th round show?', in *Economic and Political Weekly*, vol. 35-36; pp. 3121-24
- Economic Times (2016), [auto.economictimes.indiatimes.com/news/industry/10-worst-labour-agitations-in-Indian-auto-industry/51099922](https://www.economictimes.indiatimes.com/news/industry/10-worst-labour-agitations-in-Indian-auto-industry/51099922), Lu le 15 mai 2021.
- Fischer, L. (1950), *Gandhi: His Life and Message for the World*. New York: Signet Books.
- George, Ajitha Susan (2009), 'The Paradox of Mining and Development', in N. Sundar (Ed): *Legal Grounds: Natural Resources, Identity, and the Law in Jharkhand*. Delhi: Oxford University Press, pp. 158-88.
- Getz, Marshall J. (2002), *Subhas Chandra Bose: A Biography*. New York: Mc Farland.
- Good, A. (2015), '*Animal Sacrifice and the Law in Tamil Nadu, South India*'. Communication lors de la 5^{ème} Congrès de l'Asie et de la Pacifique, Paris, Septembre 2015.
- Goody J. (1999), *L'Orient en Occident*. Paris: Seuil.
- Guha, Ramachandra (2007), *India After Gandhi : The History of the World's Largest Democracy*. New York ; Harper Collins.
- Guha, Ramachandra (2007), *Gandhi Before India*. Delhi : Penguin.
- Harris-White, B. et N. Gooptu (2001), Mapping India's World of Unorganized Labour. *Socialist Register*, Vol. 37 : 89-118.
- Heuzé, G. (1989a), *Ouvrier d'un autre monde : l'exemple des travailleurs de la mine en Inde contemporaine*. Paris : Editions de la MSH.
- Heuzé, G. (1989b), *Inde : La Grève du Siècle (1981-83)*. Paris : L'Harmattan.
- Heuzé, G. (2011), 'Complexité de l'informel : Réflexions à partir des transformations de l'industrie textile en Inde', in *Les Mondes du Travail*, 9-10 : 53-66.

- Hirway, I. et D. Mahadevia (2000), *Gujarat Human Development Report 1999*. Mahatma Gandhi Labour Institute. Ahmedabad.
- Hobsbawm, E. (1992), *Nations et Nationalisme depuis 1780*. Paris : Gallimard.
- Inden, R. B. et R. W. Nicholas (1977), *Kinship in Bengali Culture*. Chicago: University of Chicago Press
- Jaffrelot, C. (1993), *Les nationalistes hindous : Idéologie, implantation et mobilisation des années vingt aux années quatre-vingt-dix*, Paris : Presses de la fondation nationale des sciences politiques.
- Jaffrelot, C. (2000), *Le docteur Ambedkar : leader intouchable et père de la constitution indienne*. Paris : Presses de Sciences Po.
- Jaffrelot, C. (2021), 'Inde: le Covid provoque une nouvelle vague de pauvreté', in *Alternatives Economiques*, Hors-serie, no. 122, pp.50-51
- Jaffrelot; C. et A. Pratinav (2020), *India's first Dictatorship: The Emergency, 1975-77*. Delhi : Harper Collins.
- Jeffery, C., P. Jeffery et R. Jeffery (2005), 'Reproducing Difference? Schooling, Jobs and Empowerment in Uttar Pradesh, India', *World Development*, Vol. 33, no. 12, pp. 2085-2101.
- Jodhka, S. (2008), 'Caste and the Corporate Sector', *Indian Journal of Industrial Relations*, Vol. 44, No. 2, pp. 185-93.
- Jodhka, S. (2014), 'Emergent Ruralities: Revisiting Village Life and Agrarian Change in Haryana', *Economic and Political Weekly*, Supplement, Vol. XLIX, Nos. 26-27, pp. 5-17.
- Jodhka, S. et K. Newman (2007), 'In the Name of Globalization. Meritocracy, Productivity and the Hidden Language of Caste', in *Economic and Political Weekly*, Vol. 42, No. 41, pp. 4125-32.
- Le Monde (2021), 'L'Inde de Modi dans l'abîme du Covid-19', 29 mai 2021.
- Lobo, L. (2021), 'Indigenous Peoples of Gujarat' en M. Carrin (ed) : *Encyclopaedia of the Religions of the Indigenous Peoples of South Asia*, Leyden : Brill: 57-66.
- Mayer, A.C. (1958), 'The Dominant Caste in a Region of Central India', in *Journal of Anthropological Research*, vol. 14, no. 4, pp. 407-427.
- MBAaskool (2013), mbaskool.com/business-articles/news-resources/7671/labou-unrest-in-indian-automobile-industry.html, Consulté le 15 mai 2021.
- Mezzadri, A. (2017), *The Sweatshop Regime: Labouring Bodies, Exploitation and Garments Made in India*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Monaco, L. (2017), « Where Lean may Shake: Challenges to Casualization in the Indian Auto Industry». *Global Labour Journal*, Vol. 8, no. 2: 120-138.
- Padel, F and S. Das (2010), *Out of This Earth: East India Adivasis and the Aluminium Cartel*, New Delhi: Orient Blackswan,
- Saglio-Yatzimirsky, M. (2002), *Intouchable Bombay: le bidonville des travailleurs du cuir*. Paris : CNRS.
- Shani, O. (2007), *Communalism, Caste and Hindu Nationalism: The Violence in Gujarat*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Sherwood, S. (2001), *The Indian railway Strike of 1974: A Study of Power and Organised Labour*. Mumbai: Rupa & Co.
- Singh, S.B. (2016), 'Living Together Separately: Dalits in an Emergent Collectivity in a Rajasthan Village', *Economic and Political Weekly*, Vol. LI, no. 33: pp. 65-72.
- Shah, Alpa (2006), 'Markets of Protection, the 'Terrorist' Maoist Movement and the State in Jharkhand, India', *Critique of Anthropology* vol. 26; no. 3, pp. 297-314
- Skaria, A. (1999), *Hybrid Histories: Forests, Foresters and Wilderness in Western India*. Delhi: Oxford University Press.
- Spodek, H. (2010), 'From Gandhi to Modi: Ahmedabad, 1915-2000', en E. Simpson et A. Kapadia (éd); *The Idea of Gujarat*. Hyderabad: Orient Blackswan, pp. 136-152.
- Spodek, H. (2011), *Ahmedabad: Shock City of Twentieth-Century India*. Bloomington and Indianapolis: Indiana University Press.

Srinivas, M.N. (1959), The Dominant Caste in Rampura. *Southwestern Journal of Anthropology*, Vol. 15, no. 1, pp. 1-16

Strümpell, C (2008), 'We work together; we eat together: conviviality and modernity in a company settlement in south Orissa'. *Contributions to Indian Sociology*, vol. 42, no. 3: pp. 351-381.

Strümpell, C. (2011), 'Social citizenship and ethnicity around a public sector steel plant in Orissa, India'. *Citizenship Studies*, vol. 15, nos. 3-4: pp. 485-498.

Sud, Nikita (2012), *Liberalization, Hindu Nationalism and the State: A Biography of Gujarat*. Delhi: Oxford University Press.

Sundar, Nandini (ed) (2009), *Legal Grounds: Natural resources, Identity and the Law in Jharkhand*, Delhi: Oxford University Press.

Tambs-Lyche, H. (2002), 'Townsmen, Tenants and Tribes: War, Wilderness and Wildness in Western India', en G. Pfeffer et D.K. Behera (ed), *Contemporary Societies: Tribal Studies*, Vol.V, Delhi: Concept, pp; 186-207.

Tambs-Lyche, H. (2011), 'The Quest for Purity in Gujarat Hinduism: A Bird's-Eye View'. in *South Asia*, Vol. 34, no. 3; pp. 333-353.

Tambs-Lyche, H. (2017), 'Ahmedabad: Communautés et cosmopolitanisme dans la cité indienne' in L. Boni et M. Carrin (ed) : *Villes post-coloniales en Inde*. Paris : Anthropologos : pp. 63-80.

Tambs-Lyche, H. (2018), 'Hindutva and the Quest for Purity: How Popular Hinduism is Marginalized' in R. Pramanik, U. Skoda et L. Guzy (ed): *Vulnerability, Marginalization and Culture. Felicitation Volume for prof. D. K. Behera*. Delhi: Concept, pp. 91-107.

Tambs-Lyche, H. (2021), 'Introduction: Western India', in M. Carrin (ed) , in *Encyclopaedia of the Religions of the Indigenous Peoples of South Asia*, Leyden : Brill: 19-32.

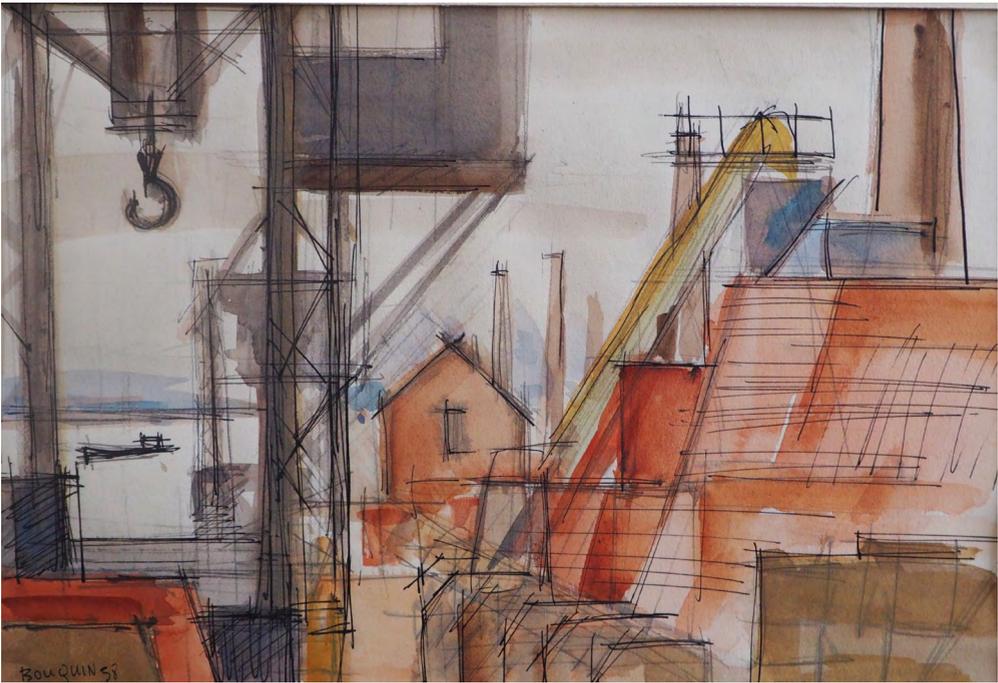
Vandeberckhove, N. et B. Suykens (2008), 'The Liberation of Bodoland: Tea, Forestry and Tribal Entrapment in Western Assam'. in *South Asia*, vol. 31, no. 3: pp. 450-471.

The Wire (2020), lien [thewire.in/rights/despite-injuries-to-thousands-of-workers-the-auto-sector-safety-standards-remain-poor/](https://www.thewire.in/rights/despite-injuries-to-thousands-of-workers-the-auto-sector-safety-standards-remain-poor/) . Lu le 25 mai 2021.

Unni, J. (2000), *Urban informal sector: size and income generation processes in Gujarat*. Part 1. SEWA-GIDR-ISST-NCAER, Report No. 2, National Council of Applied Economic Research. New Delhi.

Yagnik, A. et S. Sheth (2005), *The Shaping of Modern Gujarat: Plurality, Hindutva and Beyond*. New Delhi: Penguin Books.





notes de lecture

4

Eric Geerkens, Nicolas Hatzfeld, Isabelle Lespinet-Moret, Xavier Vigna (coord.) (2019), *Les enquêtes ouvrières dans l'Europe contemporaine. Entre pratiques scientifiques et passions politiques*, Paris, La Découverte, 456 p.

Ce livre coordonné par Éric Geerkens, Nicolas Hatzfeld, Isabelle Lespinet-Moret et Xavier Vigna rassemble des travaux divers, fouillés empiriquement, qui portent sur l'enquête ouvrière au 19^{ème} et 20^{ème} siècle. Comme l'indique l'introduction, l'enquête se distingue « de l'étude, par le contact avec la réalité observée ; du témoignage, par la distance qu'entraîne la dissociation de l'auteur et du sujet et le caractère méthodique des réflexions déployées » (p. 6). La réalité que cible l'enquête ouvrière est issue de l'industrialisation qui bouleverse et modernise les sociétés, en plongeant une partie de la population laborieuse dans le paupérisme. Le livre délivre la très grande diversité des actrices et acteurs, des thématiques, desseins et méthodes mobilisées dans ces enquêtes ayant pour objet la condition de la classe ouvrière. Loin de porter seulement sur les conditions de travail dans les usines, elles prennent en compte aussi d'autres aspects comme le logement, les pratiques de consommation, la santé et l'hygiène, les loisirs, la sociabilité ou encore les pratiques militantes. En dépit des nombreuses contributions riches et originales, le livre est très hétéroclite et n'aborde ni certaines thématiques (comme la spécificité du travail migrant et celui dans les colonies, le mouvement ouvrier et son lien avec le quotidien des

ouvriers, la condition ouvrière sous le fascisme, etc.), ni certains pays (comme l'Allemagne ou l'Espagne). Remarquons également que certaines thématiques comme le travail des femmes auraient pu être développées davantage. Enfin, force est de constater que la classe ouvrière est évoquée sans préciser s'il s'agit-il d'un groupe social fondé sur un certain type de travail (manuel), sur une activité socio-économique ou sur un rapport social.

La condition ouvrière commence à faire l'objet d'une première vague d'enquêtes au cours des années 1830 et 1840 dans les pays de l'Europe de l'Ouest. Ces enquêtes constatent tout d'abord que le travail influe sur la santé de manière indirecte. Les travaux du médecin Louis-René Villermé, discutés par François Jarrige et Thomas Le Roux dans le chapitre 1, affirment par exemple que les bas salaires conduisent les familles ouvrières à se loger dans des mauvaises conditions et à ne pas se nourrir correctement. C'est ce que constate également l'enquête menée par Friedrich Engels sur les ouvrières et ouvriers de Manchester, qui vivaient dans un état de misère considérable (conditions de vie, d'habitat, insalubrité, pollution, promiscuité). Dans le chapitre 2, Fabrice Bensimon revient sur cette enquête de Engels en insistant davantage sur sa perspective politique opposée à l'ordre social, alors que les éléments empiriques témoignant du paupérisme de la condition ouvrière sont mentionnés très rapidement. Par la suite, ce n'est qu'au cours de la deuxième moitié du 19^{ème} siècle que l'observation des maladies et

accidents sur les lieux de travail conduira à associer celles-ci au travail ouvrier et à l'activité professionnelle. Le tournant significatif se produit avec l'étude des morbidités spécifiques, comme celles liées à la poussière, et à la mise en place des politiques de prévention, comme l'expliquent Éric Geerkens et Judith Rainhorn dans le chapitre 14.

La plupart de ces enquêtes sont motivées par la nécessité d'apporter des solutions aux problèmes sociaux émergés avec l'industrialisation. C'est pourquoi elles thématisent parfois la nécessité de mener des politiques sociales, comme c'est le cas des enquêtes menées par la Société fabienne en Grande-Bretagne entre 1884 et 1914. En l'occurrence, elles proposent l'instauration d'un salaire minimum, le droit à l'éducation pour les enfants ou la construction de logements municipaux, comme l'indique Yann Béliard dans le chapitre 4. Les deux recherches empiriques de Max Weber sur le travail agricole et celui industriel s'inscrivent en revanche dans le processus de création des sciences sociales. Le sociologue estime que la transformation des conditions objectives ne peut pas expliquer à elle seule la naissance du capitalisme moderne, et que la transformation des conditions subjectives doit être également considérée. Dans le chapitre 6, Pierre Desmarez et Pierre Tripier estiment que l'enquête de Weber sur la condition du travailleur agricole annonce plusieurs thématiques qu'il approfondira par la suite dans son œuvre (la légitimité, la domination, la classe ou le statut).

Dès les années 1910, le calcul de l'indice du coût de la vie marque, en France, un tournant dans les formes et les outils d'observation des niveaux de vie par l'administration publique (chapitre 21 par Anne Lhuissier). La question des dépenses par rapport au revenu disponible va devenir de plus en plus centrale dans le conflit social : d'abord en lien avec l'inflation suscitée par la Grande Guerre, puis avec la montée du chômage suite à la crise économique des années 1930. Cette crise joue par ailleurs un rôle décisif dans la prise en compte de la figure du chômeur par les enquêtes ouvrières. Si Les chômeurs de Marienthal de Paul Lazarsfeld, Marie Jahoda et Hans Zeisel est considérée depuis longtemps un classique incontournable en la matière, l'historien belge néerlandophone Guy

Vanthemsche montre qu'il y en a beaucoup d'autres. C'est souvent sur l'étude des budgets des familles que reposent ces enquêtes. Comme l'historien le remarque dans le chapitre 12, cette méthode « permet de reconstruire tout un pan de la vie des chômeurs qui, normalement, échappe au regard du public et des autorités » (p. 197). La crise économique et son impact sur la vie sociale se prête également pour investiguer des groupes sociaux spécifiques de la classe ouvrière. C'est le cas de la communauté minière, comme l'atteste l'enquête belge de Guillaume Jacquemyns *La Vie sociale dans le Borinage houiller* menée en 1939, qui est exposée dans chapitre 20 par Nicolas Verschueren. La question sociale est alors articulée pour la première fois à une problématique territoriale.

Les années 1960 et 1970 sont une période propice au renouveau des enquêtes ouvrières. La contestation importante sur les lieux de travail stimule un intérêt prononcé pour les grèves. Le dessein des enquêtes est alors de comprendre la nature économique de la conflictualité ouvrière et son lien avec l'organisation du travail ; tout comme le rôle joué par les acteurs, leurs revendications et leurs actions. « La grève – explique Xavier Vigna dans le chapitre 11 – fonctionne comme le symptôme d'un conflit plus vaste que la démarche inquisitoriale doit idéalement cerner et élucider. [...] S'il faut une enquête, c'est qu'une part de la grève achoppe ou qu'un autre conflit menace : la grève échoue à purger le différend et l'étincelle ou les braises – la métaphore revient souvent – peuvent susciter derechef un nouvel incendie » (p. 177). Le besoin de comprendre la condition ouvrière dans cette période a ouvert la voie à d'autres démarches intéressantes. C'est ce dont témoignent les travaux des sociologues urbains, exposés par Jean-Claude Daumas dans le chapitre 13, visant à comprendre comment les ouvrières et ouvriers, et plus généralement les classes populaires, se sont adaptées à la transformation de leur environnement quotidien lors de la construction des grands ensembles de logements. En Italie, les militant-e-s opéraïstes s'appuient sur les enquêtes réalisées dans le cadre de la revue *Quaderni Rossi*. Ainsi que l'explique Ferruccio Ricciardi dans le chapitre 7, elles sont conduites par la volonté de

saisir les mutations du travail industriel, comprendre les conditions de vie et de travail, et étudier les rapports que les travailleurs entretiennent avec les organisations syndicales – autant de pistes fécondes pour fonder une sociologie critique du travail.

Pour ce qui est de la France, le chapitre 22 de Gwenaële Rot et François Vatin propose un inventaire des enquêtes en sociologie du travail des années 1950 et 1960. L'autrice et l'auteur expliquent que le travail est abordé par des thèmes plus conceptuels tels que le rapport de l'humain à la machine ou la structure des qualifications. Pour eux, cette démarche permet à des figures intellectuelles comme Georges Friedmann, Pierre Naville ou Alain Touraine d'articuler le travail avec les rapports sociaux, mais sans aborder les conditions d'existence concrètes des travailleuses et travailleurs. Pourtant, la sociologie du travail française était très riche sur le plan empirique. Mentionnons à titre d'exemple l'enquête *L'ouvrier aujourd'hui* [Marcel Rivière, Paris, 1960] d'Andrée Andrieux et Jean Lignon menée dans la période 1955-1959, dont la problématique est centrée sur le monde ouvrier et son identité de classe (en soi et pour soi). Ou encore *Le travail et le temps: horaires, durées, rythmes: une enquête dans la construction mécanique et électrique de la région parisienne* [Anthropos, Paris, 1969] de William Grossin, où il explique, à la p. 205, que « les durées et les horaires de travail contribuent à la constitution des groupes sociaux, à leur délimitation ». Ce sont des enquêtes empiriques fouillées où les rapports sociaux ne sont pas abordés seulement sur un plan conceptuel, mais à partir d'un intense travail empirique. Pour Jean Lignon et Andrée Andrieux, le « particularisme ouvrier » est d'abord lié à la condition sociale « laborieuse » et non pas à la nature du travail (manuel) en soi.

Les enquêtes ouvrières dans l'Europe contemporaine est un livre passionnant qui vaut le détour ; sans aucun doute une œuvre incontournable pour quiconque est intéressée à connaître la condition ouvrière et son évolution. La quantité d'informations mis à disposition du public est monumentale et accessible ; elle ne manquera pas de satisfaire tout intérêt sur l'histoire de la classe ouvrière. Il

n'en reste pas moins que le livre est inégal et comporte des lacunes importantes. Mentionnons d'abord la quasi absence de travaux sur le travail féminin, alors que celui-ci n'a jamais eu une importance négligeable en dépit de ses formes (travail payé, travail gratuit). Bien au contraire. Le travail féminin est resté longtemps invisible et ne fait l'objet d'un intérêt croissant en sociologie du travail qu'à partir des années 1970, souvent par les femmes elles-mêmes comme en témoigne la richesse des travaux de Danièle Kergoat. Seul le chapitre 10 de Michelle Zancarini-Fournel évoque l'importance des luttes féministes en comparant l'enquête sur le travail des femmes entre la période de la Belle Époque de 1900 à 1914 avec celle du mouvement de mai 1968. Hélas, ce n'est pas rendre justice à la condition ouvrière féminine. Ensuite, il y a peu sur les grandes enquêtes statistiques. L'entretien avec Serge Volkoff et Anne-Françoise Molinié, proposé par Éric Geerkens et Nicolas Hatzfeld dans le chapitre 17, ne couvre pas toute la richesse des dispositifs mis en place par les États au niveau européen. Pensons par exemple à l'Enquête européenne sur les conditions de travail (EWCS) conduite par la Fondation de Dublin ou à l'Enquête européenne des entreprises sur les risques nouveaux et émergents (ESENER) de l'Agence d'information de l'Union européenne en matière de sécurité et de santé au travail (EU-OSHA).

Le livre ne couvre pas non plus, ou il le fait de manière insuffisante, certains pays européens ayant joué un rôle moteur dans l'industrialisation. De ce fait, il ne traite pas des enquêtes ouvrières ayant fortement marqué l'évolution des sciences sociales. Aucun chapitre n'aborde par exemple les conditions de vie dans la Grande-Bretagne de la période d'après-guerre. Pourtant, l'enquête *The Affluent Worker*¹ menée par John H. Goldthorpe, David Lockwood, Frank Bechhofer et Jennifer Platt, qui conteste la thèse l'embourgeoisement de la classe ouvrière dans une société où le niveau de vie augmente, figure parmi les plus influentes et débattues en sociologie anglo-saxonne.

1. Le traduction française a comme titre *L'Ouvrier de l'abondance* (Seuil, Paris, 1972). L'édition anglo-saxonne comprend trois volumes: (1) *The Affluent worker: Industrial attitudes and behaviour*; (2) *The Affluent worker: Political attitudes and behaviour*; (3) *The Affluent worker in the class structure*, Cambridge University Press, 1969.

L'enquête *Das Gesellschaftsbild des Arbeiters. Soziologische Untersuchungen in der Hüttenindustrie* [Mohr Siebeck, Tübingen, 1957] menée par Heinrich Popitz, Hans Paul Bahrdt, Ernst August Jüres et Hanno Kesting dans les usines métallurgiques de la Ruhr est un autre grand classique de la même période. Cette œuvre articule des questions complexes telles que l'exécution du travail, le progrès technique, l'impact de la politique économique sur la classe ouvrière et les attitudes de celle-ci vis-à-vis de la cogestion dans les entreprises. L'Allemagne est malheureusement le grand absent de ce livre, ce que nous pouvons difficilement comprendre compte-tenu de son industrialisation massive au cours de la deuxième moitié du 19^{ème} siècle et la puissance du mouvement ouvrier allemand au 19^{ème} et début du 20^{ème} siècle. Tous ces travaux articulent la condition ouvrière sans la considérer comme relevant d'un trait culturel ou ethnographique partiel, mais en l'articulant avec la conscience de classe, les mobilisations collectives et leur expression politique dans une société divisée en classes.

La manière dont le déclin du groupe ouvrier est appréhendé au cours des années 1980 et 1990 avec le processus de désindustrialisation des sociétés européennes n'est pas étonnant au vu de ce qui précède. L'introduction du livre se limite à mentionner les enquêtes récentes qui, comme *Retour sur la condition ouvrière. Enquête aux usines Peugeot de Sochaux-Montbéliard* (Fayard, Paris, 1999) de Stéphane Beaud et Michel Pialoux, montrent que les ouvriers n'ont pas disparus et qu'ils ont toujours une place dans la société contemporaine. Certes. Mais le déclin de l'industrie implique-t-elle pour autant la fin de la condition ouvrière ? Les enquêtes récentes sur le travail (dans la grande distribution, la logistique, les centres d'appels ou le travail de plateforme), ne permettent pas de répondre par l'affirmative. L'histoire de la condition ouvrière ne s'est pas terminée avec la désindustrialisation, mais se poursuit à nos jours sous d'autres formes dans une société tertiariée.

Comme Pierre Naville l'a indiqué dans sa préface à *L'Ouvrier aujourd'hui*, « [le] groupe ouvrier, [il fait partie d'] une classe ouvrière qui conserve

ses propriétés. Ce sont des propriétés qui varient, non l'existence de la classe. De même dans l'armée, il y a toujours des soldats ; leur fonction et le matériel dont ils disposent change mais ce sont toujours des soldats » (p.13).

Nicola Cianferoni

Collaborateur scientifique au SECO (Berne),
docteur en sciences de la société et chercheur
associé IRS à l'Université de Genève

Cécile Guillaume(2018), *Syndiquées. Défendre les intérêts des femmes au travail*, Paris, Les Presses de Sciences Po, 254 p.

Alors que la féminisation des syndicats a fortement progressé en France et au Royaume-Uni depuis les trente dernières années, les femmes ont toujours du mal à se faire une place dans les instances décisionnaires et à la tête des confédérations ou fédérations. De la même manière, les femmes continuent d'être victimes dans le marché du travail d'emplois moins bien payés, moins qualifiés et plus exposés à la précarité. Dans cet ouvrage, Cécile Guillaume cherche à comprendre quel est le lien entre la féminisation des syndicats et la défense des droits des femmes dans les entreprises à partir d'une recherche comparative sur quatre syndicats en France et au Royaume-Uni. Pour cela, elle s'appuie sur plus d'une dizaine d'années d'enquêtes sur la CFDT et SUD, d'une part, et sur UNISON et GMB¹ de l'autre. Outre le recours aux statistiques issues de ces différentes enquêtes, elle fournit (principalement dans le deuxième chapitre) des exemples de récits biographiques de militantes syndicales afin d'illustrer son propos.

Dans le premier chapitre de l'ouvrage, Cécile Guillaume part du constat que les études sur les relations professionnelles ont été longtemps marquées par leur désintérêt pour les rapports sociaux de sexe dans le syndicalisme et dans le marché du travail.

1. UNISON est un syndicat fondé en 1993, implanté dans les services publics. GMB est un syndicat général fondé en 1924.

En France et au Royaume-Uni, c'est d'abord le travail de chercheuses et de militantes féministes qui vont être à l'origine d'études sur la place des femmes dans les syndicats. Ces travaux se sont s'attelés à mettre en évidence les mécanismes qui sous-tendent la sous-représentation des femmes dans les organisations syndicales.

En France, l'entrée massive de femmes dans certains secteurs du marché du travail et leur participation à des grèves contribue à leur intégration dans les syndicats « mixtes ». Progressivement, des commissions de femmes sont mises en place dans les syndicats, fédérations et unions départementales. Au Royaume-Uni, les syndicats de métiers (craft unions) ont été plus réticents à l'inclusion des femmes dans leurs organisations, voir à leur embauche dans certains secteurs ou métiers. Cette double hostilité peut être expliquée par plusieurs facteurs qui évoquent sans doute ceux qui sont avancés face à l'entrée d'immigrés dans le marché du travail national : les employeurs ont recours à la main-d'œuvre féminine afin de faire baisser les salaires et déqualifier le travail, d'introduire de nouvelles technologies dans la mise en place de la production de masse et les lignes d'assemblage, etc.

Le rapport des syndicats à l'égalité professionnelle va changer sous l'influence de trois facteurs : l'activisme des femmes au sein des entreprises, l'influence des féministes de la deuxième vague et la désyndicalisation. Dans certains syndicats britanniques ont voit naître alors des women-only schools, des formations pour femmes impulsées par des jeunes syndicats féminins. Ils avaient initialement pour but de créer des espaces afin de favoriser la confiance en soi nécessaire à la prise de mandat des femmes syndicalistes. Mais sous l'influence du féminisme de la deuxième vague des années 1960-1970, ces espaces auront une dimension plus ouvertement politique. En France, des militantes de la CFDT mettent en avant dès les années 1970 des revendications spécifiques aux femmes, sans le soutien de la confédération. Au contraire des syndicats britanniques, cela s'est fait sans des structures non mixtes. La question s'est progressivement dépolitisée en interne à partir des années 1980, au profit de solutions négociées, dans

le contexte du départ de militantes féministes historiques. La syndicalisation des femmes devient alors dans les deux pays une question instrumentale afin de palier la désyndicalisation.

Cécile Guillaume rappelle que les normes de fonctionnement des organisations syndicales n'apparaissent pas comme neutres et contribuent aussi à reproduire les inégalités de genre. Autrement dit, des facteurs internes liés à l'organisation du travail syndical sont des freins à la prise de responsabilités par des femmes. De même, alors que la reproduction des inégalités de genre au sein des organisations syndicales ont fait l'objet de plusieurs travaux, la domination de genre est rarement croisée avec d'autres formes de domination. La prise en compte de ces différentes formes de dominations croisées apporte une complexité nouvelle à l'analyse, où des femmes noires, ou appartenant à d'autres minorités – et le plus souvent moins qualifiées que les autres – peuvent être à leur tour être exclues des postes de responsabilité par des femmes blanches plus qualifiées.

Cet ensemble de problèmes liés à la représentation des femmes dans les syndicats, a donné lieu à différentes mesures visant à corriger cette situation. C'est le cas au Royaume-Uni avec la mise en place de structures séparées en non-mixité, pensées comme un moyen de corriger le déficit en femmes, de les aider à gagner en confiance et de « genrer » l'agenda syndical. Sans surprise, ces cadres ont suscité la résistance des organisations et ont été confrontés à des problèmes tels que leur bureaucratisation et la conception parfois essentialisante des catégories qu'ils sont sensés regrouper. Les conflits du travail où les femmes sont majoritaires parmi la main-d'œuvre ont aussi été des occasions de corriger les défaillances des syndicats à l'égard des femmes, même si ces mobilisations sont souvent traversées des lignes de démarcation internes selon des origines sociales, trajectoires professionnelles ou migratoires différentes. En ce sens, rappelle l'auteurice, les syndicats peuvent à la fois reproduire des inégalités de genre et être des acteurs de transformation de ces rapports.

Dans le deuxième chapitre, deux fois plus long que le précédent, Cécile Guillaume envisage de « comprendre les processus qui fabriquent les inégalités de carrière au sein des syndicats » de même que les « leviers qui facilitent la féminisation des différentes strates qui composent le monde syndical » (p. 63). Pour cela, elle mobilise le concept de « carrière », très utilisé en sciences politiques, afin d'analyser les trajectoires syndicales d'hommes et de femmes dans les quatre syndicats mentionnés plus haut. Ainsi, elle s'intéresse aux processus objectifs et subjectifs qui fabriquent l'engagement syndical. Elle distingue trois niveaux où ces processus sont à l'œuvre dans les carrières et où différents facteurs vont être en jeu dans l'engagement syndical des femmes sur le long terme : l'adhésion et l'activisme sans mandat, les premiers mandats de représentante du personnel et enfin les mandats intermédiaires ou nationaux.

Un premier facteur est le statut de l'emploi. Tant en France qu'au Royaume-Uni les syndicats sont plus implantés dans le secteur public que dans le secteur privé, de même que les emplois stables et les temps-plein sont surreprésentés parmi les syndicalistes. On note quelques rares cas de syndicalistes embauchées directement dans les organisations où elles militent. Un deuxième facteur tient à la nature des transformations de l'engagement syndical dans les entreprises. La syndicalisation est individualisée et progressive, et résulte souvent d'interactions avec différents acteurs dans des réseaux de sociabilité. L'engagement préalable et l'existence de dispositions militantes apparaissent aussi comme des facteurs favorisant l'engagement syndical. Toutefois, cet engagement préalable n'est pas forcément partisan, mais peut aussi être associatif ou religieux. Le syndicalisme apparaît dès lors comme une « mise en cohérence avec des valeurs et des dispositions incorporées » (p. 97). À ces différents facteurs s'ajoute le rôle de ceux que Cécile Guillaume appelle les « passeurs », c'est-à-dire des hommes ou des femmes dont le but est de repérer les adhérents-futurs militants ou élus qui seraient les plus à même de représenter les salariés dans leurs entreprises. Les carrières militantes peuvent aussi être le produit de crises au sein des organisations. Cela a été le cas à la CFDT lors de la scission de SUD, où le vide laissé par le départ

de plusieurs militants a propulsé des femmes à la tête de syndicats ou de fédérations. Enfin, pour certaines militantes, notamment celles de l'Union Syndicale Solidaires qu'étudie Guillaume, le syndicalisme peut aussi être investi comme un espace où des compétences professionnelles ou scolaires sont valorisées par des individus déclassés.

L'accès au poste de permanent apparaît comme l'aboutissement d'une longue carrière au sein des organisations. Celui-ci correspond à des logiques différentes selon le pays. Du fait du droit syndical britannique, les postes de permanent (élu ou sous contrat) sont plus rares et donc plus convoités par des hommes blancs peu qualifiés, qui les voient comme une garantie d'un emploi. En France, le permanentat suit d'autres logiques : le moyen de plus fréquent de devenir permanent est le cumul de mandats (pouvant aller jusqu'à cinq mandats différents par militant à la CFDT). Mais, dit Cécile Guillaume, la faiblesse des ressources militantes de ces responsables, de même que la difficile conciliation entre les exigences du travail militant et la vie familiale, met en danger leur carrière au sein de l'organisation. Ainsi, le « plafond de verre » laisse place pour ces femmes à une « falaise de verre » qui écourte leurs carrières.

Quel est le lien entre présence des femmes dans les syndicats et la défense réelle des droits des femmes dans le marché du travail ? Dans le troisième et dernier chapitre, Cécile Guillaume s'intéresse aux mobilisations juridiques des syndicats britanniques pour l'égalité salariale depuis les années 1960. Pour cela, elle mobilise différentes sources, telles que des archives des syndicats ou des entretiens avec des femmes syndicalistes ou avec d'autres « acteurs critiques » (syndicalistes hommes, avocats, etc.) de la cause de l'égalité salariale.

Alors que les syndicats britanniques sont hostiles dès leur origine aux revendications pour l'égalité des salaires entre hommes et femmes, les mobilisations d'ouvrières dans les années 1960 réussissent à faire adopter un Equal Pay Act en mai 1970 par l'État. Cependant, cette loi est en deçà de la réalité des entreprises (soit elle n'est pas appliquée, soit elle est limitée), ce qui suscite une mobilisation juridique autour de plaintes indivi-

duelles dans le secteur privé, surtout dans les années 1980. Un amendement de 1983 à la loi affirme qu'un travail « de valeur comparable » (equal value) doit être rémunéré au même niveau. Ces différentes armes juridiques vont permettre alors à certains syndicalistes hommes ou femmes de s'impliquer dans l'accompagnement des plaintes pour discrimination. L'auteure rappelle que, sans surprise, les employeurs se saisissent des failles dans la loi afin de résister à la mise en place des politiques d'égalité dans les entreprises, argumentant par exemple que les contraintes économiques du marché ne leurs autorisent pas d'instaurer l'égalité des salaires. La menace de longs et coûteux procès pour les deux parties ont forcé certaines entreprises à négocier avec des syndicats des dispositifs d'évaluation des postes ou d'évolution des carrières pour les salariées. Dans les années 1990, sous les coups d'une offensive patronale, la question de l'égalité des salaires est finalement déplacée vers une conception managériale de l'égalité autour du recrutement, de la mobilité, de la productivité et de la qualité. À la fin de la décennie, des plaintes groupées (class actions) pour discrimination réémergent, notamment dans le secteur public. Le plus souvent, ce sont des militants syndicaux hommes, parfois aussi en opposition avec leur hiérarchie syndicale, qui sont à l'initiative de ces plaintes. Mais les plaintes pour discrimination déposées par des syndicats ne sont pas seulement altruistes, elles sont instrumentales, puisqu'elles cherchent aussi à défendre les intérêts d'une partie de la main-d'oeuvre masculine dans le contexte de gel des salaires, ou comme un moyen de lutte contre les privatisations. Ces contentieux pour inégalité salariale ont provoqué une judiciarisation massive de la lutte pour l'égalité des salaires, avec une multiplication des plaintes. Cette judiciarisation a pour effet de modifier l'axe d'intervention des syndicats, qui ont désormais moins recours à la négociation qu'aux procédures judiciaires. De plus, le contentieux individuel n'aboutit pas nécessairement à la syndicalisation, car il entretient avant tout une relation individuelle de service entre le syndicat et les salariés. Enfin, cette judiciarisation a profité aussi à des avocats sans liens avec les organisations syndicales et sans un rapport militant ou féministe aux procès. Ainsi, toute une série

d'« acteurs critiques » (surtout des femmes, mais parfois aussi des hommes) ont permis, par diverses moyens qui ont évolué dans le temps, que la lutte pour l'égalité salariale ne soit pas cantonnée à un deuxième plan. Les différentes campagnes menées au fil des années par ces acteurs ont bénéficié non seulement les femmes dans des métiers qualifiés, mais aussi des femmes peu qualifiés dans le secteur privé.

La synthèse de travaux britanniques et français, ainsi que par les éclairages empiriques proposés par Cécile Guillaume font de cet ouvrage une contribution importante tant aux études sur le syndicalisme qu'aux études de genre. Elle décrit les mécanismes par lesquels la présence des femmes dans les instances dirigeantes des syndicats a été obtenue, ainsi que les limites de la mise en place de règles formelles favorisant la parité. Ces règles formelles ne résolvent pas la question de la question de la place des femmes dans les syndicats, tant la question de l'engagement syndical des femmes dépend de facteurs structurels internes et externes aux organisations. En fin, elle montre aussi que la présence de femmes dans les organisations syndicales n'a pas d'effet mécanique sur la défense de leurs intérêts sur le marché du travail.

Juan Sebastian Carbonell

Chercheur Post-doctorant au GERPISA

Antonella Corsani (2020), *Chemins de la liberté – le travail entre hétéronomie et autonomie*, Paris, Editions du Croquant, 294 p.

Le livre d'Antonella Corsani est un livre qui ose. Il ose le mot liberté alors que depuis longtemps pour tout un discours critique le sujet individuel ou collectif ne cesse d'être abusé voire aliéné, mais il ose aussi le mot autonomie alors que, sans ménagement, ces derniers temps, on a fait de celle-ci un fantasme néolibéral, au nom d'une requalification ontologique de la vulnérabilité. Un nom réunit les deux termes et Antonella Corsani ne cessera d'y revenir, c'est celui d'André Gorz.

C'est André Gorz que Corsani suit autour de l'autonomie, ou plus précisément, autour de la question de « l'autonomie dans l'hétéronomie ». C'est Gorz qui tout à la fois dénonce avec lucidité la présomption qu'il y a à théoriser que le processus social de production postfordiste engendrerait le sujet collectif du pouvoir alternatif et qui maintient dans le même temps cette aspiration à l'autonomie ainsi que l'enjeu d'une soustraction au pouvoir du capital d'une activité autonome dans le temps libéré du travail. L'ambition intellectuelle des Chemins de la liberté est elle aussi prise dans la tension constitutive de la pensée de Gorz, plus concrètement encore, elle est, à travers les diverses enquêtes qui jalonnent le livre, aux prises avec les vies dans le capitalisme et avec ce qu'elles éprouvent dans la quête de cette liberté et dans la confrontation à des formes de vie et de résistance contradictoires au sein de ce même capitalisme.

Si les premiers chapitres du livre débattent avec le « capitalisme cognitif » et la trentaine d'années qui ont contribué à sa conceptualisation, c'est avec Gorz que nous sortons de la rétrospection, car c'est l'auteur de *L'immatériel* qui fait sauter le carcan dogmatique de ce « capitalisme cognitif » en le libérant de la gangue de l'économisme et du productivisme et finalement de l'abus des raisonnements téléologiques. Contre le « délire théoriste » (Gorz), Les chemins de la liberté cherche au sein de la nouvelle configuration du capitalisme une subjectivité qui résulte moins des conditions de la production que de l'auto-affirmation pratique et politique. Elle n'est pas l'expression d'un capitalisme porteur de sa propre extinction mais plutôt une tentative de soustraction à ce dernier. L'enjeu présent n'est pas dans le retournement du capitalisme en lui-même, selon le mouvement spontané de la suppression de ses limites, mais dans le traitement de la tension et de la contradiction entre les formes sociales de l'émancipation et celles de la domination ; il est dans ces formes de vie paradoxales, contrariées où s'affirme l'autonomie dans l'hétéronomie ; il est dans l'exigence intellectuelle et politique d'interroger l'autonomie dans ses aspirations et dans les encercllements que met sans cesse en mouvements la domination capitaliste.

Historiquement et jusqu'à aujourd'hui, cette tension, s'est constituée autour des multiples identifications et des multiples modes de subjectivation qu'a pu soutenir le travailleur précaire (ou le précaire) et autour des figures émergentes de l'indépendance. Elle est dans l'attitude complexe selon laquelle l'un et l'autre ont traversé contradictoirement le sens du mot autonomie ou les moyens de vivre un temps libéré du travail. Gorz dès ses *Adieux au prolétariat*, en 1980, avait insisté sur l'acuité nouvelle du signifiant précaire. Aujourd'hui, les manifestations de la tension constitutive de l'aspiration à l'autonomie s'étendent à l'autoentrepreneur, aux néo-artisans en passant par les professionnels, jusqu'à peut-être ces amateurs qui s'insèrent de plus en plus dans des marchés spécifiques et des dispositifs managériaux dématérialisés. Or l'on ne saurait se satisfaire d'un diagnostic en termes de salariat déguisé ou d'un ersatz d'emploi, puisqu'il s'agit, selon Corsani, de penser le « dépassement de la logique binaire qui oppose le travail salarié au travail indépendant ». Le fil rouge de ce dépassement est dans la contradiction entre activité et travail, mais aussi dans la confrontation avec le retournement de la première sous la seconde : la colonisation marchande de toutes les sphères. Deux figures sont ainsi exemplaires de la problématique de l'autonomie chez Corsani et de formes instituées de résistance aux logiques marchandes : l'intermittent et l'indépendant salarié. L'un comme l'autre présentent deux possibilités socio-politiques significatives de non recouvrement de l'autonomie sous un rapport subordonné de droit ou de fait.

Puisant dans ses recherches avec Mauricio Lazarato, puis dans celles avec Marie-Christine Bureau, développant les principes de la recherche action et de l'enquête sociale, A. Corsani revient, d'une part, sur les intermittents du spectacle et, d'autre part, sur les coopératives d'activité et d'emploi. (CAE). Elle met au cœur de ces deux dispositifs distincts, le moyen de se réapproprier l'activité et le temps, face à leurs minages marchands comme assujettissement et exaspération du travailleur. Dans les enquêtes sur la dynamique des coordinations des artistes du spectacle, l'intermittence est loin d'être perçue de manière univoque comme un travail précaire ou comme une source

de précarisation. Bien au contraire, elle apparaît comme un moyen de se réappropriier la maîtrise du temps et des marges de liberté en raison de la continuité d'un revenu garanti. Elle est en même temps, la condition pour retrouver l'autonomie d'un faire individuel et collectif et pour ouvrir des espaces et des temps coopératifs ayant d'abord une validité axiologique plutôt qu'une valeur marchande. Comme le remarque un comédien, cité par Corsani, « ce qu'on donne aux gens avec une allocation, ce n'est pas de l'argent, c'est du temps et c'est ça qui pose un problème politique ». Dans le cadre des enquêtes avec Marie-Christine Bureau, la réalité incertaine de l'indépendant ou de l'autoentrepreneur trouve dans les CAE un moyen de surmonter une incertitude née de la discontinuité aléatoire du revenu. Le dispositif coopératif permet en effet de salarier les indépendants et de les protéger tout en mensualisant leurs ressources. La conjonction de la précarité et de l'autonomie, dans cette situation de discontinuité, est moins écartée que n'est promu, une nouvelle fois, un rapport à l'activité détaché de la contrainte marchande. Si dans le contexte d'indépendance, le temps de vie est colonisé par le travail, la salarisation des travailleurs freelance dans la CAE permet de ressaisir un temps à soi ou du moins de ne pas rendre ce temps serf du temps de travail. Contestant de fait, une posture critique dont on a déjà à plusieurs titres montré les effets dirimants (Cingolani 1986, Cingolani, 2014), A. Corsani retourne un certain discours convenu pour pointer les ambivalences des tactiques des travailleurs dans l'expérience de l'hétéronomie du travail et de l'emploi. Les zones grises de l'emploi dit-elle « ne sont pas seulement le produit d'externalisation des entreprises, elles sont aussi le fait des stratégies de liberté », pour arracher du temps et pour d'accéder à un certain niveau de maîtrise de celui-ci.

L'intérêt des travaux de Corsani sur des formes instituées ou auto-instituées du travail ou de l'emploi est ainsi de donner corps et visibilité à une quête collective de liberté et à de nouvelles luttes sur le temps surmontant les effets délétères de la précarité sur la vie quotidienne. Corsani tire parti de ces expériences sociétales du travail et de l'activité pour donner une nouvelle actualité à un enjeu historique du mouvement ouvrier : la lutte sur le

temps qu'il convient désormais de penser dans des termes nouveaux y compris eu égard aux mécanismes de captation des temps interstitiels. Rompant avec les dogmatismes, elle approche expérimentalement le social pour déboucher sur un horizon de mutualisation par le bas du travail, voire sur des monnaies complémentaires (Coopaname Oxalis), ou pour réfléchir sur l'évolution d'un régime d'allocation chômage vers un revenu inconditionnel d'existence.

Dans ce livre dense, foisonnant et qui a le mérite aussi de réveiller le désir de relire, A. Corsani mène une double bataille pour l'autonomie : d'une part, contre le quiétisme politique de celles et ceux qui consacrent leur temps à démontrer que la domination est totale ; d'autre part, en recentrant le conflit anticapitaliste sur l'expropriation et le vol du temps, au moment même où tout un pan de la critique du néolibéralisme semble se reconfigurer à distance de la question de l'exploitation et de l'idée d'émancipation. C'est dire si Les chemins de la liberté alimente le débat sur les orientations qui à l'avenir décideront du sens politique à donner à la nouvelle question sociale.

Patrick Cingolani

IHSS - Laboratoire de changement social et politique (Université de Paris Descartes)

Références bibliographiques :

- Cingolani P. (1986), *L'Exil du précaire - récit de vies en marge du travail*. Méridiens Klincksieck, 1986.
- Cingolani P. (2014), *Révolutions précaires – essai sur l'avenir de l'émancipation*, La Découverte, 2014.

Scarlett Salman (2021), *Aux bons soins du capitalisme. Le coaching en entreprise, Paris, Presses de Sciences Po, 318 p.*

Fruit de près de vingt années de recherches (80 entretiens, observations participantes, questionnaire auprès de 116 coachs et 216 cadres) sur la pratique du coaching en entreprise, cet ouvrage, dense et riche de Scarlett Salman propose une analyse multidimensionnelle du phénomène du coaching. L'ouvrage retrace son histoire, les enjeux pour l'entreprise et les personnes « coachées », la constitution d'un groupe professionnel et de son modèle économique, les pratiques et techniques mises en œuvre, etc. L'analyse associe de façon pertinente la sociologie du travail et des organisations, la sociologie des groupes professionnels, la sociologie économique, la sociologie de la santé mentale, etc.

En France, environ 2 500 personnes adhèrent à l'une des trois grandes associations professionnelles de coaching et près de 5 000 exerceraient, de façon plus ou moins ponctuelle, des activités de coaching. Enfin, 10 000 personnes auraient suivi une formation au coaching. Mais ce n'est pas tant par son importance numérique que le coaching constitue un objet d'étude intéressant, mais par ce qu'il révèle des transformations et contradictions du management contemporain. Dédiés essentiellement aux cadres supérieurs, leurs services touchent au cœur des évolutions de la gouvernance d'entreprise.

Les sources et les influences du coaching sont diverses et hétérogènes : recherches sur la gestion du capital humain, école des relations humaines, programmation neurolinguistique (PNL), analyse transactionnelle, humanisme rogerien, conseil en entreprise, psychothérapie, gestion du stress et des RPS, voire parfois spiritualité ou techniques issues de l'entraînement des sportifs de haut niveau. Mais si une formation certifiée est de plus en plus nécessaire pour obtenir la confiance des entreprises clientes, beaucoup des coachs interrogés estiment que cela ne suffit pas à en faire de bons accompagnants. Une certaine maturité, des expériences diverses dans l'encadrement, la formation

ou le soutien psychologique, une personnalité stable et empathique sont jugées plus indispensables encore.

Pour se légitimer collectivement, le groupe professionnel revendique sa valeur ajoutée (augmentation des performances et du « potentiel » de chacun, réduction des conflits et des RPS, mieux-être, etc.) ; la compétence et le savoir-être de ses membres ; la prise en compte de l'intérêt du client (même si il s'agit à la fois de l'entreprise et du coaché) ; la particularité de son intervention par rapport à d'autres experts (ne pas donner de solutions clé en main, mais aider le coaché à les construire lui-même) et son éthique (confidentialité, respect des personnes, autorégulation par le groupe, etc.).

L'enquête quantitative et qualitative met en avant deux grandes voies d'entrée dans la profession. La première concerne un peu plus souvent des femmes qui, après avoir travaillé dans la formation, la psychothérapie, la gestion des ressources humaines, les bilans de compétence, se forment, vers 40-45 ans, au coaching pour se reconvertir ou diversifier leurs activités. Il s'agit aussi parfois de trouver un statut indépendant, laissant plus de temps et de marge de manœuvre, tout en donnant un sens nouveau au travail vers plus d'empathie. La seconde voie, un peu plus masculine, regroupe des personnes qui ont fait carrière dans l'encadrement et qui, vers 50-55 ans s'y trouvent bloqués dans leurs aspirations de carrière, parfois licenciés parce qu'ils sont jugés trop coûteux, pas assez malléables. Le coaching peut alors devenir une voie de sortie honorable, un moyen de valoriser son expérience et son réseau. L'échec relatif peut alors être sublimé par le sentiment de se consacrer à sa « passion », de développer ses aptitudes relationnelles et empathiques, parfois brimées dans l'ancienne carrière.

Mais, même une fois parvenu à un statut professionnel de coach, le coaching individuel ne devient pas l'activité centrale des coachs qui, pour avoir des revenus suffisants et stables, doivent assurer d'autres activités (formation, conseil, bilan de compétence, enseignement du coaching, thérapie, etc.). Dans la

mesure où les entreprises sont, dans la majorité des cas, les prescriptrices du coaching, il est indispensable pour les professionnels du secteur de se faire connaître, de nouer de bonnes relations avec les directions des ressources humaines ou de la formation. Si le démarchage commercial, souvent pratiqué par les débutants, est regardé avec condescendance, les plus chevronnés doivent aussi maintenir les relations de confiance avec les quelques entreprises qui les emploient, quitte parfois à faire de petits cadeaux (invitations culturelles ou sportives, bonnes bouteilles, etc.) pour entretenir l'amitié. La valeur du service rendu se construit ainsi de manière relationnelle. La présence de DRH déjà formés ou sensibilisés au coaching, la possibilité pour les entreprises de mobiliser le budget contraint lié à la formation professionnelle sont des atouts pour maintenir un certain niveau de la demande. Les procédures de certifications, de référencement, l'association de coachs indépendants ou leur appartenance à un cabinet-conseil, sont des moyens supplémentaires de garantir la confiance.

Parmi les questions que les coachs ont régulièrement à traiter se trouvent notamment celles liées à la gestion du temps. L'impression d'être constamment pris dans « l'urgence d'un présent omniprésent » (p. 173), de voir son travail de plus en plus fragmenté et dispersé et surtout d'avoir sa vie privée débordée par les tâches professionnelles, sont des plaintes fréquentes. Les coachs essayent alors d'amener les coachés à mieux organiser et planifier leurs activités, à se recentrer sur leur cœur de métier, à prendre conscience de la possibilité de déléguer, à revoir leurs priorités et à ne pas toujours se croire indispensables. Les femmes, plus que les hommes, sont incitées à mieux préserver leur vie personnelle et familiale, ce qui est à la fois un soutien et un risque dans leur compétition avec les hommes pour les carrières les plus valorisées. Ces « techniques » semblent assez banales et ont surtout pour effet de convaincre les coachés que s'ils sont débordés, ce n'est pas à cause de l'organisation du travail, mais parce qu'ils ne sauraient pas s'organiser et manager leurs équipes.

Les compétences relationnelles pour motiver les subordonnés, gérer les conflits, imposer son autorité sans autoritarisme, constituent un autre sujet récurrent des coachings individuels en entreprise. La personnalité du coaché devient alors un axe de travail lors de l'accompagnement. Il s'agit d'apprendre à transmettre les consignes de façon positive, à être diplomate et psychologue pour comprendre le point de vue de l'autre, ne pas le blesser mais au contraire le valoriser, etc. Cela signifie aussi parfois savoir neutraliser et apaiser les représentants syndicaux, à faire accepter des licenciements, à gérer les contradictions entre les ordres venus du « top management » et les problèmes sur le terrain. Là encore, face à des dysfonctionnements organisationnels ou des décisions difficilement applicables, le coaché est sommé de répondre par un travail sur soi (et ses conflits personnels), une meilleure communication, mais aussi par une forme de résignation, de distanciation émotionnelle par rapport à la situation.

Ces exemples illustrent bien quelles sont les fonctions que l'entreprise attribue finalement au coaching. Prescrit plutôt aux cadres qui se trouvent en difficulté, risquent d'être démotivés par un avancement qu'ils jugent insuffisant, ou en cas de conflit éthique (par exemple le refus de gérer la fermeture d'une entreprise et un « plan social »), pour corriger ce qui est perçu comme un manque de « savoir-être », censé expliquer leurs difficultés. Mais il s'agit aussi d'amener le coaché à faire le deuil de ses ambitions de carrière (notamment pour les femmes bloquées par le plafond de verre, mais dont l'implication et le travail demeurent indispensables à l'entreprise) ou de certains principes moraux. Dans les cas les plus désespérés, le coaching peut aussi faire germer l'idée de changer de service, voire d'entreprise, au nom du bien-être de la personne.

Outre une description précise et documentée de l'organisation et du fonctionnement du coaching, le travail de Scarlett Salman a le mérite de replacer cette activité dans les transformations plus larges du monde du travail. Le travail de Luc Boltanski et Ève Chiapello sur le *Nouvel esprit du capi-*

talisme (1999) occupe une place majeure dans l'analyse. Le développement « d'une cité par projets » et la « critique artiste » de l'autoritarisme et de la bureaucratie seraient à l'origine d'une préoccupation renouvelée pour les aspirations individuelles, une psychologisation des relations sociales et une demande de renouvellement des façons de diriger les salariés. Mais dans le même temps, le poids croissants des contraintes économiques, le développement du management par objectif et des outils informatiques de pilotage à distance renforcent les contraintes et exigences qui pèsent sur les cadres et ceux qu'ils doivent encadrer. Cela fait apparaître des problèmes et des souffrances que le « travail sur soi » proposé par le coaching est censé aider à résoudre. Cette importance donnée au travail de Luc Boltanski et Ève Chiapello risque toutefois de minimiser, dans l'analyse, d'autres évolutions comme la financiarisation des entreprises qui pousse à des choix de court-terme pour augmenter les dividendes et soutenir le cours des actions, par une recherche de fluidité organisationnelle, de polyvalence des salariés, de gain continu de productivité, de précarisation des emplois. Le coaching semble en effet être aussi lié à la gestion de ces questions de précarité et d'emploi, comme un traitement palliatif aux maux des nouvelles formes d'entreprise et d'organisation.

Marc Loriol

Chercheur CNRS, membre de l'IDHES

Paris I (Panthéon-Sorbonne)

Ana Cecilia Dinerstein et Frederick Harry Pitts (2021), *A World Beyond Work? Labour, Money and the Capitalist State Between Crisis and Utopia*, Emerald Publishing, 232 p.

La question des effets des nouvelles technologies sur le travail et l'emploi ne cesse de faire couler de l'encre. Ce débat ne concerne plus seulement les cercles académiques ou militants, il les dépasse et irrigue le débat public depuis plusieurs années, principalement dans les pays anglo-saxons. Autrefois marginales car cantonnées à des milieux d'experts et de militants politiques, un certain nombre de thèmes et de propositions sont devenus sujet de débat dans les médias et la sphère politique, à l'image de la taxe sur les robots, la semaine de 32 heures ou le revenu universel.

Pour Ana Cecilia Dinerstein et Frederick Harry Pitts, la force des discours post-travail et post-capitalistes est de se placer d'emblée dans un imaginaire utopique, alors que le monde souffre des crises du capitalisme, du changement climatique et des pandémies. Ces théories réactivent l'idée qu'un autre monde est possible, après des décennies d'hégémonie néolibérale. Elles voient notamment dans les nouvelles technologies la source d'une croissance illimitée qui porterait en elle le dépassement de l'économie de marché, rendant le travail de plus en plus inutile et le salariat une institution caduque.

A World beyond Work ? participe au débat contemporain sur l'avenir du travail et la perspective d'une société post-capitaliste en y contribuant à partir d'un point de vue sceptique et en s'inscrivant en porte-à-faux par rapport aux discours sur l'avènement d'une automatisation totale et sur les solutions à y apporter ¹.

Les auteurs rappellent que les débats contemporains sur les nouvelles technologies sont le reflet d'angoisses liées au chômage et au sous-emploi chronique et qu'ils n'ont rien de nouveau. En effet, plusieurs vagues de débats sur ce sujet se sont succédées depuis le 19^{ème} siècle après les premières

1. Je renvoie au n°24-25 *Les Mondes du Travail* (novembre 2020) avec un dossier sur l'automatisation.

réponses des travailleurs à l'introduction de machines au travail et à leurs conséquences (déqualification, intensification, horaires plus longs). Une nouvelle panique sociale liée à l'automatisation a lieu dans les années 1930. La deuxième guerre mondiale, l'intervention de l'État et la reconstruction ont résorbé le chômage, ce qui a fait oublier les débats sur l'automatisation pendant quelques décennies. Ces angoisses resurgissent dans les années 1960, moment où l'on prédit de nouveau une perte massive d'emplois dans un futur proche. La vague suivante de débats sur l'automatisation a eu lieu dans les années 1990, avec l'avènement des technologies de l'information et de la communication, où les process sont devenus intensifs en information, au lieu d'être intensifs en énergie ou matériels.

La particularité du débat contemporain est d'être conscient que les vagues précédentes d'automatisation du travail ne l'ont pas fait disparaître. Or, certains futurologues contemporains affirment que « cette fois-ci les choses sont différentes »². Ils s'appuient notamment sur le fait que les nouvelles technologies de l'information, à l'image de l'intelligence artificielle, ont la capacité de remplacer non seulement l'emploi peu qualifié monotone et routinier, mais également le travail qualifié. Les risques de remplacement qui pèsent sur certains métiers sont liés, entre autres, à leur marchandisation. Par exemple, le métier de journaliste risque de disparaître en raison de la standardisation des articles, à une époque les journaux cherchent avant tout des clicks pour attirer des annonceurs.

Dinerstein et Pitts soulignent que la plupart de des travaux qui défendent la fin prochaine du travail souffrent de deux écueils. Premièrement, ils confondent les tâches, qui peuvent être supprimées par de nouvelles technologies, et les emplois, qui eux peuvent persister. Deuxièmement, ils font abstraction des business models des entreprises, où l'automatisation du travail n'est pas toujours rentable. Qui plus est, certains travaux affirment même

que les nouvelles technologies peuvent être à l'origine d'une augmentation du travail sous d'autres formes. En ce sens, il faut replacer l'automatisation dans un contexte économique, celui du calcul des coûts et des profits. Au lieu de se focaliser sur la possibilité de l'automatisation, il faut se poser la question de la probabilité qu'une tâche soit remplacée en fonction de sa rentabilité, qui demeure « le facteur décisif pour déterminer si les entreprises trouvent l'automatisation pratique ou non » (p. 34-35).

En effet, dans des secteurs avec des marges faibles, avec des formes d'exploitation intensives en travail, des technologies de remplacement sont totalement inutiles car les robots industriels sont extrêmement coûteux. D'autres facteurs entrent aussi en jeu, tels que le rapport de forces capital-travail : les tendances à l'automatisation se renforcent lorsque les travailleurs se mobilisent. Enfin, il faut prendre en compte que la transformation des entreprises elles-mêmes peut être un frein au changement technologique. Souvent l'impératif de la rentabilité financière à court terme peut être perçu par les dirigeants des entreprises comme plus important que la productivité du travail. En somme, la rentabilité détermine l'investissement dans les nouvelles technologies, et les conditions de rentabilité sont souvent absentes des nouvelles technologies.

Malgré les limites des nouvelles technologies, plusieurs penseurs ont élaboré des réponses qui s'adressent à la « crise du travail ». Une partie de cette littérature sur l'avenir du travail se range derrière la bannière de ce que l'on appelle le post-travail ou post-capitalisme³. Pour celle-ci, l'automatisation est vue comme la source potentielle d'un avenir d'abondance et de loisir, où le travail n'a plus de lien direct avec le salaire. De même, moyennant quelques réformes, l'économie du partage (Uber, AirBnb, etc.) est vue comme pouvant

2. Voir notamment le livre de Martin Ford, informaticien et entrepreneur de la Silicon Valley, *L'avènement des machines. Robots & intelligence artificielle : la menace d'un avenir sans emploi*, FYP Editions, 2017.

3. Un des représentants les plus importants est le journaliste Paul Mason au Royaume-Uni, auteur de *PostCapitalism: A Guide to Our Future*, Penguin Books, 2016.

faire advenir une économie plus juste ⁴. Les auteurs retracent les origines de cet imaginaire post-capitaliste dans les mouvements sociaux des années 1990. Il se dissémine progressivement au sein de la gauche, pour faire se frayer un chemin jusqu'au discours politique mainstream suite à la crise économique de 2007-2008.

Pour les discours post-travail, les nouvelles technologies « libèrent » les travailleurs « en bas de l'échelle » d'emplois mal rémunérés et pénibles. Cependant, au lieu d'un chômage technologique généralisé, il faudrait que le salaire et les allocations chômage soient remplacés par un revenu universel qui garantirait la subsistance de tous les individus. Un tel revenu serait financé par les impôts sur les activités des ingénieurs et des informaticiens des entreprises Big Tech, les seuls qui continueraient à travailler. Dinerstein et Pitts soulignent que cet imaginaire post-travail est entretenu par des personnes dont les métiers donnent un sens à de telles représentations, notamment dans des secteurs où la distinction entre travail et non-travail est ténue, et où le travail consiste principalement en la manipulation du sens, des affects, des symboles et de l'émotion, où l'activité est dépendante de la créativité, de la cognition et de la communication. Pour ces métiers intellectuels, où le travail est intermittent et où le temps de travail est élastique, le revenu universel compenserait la totalité du temps consacré à la création de la richesse et de la valeur. En un sens, il rémunère l'existence et non pas un travail à proprement parler.

Le revenu universel est devenu une mesure phare des penseurs post-travail et post-capitalistes. Il s'agit du principal moyen pour sortir du travail. Cependant, pour Dinerstein et Pitts, le revenu universel pose une série de problèmes. Non seulement il s'agit d'une réponse à un faux problème (la fin du travail), mais il laisse en suspens la question de la séparation des producteurs des moyens de travail, c'est-à-dire de la propriété des grandes entreprises.

De plus, l'imaginaire post-travail et post-capitaliste associé à un revenu universel défend renforcerait la dépendance des individus à l'égard de l'État, ce qui aurait des implications sur les capacités des travailleurs à se mobiliser. L'État, présenté par les auteurs post-capitalistes comme une entité neutre, est pourtant imbriqué dans les rapports sociaux de classe, de genre et de race. Il serait donc impossible de chercher à sortir du travail tout en dépendant de l'État. En outre, la dépendance des individus à l'égard de l'État représente un risque dans un contexte d'ascension des populismes et des gouvernements autoritaires dans le monde. On le voit par exemple dans un certain nombre de mouvements d'extrême droite qui revendiquent le revenu universel sous une clé nationaliste et xénophobe, comme le mouvement Cinq étoiles en Italie, ou le gouvernement de Narendra Modi en Inde. Enfin, les défenseurs du revenu universel pensent que parce que celui-ci « libère » les travailleurs de la nécessité, il leur laisserait plus de temps pour des loisirs et pour des mobilisations sociales. Le revenu universel permettrait aux travailleurs de refuser des emplois mal payés et de mauvaise qualité. Cependant, le revenu universel remplace la relation salariale, où le pouvoir collectif des travailleurs qui s'exprime dans des conflits collectifs ou dans des négociations collectives, est remplacé par une relation individuelle à l'État. Le revenu universel aurait alors en commun avec le keynésianisme d'être une forme d'institutionnalisation ou de « contention » des mouvements sociaux. La différence se situe néanmoins dans le fait que le keynésianisme d'autrefois s'appuyait sur des structures de classe, notamment sur les syndicats, les conflits du travail et la négociation collective, alors que le revenu universel ne s'appuie sur aucun de ces éléments.

Peut-il y avoir des réponses alternatives au revenu universel ? Pour les auteurs, il faut les chercher dans le terrain de la « reproduction sociale », comprise comme le moyen par lequel la vie est produite et reproduite en société. Pour l'imaginaire post-travail, les mouvements sociaux ne sont pas inutiles, mais doivent s'aligner à un projet de dépassement de la société salariale. Pour une perspective de la reproduction sociale, les mouvements sociaux sont à l'origine d'alternatives et d'expérimentations sociales : les auteurs mentionnent les

4. Paul Mason défend par exemple que l'économie du partage pourrait ouvrir la voie d'un nouveau communisme : « Airbnb and Uber's sharing economy is one route to dotcommunism », *The Guardian*, 21 juin 2015. URL : <https://www.theguardian.com/commentisfree/2015/jun/21/airbnb-uber-sharing-economy-dotcommunism-economy>

luttons de femmes, de populations autochtones ou de précaires. Il ne s'agit pas d'« utopies réelles »⁵, mais de réalités contradictoires qui expriment les possibilités du présent. Se limiter donc à demander un revenu universel est aux yeux des auteurs se limiter à défendre une « utopie abstraite » (une utopie ready-made, qui fait penser au « socialisme utopique » décrié par le marxisme classique). Ils lui opposent une « utopie concrète », où les mouvements sociaux naviguent dans les contradictions du capitalisme, tout en anticipant des alternatives. Autrement dit, c'est des luttes autour de la reproduction de la vie sous les contraintes de l'économie de marché que peuvent émerger ces « utopies concrètes ». Malheureusement, les auteurs ne développent qu'un seul exemple d'« utopie concrète », celui du mouvement des piqueteros en Argentine, après la crise économique de 2001. Le taux de chômage explose dans le pays suite à la crise, ce qui favorise la création d'associations militantes de chômeurs qui réclament des allocations de la part de l'État. Une fois obtenu, l'argent est distribué par les associations chômeurs elle-même. Parfois, celles-ci fonctionnent également comme une agence d'emploi et comme un syndicat. Cet exemple est pour le moins étrange, car les auteurs mentionnent aussi comment les associations de chômeurs sont progressivement institutionnalisées et intégrées à l'État, ce qui renforce à son tour la dépendance des usagers à l'égard de celui-ci. En quoi est-ce différent du revenu universel ? Peut-être qu'une alternative possible aux discours post-travail et post-capitalistes se trouve dans la revendication de réduction du temps de travail que les auteurs mentionnent en passant. Au contraire de l'automatisation et du revenu universel, la revendication de la réduction du temps de travail est plus en phase avec les revendications traditionnelles du mouvement syndical, et ressemble moins au solutionnisme « technocratique » (p. 67) en vogue aujourd'hui.

Juan Sebastian Carbonell

Chercheur post-doc au GERPISA

Guillaume Tiffon, *Le Travail disloqué. Organisations liquides et pénibilités mentales du travail*, éditions Le Bord de l'Eau, 2021, 232 p.

Le Travail disloqué de Guillaume Tiffon analyse les effets du management par projet sur le vécu du travail en observant une montée des pénibilités et des troubles de santé. L'auteur développe son analyse à partir d'une enquête réalisée dans le département de recherche et développement d'un grand groupe énergétique issu du secteur public. Le basculement dans une organisation par projet coïncide avec la libéralisation du marché énergétique et le changement de statut en société anonyme à capitaux publics qui seront ultérieurement introduits en Bourse.

Le devenir liquide des organisations

Pour l'auteur, les groupes projets et l'organisation matricielle représentent le modèle idéal-typique d'une « organisation liquide ». Les groupes se forment au gré des projets qui répondent aux appels du marché. Dans le cas présent, ce marché est d'abord de nature interne puisque les clients appartiennent à des directions opérationnelles de l'entreprise. L'objectif premier de ce mode opératoire, comme le dit très justement l'auteur, est d'imposer une autre manière de travailler (p. 16).

Pour Guillaume Tiffon, la cohérence de l'organisation liquide s'exprime au niveau de la production, au niveau managérial comme au niveau du fonctionnement des collectifs de travail. Sa nature « liquide » est fonctionnelle à l'égard de la réalité post-fordienne d'activités en flux tendu, mobilisant une stratégie de profit orientée sur la diversification de l'offre et un mode de croissance financiarisé. Si cela est vrai sur un plan très général, il existe néanmoins un grand nombre de situations qui s'en détournent. J'y reviendrai.

Des chercheurs narcissiques ?

Le deuxième chapitre porte l'analyse sur « *la fabrique des mirages narcissiques* » et aborde de front la question du rapport au travail. Suivant la typologie élaborée par d'autres chercheurs, tels Christian Baudelot et Michel Gollac, Guillaume Tiffon observe combien le rapport au travail demeure essentielle-

5. Erik Olin Wright, *Utopies réelles*, La Découverte, 2017.

ment de nature expressif : « support de développement personnel » et « activité centrale de leur identité » plutôt qu'un « moyen pour gagner de l'argent » ou « contrainte à vivre positivement ». Cette inclinaison s'explique notamment par la socialisation initiale (les parents appartenant aux CSP supérieures) et une formation universitaire souvent achevée avec brio. À ces données structurantes s'ajoutent d'autres aspects, moins évoqués, mais tout aussi importants et qui sont liés à la relation d'emploi (des rémunérations plutôt élevées avec des droits sociaux et des avantages obtenus via les œuvres sociales du CSE). Dans un tel contexte, se contenter d'un rapport instrumental au travail sera vite perçu (ou ressenti) comme une manière de tourner le dos à l'éthique professionnelle du chercheur de « haut vol », sinon à la culture du service public.

Pour l'auteur, c'est d'abord le management qui joue un rôle « dans la fabrique du désir de l'accomplissement professionnel ». En même temps, en alimentant des espoirs de reconnaissance ou de promotion qui ne se réalisent pas, ce management engendre aussi des déceptions et des désillusions... Ce constat – que l'on pourrait étendre à beaucoup de structures du secteur privé comme du secteur public – produit, selon Guillaume Tiffon, une « dislocation subjective » qui touche le cœur même du rapport au travail. Si l'organisation du travail joue un rôle dans la surcharge de travail, elle n'est pas le seul facteur explicatif puisque bon nombre de chercheurs éprouvent également une crise de sens. Qu'ils soient contrariés ou déçus, ils ont forcément du mal à maintenir une implication subjective dans leur activité.

Si on peut partager l'interprétation sur la crise du rapport au travail, l'explication en termes d'adhésion au « mirage narcissique » me semble moins convaincante. Il existe certainement une grande fierté dans cette communauté professionnelle, mais celle-ci est avant tout l'expression d'une passion pour le travail (voir Loriol e.a., 2015). Comme le démontrent d'autres enquêtes auprès de travailleurs de la connaissance, les plus passionnés sont souvent les plus critiques à l'égard du management et de la structure.

Une bureaucratie liquide ?

Dans le troisième chapitre intitulé « Du cœur à l'ouvrage. Bureaucratie liquide et débordements du travail », l'auteur revient sur les transformations

de l'activité de travail des chercheurs. L'organisation par projet induit une inflation de tâches administratives qui concernent avant tout la conduite de projet (recherche de financements, *reporting*, notes d'opportunité, élaboration de budgets, etc.) auxquelles s'ajoutent les tâches de coordination et qui tendent à faire tache d'huile. Travailler simultanément sur plusieurs projets démultiplie le nombre d'interlocuteurs tandis que le temps consacré à la coordination et au suivi des dossiers augmente en concordance. L'activité de recherche déborde sur le hors-travail, ce qui nourrit un sentiment de malaise et de frustration, puisque chacun tend à travailler plus afin de pouvoir encore faire son (vrai) travail.

Si beaucoup d'observations me semblent particulièrement judicieuses, il me paraît quelque peu hasardeux d'attribuer l'origine du surtravail à la nature « liquide » de l'organisation. Bon nombre de recherches observent avant tout une tendance à la « managérialisation » du travail, ce qui n'est pas tout à fait la même chose¹.

Un marécage très agité

Dans le quatrième chapitre, Guillaume Tiffon analyse le contenu du travail en lien avec la nature « liquide » de cette organisation. Le travail de la recherche est complexe, comporte de multiples facettes dont certaines sont rarement reconnues. Prolongeant les analyses de Caroline Datchary (*La Dispersion au travail*, 2011), l'auteur observe que la dispersion est devenue une sorte de norme implicite, directement liée à l'organisation par projet. L'urgence, la pression temporelle, l'obligation de mener plusieurs projets de front favorisent un accroissement des coûts de coordination et de transaction, ce qui provoque forcément un émiettement du travail. Les personnes interrogées disent réaliser un nombre croissant de micro-tâches, pendant lesquelles ils sont très souvent interrompus. Mises bout à bout, ces interruptions peuvent accaparer plusieurs heures de travail par jour.

¹ Pour une introduction critique au managérialisme en tant qu'idéologie et praxis de pouvoir, voir Thomas Klikauer, *What Is Managerialism?* In *Critical Sociology*, 2015;41(7-8):1103-1119. doi:[10.1177/0896920513501351](https://doi.org/10.1177/0896920513501351) ; pour une analyse de l'adoption du managérialisme en France, Marie-Laure Djelic, «L'arrivée du management en France : un retour historique sur les liens entre managérialisme et Etat » in *Politiques et Management Public*, Année 2004, n°22-2, pp. 1-17

Pour Tiffon, il y a lieu d'évoquer ici une tendance à la saturation cognitive, qui nourrit chez les chercheurs le sentiment de s'embourber dans un « marécage ». Il en résulterait une double dislocation: « intensive » lorsqu'elle est liée aux basculements fréquents d'un projet à l'autre et « cognitive » lorsqu'on est en incapacité de se concentrer. Pour faire face, beaucoup de chercheurs établissent une liste de tâches « à faire » et mobilisent le temps de repas ou de transport pour rattraper leur retard. Parfois, l'implication et le présentisme se font aussi pour « visibiliser » son activité. Cela suggère qu'il existe également des enjeux de pouvoir, qui sont éludés par l'auteur.

Globalement, les verbatims des chercheurs font apparaître une réalité très agitée, où le travail en « surrégime » répond au management par le stress. Lorsqu'un tiers des répondants au questionnaire se plaignant de ne pas recevoir de consignes claires, estiment que leur travail n'est pas apprécié, se sentent disqualifiés et ressentent un vrai mal-être par rapport à leur travail, on peut se demander quel impact cela peut avoir sur la productivité... Peut-être certains réussissent-ils encore à s'impliquer pendant que d'autres font plutôt semblant, se mettent en retrait ou en attente de projets qui les remotiveront. Il n'est pas invraisemblable non plus que la perte d'efficacité fait partie d'un tout dont la finalité inavouable est de réduire drastiquement la voilure du département de recherche ².

Dans l'ensemble, les témoignages recueillis font apparaître une réalité chaotique, où beaucoup de chercheurs semblent effectivement fonctionner en surrégime. La dispersion est légion, le surmenage aussi et les sollicitations sont multiples. Toutefois, dans toute cette agitation, il devient difficile pour le lecteur de discerner l'action des uns et des autres. Dit autrement, on aimerait comprendre si la hiérarchie participe à la désorganisation ambiante, si elle continue à assurer un rôle facilitateur ...

Les corps qui craquent

Le cinquième chapitre présente une somatolo-

2. La réorganisation de France Telecom puis de La Poste incarnent en quelque sorte le modèle archétypique d'une modernisation managériale autoritaire fondée sur le démantèlement de la culture du service public.

gie des chercheurs en souffrance. Celle-ci peut prendre plusieurs visages. Pour Tiffon, il y a lieu de distinguer les « surmenés » (environ un quart des enquêtés) ; les « désorientés » (qui manquent de consignes claires ou souffrent d'un déficit d'entraide ou d'une charge de travail mal calibrée) ; les « contrariés » (qui ne se reconnaissent plus dans les objectifs de l'entreprise) ; les « inutiles » (reconnus dans leur domaine de compétence, mais dont l'expertise n'est plus requise) ; les « disqualifiés » (mobilisés dans les groupes projets de seconde zone si on veut) et enfin les « placardisés » qui ne sont plus du tout sollicités. Si chaque idéal-type se manifeste par des maux spécifiques, c'est aussi parce que les causes sont également distinctes : surcharge de tâches, réorganisations des services, orientations stratégiques de la direction, politique de la recherche ou encore remise en cause de l'expertise acquise.

Dans le chapitre de conclusion, Guillaume Tiffon développe théorie marxienne de la santé au travail. Celle-ci se distinguerait d'autres approches par sa volonté de dénuder les racines systémiques des problèmes de santé. Effectivement, les approches évoquant les risques psychosociaux mettront d'abord la focale sur le manque de prévention, ou sur le déficit d'adaptation de l'individu, ce qui masque les causes structurelles du mal-être et des pénibilités. Or, pour Tiffon, il existe une chaîne de causalités qui va du modèle post-fordien, qui passe par l'organisation « liquide » pour ensuite produire des « dislocations au travail » et des troubles de santé. Pour l'auteur, la perspective de réhabiliter le travail – défendue notamment par Yves Clot – est vaine tant qu'elle n'inclut pas l'ambition de réappropriation sociale du capital.

Quelques réflexions

1) À propos du post-fordisme

Pour Guillaume Tiffon, l'avènement d'un capitalisme post-fordien représente une sorte de métaréalité dont l'organisation liquide et le travail disloqué sont des épiphénomènes. Que le *lean management* – la réduction permanente des coûts avec un fonctionnement au plus juste en flux tendu – soit désormais hégémonique est un fait peu contestable depuis le début des années

2000³. Mais faut-il pour autant en déduire que le « fordisme » a cessé d'exister en tant que modèle organisationnel⁴ ? Je ne le pense pas. Bien sûr, l'usine intégrée a cédé la place à l'entreprise-réseau qui s'est ensuite reconfigurée en « chaîne de valeur » intégrant une multiplicité de fournisseurs et d'équipementiers. Cet ensemble articulé reste néanmoins marqué par des logiques de standardisation, d'économies d'échelle et une production de grandes séries, qui sont tous archétypiques du fordisme.

Dans le cas de l'entreprise énergétique étudiée par l'auteur, la permanence du « fordisme » me semble même assez patente. Le Groupe Energie est un des leaders mondiaux spécialisé dans la production d'énergie nucléaire tout en restant marginal sur le marché de l'éolien ou celui du voltaïque⁵. Il est possible que cette donnée n'entretienne aucun rapport avec le contenu de la recherche mais l'inverse est tout aussi vraisemblable, vu le poids du nucléaire en France, produisant 80 % de la consommation finale d'électricité. Le fonctionnement organisationnel, qu'il soit matriciel ou non, porte sans aucun doute les marques historiques de l'ancien monopole public et de la rente de marché qui continue à exister.

2) À propos de la liquidité des organisations

Une des originalités de l'ouvrage de Guillaume Tiffon est de construire son analyse autour du

3. Jusqu'au début des années 2000, des sociologues participant au Gerpisa comme Michel Freyssenet ou Jean-Pierre Durand, ou encore l'économiste Robert Boyer, privilégiaient une analyse en termes de pluralité de modèles productifs et de stratégies de profit. Pour ces auteurs, il n'y avait donc pas de nouveau *one best way* et l'idée que la « lean production » pouvait s'étendre à l'ensemble des organisations, y compris le secteur hospitalier et les services publics était considérée comme hautement invraisemblable.

4. En témoigne des firmes multinationales comme IKEA, Amazon ou encore Foxconn, qui fonctionne comme atelier de fabrication pour Apple.

5. Le premier producteur mondial de turbines est danois (Vestas, 16% du marché) dans le top 10, on retrouve deux producteurs allemands (Nordex et Siemens), un étatsunien (General Electric), les autres étant de Chine populaire. Dans le photovoltaïque, les brevets sont helvétiques ou allemands tandis que la fabrication est chinoise.

concept d'organisation liquide⁶. Ce concept, élaboré par Zygmunt Bauman, fut dans un premier temps mobilisé dans une perspective postmoderne. Pour le sociologue polonais, la société liquide renvoyait à l'interchangeabilité croissante des rôles, à la pluralité des « styles de vie » et des identités sociales. Toutefois, au début des années 2000, Bauman opère un tournant et oppose désormais « société solide » et « société liquide » ; manière de dire que le processus de liquéfaction fait partie de la « modernité »⁷. Comme souvent, Bauman a été critiqué pour son absence de validation empirique. D'autres estiment que le concept de « liquide » est soit à faible portée heuristique, soit totalement inadéquat puisqu'il masque certains traits fondamentaux de la réalité sociale, comme les divisions de classes, l'existence de modes de domination ou encore l'omniprésence d'une violence économique et symbolique, qui sont dans l'ensemble très « solides » au demeurant.

Si le concept de « liquide » peut sembler attrayant, notamment parce qu'il fait écho à celui de « flux », il est en même temps hautement équivoque puisqu'il passe sous silence le caractère coercitif et disciplinaire de certaines normes de fonctionnement qui pour effet de produire des lourdeurs bureaucratiques antinomiques avec la nature supposée liquide de l'activité.

3) Le management par projet

Dans la littérature sociologique, le *management par projet* est souvent présenté en opposition à l'organisation bureaucratique, verticale, structurée autour de départements et de divisions ayant une fonctionnalité et un périmètre d'action bien délimitée. Il y a certainement lieu de souligner la rup-

6. Voir notamment John R. Hall, "Liquid Bauman", *Socio* [Online], 8 | 2017. URL: <http://journals.openedition.org/socio/2712>; DOI: <https://doi.org/10.4000/socio.2712>.

7. Bauman reformule en quelque sorte l'analyse de Marshall Berman, qui avait choisi comme titre de son ouvrage un passage tiré du Manifeste communiste – *All that is solid melts into air* (1983) ou encore « Tout ce qui est solide se fond dans l'air » – pour signifier combien la modernité capitaliste conduit à des changements incessants qui bouleversent autant les institutions que les rapports sociaux et rendent caduques les traditions et pratiques sociales avant même qu'elles aient pu se stabiliser.

ture avec le régime organisationnel datant de l'époque d'une entreprise publique disposant d'une rente monopolistique. En même temps, l'histoire des « sciences de l'organisation » révèle que le management par projet entretient un lien de parenté direct avec les travaux de Frederick W. Taylor. Un des adeptes de ce dernier, Henry Gantt (1861-1919), membre de l'association The Society to Promote The Science of Management qui fut fondée par Taylor, s'est spécialisé dans la rationalisation du travail intellectuel en développant le « Gantt-chart »; un outil méthodologique permettant de croiser les tâches du « work flow » avec un calendrier de travail. Encore aujourd'hui, le Gantt-chart est un outil de premier plan dans la plupart des structures mobilisant le management par projet. L'enjeu de son usage demeure très taylorien puisqu'il permet d'affecter des ressources à minima, de déterminer des délais (raccourcis) tout en rendant l'activité transparente, facilitant la surveillance et le monitoring.

4) Le travail, un pantomime du management ?

Même si plus d'un tiers des répondants à l'enquête disent subir des troubles de santé (insomnies, stress, burn-out, etc.), il faut également reconnaître qu'il existe une composante pour qui « tout va bien ». En effet, entre 60 et 70 % des chercheurs « se déclarant satisfaits de leur travail, suffisamment reconnu et en capacité, au regard des moyens dont ils disposent, de réaliser un travail de qualité » (p. 166). En admettant cette réalité, la question se pose de savoir si leur vécu du travail est pérenne, ce qui inciterait à considérer la structure comme clivée ou duale, avec des insiders « bien heureux » et des outsiders en souffrance, marginalisés et stigmatisés. Mais il est tout aussi possible que les « bien heureux » du travail se trouvent dans l'antichambre du burn-out et de la dislocation... Pour l'auteur, la dislocation du travail représenterait la forme contemporaine de l'aliénation. Ce raisonnement peut certainement être suivi, mais cela signifie-t-il que celles et ceux dont le travail n'est pas disloqué ne seraient pas aliénés ? Ne faudrait-il pas les considérer comme l'étant tout autant, même si, en apparence, ils n'en souffrent pas ? Dit autrement, l'interprétation proposée n'aide pas vraiment à comprendre comment articuler certaines dynamiques qui sont souvent en tension.

La question de *l'exit* (cf. Hirschman) est un autre aspect qui aurait mérité d'être approfondi. Dans un contexte de dégradation des conditions de travail, l'absence de perspective de changement est certainement pathogène. Est-ce que les jeunes et brillants chercheurs quittent le navire ou font partie de ceux qui gravissent les échelons ? Est-ce que les chercheurs confirmés, avec quinze ou vingt ans d'ancienneté, dotés d'un habitus de service public, démissionnent ou se résignent à rester malgré tout ? Passé un certain âge, rares sont ceux qui se risquent à changer d'employeur, et cela d'autant moins que les avantages statutaires et socio-économiques qu'apporte leur emploi au sein du Groupe Energie sont tout sauf négligeables.

On peut également regretter que l'auteur n'ait pas pris en compte les éléments constituant une sorte de conflictualité « latérale » (lutte des places, jalousies professionnelles, conflits entre services, harcèlement,...). Certes, ces aspects relèvent en premier lieu de rapports interindividuels et requièrent dès lors une analyse psychologique. En même temps, il est difficile de nier que ces tensions ont également des origines structurelles, qui relèvent d'une analyse sociologique. En effet, la pénurie de ressources, la dégradation des conditions de travail et la dévalorisation symbolique du métier tendent à exacerber les conflits interindividuels dans un contexte où le management a tout intérêt de diviser pour mieux régner.

À lire les chapitres successifs du *Travail disloqué*, on finit par se dire que l'activité de travail existe seulement en tant qu'agir conforme au cadre normatif de l'organisation. Pour l'auteur, cette conformation produit d'importants dégâts collatéraux tels que la « dislocation » et les différentes manifestations de souffrance psychique. Si on peut suivre l'auteur dans ce diagnostic, faut-il pour autant considérer que les liens de solidarité et d'entraide aient complètement disparu ? Est-ce que toute forme d'opposition collective, même cantonnée aux discours, a forcément cessé d'exister ? Certes, il arrive que les syndicats restent muets devant l'imposition d'une nouvelle organisation du travail. Il arrive aussi que les salariés soient crédules devant les promesses du management, pour ensuite se rendre compte du caractère fallacieux de celles-ci. Toutefois, dans le

cas présent, le doute est permis puisque la structure regroupe plus d'un millier de chercheurs dont une fraction significative est affiliée à un syndicat régulièrement mobilisé contre la direction et sa politique de démantèlement et de privatisation de l'activité.

En considérant les membres d'un collectif de travail comme des semblables différents – tant ceux qui souffrent à cause du travail que ceux qui n'éprouvent pas ce mal-être –, il devient possible de sortir des miasmes misérabilistes qui enferment les salariés dans une condition de victimes impuissantes sinon consentantes, ce qui au final, disqualifie toute perspective d'auto-émancipation à laquelle Tiffon dit pourtant adhérer. En mettant à nu la réalité systémique tout en reconnaissant à l'ensemble des acteurs – non seulement au management mais aussi aux travailleurs de la connaissance – une capacité d'agir, l'analyse sociologique se donne aussi les moyens de mieux comprendre les logiques en tension.

Le travail disloqué est un livre qui dévoile l'ampleur et la profondeur des nouvelles pénibilités que subissent les travailleurs de la connaissance. L'enquête menée est très riche et nous livre des descriptions détaillées et des réflexions stimulantes. Toutefois, comme bien d'autres sociologues, l'auteur n'a pas résisté à la tentation du théoricisme. Or, élaborer une théorie marxienne de la santé au travail à partir d'une seule monographie est une entreprise tout aussi audacieuse que périlleuse dont les résultats sont forcément limités et incertains.

Stephen Bouquin

**Professeur des universités en sociologie
Université d'Evry Paris-Saclay**

RÉFÉRENCES

- Lorient M. (2021), « Ambivalences et paradoxes de la passion pour son travail », publié en ligne <https://lesmondes-dutravail.net/ambivalences-et-paradoxes/>
- Le Roux N., Lorient M. (2015), *Le travail passionné. L'engagement artistique, sportif ou politique*, éditions Erès, 352 p.

Marie-Anne Dujarier (2021), *Troubles dans le travail. Sociologie d'une catégorie de pensée*, Paris, PUF, 436 p.

Le livre de Marie-Anne Dujarier *Troubles dans le travail* présente une vaste enquête sur la place du « travail » dans la société contemporaine. La focale est mise sur le contexte français en premier lieu même si de nombreux éléments de réflexion renvoient à un cadre plus large, qu'il s'agisse d'exemples, d'auteur.e.s, ou de la portée du propos en lui-même. L'ambition de la démarche intellectuelle est donc très large et le parti pris de considérer le travail comme une « catégorie de pensée » permet d'embrasser un ensemble considérable d'acceptions du terme, dont il ressort « trois principales significations : l'activité, l'ouvrage et l'emploi » (p. 29). Marie-Anne Dujarier cherche notamment à discuter les usages sociaux ordinaires, institutionnels et scientifiques du terme « travail », dans son histoire comme dans son actualité. L'ouvrage est, en effet, divisé en deux parties principales : la première présentant une analyse diachronique (« Généalogie de la catégorie de pensée 'travail' »), la seconde une analyse synchronique (« Troubles dans le travail »). Plus précisément, après le sommaire et une introduction d'une petite vingtaine de pages, le livre est divisé en quinze chapitres suivis d'une brève conclusion et d'une bibliographie de quarante-cinq pages. L'appareil propose également une annexe avec un « corpus de pamphlets et manifestes sur le 'travail' » (p. 419-420) de vingt-quatre références, une liste des encadrés, des remerciements et une table des matières. Dans l'ensemble, le propos est très fluide, avec des efforts didactiques manifestes (nombreux intertitres, encadrés, résumés des arguments en fin de parties, transitions – quitte à réduire plusieurs sous-parties à quelques lignes seulement) ainsi que des artefacts narratifs mettant en scène des personnages fictifs (notamment une certaine Sonia aux apparitions récurrentes) pour différentes contextualisations ou exemplifications (ce qui pose incidemment la question du lectorat susceptible de les comprendre, au présent ou dans le futur). On peut enfin noter que l'adéquation texte/bibliographie est aboutie, avec très peu de références mentionnées dans le texte absentes ou mal placées en bibliographie.

Posant la question de ce qu'est le travail, l'introduction l'envisage comme une institution contemporaine et met en avant sa dimension ubiquitaire ainsi que son importance dans la construction des identités (p. 12-16). Elle amène aussi la problématique de l'avenir du travail qui, si elle ne sera pas centrale dans les développements du livre, permettra à l'auteur d'exprimer explicitement ses positions politiques en conclusion. La suite de l'introduction permet de présenter le cadre de la réflexion : le travail pouvant être tenu comme un « substantif sans substance », pourtant présent « partout », il s'agit de s'« intéresser, en sociologue, au signifiant en tant que construction sociale contingente » (p. 24), en procédant à sa dénaturalisation, son historicisation, son dépliage. Le premier chapitre de la première partie justifie épistémologiquement l'appréhension du travail comme « catégorie de pensée ». La discussion théorique mobilise notamment Émile Durkheim (les « représentations collectives »), Claude Lévi-Strauss (la catégorisation comme produit concret des relations homme/milieu), Pierre Bourdieu (les dimensions rituelles et techniques de l'institutionnalisation), Judith Butler (la naturalisation des institutions et la performativité des pratiques) et Mary Douglas (la « pensée » des institutions et le rapport à l'action afférant). « En somme, les catégories de pensée comme point d'appui de l'action deviennent aussi des catégories de la pratique, qui ont alors des effets sociaux et politiques » (p. 36). Il y a, en conséquence et concernant le travail, un aspect subversif à vouloir « questionner une catégories de pensée normative qui soutient une institution dominante » (p. 40).

Partant des Antiquités grecques et romaines, le chapitre deux, tout en reprenant l'idée que la catégorie de pensée « travail » n'y existait pas, met en avant une valorisation de l'activité, des productions liées à la subsistance et des savoir-faire depuis l'époque archaïque. Une conception abstraite du temps de travail est relevée dans le droit romain, à propos de la question de la location d'esclaves. Enfin, le terme « travail » apparaît régulièrement dans les traductions de la Bible, renvoyant déjà à des acceptions variées. À rebours des usages sociaux qui seront faits de ces textes (bibliques), l'idée de mérite est absente et l'excès d'activité, la convoitise ou

l'accumulation de richesses sont condamnées moralement (p. 61). Le chapitre trois porte sur le labeur au Moyen Âge. Il relativise fortement l'idée commune d'une étymologie liant le travail au « tripalium » et donc à la torture. Dans l'ensemble, il s'agirait surtout de retenir celle d'une activité, d'un mouvement visant à dépasser un obstacle, d'une transformation demandant des efforts (p. 66-67). Par l'entremise moralisatrice de l'Église (contradictoire avec l'analyse des textes bibliques au chapitre précédent), ceci s'est traduit par une répartition de tâches dans une société d'ordres et l'apparition de la distinction entre le labor (effort) et l'opus (tâche ou création). Le chapitre quatre est focalisé sur le capitalisme marchand et colonial du 14^{ème} au 18^{ème} siècle. Cette époque voit la mise en place des trois significations sociales du travail : comme activité matérielle, spirituelle et psychique (p. 71) ; comme résultat de l'activité, donc comme ouvrage (p. 76) ; comme source de revenus pour la subsistance (au sens plus tardif d'« emploi ») (p. 78). La valorisation morale s'oriente alors davantage vers les aspects lucratifs et se pare d'éthique. Repris par le pouvoir royal à l'époque de Louis XIV, le travail devient également une catégorie de pensée institutionnelle ; discuté par les philosophes (Locke, Smith, les physiocrates, Kant, Voltaire, Diderot...), il entre dans la pensée théorique. Centré sur le long 19^{ème} siècle, le chapitre cinq montre que « le régime capitaliste industriel libéral modifie structurellement le rapport entre activité, ouvrage et emploi, en subordonnant les deux premiers au troisième, non sans les affecter profondément. » (p. 89). S'opère ainsi progressivement un désencastrement de l'emploi salarié, qui est donc « un fait à la fois local (quelques pays capitalistes d'Europe) et récent (deux siècles) » (p. 96), ceci concernant avant toute chose l'activité employée masculine. Au tournant du vingtième siècle, les usages du terme « travail » se multiplient, il devient polysémique et prend place dans différents champs institutionnels et scientifiques (économie politique, sciences physiques, philosophie, marxisme, psychanalyse, sociologie). Concernant les discours ordinaires, de nombreuses occurrences existent dans la littérature et au cinéma. Prolongeant, sur ce plan, sa méthodologie engagée aux chapitres précédents consistant à consulter les dictionnaires de langue courante, Marie-Anne Duja-

rier note que les « trois grandes significations se maintiennent dans les usages vernaculaires, tout en se teintant de nuances qui expriment les transformations de la société » (p. 115). Concernant les dimensions morales, les classes dominantes présentent désormais le travail comme un devoir, tandis que différentes critiques sociales s'opposent à son culte et tentent de préserver sa dimension subjective (l'activité) contre le salariat capitaliste. Le chapitre six porte particulièrement sur la société de consommation fordiste (1946-1990), où le mot « travail » devient véritablement ubiquitaire et est « de plus en plus valorisé moralement » (p. 129). L'idée de progrès et la promesse de la consommation promeuvent une véritable société « du travail », celui-ci se complexifiant, s'automatisant et s'intellectualisant. Il est également de plus en plus présent dans les institutions (jusque dans les constitutions des IV^{ème} et V^{ème} Républiques en France), même s'il s'agit encore très souvent de la question de l'emploi salarié. Ses usages disciplinaires sont de plus en plus éclatés, au point de devenir un « concept polymorphe » (au sens de Passeron) (p. 141). Les sciences humaines et sociales le pensent selon une variété de perspectives et contestent ses usages institutionnels ou scientifiques trop restrictifs. Si les trois principaux usages du « travail » se voient remodelés à cette période, ils semblent tresser ensemble une signification tendancielle : « produire des choses utiles par une activité finalisée, continue et coordonnée, dans le cadre d'un emploi qui assure des revenus pour vivre » (p. 152). Le chapitre sept, diagnostiquant la place du travail dans le capitalisme néolibéral depuis les années 90, le montre comme « un signifiant polysémique incontournable, plus que jamais valorisé » (p. 153). Pour les patrons et employeurs, il devient un moyen de réaliser ses « passions », de s'épanouir dans une quête d'« excellence ». Son utilité sociale est réévaluée en tenant compte des dimensions écologiques de la production. Les dictionnaires reflètent une idée d'activité entendue comme un effort et se teintant des notions de charge, d'obligation et de contrainte. Les critiques dénoncent la souffrance, les formes que lui donnent le capitalisme, sa place quasi religieuse. Pour l'auteure, si le monde social change, « les usages ordinaires du mot restent stables » (p. 168). Dans les sciences humaines et sociales, la multiplication des réflexions, la polysé-

mie du mot et le cumul des définitions sont manifestes. Ceci additionné aux usages réguliers du terme comme « allant de soi » crée des quiproquos réguliers (p. 174). Tirant le bilan de cette généalogie, le huitième chapitre insiste sur les « significations incertaines » du travail : « les significations sociales ordinaires du 'travail' se caractérisent donc par une remarquable continuité dans le temps et par la stabilité de sa polysémie » (p. 191). La question des valeurs ressort comme prépondérante pour apprécier ce qui compte dans le travail ainsi que son utilité, concept relationnel et historique (p. 200).

La deuxième partie du livre vise à « saisir les usages contemporains du mot ». S'il est très largement employé dans l'espace social, des désaccords se font jour quand il s'agit de le délimiter. Il semble ainsi que différentes « pratiques inclassables, qui s'écartent de la norme, 'troubent' la catégorie de pensée de travail » (p. 208). L'investigation porte sur « six faits sociaux principaux : la prise de conscience du capitalocène, la dévalorisation du care, l'importance des revenus déliés d'une activité productive, la « guérilla » autour de la mesure du temps rémunéré dans le salariat, l'hypocrisie de la norme d'emploi et, enfin, l'apparition de nouveaux modèles productifs » (p. 208). Du premier chapitre, il ressort que « nos institutions reconnaissent ainsi comme 'travail' des pratiques inutiles et nocives, et excluent de cette qualification des tâches utiles, profitables et vitales, redoublant alors le trouble jeté sur la catégorie de pensée » (p. 224). Le chapitre suivant s'intéresse aux pratiques utiles et vitales mais hors emploi (relevant du care, de l'autoproduction, de la production de sens et du travail animal). « Leur qualification en 'travail', en régime capitaliste néolibéral qui valorise d'abord ce qui est marchand, résulte d'un rapport de force social » (p. 257). Le troisième chapitre de cette partie porte sur les revenus obtenus sans rien faire (capital, redistribution sociale, « arrêts de travail »), soit un certain envers du travail. Une variété de situations est ici envisageable, toujours est-il qu'elles reflètent, implicitement et à rebours des discours moraux, que le travail n'est pas le seul moyen de subsister dans notre société. À propos du temps de travail et de son décompte (chapitre quatre), il est à nouveau question d'un rapport de force puisque « le senti-

ment de ‘travailler’ éprouvé par les salariés déborde régulièrement du sens volontairement restrictif donné par l’employeur, soucieux de réduire ses coûts » (p. 269). De la même manière (chapitre cinq), et de surcroît dans une société avec un taux de chômage important et un recul des contrats stables et à temps plein, il est souvent nécessaire de « constituer son employabilité ; produire bénévolement dans l’espoir d’être embauché ; enfin, accepter des conditions d’emploi et de rémunérations dégradées, plutôt que rien » (p. 285). Ainsi, « l’écart entre la norme d’emploi et la réalité du marché génère des pratiques productives bénévoles visant à y accéder » (p. 315). La signification sociale du travail se voit interrogée par cette « déliaison entre activité, production utile et emploi pour vivre » (p. 316). Ceci est accentué par les nouveaux modèles économiques et productifs analysés au chapitre six : la production réalisée par des foules d’amateurs, les pratiques du bio-capitalisme, les places de marché numériques et les usages de la robotique. Les questions émergentes portent sur la qualification de « travail » des productions de robots, d’animaux ou de plantes. Sur le plan institutionnel, apparaissent celles des droits et des devoirs des sujets en usant. Finalement, comme le montre le dernier chapitre, pour peu que la polysémie soit maintenue, « le queer, le bizarre, pour reprendre le lexique butlérien, en ce qui concerne le ‘travail’, semble être devenu la norme empirique, paradoxalement » (p. 347). Entre les trois significations du travail (activité, ouvrage, emploi), Marie-Anne Dujarier recourt à l’image du jeu de bonneteau pour résumer l’instrumentalisation et la dégradation dont deux d’entre elles peuvent faire l’objet au profit de la troisième : « le discours qui valorise le ‘travail’ permet de justifier l’action sans activité, la production de choses et de services inutiles ou nuisibles, comme la dégradation des conditions d’emploi » (p. 354). Chercher à penser (avec) le « travail » semble donc relever de l’aporie (p. 356) et une « révolution épistémologique » est peut-être à envisager en ce sens.

C’est ce que propose la conclusion : de déplier le mot, d’inventer d’autres catégories de pensée (p. 368). Ceci permettrait d’éviter les quiproquos, de réenvisager les rapports entre les différentes significations, de bâtir de nouvelles institutions basées sur les pratiques et enjeux actuels. Ainsi, en posant à

nouveaux frais la question des solidarités, nous pourrions subvertir « les fondements incorporés et naturalisés du capitalisme néolibéral » (p. 372). Vastes et stimulantes perspectives à propos de l’un des « hyper-objets » (Morton, 2018) ou des « empires » (Martin, 2020) de monde actuel...

Etienne Bourel

LADEC – Université Lyon 2

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Martin, Olivier (2020), *L’empire des chiffres*, Malakoff, Armand Colin, 297p.
- Morton, Timothy (2018), « Hyperobjets », in *Multitudes*, n° 72, p. 109-116.

At the periphery of employment : when ecology puts people from the neighborhood at work

Maud Hetzel

Based on an ethnographic survey, this article analyzes the greening work carried out by a private company on working-class households on the outskirts of Paris in the name of food waste sorting. The article first explores the forms of activities on the periphery of employment that the new project brings about, substituting the question of work for that of household “participation”. The article then situates these productive activities in the social relations between the company’s managers and households in the neighborhood, marked by the stigmatization of the second group.

Keywords :waste – working classes – stigma – free work – neighborhood

From social tenant to micro-entrepreneur: the management of peripheral low-income neighbourhoods put to the test of 'social innovation

Benjamin Leclercq & Yaneira Wilson

In France, many peripheral urban areas are concentrating council houses that were built by the public authorities in the late sixties and seventies. Since the 1990s, the institutions managing these areas have been engaged in a process of managerialization of their activities. In the name of resident participation, improved quality of service and reduced management costs, social landlords have multiplied the number of ‘social innovations’ that seek to transfer some of their responsibilities to tenants. In this semantics of ‘social experimentation’, the people housed are no longer seen as mere inhabitants, but are encouraged to become entrepreneurs of their professional and residential destiny. Based on the analysis of a European project carried out in an economically impoverished city in northern France, this article shows how this injunction to become an actor in one’s living environment leads the public authorities to transform social housing into a work space, and thereby alters the political meaning of tenants’ involvement in housing management.

Keywords : social housing – working-class neighbourhoods – social innovation – micro-entrepreneur – governance.

For a dynamic and localised approach of the centre-periphery relationship. The case of Japy factories at Beaucourt

Marc Loriol

Abstract: Developed since the 1930s, the concepts of center and periphery have recently been put back at the heart of the social debate. Through the history of an industrial town that was built around the Japy's industries between the 18th and 20th centuries before declining, the local dynamics of centralization and peripheralization will be discussed and illustrated. The consequences of these transformations go beyond the simple jobs loss, but threaten local social life, the feeling of belonging to the same working class community, the relationship to work and the transmission of trades and the values that accompany them.

Keywords: center – periphery – isolation – deindustrialization – working community, relationship to work – transmission – trade

Making territory at the periphery. Centrality of work when it comes to breed cattle

Sandrine Petit, Lucie Dupré, Catherine Husson, Claire Gaillard

Abstract : To the north of Dijon Metropole and on the edge of the sparsely populated rural area of the Châtillonnais, the Pays Seine-et-Tilles is a peripheral agricultural area. Since the 1960s, breeding and breeders have been subject to a two-fold peripheralization: a spatial peripheralization in relation to the town and the cereal-growing model imposed at the expense of breeding, and a professional peripheralization as the agricultural world becomes fragile due to a gradual decrease of the number of active workers. Despite difficulties, some farmers are committed to their job, as the eight singular trajectories described here show. The diversity of profiles and the combination of several activities show a return to breeding and even a reinvention of its place in this territory. Work, which is particularly heavy and demanding, is the subject of particular attention. Farmers are careful to size up their work and to moderate the help provided by their parents in a new approach to family work. In an area that is peripheral in the geographical, statistical and agricultural senses, these farmers do not feel that they are on the fringes thanks to their commitment to an agricultural activity that makes sense and maintains links with the inhabitants of the area.

Keywords : rural periphery – breeding – family work – agricultural diversification – Côte d'Or – France

Global insertion and structural dissociation Conflicting territories at the periphery

Lucas Spinosa et Juan Montes Cató

Over the past twenty years, the Northern Industrial Corridor of the Buenos Aires Metropolitan Region (RMBA), in Argentina, has consolidated itself as a privileged space for the location of companies associated with global integration. Although this region came into being in the wake of the establishment of Argentina's first manufacturing industries, the process of industrial restructuring that took place there between the 1970s and 1990s transformed the logic of localization of companies and fundamentally altered the capital-labor-territory relationship. Thus, the establishment of the new establishments was linked more to a process of integration into global value chains (GVCs) and logistics zones than to industrial development specific to the region.

Keywords: social formation – multinational companies – global value chains – work and territory.

Living in France and working in Luxemburg. Understanding new territories of domination.

Mara Bisignano

This article sheds light on what the redeployment of labour to the borders is doing to the wastelands of northern and eastern Lorraine and to the workers themselves. It shows a polarisation of the labour market that creates as many peripheral spaces for capital and labour within a new space of domination.

Keywords: cross-border work, regional development, peripheries, polarization

Crossing borders for work as a way of relocation. The case of the Tessin canton in Switzerland

Aris Martinelli

The border workforce is an important component of the workforce in Switzerland, especially in its border regions. In Ticino, this represents a third of the workforce and more than one in two jobs in industry. Most of the studies focus on the wage underbid in relation to the presence of this workforce in the labor market. Contrary to this dominant approach, this article questions the relevance of the notion of “local relocation”, developed by anthropologist Emmanuel Terray to qualify the work of foreigners in an irregular situation in France, to explain employment of border workforce in Ticino. This article shows that this form of work is akin to on-site relocation that can be qualified as “relative”, which is based on the economic, social and institutional vulnerability of the frontier status in this region.

Keywords: local relocation, border labor, cross-border market, vulnerability, social stigma, northern countries

Beyond global cities Capital, labor and society in the shaping of a city of shopping malls.

Andrés Pedreño Cánovas et Antonio J. Ramírez-Melgarejo

Saskia Sassen's thesis on 'global cities' has served as a fruitful research model to explain how the global mobility of capital and labor is articulated in particular geographies that are called global cities. However, this model does not exhaust the diversity of territorial changes resulting from globalization. Indeed, medium-sized cities, as urban realities prevailing in Europe, imply other logics. This article discusses the study of these intermediate cities, Murcia and its transformations into the city of shopping malls. Surely the proliferation of large shopping centers is one of the most visible and crystal-clear space expressions of the so-called neoliberal urbanism that has accompanied the deployment of labor capitalism in recent decades. These malls represent a formidable laboratory in the urban space for the study of the new processes of capitalist valorization, as well as of new social, productive and labor relations. This article discusses these issues, taking as starting point a research work on the large stores in the city of Murcia and its metropolitan area, which focused on the working time and the city time of employees' in the malls.

Keywords: cities and globalization, shopping centers, workers in the services activity.

Scotland and the remaining presence of an industrial past

Interview with Ewan Gibbs, by Stephen Bouquin

Ewan Gibbs discuss the thesis of economic determinism as an explanation for deindustrialisation in Scotland. Sometimes the choices of closure and relocation can be explained as the result of unilateral class struggles led by private companies and the state against workers and their communities. Above all, the choices of reconversion or the gradual reduction of the contribution of industrial activities to employment need not coincide with a negative or traumatic experience. The loss of productive centrality of territories to others has been a constant for centuries, and the Scottish author asks himself and us why he has been able to impose such a firmly catastrophist discourse on deindustrialisation. For Gibbs, it is primarily because the occupational figures that have been affected – the miner, the steelworker, the shipbuilder or the automotive assembly worker – are male social figures who enjoyed a recognised social status. But today, other, more feminised, working-class figures are emerging, particularly around the care economy, and there is undoubtedly scope here for other types of discourse that can fuel a subjective recomposition of class.

Keywords : deindustrialization, – Scotland – miners – class struggle – social history



www.lesmondedultravail.net

ISSN 1778-0306



9 771778 030001